

Université des Sciences et Technologies de Lille

U.F.R. de Géographie

THÈSE

pour obtenir le grade de

Docteur de l'Université

présentée par

Thierry DUCROCQ

**Le Mésolithique du bassin de la
Somme**

**Insertion dans un cadre morpho-stratigraphique, environnemental
et chronoculturel**

Volume 1

soutenue publiquement le 28 mai 1999 devant la commission d'examen :

- M. Michel BARBAZA : Professeur à l'Université de Toulouse-le-Mirail
- M. Jean-Pierre FAGNART : Conservateur en chef du patrimoine au Conseil général de la Somme
- M. Jean-Laurent MONNIER : Directeur de recherche au CNRS, Université de Rennes I
- M. Jean SOMMÉ : Professeur émérite à l'Université des Sciences et Technologies de Lille
- M. Alain TUFFREAU : Professeur à l'Université des Sciences et Technologies de Lille
- M. Pierre M. VERMEERSCH : Professeur à la Katholieke Universiteit te Leuven



Mots clés : Nord de la France, Somme, Holocène, Préhistoire, Mésolithique, taphonomie, chronologie, paléoenvironnement, plaine alluviale, limon, tourbe, industrie lithique.

Résumé

La récente découverte de nombreux gisements dans le bassin de la Somme renouvelle profondément les connaissances sur le Mésolithique du nord de la France. Le principal objectif de ce travail est de poser les bases des futures recherches en traitant surtout des aspects taphonomiques et en établissant un cadre morphostratigraphique et chronoculturel.

Les trois positions morphologiques privilégiées par les Mésolithiques sont la butte sableuse, le rebord de plateau et le sol limoneux sec le long d'un cours d'eau. La préservation dans les fonds de vallées dépend directement du temps qui sépare l'occupation préhistorique du recouvrement du niveau archéologique par la tourbe. Cette formation organique colmate les parties basses des plaines alluviales dès le début de l'Holocène avant de gagner progressivement les versants.

La chronologie des ensembles préhistoriques repose essentiellement sur des datations ^{14}C et des analyses palynologiques. La première moitié du Mésolithique compte des industries à débitage irrégulier (style de Coincy) avec des lots d'armatures dominés par les pointes à base non retouchée vers 9 400 BP, puis les segments et les pointes à base retouchée entre 9 100 et 8 500 BP et une multiplication des types (triangles, lamelles à dos et armatures à retouche couvrante) entre 8 500 et 7 800 BP. L'apparition du style de Montbani et des trapèzes semble résulter d'une adoption progressive de nouvelles techniques par les autochtones. Les comparaisons extrarégionales montrent des rapprochements étroits avec le Mésolithique du nord-ouest de l'Europe au Préboréal (Épiahrensbourgien), puis mettent en évidence une influence orientale (Beuronien) au début du Boréal. La mise en place des industries à feuilles de gui (Tardenoisien sans trapèze puis à trapèzes) en France au nord de la Seine, en Belgique et sur une partie des Pays-Bas et du nord-ouest de l'Allemagne coïncide avec la fin d'un changement paléogéographique majeur constitué par l'inondation de la Manche.

Les recherches vont maintenant s'orienter vers des aspects comme la fonction des sites, le funéraire ou les approches paléoéconomiques, simplement abordés ici par le biais de quelques études de gisement.

Keywords : Northern France, Somme, Holocene, Mesolithic, taphonomy, chronology, palaeoenvironment, alluvial plain, silt, peat, lithic industry.

Abstract

The recent discovery of many settlements in the Somme River basin deeply renovate our knowledge on the Mesolithic of Northern France. The principal objective of this work is to pose the bases of future research by almost evoking the taphonomical aspects and by creating a morphostratigraphical and chronological frame.

The three morphological positions preferred by the Mesolithics are the sandy mound, the edge of the plateaux and a dry silty ground on a river bank. The preservation in the valleys directly depends on the time which separate the prehistoric occupation from the recovering of the archaeological level by the peat. During the beginning of the Holocene, a peat bog fill up the low parts of alluvial plains before extending progressively to the valley sides.

The chronology of prehistoric groups was based on the results of ^{14}C datations and palynological analysis. The first half of the Mesolithic presents lithic industries which have an irregular debitage (style de Coincy) with microlithic assemblages dominated by the points with unretouched base by 9 400 BP, then crescents and points with retouched base within 9 100 and 8 500 BP and an increase in the number of microlithic types (triangles, backed bladelets and leaf-shaped points) within 8 500 and 7 500 BP. The appearance of a regular debitage (style de Montbani) and trapezes seams coming from a progressive adoption of new technics by the natives. Extraregional comparisons show many similarities with the Mesolithic of north-western Europe during the Preboreal (Epiahrensburgian), then bring to the fore an oriental influence (Beuronian) in the beginning of the Boreal. The setting of industries with leaf-shaped points (Tardenoisian without trapeze then with trapezes) in France north of Seine, in Belgium and in a part of Netherlands and of the north-west of Germany coincide with the end of a big paleogeographical change formed by the inundation of the Channel.

The research are now going to study some aspects like sites function, funeral or paleoeconomical approaches, only lightly touched here by means of some settlement studies.

Remerciements

Ce travail n'aurait jamais pu être réalisé sans :

- l'aide et le soutien moral et assidu de ma compagne I. Ketterer et la présence (parfois légèrement perturbante !) de mes enfants Julien et Marine ;
- les encouragements et les discussions fructueuses avec mon ami P. Antoine ;
- le virus de la Préhistoire contracté auprès de J. P. Fagnart et de A. Tuffreau ;
- les nombreux travaux menés sur les gisements mésolithiques de la Somme par A. Munaut, A. Bridault, N. Limondin, J. M. Pernaud, P. Coudret, I. Le Goff, F. Valentin, P. Méniel, M. Fontugne, H. Valladas, P. Mennesson, J. Dubois, C. Casseyas et A. F. Etmonsphol ;
- les discussions, les conseils et les critiques constructives de l'ensemble des chercheurs de l'ERA 37 du CNRS et plus particulièrement du Pr J. Sommé, de P. Depaepe et de J. L. Locht ;
- les quelques semaines de disponibilité octroyées par les responsables de l'Afan, MM Cuvillier, Loiseau et Talon, pour conclure cette étude ;
- les autorisations de fouille et l'aide du personnel du Service Régional de l'Archéologie de Picardie dirigé successivement par R. Agache, J. Cl. Blanchet, B. Bréart et J. O. Guilhot ;
- les subventions du Conseil Général de la Somme ;
- les nombreux fouilleurs bénévoles ou contractuels Afan avec notamment N. Dessaux, B. Faccini, O. Guerlin, J. F. Maillot, A. Mohamedi et P. Feray ;
- l'autorisation d'étudier les collections de A. Bayart, E. Béhague, A. Boucher, P. Ducastelle, les époux Guillemain, G. Ledoux, J. P. Roussel, C. Saguez, M. Sueur et C. de Vismes ;
- les entretiens et les conseils de nombreux chercheurs comme P. Crotti, J. Hinout, J. G. Rozoy, F. Spier, A. Thèvenin et P. Vermeersch ;
- le soutien logistique de N. Cunat auprès des services administratifs universitaires.

Je tiens à remercier chaleureusement et sincèrement l'ensemble de toutes ces personnes dont la liste n'est pas exhaustive.

INTRODUCTION

Le Mésolithique du bassin hydrographique de la Somme a initialement été abordé par le biais d'études ponctuelles menées par des chercheurs implantés dans des régions voisines. La documentation restait pauvre par rapport à celle sur le Paléolithique.

À partir de la fin des années 70, J. P. Fagnart reprit les travaux de terrain en vérifiant par des fouilles les anciens points d'observation (Belloy-sur-Somme, Amiens-Étouvie et Longpré-les-Corps-Saints). Ciblées sur les bas de versant limoneux, ces opérations aboutirent à de nombreuses découvertes du Paléolithique final et du Mésolithique. J. P. Fagnart avait l'intention de réaliser une synthèse couvrant les deux périodes. Devant la masse des nouveaux matériaux, il se concentra sur le Paléolithique supérieur.

Participant bénévole à ces chantiers, j'ai entrepris l'étude du Mésolithique au milieu des années 80. La documentation comprenait des sites de surface et le produit de quelques fouilles localisées sur des bas de versant limoneux ou dans la plaine alluviale de l'Avre. Les données sur l'environnement et la chronologie absolue restaient faibles. Une synthèse reposant sur des études typologiques devait aborder les questions d'attribution chronoculturelle. Il s'agissait de documenter une région habituellement vide sur les cartes de répartition du Mésolithique, ce qui contrastait avec la densité du Tardenois, des Ardennes belges et de la Campine. À l'époque, la problématique prioritaire des différents chercheurs concernait la reconnaissance des groupes culturels. Documenter le Mésolithique de la vallée de la Somme revenait à discuter les divers systèmes établis à partir des régions limitrophes. Il fallait aussi démontrer que le Mésolithique n'était pas limité aux affleurements sableux et que la découverte de gisements dans les vallées ouvrait de nouvelles perspectives.

En fait, les premières données disponibles se sont avérées très délicates à interpréter. Les gisements mésolithiques étant réputés rares dans la région, chaque série avait été appréhendée avec un *a priori* d'homogénéité. Les palimpsestes paraissaient exceptionnels. Cependant, l'analyse précise des sites et de nouvelles découvertes montrèrent que les niveaux mésolithiques correspondaient presque systématiquement à plusieurs occupations diachrones. Les problèmes taphonomiques ne permettaient donc pas d'atteindre les objectifs fixés. Il fallait nécessairement recueillir d'autres matériaux.

À la fin des années 80 et au début des années 90, de nouvelles données s'accumulèrent au point de transformer complètement le sujet de la synthèse envisagée. Les informations les plus complètes furent obtenues dans les plaines alluviales avec des niveaux bien conservés (présence de faune), des facilités pour reconstituer l'environnement et des datations ^{14}C . Des sépultures furent même découvertes à la Chaussée-Tirancourt. Le sujet initial pouvait être traité et enrichi par des aspects chronologiques, environnementaux et anthropologiques. La perspective d'approche socio-économique devenait alors un des objectifs principaux.

Par ailleurs, la compréhension du Mésolithique de la Somme ne reposait plus seulement sur une recherche personnelle mais sur un ensemble de résultats obtenus par des chercheurs de disciplines variées. Elle sortait quelque peu du cadre d'un travail universitaire personnel. De plus, chaque nouvelle découverte apparaissait fondamentale pour régler tel ou tel problème, mais elle s'accumulait dans la masse des matériaux. Parallèlement, en France, les analyses d'industries lithiques furent totalement renouvelées par les analyses technologiques. Perçues comme essentielles pour la compréhension du Mésolithique, elles nous obligèrent à modifier sensiblement la méthode d'étude du lithique.

Devant l'impossibilité de réaliser tous les objectifs, le sujet de ce travail consiste à poser les bases des futures recherches sur le Mésolithique de la moitié nord de la France. L'accent est mis sur deux points fondamentaux :

- l'implantation morphologique des gisements et ses implications sur l'état de conservation des niveaux archéologiques,
- l'identification des industries lithiques et leur insertion dans un cadre chronoculturel et paléoenvironnemental.

Les aspects archéozoologiques, anthropologiques et socio-économiques ne peuvent pas encore faire l'objet d'une synthèse approfondie. Ils sont néanmoins abordés à travers quelques gisements.

La plupart des sites mésolithiques recensés sont présentés. Le traitement de chacun diffère car il tient compte de l'avancement des travaux et de leur intérêt.

Une première partie cadre le sujet, une deuxième expose les gisements et un essai de synthèse clôture l'ensemble. La présentation des sites se fait par petits secteurs géographiques afin de regrouper les questions de mode de gisement et d'implantation. Elle consiste à exposer de manière objective les données en faisant le moins de comparaisons possible. Les aspects comparatifs et interprétatifs seront surtout développés dans la troisième partie.

PREMIÈRE PARTIE :
PRÉSENTATION DU SUJET

1. HISTORIQUE

1.1. XIX^{ÈME} SIÈCLE

Les publications de J. Boucher-de-Perthes (1847-1864) rendent compte de nombreuses découvertes faites dans le fond de vallée de la Somme avec notamment le site de la "Portelette" à Abbeville. Si ce gisement date clairement du Néolithique, des pièces lithiques recueillies en d'autres lieux témoignent de périodes plus anciennes. Ainsi, des lames à patine bleue sont attribuables au Paléolithique supérieur (Commont, 1913 ; Fagnart, 1993). Les publications des sociétés savantes du siècle dernier regorgent de notes qui font état de trouvailles de faune, parfois de silex, dans les milieux humides des plaines alluviales. L'extraction des tourbes de fond de vallée, souvent réalisée à la main, explique ces nombreuses observations. Evidemment, l'époque ne se prêtait pas à la reconnaissance d'industries microlithiques. Vu la densité des gisements mésolithiques en fond de vallée, il apparaît certain que de nombreux niveaux de cette période furent alors détruits.

En 1893, d'Acy étudia cinq objets décorés en bois de cerf trouvés dans la moyenne vallée de la Somme. Deux proviennent d'un versant limoneux (*terre à brique*) de Montières, un faubourg d'Amiens près d'Étouvie, et trois sont issus des tourbes de la plaine alluviale de Fontaines-sur-Somme. Ce sont des fragments de merrain de bois de cerf à perforation centrale (emmanchement). L'extrémité la plus large est évidée (gaine de hache ?). Le décor est toujours très étendu. Il est constitué de pointillés qui peuvent s'organiser sous forme de lignes ou de triangles (fig. 1). Quelques rares objets similaires sont signalés dans les vallées de l'Oise et de la Seine (Blanchet et Lambot, 1977 ; Laurent, 1982). D'Acy (1893) les avait attribués au Néolithique par comparaison avec des gaines de hache polie. Ils furent ensuite rapportés au Maglémossien pour leur ressemblance avec des outils du Mésolithique nordique (Bourdier, 1969 ; Agache, Bourdier et Petit, 1963). Récemment, J. P. Fagnart (1991) a fait dater une des gaines de Fontaines-sur-Somme. Le résultat de **6540 ± 60 BP** (OxA-1342) permet de proposer une attribution à une phase tardive du Mésolithique régional. Cependant, l'appartenance à du Néolithique ancien n'est pas totalement exclue. L'ornementation présente en effet quelques ressemblances avec les décors pointillés du Rubané Récent du Bassin Parisien (RRBP).

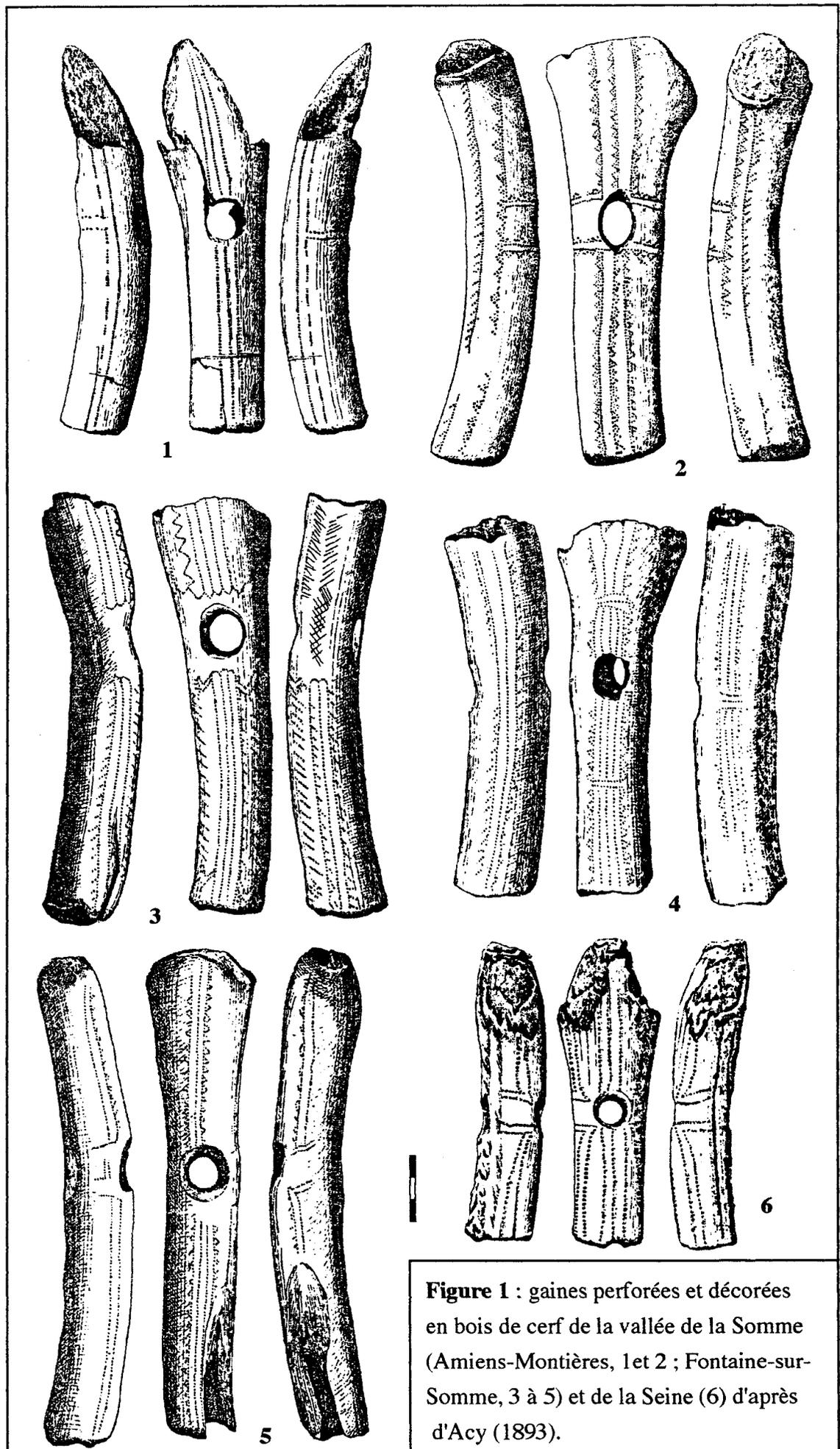


Figure 1 : gaines perforées et décorées en bois de cerf de la vallée de la Somme (Amiens-Montières, 1et 2 ; Fontaine-sur-Somme, 3 à 5) et de la Seine (6) d'après d'Acy (1893).

1.2. LES TRAVAUX DE V. COMMONT

La région d'Ercheu

Les recherches sur des affleurements tertiaires du sud-est du bassin hydrographique de la Somme, sur Ercheu et les communes voisines, ont débuté au début du siècle par la découverte fortuite de gisements lors du creusement du Canal du Nord. A. Prévost, E. Pernel et A. Terrade ont participé à la réalisation de ces grands travaux de terrassements et ont ensuite passé une bonne partie de leurs loisirs à prospecter les environs. Les ramassages dans les labours étaient facilités par l'absence de silex non taillés. E. Vignard, alors chimiste à Ercheu (Terrade, 1911), entreprit également des prospections entre 1906 et 1910. Des relations amicales furent aussi nouées avec V. Commont. De cette époque, il reste 6 publications plus ou moins documentées (Terrade, 1910, 1911, 1913a et b ; Commont, 1913 ; Vignard, 1942). A. Terrade a d'abord traité de l'ensemble des gisements des environs d'Ercheu (1910 et 1911) avant de s'occuper plus particulièrement des "Fonds Gamets" (1913a) et du "Bois du Brûle" (1913b). L'industrie du "Bois du Brûle" était située entre le Magdalénien et le Tardenoisien (Pré-Tardenoisien). Cette attribution apparaît maintenant justifiée (Fagnart, 1997). Ailleurs, Terrade distinguait de l'outillage de la fin du Néolithique (haches polies, pointes à pédoncule et ailerons ...), des objets campigniens (pics, tranchets...) et du matériel tardenoisien (microlithes, y compris les flèches à tranchant transversal). Il avait des difficultés à comprendre les mélanges d'industries observés sur ses gisements. Toutefois, il proposa, en déplorant l'absence d'éléments décisifs, de situer le Tardenoisien à la fin du Paléolithique avant le Campignien. Cette excellente idée ne doit pas cacher la nature des matériaux étudiés par Terrade. La plupart des séries étaient mélangées et le plus souvent néolithiques (présence de flèches tranchantes). L'outillage décompté comprenait énormément de pseudos-outils produits par les engins agricoles (percerettes, lames retouchées...). Cependant, le Mésolithique était bien présent sur certains gisements.

V. Commont (1913) a travaillé à partir d'une notice que Vignard lui avait envoyé. Il a également pu étudier la collection Terrade. Il n'a traité que les gisements de "la fin de l'âge du Renne" et a ainsi ignoré le Campignien et le Néolithique, y compris le "Faciès néolithique tardenoisien". Le "Bois du Brûle" était clairement rapproché de l'Azilien (Prétardenoisien) alors que les stations maintenant attribuables au Mésolithique étaient moins nettement identifiées. V. Commont évoquait seulement la présence de mobilier tardenoisien. Déplorant l'absence de stratigraphies régionales qui facilite les mélanges, il ouvrait peut-être discrètement le débat sur le Néolithique de tradition tardenoisienne.

A. Terrade, V. Commont et E. Vignard ont insisté sur la position morphologique privilégiée des gisements : un affleurement de sables de Bracheux à proximité d'un petit cours d'eau. Cette observation du mode d'implantation a contribué à l'édification de la fameuse "Loi des sables".

Le Mésolithique des vallées

V. Commont a repris et enrichi les données sur la Préhistoire des fonds de vallée (1910, 1912). Il a reconnu les principales unités stratigraphiques (tufs, tourbes et glaise) et traité leur contenu archéologique. Bien sûr, il ne disposait ni d'analyses palynologiques ni de datations ¹⁴C. L'attribution des vestiges était encore très délicate, surtout pour le Néolithique, et la densité des gisements à pièces microlithiques des plaines alluviales ne pouvait pas être mise en évidence.

Les bas de versant limoneux lui ont livré (Commont, 1913) assez de matériaux pour réaliser une synthèse sur le Paléolithique supérieur. Le Mésolithique était présent sur la plupart des sites, mais il n'a pas été reconnu (absence de tamisage ?). Pourtant, V. Commont a publié des pièces indubitablement mésolithiques (Fagnart, 1988), dont une feuille de gui du gisement de Conty qui fut rapprochée du Solutréen. Cette attribution était parfaitement justifiée à l'époque. D'ailleurs, V. Commont fut conforté dans cette hypothèse par des comparaisons avec des feuilles de gui belges, elles aussi rapportées au Paléolithique supérieur.

Stratigraphie géologique et archéologique en fond de vallée d'après V. Commont puis F. Bourdier

V. Commont (1912) a fait une présentation synthétique (fig. 2 ; Commont, 1910, 1912) de la stratigraphie géologique et archéologique du bas de versant et du fond de vallée dans la région d'Amiens. Le Prétardenoisien est placé relativement haut sur le versant, au sommet de la Terre à briques (Bt), sous le Limon de lavage à Néolithique et Gallo-romain. Le talweg est scindé en deux zones (tourbeuse et tuffeuse) recouvertes par une terre noire à Gallo-romain. Le Tuf contient, de bas en haut, du Néolithique, de l'âge du bronze et du Gaulois. De même, le Néolithique et l'âge du Bronze se superposent dans les tourbes. Commont rappelle aussi la présence de lames bleues, attribuées au Magdalénien, sous la séquence holocène de fond de vallée. Ce chercheur fait bien apparaître, dans plusieurs publications, la complexité des tourbes (tourbes jaunes, noires, brunes etc.), mais, pour situer l'âge de ces dépôts organiques, il utilise des découvertes réalisées en des points très différents du bassin hydrographique et en tire une chronologie

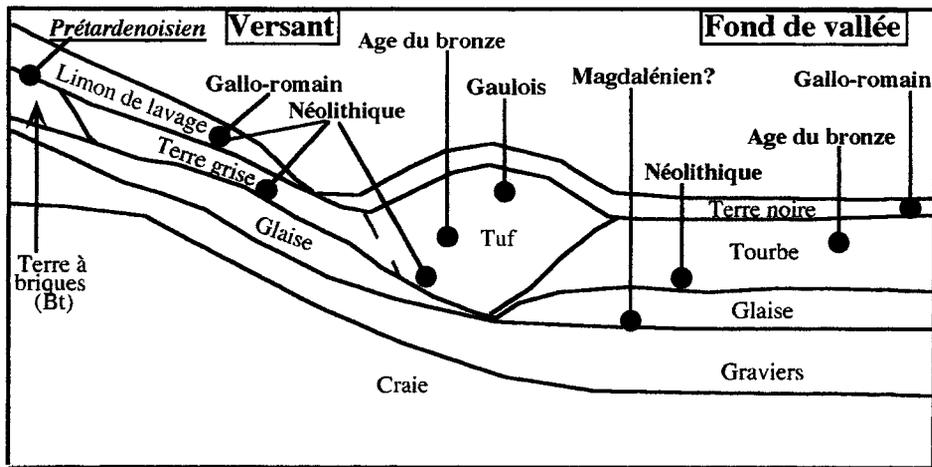


Figure 2 : stratigraphie théorique du bas de versant et du fond de vallée de la Somme proposée par V. Commont (redessinée d'après Commont, 1912).

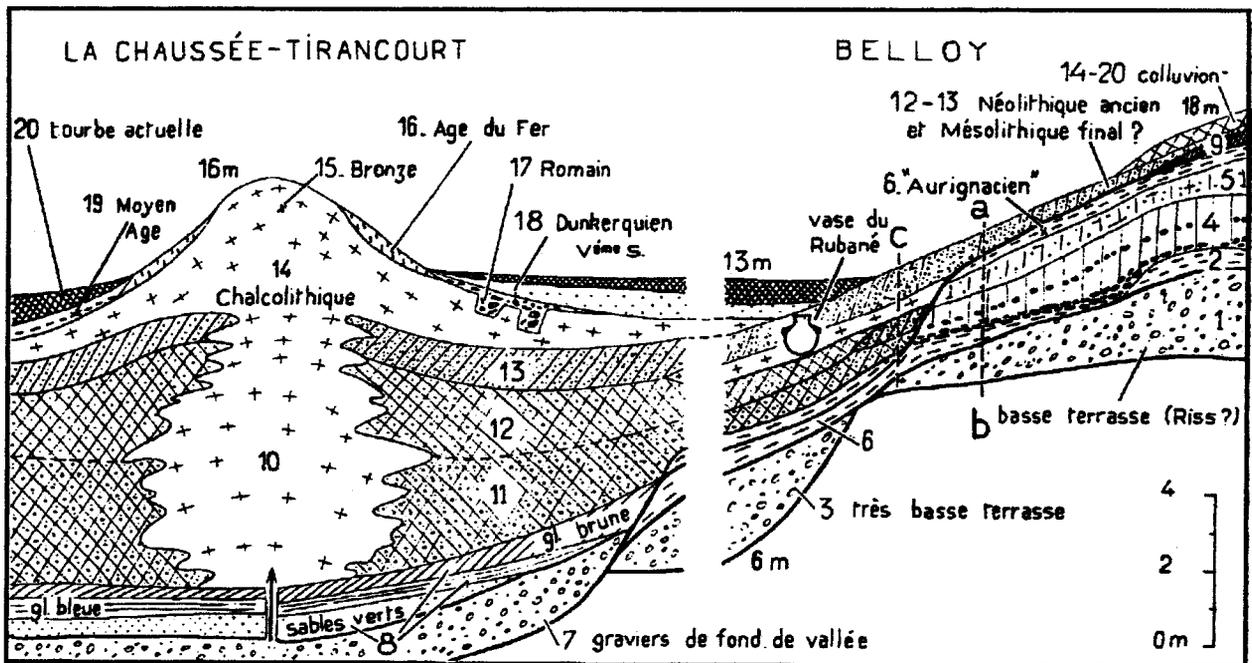


Figure 3 : stratigraphie du bas de versant et du fond de vallée au niveau de la moyenne vallée de la Somme proposée par F. Bourdier (Agache, Bourdier et Petit, 1963).

Légende issue de cette publication : *Synthèse des observations de Commont à Belloy et à la Chaussée-Tirancourt* - En a-b, terrassements récents confirmant le relevé de Commont, en c, prélèvements de Nilsson. 1 : graviers fluviaux, Riss ? ; 2 : glaise blanc jaunâtre sableuse (R-W ?) ; 3 : graviers fluviaux, Würm ; 4 : limon loessioïde, Würm ; 5 : limon sableux mi-loessioïde, mi-fluvial, teintes jaunes et grises ; 6 : limon blanc avec Paléolithique supérieur (Périgordien ?, vers -20 000 ?) ; 7 : graviers de fond de vallée, fin Würm ; 8 : sable et glaise, transition entre Würm et Post-Würm (ils maintiennent sous pression l'eau jaillissant des graviers ayant formé les croupes de tuf) ; 9 : décalcification de 6, terre à briques ; 10 : base de la croupe de tuf d'après les sondages ; 11 : tourbe noire, Boréal ; 12 : tourbe jaune, Atlantique ? ; 13 : tuf et terre noire, Néolithique ancien sur la pente, transition Atlantique-Sub-Boréal ; 14 : gisement "Robenhausien", Chalcolithique ? ; 15 : haches du Bronze moyen et final ; 16 : limon gris vaseux et altération du tuf, âge du fer ; 17 : fosses creusées par les romains, monnaie du VI^e siècle ; 19 : couche argileuse gris-jaunâtre et ancien sol à poteries médiévales ; 20 : tourbes et sols tourbeux actuels. Erratum : le limon blanc recoupé par a-b appartient au niveau 2 et non au niveau 6.

très précise. Dans ce système, le début et la fin de la formation des tourbes sont toujours les mêmes en n'importe quel point de la vallée.

F. Bourdier (Agache, Bourdier et Petit, 1963 ; Bourdier, 1969) a repris les données de Commont sur Belloy et la Chaussée-Tirancourt en y ajoutant des observations personnelles et les données palynologiques de Nilsson (1960) (fig. 3). Evidemment, il disposait d'informations plus récentes pour réaliser les attributions chronologiques et culturelles des mobiliers anciennement récoltés. Sur la base des analyses palynologiques, il remet en question l'idée de Commont concernant la présence de Néolithique à la base des tourbes. F. Bourdier prétexte que cette attribution ancienne reposait sur la découverte de gaines décorées en bois de cerf qu'il peut désormais placer dans le Mésolithique (voir ci-dessus). À partir de ce moment, la trame chronologique des dépôts holocènes de fond de vallée était acquise pour la moyenne vallée de la Somme. Cependant, deux points essentiels gênaient la bonne compréhension de ces dépôts. La liaison entre les tufs et certains chenaux n'était pas clairement établie. La succession glaise brune / tourbe noire / tourbe jaune se trouvait à la fois en fond de vallée et près du versant, comme si l'ensemble du fond de vallée actuel avait fonctionné de la même façon dès le début de l'Holocène. Enfin, le Mésolithique final fouillé par Althin (Salomonsson, 1960) à Belloy-sur-Somme était replacé sur le bas de versant et considéré comme synchrone de certaines tourbes du fond de vallée.

1.3. LE TEMPS DES OPÉRATIONS PONCTUELLES

Entre les études de V. Commont et le début des recherches actuelles, à la fin des années 70, les approches du Mésolithique du bassin de la Somme se sont limitées à quelques travaux ponctuels sur les bas de versant et à des ramassages de surface, non publiés, dans la région d'Ercheu.

En 1951 et 1952, V. Beggs (Aufrère, 1953) a effectué quelques fouilles restreintes, dans la carrière Jourdain, sur une partie du vaste et complexe site d'Étouvie. Elle y notait la présence de pièces microlithiques associées à du matériel campignien dans un contexte stratigraphique délicat à interpréter. J. L. Baudet (1961) a fait quelques observations sur le site de Longpré-les-Corps-Saints. De 1952 à 1953, C. A. Althin et son équipe, de l'Université de Lund, ont entrepris des fouilles à Belloy-sur-Somme, au bord du marais, (Salomonsson, 1959) et des analyses palynologiques sur des séquences de fond de vallée à Long et Belloy-sur-Somme (Nilsson, 1960). L'objectif était de recueillir des vestiges mésolithiques en contexte tourbeux, comme en Scandinavie, et d'en retirer des informations de première qualité sur cette période. Cependant, aucune liaison

entre l'occupation mésolithique et la séquence sédimentaire de fond de vallée ne fut établie. La fouille de ce site a été reprise à partir de 1967 par J.G. Rozoy (1971, 1976, 1978). Les caractéristiques typologiques de la série recueillie lui parurent si originales qu'il finit par avancer l'idée d'une entité culturelle distincte du Tardenoisien (Groupe ou Culture de la Somme).

Cette période peu fructueuse a pourtant permis de déceler le Mésolithique établi sur bas de versant limoneux dans la moyenne vallée de la Somme, une position morphologique où abondent les gisements dans des contextes sédimentaires peu favorables. Curieusement, c'est à ce moment, après la seconde guerre mondiale, que les gisements mésolithiques bien conservés en fond de vallée ont été détruits en grand nombre. En effet, de nombreuses gravières ont exploité des centaines d'hectares du talweg, surtout à proximité d'Amiens (Dreuil, Argoeuves, Saint-Sauveur).

1.4. LES RECHERCHES ACTUELLES

À partir de 1978, J. P. Fagnart a repris des fouilles au sommet des couvertures limoneuses des basses terrasses de la moyenne vallée de la Somme, sur des gisements déjà connus par la présence de Paléolithique supérieur : Longpré-les-Corps-Saints, Amiens-Étouvie, Dreuil-lès-Amiens et Belloy-sur-Somme (Fagnart et Vaillant, 1979 ; Fagnart, 1980, 1991, 1993a). Le Mésolithique y était toujours présent. J. P. Fagnart établit aussi des contacts avec des chercheurs locaux qui continuaient à prospecter les affleurements tertiaires, notamment dans la région d'Ercheu (Fagnart, 1987 ; Fagnart, Roussel et Roussel, 1981).

Participant avec P. Antoine aux premières fouilles de J. P. Fagnart, nous avons été particulièrement intéressés par cette période. Un long travail de prospection pédestre commença et produisit des premiers résultats sur le plateau (Ducrocq, 1987b). Sensibilisés par les découvertes des contextes tourbeux de l'Europe nordique, nous avons orienté les recherches vers les fonds de vallée. Ce travail commença par la vallée de l'Avre où des creusements d'étangs et de gravières permettaient de nombreuses observations. Plusieurs gisements furent découverts (Ducrocq, 1989a-b, 1991b) et l'un d'entre eux fit l'objet de fouilles (Thennes "Le Grand Marais I"). Cependant, le contexte stratigraphique était difficile à appréhender et on observait plus souvent une couche archéologique mêlant des artefacts de plusieurs occupations mésolithiques, une situation assez comparable à celle des bas de versant limoneux de la moyenne vallée de la Somme.

L'importance du Mésolithique régional fut surtout comprise à partir de la multiplication des découvertes dans la plaine alluviale de la moyenne vallée de la Somme.

D. Boulenger avait surveillé les travaux de dragage de la Somme à Flixecourt et recueilli de nombreux artefacts du Paléolithique terminal. Parmi les vestiges, quelques silex témoignaient aussi de la présence de Mésolithique (Fagnart, Limondin et Munaut, 1995). Ensuite, l'examen de sédiments provenant d'un creusement d'étang à Hangest-sur-Somme permit de réunir une industrie mésolithique homogène associée à de la faune en bon état (découverte réalisée avec I. Ketterer). La surveillance des travaux de terrassements en fond de vallée de la gravière d'Hangest-sur-Somme et la reconnaissance de l'important site de la Chaussée-Tirancourt, placé dans le talweg à proximité immédiate du versant, montrèrent que ce secteur de vallée présentait un très grand nombre de gisements bien conservés.

Un programme de prospections permit de multiplier les découvertes et de poser les bases de la compréhension de l'insertion stratigraphique et morphologique du Mésolithique. Quelques fouilles furent réalisées sur la Chaussée-Tirancourt (fouille programmée marquée par la découverte de sépultures), Boves (sauvetage sur la rocade sud d'Amiens), Saleux et Amiens-Etouvie (2 sauvetages sur le tracé A16 réalisés par P. Coudret et J. P. Fagnart).

Actuellement, les travaux se concentrent sur le traitement des données précédemment recueillies. Les obligations de l'archéologie préventive réorientent les activités de terrain vers des sites sur sable qui ne peuvent être compris que par comparaison avec les gisements de référence du fond de vallée.

Parallèlement à ces travaux, J. G. Rozoy (1994) a utilisé le résultat de ses fouilles pratiquées au "Tillet" à Cires-les-Mello, ainsi que des données du bassin de la Somme, pour proposer de nouveau la reconnaissance d'une entité culturelle distincte du Tardenoisien. De même, A. Thévenin a souvent employé les informations disponibles sur la Somme pour ses approches synthétiques du Mésolithique en France (Thévenin, 1990/1991). P. Gendel (1984, 1987) a aussi repris quelques documents de la vallée de la Somme dans son étude sur le Mésolithique de la Belgique, du sud des Pays-Bas et du Bassin parisien.

2. AIRE GÉOGRAPHIQUE DE L'ÉTUDE

2.1. DÉFINITION DE L'AIRE D'ÉTUDE : LE BASSIN DE LA SOMME

Définition et limites

L'aire géographique de l'étude est la région drainée par le réseau hydrographique de la Somme, soit environ 5 000 km². Elle est essentiellement formée de plateaux limoneux au substrat crayeux, de plaines alluviales et de quelques surfaces d'affleurements de sables et d'argiles tertiaires au sud-est. Grottes et abris-sous-roche sont totalement absents. Les limites sont la Manche, au nord-ouest, le bassin hydrographique de l'Authie, au nord, la ligne de partage des eaux entre la Manche et la Mer du Nord, au nord-est, le bassin hydrographique de la Seine représenté par l'Oise et ses affluents, à l'est et au sud, et enfin le bassin de la Bresle au sud-ouest. Le bassin de la Somme constitue la partie septentrionale du Bassin parisien et se situe sur son auréole d'affleurements crétacés. Les limites de l'aire étudiée n'ont pas toutes la même importance géographique et n'avaient probablement pas le même sens pour les hommes de la période mésolithique. Exceptée la frontière matérialisée par la Manche (discutée ci-dessous), les autres limites sont ténues et servent surtout à borner le présent travail. En effet, le bassin de la Somme s'intègre dans une région naturelle plus vaste qui peut avoir des limites assez nettes. D'importantes plaines alluviales comme celle de la Seine, au sud-ouest et celles de la Meuse et du Rhin, au nord-est, sont suffisamment larges pour représenter des limites éventuelles pour les hommes du Mésolithique. Au niveau topographique et géologique, les modifications majeures apparaissent éloignées de la région étudiée : (du nord-est au sud-ouest) le Massif Ardennais, les Vosges, le Jura, le Massif Central et le Massif Armoricaïn.

Régions naturelles

L'ensemble de la zone d'étude est généralement qualifié de Plateau Picard. Cependant, certaines portions de ce plateau sont souvent individualisées : le Ponthieu, le Vimeu, le Santerre, le Vermandois et parfois l'Amiénois (fig. 4). La Plaine maritime est dénommée Marquenterre. Les premiers affleurements tertiaires massifs, au sud-est du bassin, appartiennent au Noyonnais. Les plateaux limoneux sont actuellement consacrés à l'agriculture. Les parties les plus élevées atteignent difficilement 200 mètres et se situent

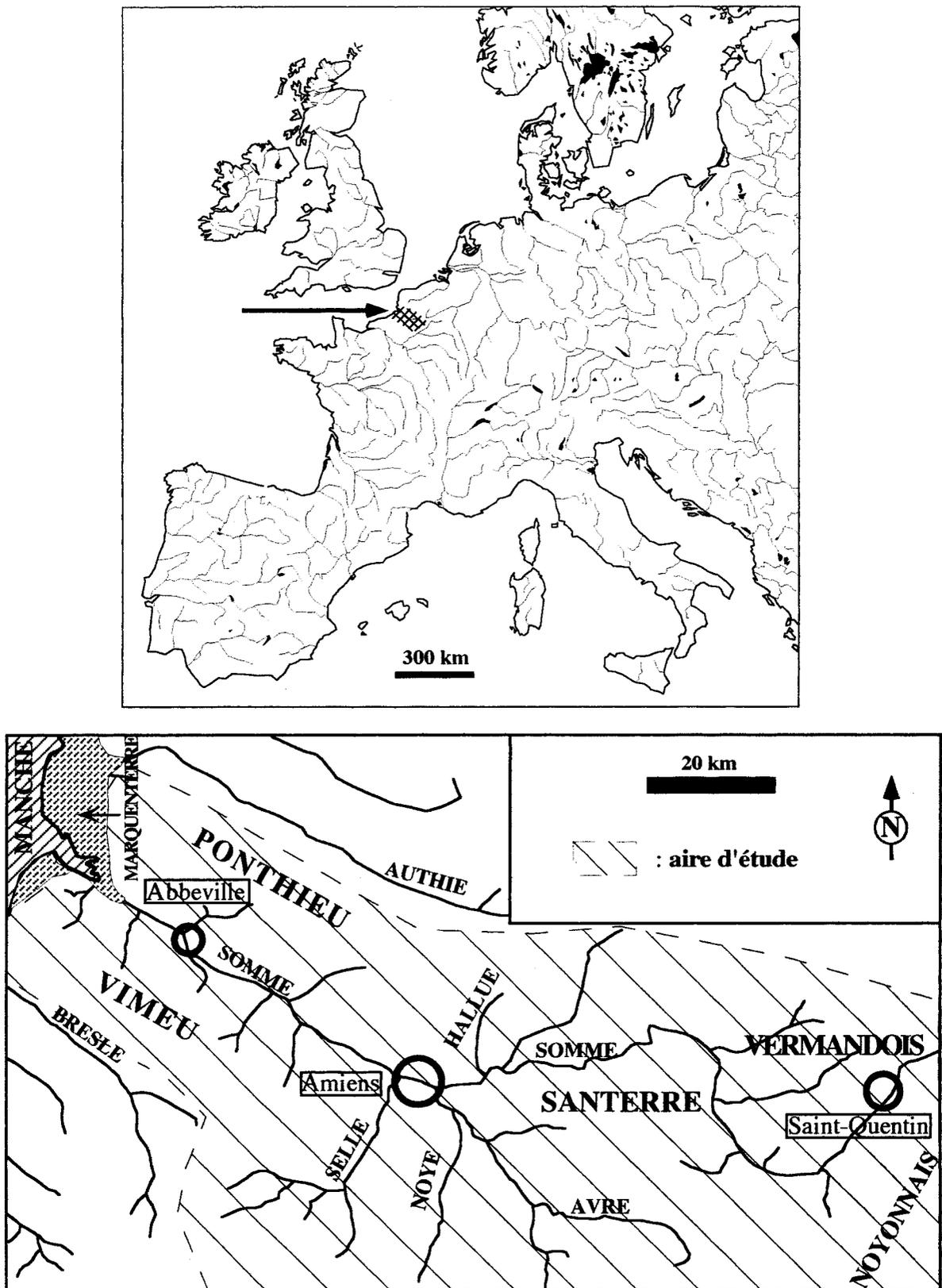


Figure 4 : localisation de l'aire d'étude, des principales vallées et des régions naturelles.

surtout au sud où elles matérialisent la limite entre les bassins hydrographiques de la Somme et de la Seine. Les altitudes relevées sur la partie nord de l'aire d'étude sont assez conséquentes : aux alentours de 150 mètres. Elles sont liées à la proximité de l'Artois et du piedmont ardennais (Thiérache). La partie centrale du Plateau Picard présente généralement des altitudes d'une centaine de mètres.

2.2. LE RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE

Généralités

Le substrat crayeux a eu de nombreuses incidences sur le réseau hydrographique : les cours d'eaux sont peu nombreux et ils ont des débits limités (20 à 30 m³/s pour la Somme). La plupart sont actuellement canalisés. En revanche, les plaines alluviales sont relativement étendues et bien encaissées. Elles se poursuivent sous la forme d'une ramification de vallées sèches sur le plateau. Certaines furent asséchées lors du Pléistocène. D'autres ont fonctionné pendant le Mésolithique. Un fort contraste existe entre les plateaux et les vallées. Ces dernières sont généralement dissymétriques, car l'orientation très variable des versants a produit une opposition entre des versants crayeux abrupts et des versants limoneux peu pentus (versants dénudés abrupts exposés à l'ouest). Actuellement, le paysage des plaines alluviales est de deux types : des labours et des pâtures sur les affleurements de limons et de tufs, et des roselières, des broussailles et des bois sur les zones tourbeuses.

Colmatage sédimentaire des talwegs

La base de la sédimentation quaternaire des talwegs est constituée de graviers fluviaux quelquefois recouverts de loess de la fin du Pléniglaciaire weichsélien (Antoine, 1997). Des dépôts du Tardiglaciaire sont parfois très bien conservés et témoignent des incidences des différentes fluctuations climatiques (Antoine, 1997b et Fagnart, 1997 ; fig. 5). La sédimentation de la fin du Tardiglaciaire, le Dryas III, est généralement préservée sous l'aspect d'une formation calcaire, parfois épaisse (Antoine, 1997b). Des tourbes, des tufs et des limons se sont constitués pendant l'Holocène. P. Antoine (1997a) propose un modèle synthétique de la sédimentation en fond de vallée du Tardiglaciaire à l'Atlantique (fig. 5). Le Préboréal est d'abord marqué par l'incision d'un chenal unique à méandres. Il est très vite colmaté par des tourbes qui vont s'étendre à toute la vallée durant le Boréal. La dynamique fluviale est alors limitée à quelques petits chenaux de bordure

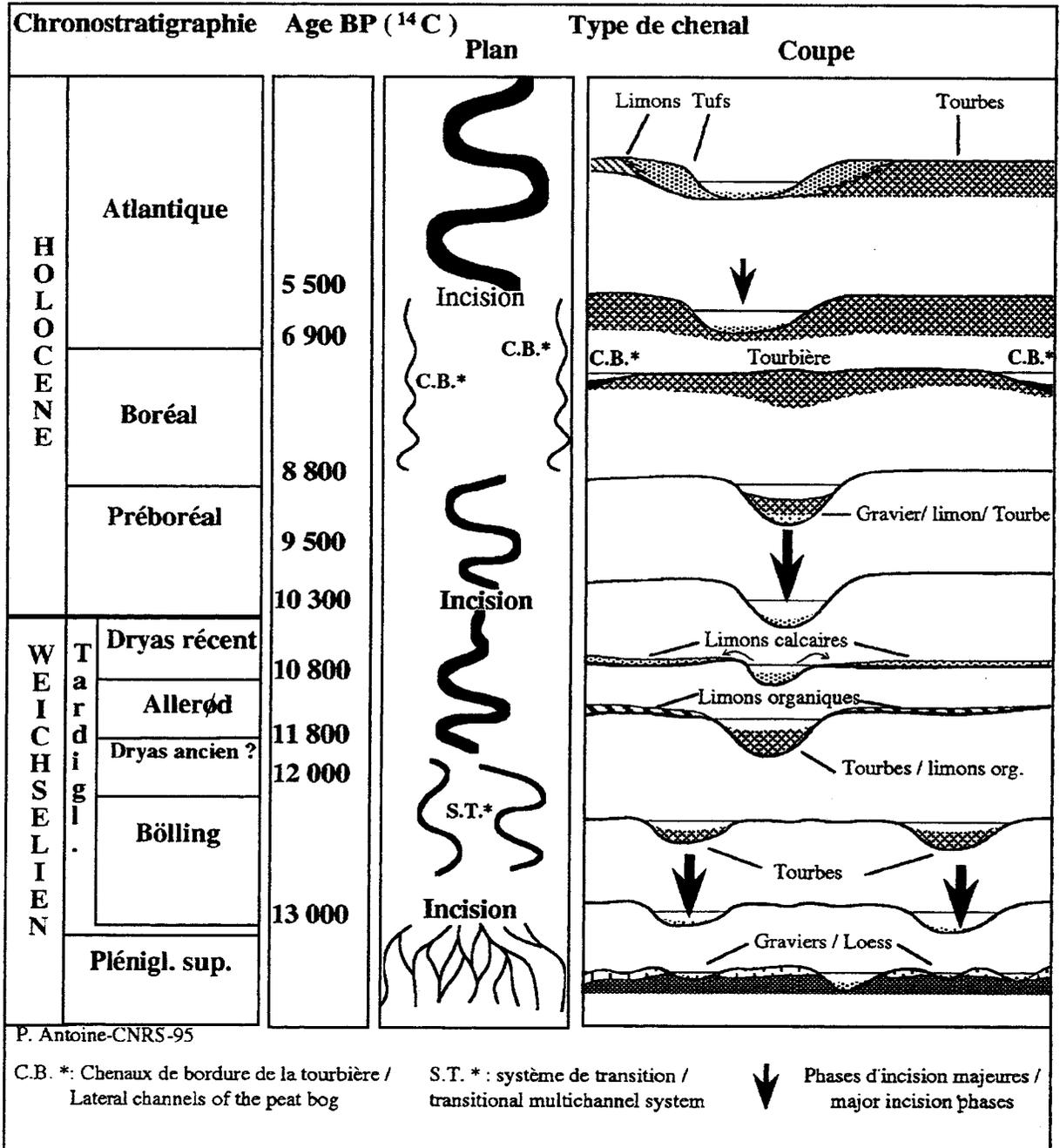


Figure 5 : évolution de la morphologie fluviale des cours d'eau du bassin de la Somme entre la fin du Pléniglaciaire weichsélien et le milieu de l'Atlantique (d'après Antoine, 1997a).

de tourbière. Une nouvelle phase d'incision se marque pendant l'Atlantique. Ce modèle est édifié à partir de nombreuses observations effectuées, notamment, sur les gisements mésolithiques qui sont présentés ci-dessous. Il résume les principales modifications morphologiques du fond de vallée. Ici et là, quelques nuances mineures peuvent être mises en évidence au niveau de la chronologie des différents dépôts ou de l'importance des chenaux au Boréal.

Les principaux cours d'eaux

Les grandes lignes du réseau hydrographique correspondent à des structures géologiques d'axe nord-ouest / sud-est. Ainsi, la Somme, d'Amiens à l'estuaire, suit une direction parallèle à tout un ensemble de fleuves : la Canche, l'Authie, la Bresle, la Seine... Les affluents sont assez peu nombreux. Amiens s'est bâti sur la principale zone de confluence. En effet, les deux plus importants affluents de la Somme, l'Avre et la Selle, se joignent au fleuve dans ses faubourgs. De plus, l'Hallue et l'Ancre se jettent dans la Somme quelques kilomètres en amont de la capitale régionale. Les affluents majeurs de la rive droite sont, d'aval en amont, le Scardon, la Nièvre, l'Hallue, l'Ancre, la Cologne et l'Omignon. Ils drainent des plateaux limoneux. La rive gauche voit confluer l'Airaine, le Saint-Landon, la Selle, l'Avre et l'Ingon. Ce dernier s'écoule sur les premiers affleurements massifs du Tertiaire. Le principal affluent, l'Avre, capte des cours d'eaux relativement importants : la Noye, la Luce et les Trois Doms. Il parcourt une partie du Santerre, mais sa section amont se situe sur les affleurements tertiaires. En définitive, le réseau hydrographique draine toute une portion de plateau limoneux comprise entre les massifs éocènes et la Manche.

2.3. SUBSTRAT GÉOLOGIQUE ET MATIÈRES PREMIÈRES DISPONIBLES

Généralités

Sur les plateaux, les Mésolithiques ont vécu sur des surfaces limoneuses (essentiellement des loess du Pléniglaciaire supérieur). Les nappes alluviales des terrasses pléistocènes affleurent parfois sur les versants. Le substrat crayeux apparaît sur les versants dénudés et sur le rebord des plateaux. La surface anté-quadernaire est souvent soulignée par des poches d'argiles à silex et parfois par des accumulations localisées de silex au cortex verdi (silex secondaires remobilisés lors du début de la transgression

thanétienne (Landénien)). Quelques grès témoignent d'anciennes assises tertiaires démantelées.

Affleurements tertiaires

Les rares buttes témoins tertiaires sont surtout constituées de sables paléocènes (sables de Bracheux du Thanétien) parfois surmontés par les premiers sédiments éocènes (argiles à lignite du Sparnacien). Le pied des buttes est souvent recouvert par des limons pléistocènes. Les sables affleurent sur des versants ou sur les sommets quand les argiles sparnaciennes sont absentes. Les premiers affleurements massifs tertiaires de la région d'Ercheu montrent un dispositif légèrement différent (voir ci-dessous). À partir du Noyonnais (un peu en dehors de la zone d'étude), le substrat tertiaire a produit un paysage totalement différent au relief plus contrasté : buttes témoins et *cuestas*.

Détail des affleurements crayeux

La cartographie des affleurements anté-quatérnaires (fig. 6) montre l'importance de la craie blanche du Crétacé. Détailler les affleurements de craie suivant les différents étages du Crétacé supérieur pourrait apparaître anecdotique, si cette répartition n'avait pas d'incidences sur les Mésolithiques qui ont essentiellement utilisé cette matière première. En effet, la densité de silex varie suivant l'âge et la localisation géographique de la craie. Le bassin de la Somme compte des affleurements de Turonien supérieur (C3), de Coniacien (C4), de Santonien (C5) et de Campanien (C6). La détermination, basée sur les foraminifères, est délicate au niveau des transitions. Le C3 (Turonien supérieur et Coniacien basal) et le C4 (Coniacien) sont très riches en silex de bonne qualité. Le C5 contient des silex à l'ouest de l'aire d'étude. A l'opposé, il en est quasiment dépourvu à l'est. Le C6 présente seulement quelques lits de silex à sa partie supérieure. L'aire d'étude peut être séparée en trois zones : une partie ouest (ouest d'Amiens) avec des versants crayeux et des rebords de plateaux à nombreux silex (C3 et C4 ou C4 seul), une partie centrale où la craie riche en silex n'affleure que sur les versants des principales vallées et une partie orientale avec une craie où le silex est quasiment absent. Sur chacune de ces trois zones, le silex de l'argile à silex est en surface sur les rebords de plateaux. Les silex verdis des assises landéniennes sont surtout abondants dans la zone orientale.

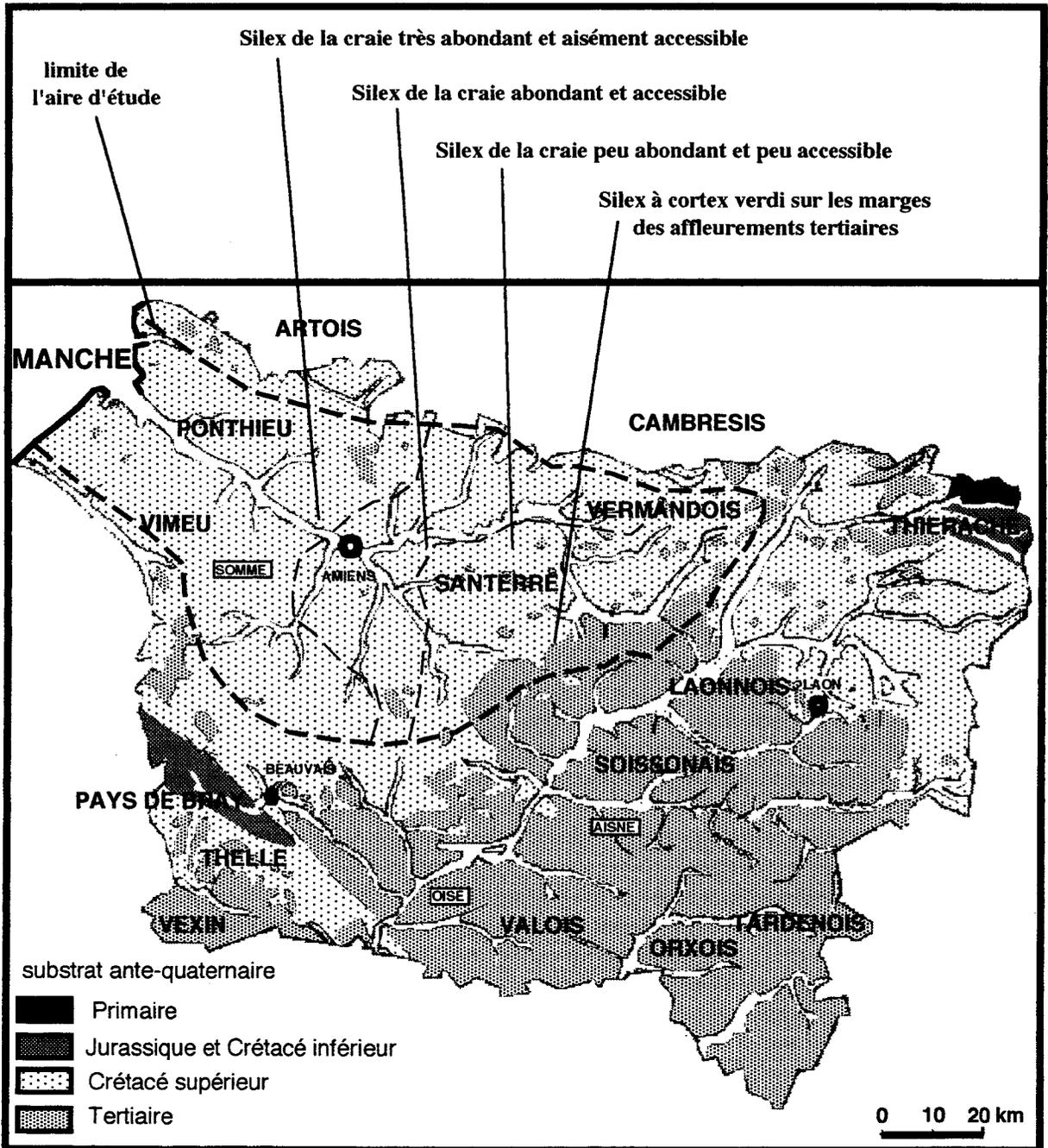


Figure 6 : substrat ante-quaternaire en Picardie et régions naturelles.

L'aire d'étude est subdivisée en trois zones selon l'abondance et l'accessibilité des silex de la craie.

2.4. MODIFICATION DE LA LIGNE DE RIVAGE

Inondation de la Manche

L'inondation de la Manche s'est achevée à l'Holocène, mais fut très rapide pendant la première moitié de cette période. Les faibles profondeurs de la Manche actuelle expliquent en partie ce phénomène.

S. Jelgersma (1979) propose une évolution des lignes de rivages en s'appuyant sur de nombreuses données des Pays-Bas (fig. 7A). Une courbe de remontée du niveau marin est confrontée aux altitudes actuelles des fonds de la Manche et de la Mer du Nord. Vers 10 300 BP, le niveau de la mer serait vers -65 m NGF. Un bras de mer existerait simplement au large du Cotentin. Vers 9 000 BP, la mer atteindrait les cotes de -50 m. Le bras de mer du Cotentin s'élargirait et progresserait vers l'est. Il se situerait au large de la Haute-Normandie. Vers 8 700 BP, les altitudes inférieures à -36 m seraient touchées par la transgression. Le bras de mer aurait nettement progressé vers le nord. Parallèlement, une bonne partie de la Mer du Nord serait inondée. Le lien terrestre entre le continent et la Grande-Bretagne se limiterait à des terrains situés au large du Nord des Pays-Bas. L'aire d'étude serait séparée de l'Angleterre par le bras de mer. La Grande-Bretagne redeviendrait une île à partir de 8 300 BP (mer à -30 m). Vers 7 800 BP et 6 000 BP, le niveau de la mer se situerait respectivement vers -20 m et -8 m. Les cartes proposées par S. Jelgersma (fig. 7A) indiquent la trame générale de la remontée du niveau marin. Quelques nuances paléogéographiques et chronologiques pourraient probablement y être apportées.

Témoignages sédimentaires sur l'actuel littoral picard

Récemment, J. Sommé (1998) a fait le point des connaissances sur le littoral picard en utilisant, notamment, les publications de M. Ters (1973, 1977), Ters et *alii* (1980), N. Beun et P. Broquet (1980) et A. F. Emontspol (1993). Les premiers dépôts holocènes sur la plaine maritime picarde sont constitués de tourbes, à la fois observées au sud et au nord de la baie de Somme (respectivement les Bas-Champs et le Marquenterre, fig. 7B). Les datations ^{14}C de ces formations organiques se distribuent entre 8 000 BP et 7 150 BP pour des altitudes comprises entre -16 et -8 m NGF. J. Sommé (1998) précise que l'influence marine se marque immédiatement au dessus des tourbes, soit par une augmentation des Chenopodiacées dans les spectres polliniques, soit par des sédiments

marins.

Impact probable sur les Mésolithiques

Le déplacement considérable de la ligne de rivage a évidemment eu des implications sur les Préhistoriques. Les terrains actuellement recouverts par les eaux de la Manche correspondaient à une plaine parcourue par de larges vallées (Auffret et *alii*, 1980) propice à une exploitation par les premiers Mésolithiques. La possibilité de joindre à pied sec la Grande-Bretagne rendait aisés d'éventuels échanges et pouvait déboucher sur une continuité culturelle de part et d'autre de la Manche. Ensuite, la remontée du niveau de la mer a réduit le territoire et, par conséquent, les ressources terrestres disponibles. En revanche, la proximité de la ligne de rivage autorisait l'exploitation d'un nouveau milieu. L'impossibilité d'aller par voie pédestre en Angleterre pouvait créer une rupture entre les peuples situés de part et d'autre de la Manche.

Gisements côtiers ?

En Picardie, la possibilité de découvrir des gisements mésolithiques très proches de la ligne de rivage contemporaine est fort compromise. Les plus anciens sont sous les eaux de la Manche et les plus récents sont inaccessibles sous une épaisse sédimentation marine post-mésolithique. En revanche, la façade maritime du Pas-de-Calais a livré de nombreux sites (Dutertre, 1932, 1936 et Mariette, 1970, 1971). Les niveaux sont scellés par des dunes. Ils sont mal conservés (absence de faune et hiatus sédimentaire favorisant les mélanges d'industries). Les plus tardifs (industrie à armatures à retouches inverses plates de Équihen / Hardelot, Dutertre, 1936) pouvaient se trouver très près de la ligne de rivage. Par ailleurs, les amas coquilliers décrits anciennement n'ont pour l'instant jamais fait la preuve de leur appartenance au Mésolithique.

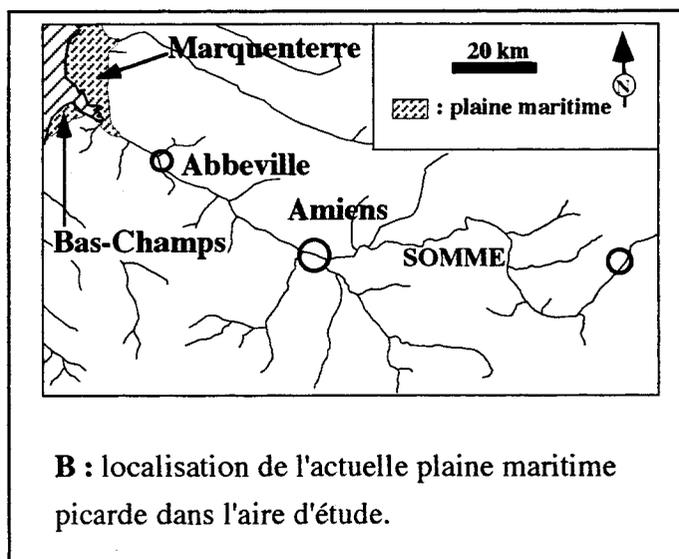
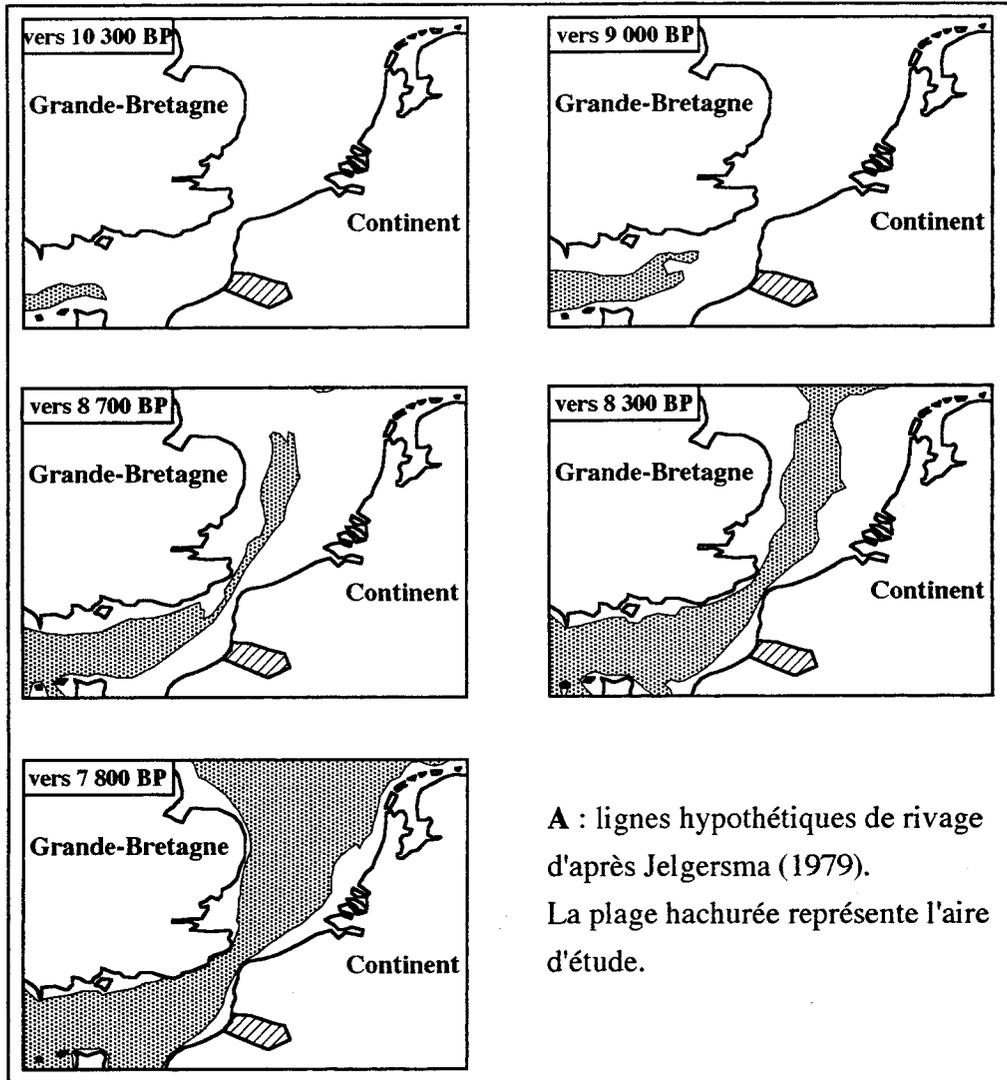


Figure 7 : évolution du littoral picard au cours du Mésolithique.

3. DÉLIMITATION CHRONOLOGIQUE

3.1. LES LIMITES ARCHÉOLOGIQUES

Le Mésolithique

Le Mésolithique étudié dans ce travail comprend les industries à microlithes postérieures au Paléolithique final du Tardiglaciaire (“Epipaléolithique”) et antérieures au Néolithique. Il n’est pas question de débattre prématurément, dès ce paragraphe, du statut du Paléolithique terminal, qui est parfois qualifié de Mésolithique, ni de discuter d’une éventuelle préénéolithisation de groupes porteurs de microlithes. Il s’agit de délimiter précisément les ensembles archéologiques et la tranche chronologique étudiés dans l’aire géographique circonscrite précédemment. Les limites détaillées ci-dessous conduisent à s’intéresser aux Préhistoriques qui ont vécu dans le bassin de la Somme entre un peu moins de 10 000 BP et un peu plus de 6 000 BP, soit une période juste postérieure au Tardiglaciaire et comprenant près de la moitié du Postglaciaire.

La limite inférieure

Les dernières industries du Paléolithique final sont seulement connues par des faciès d’atelier (Fagnart, 1997). Elles sont caractérisées par la production de grandes et larges lames débitées après une mise en forme élaborée de blocs de matière première de bonne qualité. Les pièces mâchurées sont toujours présentes et souvent en grande quantité. L’outillage est rare, voire absent. Les seules armatures décrites dans la Somme proviennent de Belloy-sur-Somme : deux pointes à troncature oblique sur lamelle et une pointe fusiforme atypique. En France, ces ensembles sont généralement qualifiés d’industries à pièces mâchurées et parfois de *Belloisien* (Fagnart, 1997), un terme d’attente. En effet, la fouille de sites d’habitat permettrait de savoir si ces faciès d’atelier se rattachent ou non à une tradition culturelle originale. La position chronologique des industries à pièces mâchurées est précisée, dans le bassin de la Somme, par 6 datations absolues sur faune dont 5 sur le gisement de Belloy-sur-Somme “La Plaisance” et 1 sur Hangest-sur-Somme III (“Gravière II Nord”) :

- 10 260 ± 160 BP, OxA-724 ;
- 10 110 ± 130 BP, OxA-722 ;
- 9 890 ± 150 BP, OxA-723 ;

- 9 770 \pm 100 BP, Gif-8704 ;
- 9 720 \pm 130 BP, OxA-462 ;
- 10 140 \pm 100 BP, Gif-9355 (sur Hangest-sur-Somme).

À partir de ces résultats et d'autres données, J.-P. Fagnart (1997) place le *Belloisien* à la fin du Dryas III et au début du Préboréal.

Cette limite inférieure est évidemment discutable, mais elle a le mérite d'être clairement définie. De plus, l'omniprésence des pièces mâchurées et une technique basée sur la production de grandes lames permettent d'identifier aisément le Paléolithique terminal et rendent impossible toute confusion avec les industries étudiées ici.

La limite supérieure

La limite supérieure correspond à l'émergence du Néolithique sur l'aire d'étude. Elle est relativement évidente sur le plan paléoéconomique, mais peut être délicate sur le plan typologique surtout pour des gisements mal conservés avec une documentation limitée à l'industrie lithique. Le peu de données issues du bassin de la Somme ne permet pas de situer précisément cette limite. Quelques traces de la culture de Villeneuve-Saint-Germain (VSG) y ont été observées. Elles sont partiellement évoquées dans ce travail. En revanche, le groupe de Cerny est bien attesté. En marge du bassin de la Somme, sur la vallée de l'Aisne, plusieurs villages du Rubané récent du Bassin parisien (RRBP) sont bien connus par les travaux de l'URA 12. Le RRBP constitue le Néolithique initial de Picardie. Il resterait circonscrit sur une petite zone géographique. Le VSG succéderait au RRBP et présenterait une expansion spatiale très importante correspondant à une grande partie de la moitié nord de la France. Plusieurs datations absolues (Constantin, 1989) placent le RRBP aux environs de 6 000 BP. La position chronologique du VSG est un peu plus délicate à cerner.

Le manque de documentation sur le début du Néolithique dans le bassin de la Somme, et le fait qu'il puisse y avoir un décalage chronologique relativement conséquent entre la néolithisation de la Somme et celle de l'Aisne, rendent théoriquement difficile l'établissement d'une limite supérieure précise. Plusieurs événements possibles peuvent gêner la discrimination des gisements en Mésolithique final et Néolithique initial :

- possibilité de préneolithisation du substrat mésolithique qui n'est pas à exclure *a priori*,
- influence lointaine de civilisations néolithiques antérieures au RRBP (à l'est avec les phases anciennes de la Culture à Céramique linéaire et au sud avec le Cardial) sur le Mésolithique local,
- persistance de groupes mésolithiques contemporains du Néolithique RRBP

(peut-être aussi du début du VSG) et emprunt d'objets, voire influence sur le mobilier ?

- rapprochements typologiques entre une partie des industries et possibilité de confusion entre des haltes néolithiques consacrées aux activités cynégétiques et des stations mésolithiques.

3.2. GÉNÉRALITÉS SUR LA PREMIÈRE MOITIÉ DE L'HOLOCÈNE

Chronozones

L'Holocène est généralement subdivisé en Préboréal, Boréal, Atlantique, Subboréal et Subatlantique suivant une périodisation issue des travaux de Blytt-Sernander. A l'origine définies en termes climatostratigraphiques sous la forme de palynozones, ces unités sont maintenant utilisées comme des chronozones (Mangerud et *alii*, 1974) avec des limites chronologiques nettes qui ne tiennent pas compte d'éventuels diachronismes entre l'évolution végétale des différentes régions. Trois de ces chronozones concernent le Mésolithique du bassin de la Somme : le Préboréal (10 000 à 9 000 BP (années ^{14}C non calibrées), 9 200 à 8 030 *Cal BC*), le Boréal (9 000 à 8 000 BP, 8 030 à 6900 *Cal BC*) et l'Atlantique (8 000 à 4 700 BP, 6 900 à 3450 *Cal BC*) (Magny, 1995) (fig. 10).

Quelques données climatiques globales

La courbe de variation de ^{18}O obtenue à partir de l'analyse d'un sondage carotté du Groenland (GISP2 ; Grootes et *alii*, 1993 ; Stuiver et *alii*, 1995 ; fig. 8) met nettement en évidence la soudaineté du réchauffement intervenu au début de l'Holocène (quelques décennies). Il est suivi d'un petit moment de refroidissement avant de s'accroître progressivement jusqu'à 10 000 BP (années calendaires), soit à la fin du Préboréal. Ensuite, la courbe témoigne d'un climat plus stable marqué, tout de même, par quelques petits moments de refroidissement, notamment vers 8 200 BP (années calendaires). Sur cette courbe, le Dryas III apparaît très froid et sépare nettement l'Allerød du Postglaciaire. Par ailleurs, M. Magny (1995, 1997) a corrélé de nombreuses données provenant de l'Atlantique, de l'Amérique du nord-est et de l'Europe centrale et occidentale. La figure 9, extraite d'une publication de M. Magny (1997), permet de visualiser quelques variations climatiques de la première moitié de l'Holocène comme le bref refroidissement qui

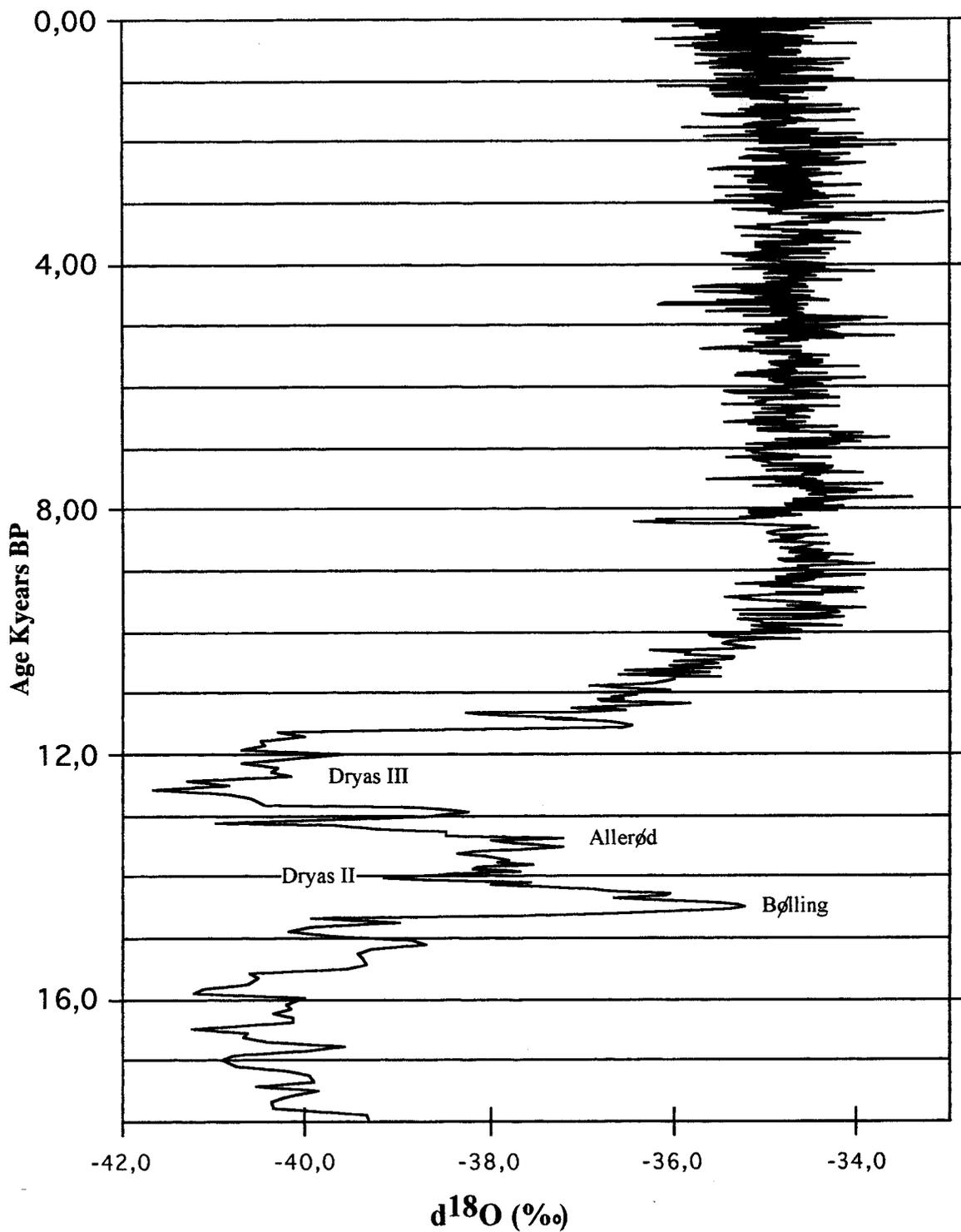


Figure 8 : courbe de variation du $d^{18}O$ dans le sondage de GISP II, entre 0 et 18 Kyr cal BP (d'après Grootes et al., 1993, et Stuiver et al., 1995, modifié).

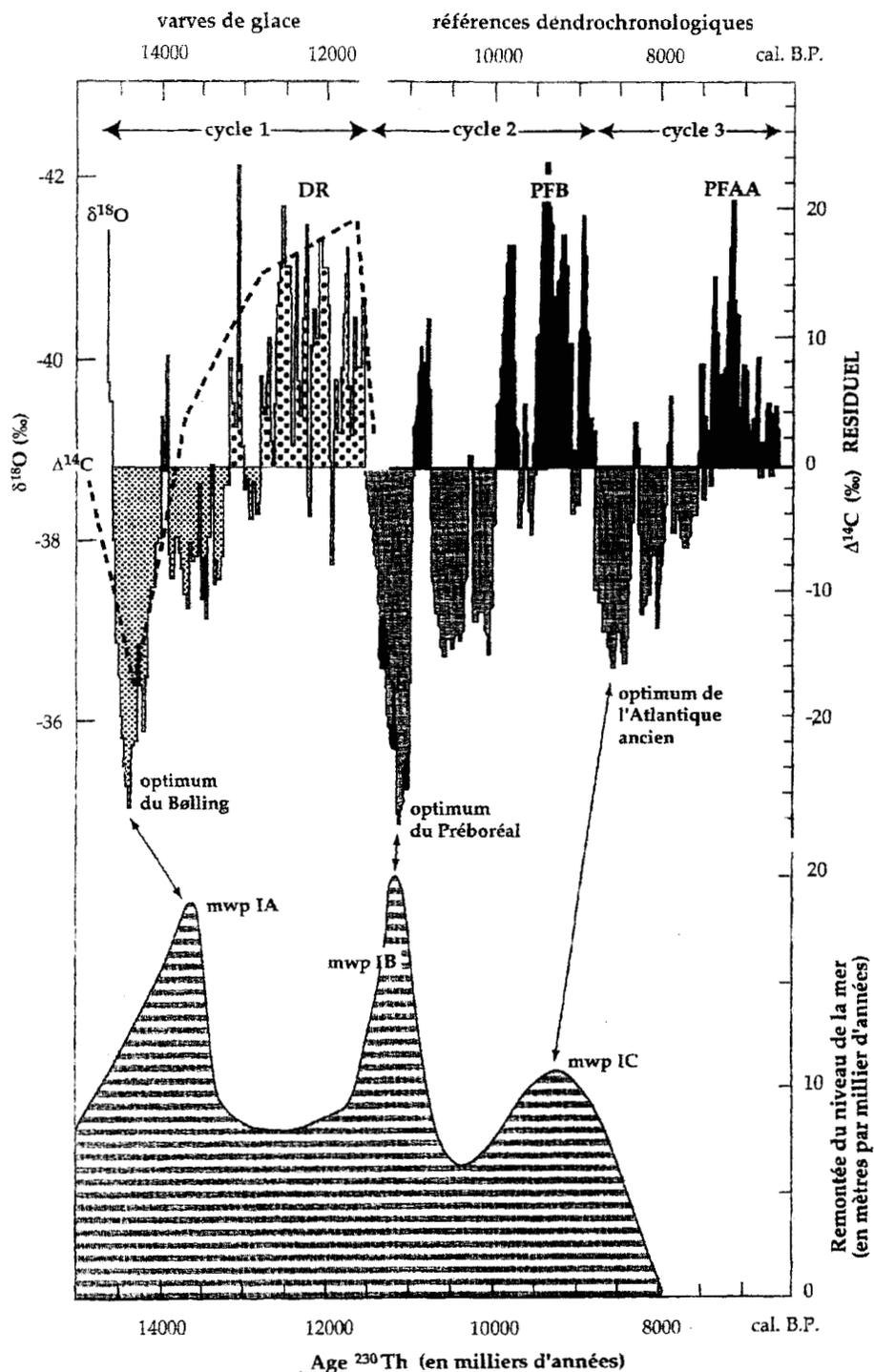


Figure 9 : figure extraite de Magny (1997) où l'auteur tente de corréliser trois cycles climatiques du Tardiglaciaire et du début de l'Holocène à partir de diverses données dont la courbe de la remontée eustatique du niveau marin observée à la Barbade (en bas). Le début de l'Holocène y apparaît comme une suite d'oscillations climatiques avec un Préboréal et un début de l'Atlantique ancien assez chauds et un Boréal plus frais.

intervient au cours du Préboréal, le caractère assez frais du Boréal et le contexte chaud de l'Atlantique ancien. Évidemment, les refroidissements observés pendant l'Holocène sont beaucoup moins intenses que ceux du Tardiglaciaire.

Palynozones

A. Munaut (Munaut et Defgnée, 1997) élabore actuellement une palynozonation de l'Holocène du bassin de la Somme. Ce travail est rendu particulièrement délicat par l'absence d'une séquence complète de référence (sauf peut-être à Amiens-Étouvie, voir ci-dessous ; Munaut, 1998). Des hiatus stratigraphiques l'obligent à progresser par corrélation entre plusieurs profils palynologiques. Certains proviennent des gisements mésolithiques présentés ci-dessous. Dans un premier temps, A. Munaut utilise les palynozones décrites sur le bassin parisien par W. van Zeist et M. R. van der Spoel-Walvius (1980). Cette synthèse est basée sur de nombreux profils palynologiques inscrits dans des séquences stratigraphiques en grande partie datées par ^{14}C . Les points d'observation sont dispersés dans le Bassin parisien. Un se trouve à Fréchencourt, dans la vallée de l'Hallue, un affluent important de la Somme. Ce profil documente essentiellement une histoire assez récente de l'évolution de la végétation. En revanche, un second, placé sur les marges de l'aire d'étude dans le nord de l'Aisne (Marais de Chivres), éclaire le Tardiglaciaire et le début de l'Holocène. L'analyse synthétique des auteurs aboutit à la reconnaissance d'un certain nombre de palynozones. Elles sont regroupées en Tardiglaciaire (zones 2 à 4), Postglaciaire inférieur (zones 5 à 7), Postglaciaire moyen (zones 8 et 9) et Postglaciaire supérieur (zones 10 et 11). Certaines coïncident avec le cadre chronologique de la présente étude (zones 5 à 8).

Zone 4 (11 000 à 10 300 BP ; BP = âge ^{14}C non calibré). Les valeurs très élevées d'*Artemisia* et de *Juniperus* caractérisent cette zone. La strate herbacée est très bien représentée. *Pinus* est l'arbre dominant, suivi de *Betula* (forêts très ouvertes). La nette chute des herbacées et le retour massif du Pin sont retenus pour caractériser la transition 4/5.

Zone 5 (10 300 à 9 500 BP). Les herbacées chutent. *Pinus* est très important. Il est suivi par *Betula*. Les deux espèces se trouvent soit associées dans les mêmes forêts ou dans deux associations végétales différentes (mosaïque de paysage végétal). Bien que réduite, la strate herbacée paraît importante par rapport aux phases suivantes. Certaines espèces semblent indiquer un milieu assez sec. La première extension de *Corylus* est retenue pour caractériser la transition 5/6.

Zone 6 (9 500 à 8 800 BP). *Corylus* augmente considérablement, *Pinus* chute. *Ulmus* et *Quercus* sont présents mais restent modestes. La forêt de pins se réduit mais reste présente. Le Noisetier semble s'y développer. La chênaie s'étend modérément au détriment de la forêt de pins. La forte croissance d'*Ulmus* est retenue pour caractériser la transition 6/7.

Zone 7 (8 800 à 6 900 BP). *Corylus* domine suivi de *Quercus*. *Ulmus* est assez élevé et *Pinus* est plus bas que dans la zone 6. La forêt caducifoliée (notamment Chêne et Orme) remplace une bonne partie de la forêt de pins qui reste nettement présente en certains lieux. Le Noisetier doit être omniprésent. Les fortes progressions de *Tilia* et *Fraxinus* sont retenues pour caractériser la transition 7/8.

Zone 8 (6 900 à 4 000 BP). *Fraxinus*, *Tilia* et *Ulmus* ont de fortes valeurs. *Quercus* et *Corylus* restent élevés. *Pinus* est quasiment inexistant. La forêt de feuillus est à son optimum.

Les auteurs insistent sur le fait que la forêt holocène n'est pas uniforme. On observe plutôt une mosaïque de forêts aux essences et associations végétales différentes (Zone 4 : Pin et Bouleau) (Zone 5, 6 et 7 : Pin et Chênaie) (Zone 8 : différenciation végétale suivant les conditions édaphiques).

Cette zonation fait apparaître une forte distorsion avec les classiques subdivisions chronobotaniques (Préboréal, Boréal, Atlantique) retenues maintenant comme chronozones.

Le Mésolithique du bassin de la Somme (9 800 à 6 000 BP) correspondrait à la totalité des zones 6 et 7 et à une partie des zones 5 et 8. La moitié de la période mésolithique se placerait dans le contexte végétal de la palynozone 7. Les données présentées ci-dessous permettront de vérifier ces hypothèses.

Malacozones

N. Limondin-Lozouet (1995, 1997 et 1998) propose un premier référentiel malacologique pour le Tardiglaciaire et le début Holocène du bassin de la Somme. Ce travail s'appuie sur l'analyse de gisements du Mésolithique et du Paléolithique final. La chronologie absolue de cette séquence repose surtout sur des datations ^{14}C pratiquées sur les niveaux archéologiques, mais aussi sur des comparaisons avec des séquences observées au sud-est de la Grande-Bretagne. Cinq malacozones sont identifiées : S1 à S5 (S comme Somme). S1, S2 et S3 sont attribuées au Tardiglaciaire. La plus récente (S3) est datée du Dryas III. S4 est rapportée à l'Holocène. Elle est subdivisée en S4a et S4b. S4a diffère de S3 par une régression des taxons de milieu ouvert et l'apparition des espèces thermophiles (Limondin-Lozouet, 1998). Ensuite, la fraction forestière des assemblages malacologiques se monte à 25 % et plus (S4b). S4a est parfois identifiée juste au dessus de la séquence tardiglaciaire, mais elle n'est jamais strictement associée à des vestiges archéologiques. En revanche, S4b est observée sur de nombreux gisements mésolithiques datés par ^{14}C de la chronozone du Boréal (voir ci-dessous). La plus récente des malacozones (S5) traduit un recul de la forêt. Sa position chronologique n'est pas clairement établie.

Terminologie adoptée

Les datations ^{14}C sont d'abord exprimées en BP non calibré avec 1 écart type de 1 sigma. Les dates calibrées suivant M. Stuiver et P. Reimer (1993) sont présentées en BC avec un écart type de 2 sigmas (95%).

Les termes de Préboréal, Boréal et Atlantique sont généralement utilisés dans le sens de chronozones. Leur emploi en tant que palynozones peut intervenir à la suite du compte rendu d'analyses palynologiques. Dans ce cas, le texte le précise.

Pour éviter de nombreuses répétitions et renvois bibliographiques, les palynozones de van Zeist et van der Spoel-Walvius (1980) sont souvent décrites sous le terme de palynozone (5 à 8) sans référence bibliographique. De même, les malacozones déterminées par N. Limondin sont simplement présentées sous la forme de S4a ou S4b.

Cal BC	BP	CHRONOZONES	Palynozones	Archéologie
	4 000	SUBBOREAL		Néol.
3 450	4 700			
		ATLANTIQUE récent	8	VSG
4 880	6 000	-----		RRBP
	6 900	ATLANTIQUE ancien		Mésolithique
6 900	8 000		7	
	8 800	BOREAL		
8 030	9 000		6	
	9 500	PREBOREAL		
9 200	10 000		5	Belloisien
	10 300	DRYAS RECENT	4	Paléol.

Figure 10 : cadre chronologique. Datation des chronozones (en BP non calibré) d'après Magny (1995). Palynozones de Van Zeist et Van der Spoel-Walvius (1980).

4. PROBLÉMATIQUE

4.1. PROBLÉMATIQUE DU MÉSOLITHIQUE EN FRANCE

Relations avec les autres périodes

La problématique générale du Mésolithique comprend un volet spécifique à cette période mais aussi des informations qui concernent le Paléolithique et le Néolithique.

Deux points essentiels intéressent le Paléolithique. Le premier est la compréhension du processus de mésolithisation qui touche le Paléolithique terminal. Existe-t'il une certaine continuité ou une franche rupture ? La répartition géographique des différents groupes culturels au Paléolithique final est-elle identique à celle du Mésolithique ? Le deuxième point s'adresse au Paléolithique ancien et moyen en contexte climatique tempéré. L'étude du Mésolithique apporte des éléments de comparaison quant à l'adaptation de peuples chasseurs à un réchauffement. Elle permet surtout de préciser le mode de gisement (contextes sédimentaires et taphonomiques) pendant un interglaciaire.

La relation avec le Néolithique est évidente. La compréhension des modalités de la néolithisation d'une région doit tenir compte de l'influence de la population indigène.

Évolution de la problématique

J. G. Rozoy a récemment (1993) rappelé la succession des principales problématiques concernant le Mésolithique. La première fut chronologique. Il s'agissait de comprendre l'apparent vide archéologique (le Hiatus) entre le Paléolithique et le Néolithique. Progressivement, en utilisant les données des stratigraphies fines, de la palynologie et de la chronologie ^{14}C , la continuité de l'occupation humaine fut établie. Ensuite, le système du fossile directeur unique conduisit à la théorie des migrations qui faisait intervenir des mouvements de population sur de très grandes distances. L'incompréhension de la fonction des microlithes et l'interprétation erronée des amas coquilliers (Rozoy, 1993) déboucha sur la perception d'un mode de vie misérable.

J. G. Rozoy, qui a depuis longtemps une forte influence sur la recherche mésolithique en France, a cadré sa problématique sur la délimitation des groupes humains (reconnaissance de cultures) (Rozoy, 1978, 1990, 1993, 1994).

Problématique officielle

La problématique sur le Mésolithique en France vient d'être redéfinie à l'occasion de la nouvelle programmation de la recherche archéologique proposée par le Conseil national de la recherche archéologique (C.N.R.A. , 1997, p. 329) : « *L'analyse pluridisciplinaire du milieu naturel doit continuer à occuper une place importante dans l'étude des sociétés des derniers chasseurs cueilleurs sans pour autant négliger l'établissement des cadres chronotypologiques. En privilégiant la fouille extensive de gisements en milieu humide ou calcaire, on doit parvenir à préciser des aspects encore trop rarement abordés comme l'économie et la question de la cueillette systématique, le statut des sites, les rites funéraires. »*

En d'autres termes, les bases de la compréhension du Mésolithique reposent sur deux aspects : la reconstitution de l'environnement vécu, la détermination et la datation des industries. Ensuite, quelques gisements (ou ensembles de sites) bien conservés devraient permettre d'aborder les questions d'économie de subsistance. Le statut des sites représente un point essentiel. Il apparaît nécessaire d'en comprendre la fonction et la complémentarité (haltes de chasse, camps de base...) et d'en préciser la place dans le cycle saisonnier. Evidemment, des gisements documentant d'autres aspects mal connus comme le funéraire doivent être exploités. Le C.N.R.A. souligne qu'il faut d'abord bien comprendre le Mésolithique pour aborder, plus tard, sur de bonnes bases, les questions des phases de transition, notamment avec le Néolithique.

4.2. PROBLÉMATIQUE RETENUE POUR LE BASSIN DE LA SOMME

Les principaux objectifs

Lors de la présentation des cadres chronologique et géographique, certains points de la problématique ont été évoqués : les ressources de matière première, l'implantation des sites, l'influence de la proximité de la façade maritime, les changements environnementaux et leur mise en évidence, les transitions avec le Paléolithique supérieur et le Néolithique. On peut y ajouter des éléments de la problématique générale du Mésolithique : la relation homme / environnement, le cadre chronoculturel, le statut des sites, le funéraire, etc. Les données antérieures aux recherches actuelles étaient extrêmement limitées. À l'inverse, les nouveaux matériaux comptent des gisements bien documentés qui permettent d'aborder les thèmes évoqués ci-dessus. Cette multitude d'objectifs doit être organisée et hiérarchisée. Des priorités sont dégagées en tenant

compte des données disponibles, de l'état d'avancement des travaux et du cadre de ce travail.

Les matériaux étant constitués de nombreux gisements, les principaux objectifs retenus sont des points vérifiables à partir de plusieurs sites. Ils constituent aussi la base indispensable au traitement d'autres thèmes.

- La taphonomie et le cadre chronostratigraphique. Quoique généralement traité intégralement dans le chapitre méthodologique, l'aspect taphonomique apparaît ici comme un objectif, tant il est fondamental pour la compréhension du Mésolithique. Cette période obéit à des conditions stratigraphiques et géologiques identiques à celle du Paléolithique en conditions tempérées, avec une exigence chronologique plus importante (question d'échelle). Le mode de gisement doit être compris afin de préciser la liaison entre les vestiges archéologiques et les études pratiquées sur les séquences sédimentaires. L'établissement d'un premier cadre chronostratigraphique, étroitement lié à la morphologie, constitue une avancée majeure dans l'étude de cette période, sur la moitié nord de la France, qui s'est généralement polarisée sur des sites sur substrat sableux.
- Le mode d'implantation des sites. Il s'agit de déterminer un modèle d'implantation et ses variantes par rapport à la topographie, la géologie, les gîtes de matières premières, les points d'eaux... D'autre part, il faut évaluer d'éventuelles modifications liées à la chronologie ou au statut des sites et tenter de comprendre les différences entre les gisements sur sable et ceux en fond de vallée.
- L'insertion du Mésolithique dans son cadre environnemental. La dynamique établie entre l'homme et son environnement (économie de subsistance), comme son adaptation aux changements du milieu naturel lors de l'Holocène, sont encore difficiles à aborder précisément. Cependant, il apparaît déjà très intéressant de déterminer les écosystèmes où devaient s'intégrer les Mésolithiques. Les études anciennes, généralement limitées aux sites sur sable, n'ont pas permis de recueillir beaucoup de données sur ce point pour la moitié nord de la France.
- La chronologie interne du Mésolithique. Les données issues des superpositions stratigraphiques de niveaux archéologiques, des datations absolues sur des vestiges et des corrélations avec des séquences chronopolliniques, doivent constituer les bases objectives de la chronologie interne du Mésolithique. Elles permettent ensuite de

vérifier les hypothèses formulées à partir de considérations typologiques. De plus, sont identifiés les éléments de l'industrie qui varient suivant le facteur temps.

- Les industries lithiques et les attributions culturelles. Il convient d'analyser l'approvisionnement, le choix et la gestion des matières premières et de préciser les techniques et les méthodes utilisées pour produire les supports de l'outillage et de tenter de discerner l'objectif des tailleurs (production de supports pour quels outils ?). La (ou les) chaîne(s) opératoire(s) identifiée(s), l'essentiel est d'essayer de comprendre les raisons d'éventuelles variations entre les séries : habileté des tailleurs, matière première, activités, chronologie, choix culturel etc. Ainsi, par exemple, il faut clarifier la question de deux styles de débitage dans le Mésolithique : les styles de Coincy et de Montbani (Rozoy, 1969).

Une fois connus les objets porteurs de la charge culturelle, il apparaît nécessaire d'aborder les questions d'attributions culturelles et d'insérer le Mésolithique de l'aire d'étude dans un cadre géographique plus vaste. Les systèmes taxinomiques sont nombreux et il n'y a pas d'accord net entre les différents auteurs. Le paragraphe suivant dresse un aperçu des principales classifications qui peuvent concerner le Mésolithique du bassin de la Somme. Elles seront discutées dans la troisième et dernière partie de ce travail.

J. G. Rozoy (1978, 1990 et 1994) s'appuie sur le "groupement géographique des particularités" (essentiellement de l'industrie lithique) et reconnaît plusieurs "cultures" sur l'aire d'étude et les régions voisines : *Culture de la Somme* sur le bassin de la Somme, *Tardenoisien-Nord* au nord de la Seine, au sud des Ardennes et à l'Est du bassin de la Somme, *Tardenoisien-Sud* au sud de l'Île de France, *Ardennien* au niveau du Massif ardennais et *Limbourgien* en Basse Belgique et au sud des Pays-Bas. Les critères retenus pour discriminer ces cultures semblent se maintenir pendant tout le Mésolithique sur une aire géographique donnée. Il sépare alors les différentes phases chronologiques en stades d'une même culture (ancien, moyen, récent et final). Les innovations techno-typologiques, comme l'apparition des trapèzes et du débitage régulier qui se produit de manière quasi-synchrone sur de grandes étendues, sont interprétées comme des modes adoptées et adaptées par chaque entité culturelle.

J. Hinout a travaillé sur de nombreux sites sur sable du Bassin parisien. Il a tenté de définir une liste d'outils standards d'après un traitement informatique des données typométriques (Hinout, 1973 et 1989d) et présenté une chronologie du Mésolithique à partir d'analyses factorielles et de quelques données palynologiques et radiocarbone délicates à interpréter en milieu sableux (Hinout,

1989c et Girard et Hinout, 1990). Il propose l'identification de trois cultures dans le Bassin parisien (Hinout, 1984, 1989a, 1989b et 1990) : le *Sauveterrien à denticulés* au sud de la Seine, le *Tardenoisien* et le *Faciès de Maurégny* au Nord. Ces unités occupent des territoires plus vastes que celles de J. G. Rozoy. En revanche, il reconnaît aussi une continuité culturelle du début à la fin du Mésolithique.

A. Thévenin (1990/1991 et 1996) édifie depuis quelques années une nouvelle classification du Mésolithique en France basée sur les microlithes et un certain nombre de règles méthodologiques concernant notamment la filiation des armatures d'une phase à l'autre. Il en résulte la reconnaissance de groupes à l'extension géographique et chronologique très variable.

S. K. Kozłowski (1980, 1983a) a travaillé à l'échelle de l'Europe et utilisé, entre autre, les plans de répartitions géographiques des différentes armatures. Sa classification compte plusieurs niveaux hiérarchiques d'agrégation. Le Mésolithique européen est divisé en trois grands ensembles (techno-complexes), eux mêmes scindés en complexes puis en cultures. A. Gob a adapté cette approche à la Belgique et aux régions limitrophes (Gob, 1981 et 1984). Il a aussi publié une version française, et mise à jour, du système proposé par S.-K. Kozłowski (Gob, 1985a). Il y apporte quelques modifications comme l'abandon des trois grands techno-complexes et insiste sur la nécessité de ne pas employer le terme "Culture" pour le remplacer par le mot "Ensemble". Dans cette taxonomie, les ensembles occupent des espaces géographiques assez vastes qui peuvent varier suivant les moments. L'apparition du débitage régulier et des trapèzes justifie parfois le passage à une nouvelle unité taxinomique (*Beuronien* et *Montbanien*). Dans d'autres cas, il est interprété simplement comme une phase plus récente d'une même entité "culturelle" (*RMS A* et *RMS B* ; Gob, 1985b). Les ensembles pouvant intéresser l'aire d'étude (Gob, 1985a) sont l'*Epi-ahrensbourgien* du complexe *Duvensoïde*, le *Beuronien* et le *RMS* du complexe *Tardenoïde* et le *Montbanien* du complexe *Castelnovoïde*.

P. M. Vermeersch (1984 et 1996) classe les gisements mésolithiques de basse et moyenne Belgique et du Sud des Pays-Bas d'après leur assemblage microlithique en un certain nombre de groupes. Ceux-ci sont ensuite répartis en Mésolithique ancien, moyen et terminal.

La multiplicité des systèmes taxinomiques pourrait encore être amplifiée avec la prise en compte d'anciennes synthèses ou de travaux réalisés sur des régions un peu plus éloignées. Elle vient de la complexité du Mésolithique qui est fortement accrue par l'abondance de séries issues de gisements mal conservés

(mélanges d'industries ayant pour conséquences des assemblages microlithiques chimériques et des datations absolues souvent aberrantes). Le manque d'unité des chercheurs tient aussi à deux points essentiels qui sont généralement imbriqués :

- faut-il privilégier les faciès locaux ou les grandes unités sur de vastes régions ?
- doit-on insister sur la part du substrat local dans l'évolution du Mésolithique ou faut-il souligner les changements qui interviennent sur de vastes étendues ?

Le système établi à partir des documents de qualité du bassin de la Somme devra être comparé en détail à chacune de ces classifications.

On ne peut travailler sur le bassin de la Somme, en Picardie, sans évoquer le Tardenois (fig. 6) du sud de l'Aisne qui est, depuis la fin du siècle dernier, une région éponyme. En effet, le terme Tardenoisien a eu bien des sens (Rozoy, 1978), mais il a le mérite d'être connu de tous les préhistoriens. De plus, le principe d'antériorité suggère de qualifier de tardenoisienne toute industrie mésolithique identique à celles issues de ce petit pays. Ainsi, s'il est démontré que le Mésolithique du bassin de la Somme est comparable à celui du Tardenois, il devrait logiquement être dénommé Tardenoisien.

Autres aspects abordés

La problématique principale consiste à établir solidement les bases sans lesquelles d'autres aspects plus précis ne pourraient être traités correctement.

Ensuite, certains points sont simplement abordés sans être exploités plus en détail, soit parce que les matériaux de l'aire d'étude sont peu fournis et qu'il faudrait essentiellement avoir recours à une compilation bibliographique, soit parce que les analyses sont trop peu avancées, soit parce que le thème est éclairé par un seul gisement qui peut privilégier des aspects anecdotiques.

- Mobilier rare comprenant l'outillage en os et en bois de cerf, les éléments de parures et les galets divers en roche exogène : essentiellement documenté par le site du "Petit Marais" de La Chaussée-Tirancourt.
- Phases de transitions avec le Paléolithique et avec le Néolithique : il faut déjà identifier les industries mésolithiques initiales et terminales.

- Fonction de l'outillage lithique : faute d'analyses tracéologiques, de nombreuses incertitudes persistent.
- Relation homme / environnement (économie de subsistance) : ce sujet ne peut actuellement être qu'effleuré, car de nombreuses études pluridisciplinaires sont loin d'être abouties.
- Structuration des sites : pour quelques gisements seulement, l'organisation spatiale des vestiges peut être précisée.
- Statut des sites : les analyses tracéologiques sur des gisements fouillés et les études de faune, entre autres, sont encore trop peu nombreuses pour comprendre les liens qui unissent des sites à fonction différente et cerner l'impact de certains paramètres comme la saisonnalité. Les questions de territoire qui en découlent sont donc difficilement abordables.
- Rite funéraire et anthropologie physique : la documentation de La Chaussée-Tirancourt permet d'aborder ces domaines. Cependant, il ne s'agit pas de traiter la question des sépultures mésolithiques en France qui serait un sujet de thèse à lui tout seul.
- Influence de la façade maritime, art, démographie etc. : la documentation disponible permet éventuellement d'évoquer ces sujets.

5. MÉTHODOLOGIE

5.1. MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE

Principes méthodologiques

Le traitement de chaque question définie dans la problématique suit toujours la même ligne méthodologique. Il s'agit de tenter de raisonner objectivement à partir des matériaux de l'aire d'étude. Dans un second temps, les résultats de cette démarche sont confrontés aux données issues des régions voisines afin d'écartier d'éventuelles incohérences et de mesurer l'apport du bassin de la Somme à l'étude du Mésolithique.

La nature plurielle des matériaux de l'aire d'étude (nombreux gisements, multiples aspects illustrés...) permet, effectivement, d'élaborer différentes hypothèses et de les vérifier à partir de plusieurs sources documentaires. Certains paramètres peuvent être identifiés et leur influence évaluée. Par exemple, il est possible de comparer deux ensembles archéologiques contemporains situés sur des implantations morphologiques différentes, l'un sur butte sableuse et l'autre dans la plaine alluviale. De même, un gisement qui livre des niveaux diachrones peut permettre de cerner les changements liés à la chronologie, tous les autres paramètres étant presque identiques.

L'analyse des matériaux repose en grande partie sur un travail personnel. Cependant, des données fondamentales, sur l'environnement, la faune ou la technologie lithique, sont issues d'études d'autres auteurs. Ces différentes sources de documentation sont clairement identifiées lors de la présentation des matériaux.

Plan adopté

Plusieurs plans étaient envisageables. Dans un premier temps, il paraissait logique de regrouper les gisements sous forme de catalogue, en annexe, avec une présentation concise des principales données. Le corps du sujet consistait à régler chaque point de la problématique en faisant référence à cette annexe. Ceci s'est avéré délicat à mettre en place et pouvait obscurcir l'exposé. En effet, la plupart des gisements sont incomplètement publiés, leurs données sont généralement complexes à interpréter et elles concernent souvent plusieurs points de la problématique. Il est donc apparu nécessaire de réaliser d'abord une monographie, même brève, de chaque site, en exposant clairement toutes les informations le concernant, afin que le lecteur puisse se faire une opinion sur chacun des

points d'observation. Restait enfin à préciser l'ordre de présentation des gisements. Une progression chronologique aurait été souhaitable. Là encore, un écueil surgissait, car la plupart des sites contiennent des traces de plusieurs occupations diachrones parfois difficiles à démêler. Il fut donc décidé de regrouper les gisements suivant leur position morphologique et géographique : gisements du secteur tertiaire de la région d'Ercheu, des buttes sableuses, des vallées de la Noye, de l'Avre, de la Selle et de la Somme. Ce plan a le mérite de permettre un traitement précoce des questions d'implantation et de mode de conservation. Il permet aussi d'aborder de manière cohérente les problèmes de cadre morpho-stratigraphique (pour les gisements en contexte alluvial). La progression se fait des secteurs géographiques les moins bien documentés (sables tertiaires et limons des plateaux) vers les plus fournis (Moyenne vallée de la Somme). Des synthèses partielles sont proposées pour chaque partie du bassin de la Somme.

5.2. MÉTHODE D'APPROCHE DES GISEMENTS

Les sources de documentation

Les sources de documentation pour chaque gisement sont détaillées afin de mesurer la fiabilité des matériaux et des enseignements que l'on peut en tirer. Ces sources peuvent être :

- seulement d'origine bibliographique. C'est le cas notamment pour de nombreux gisements de la région d'Ercheu. Il y a lieu d'être très prudent sur la représentativité de la documentation.
- le résultat de prospections de surface. Hormis toutes les réserves habituelles sur ce genre de documentation, il est important de connaître les principes méthodologiques qui ont guidé le ramassage (tri ? ; reconnaissance de plusieurs concentrations ?). Bien que la documentation soit amputée d'un certain nombre de données, elle permet généralement de donner une idée d'ensemble sur le gisement.
- des observations lors de la destruction de gisements par des terrassements en milieu humide (gravière, creusement d'étang). Si le travail d'observation a pu être mené correctement avec des approches stratigraphiques et un recueil quasi-exhaustif du mobilier contenu dans les mottes de sédiments extraites, cette

source de matériaux peut être apparentée à une opération de sondage qui éclaire précisément un secteur du site.

- le résultat de sondages, d'évaluations, de sauvetages ou de fouilles programmées. C'est, bien sûr, le cas optimum pour la qualité de la documentation. Cependant, une série issue de fouille n'est pas automatiquement exempte de problèmes d'homogénéité et de remaniement.

Gisements à couche unique

Le cas général : une couche archéologique

Les superpositions stratigraphiques d'industries mésolithiques sont exceptionnelles sur les sites de plein air. Les surfaces d'occupations sont rarement conservées. On observe plus généralement des couches archéologiques avec de fortes dispersions verticales en contexte sableux et de plus faibles déplacements sur substrat limoneux. Ceci est lié à l'environnement boisé des occupations mésolithiques. En effet, la sédimentation est faible voire inexistante en phase biotasiq. De plus, des racines et des animaux fouisseurs perturbent le sol. Deux questions essentielles se posent : l'éventuel remaniement des industries et le nombre d'occupations présentes dans la couche.

Déceler un niveau remanié

L'approche géologique est déterminante pour déceler des niveaux remaniés. En effet, des colluvions ou des apports fluviaux (tufs) ont toutes les chances d'avoir déplacé considérablement les vestiges. En revanche, des couches organiques, témoignant d'anciens sols, sont susceptibles d'avoir préservé un niveau en place ou sub en place (bioturbations). Dans certains cas comme celui des sables, l'analyse de la répartition des artefacts peut être le seul élément qui permette de clarifier cette question. Une organisation spatiale des différents vestiges plaide pour une absence de forts déplacements. Il faut cependant éviter d'interpréter une répartition suivant la taille et le poids (granoclassement) comme une organisation issue des activités humaines.

Mélanges d'industries

La question de l'homogénéité des vestiges est délicate. A mon sens, il faut partir du principe que le corpus peut être le fruit d'un mélange et tenter de démontrer le contraire. L'attitude inverse apparaît peu défendable. En effet, il semble que la grande majorité des gisements corresponde à plusieurs occupations, à un palimpseste qu'il faut décrypter. La première démarche doit être objective et géologique.

L'analyse de la séquence sédimentaire permet d'évaluer la fourchette de temps pendant laquelle s'est développée la couche archéologique et les périodes qui pourraient potentiellement se trouver au même niveau. Un site de surface sur argile à silex, comme Gentelles peut comporter une couche archéologique à la base du labour qui contient de l'Acheuléen, du Mésolithique, du Néolithique et de la céramique historique. En revanche, certains sites en contexte alluvial montrent une couche archéologique encadrée par une séquence sédimentaire tardiglaciaire et des tourbes de la première moitié de l'Holocène.

Après cette démarche objective, une approche plus délicate peut être menée, surtout quand la forte densité en vestiges, des aspects physiques variés et des résultats apparemment incohérents de plusieurs analyses radiocarbone suggèrent la possibilité d'un mélange. Il s'agit d'abord de repérer d'éventuels secteurs du gisement où une stratigraphie pourrait être conservée. De même, l'existence de concentrations de mobilier distinctes avec des artefacts typologiquement différents peut être interprétée soit comme une organisation de l'espace due à une seule occupation, soit comme deux implantations diachrones. Les aspects physiques sont très importants pour démêler ces ensembles complexes. Deux séries de pièces lithiques avec une patine distincte peuvent être considérées d'un âge différent si elles présentent des caractéristiques typologiques et technologiques dissemblables. Les restes osseux nécessitent la même démarche. Par exemple, pour Hangest-sur-Somme "Gravière II Nord", l'ensemble faunique comprend des pièces très bien conservées et d'autres plus corrodées. Curieusement, un lot contenant des restes de microfaunes et de grands herbivores est très bien conservé. En revanche, d'autres gros ossements présentent un état de surface désastreux. Il paraît incohérent que la microfaune soit mieux conservée que les os longs d'un Aurochs contemporain. Il en est déduit la présence de deux séries diachrones. La forte patine des silex et la corrosion des os semblent correspondre à un séjour prolongé en surface. Leur coexistence dans une même couche avec des objets bien conservés, donc scellés rapidement, permet de proposer avec une certaine prudence une chronologie relative des occupations archéologiques.

L'usage des datations ^{14}C a d'abord été systématique sur l'aire d'étude afin de prouver la nature mésolithique des vestiges osseux conservés. Depuis, il s'est avéré nécessaire de bien préciser le contexte des échantillons soumis. Cette démarche accomplie, les résultats des ^{14}C permettent maintenant de progresser sur la question du nombre d'occupations présentes sur un site (se reporter ci-dessous à la Chaussée-Tirancourt).

En fait, ceci se résume à une approche pragmatique qui tente d'utiliser tous les moyens disponibles en évitant les *a priori*. Des assemblages lithiques comprenant des industries mésolithiques très nettement diachrones et chacune bien datées sur d'autres

sites (exemple d'Ognolles "l'Abbaye aux Bois" avec du Mésolithique à trapèzes et du Mésolithique à segments et pointes à base retouchée) ne peuvent en aucune façon être considérés comme appartenant à une seule et même occupation. En revanche, la coexistence de petits trapèzes et d'armatures dites typiques de la fin de la première moitié du Mésolithique (Boves "Le Marais" etc.) laisse ouvertes les possibilités d'homogénéité ou d'hétérogénéité.

Il s'agit enfin de déceler des diachronies importantes perceptibles sur l'échelle ^{14}C (environ des écarts de 2 à 3 siècles). La mise en évidence de séjours répétés le long d'une année, pendant plusieurs dizaines d'années ou sur un siècle ou deux, est quasiment impossible. Elle peut être appréhendée uniquement quand les conditions sédimentologiques ont permis la conservation des traces d'un instantané d'occupation.

Signification des analyses des sédiments d'une couche archéologique

La présence de plusieurs industries nettement diachrones dans une même couche pose la question de la liaison entre les occupations archéologiques et les données sur l'environnement et la chronologie issues de l'étude du contenu des sédiments. Par exemple, à quelle occupation mésolithique doit on rapporter un spectre pollinique homogène obtenu à partir de la couche archéologique ? L'analyse fine de la répartition verticale, les aspects physiques et d'autres paramètres doivent permettre de cerner les phases de hiatus et de sédimentation. Ainsi, un ensemble de vestiges très corrodés, donc restés longtemps en surface, peut difficilement être rapporté à l'environnement reconstitué à partir d'analyses de la couche archéologique qui le contient (exemple de Thennes "Le Grand Marais I"). En revanche, des silex non patinés et un bon état de surface des os indiquent un enfouissement rapide. Les résultats obtenus à partir de l'analyse des sédiments peuvent être retenus (comme à Hangest-sur-Somme, La Chaussée-Tirancourt, Saleux etc.).

5.3. MÉTHODE D'ÉTUDE DES INDUSTRIES LITHIQUES

Considérations générales

L'approche du lithique reste prépondérante dans cette étude, même si elle ne s'y limite pas. Ceci est le fait de l'état d'avancement des travaux et de la nature des matériaux.

La méthode d'étude s'adapte à chaque gisement mais suit toujours la même démarche. En effet, on ne peut traiter de la même façon des séries de surface

apparemment mélangées, des échantillons provenant de sondages et des ensembles homogènes issus de fouilles. Cependant, la même terminologie est employée dans le cadre d'un inventaire analytique concis et l'industrie est généralement abordée dans sa globalité.

La première question posée est le mode de constitution des assemblages lithiques. Par exemple, comment expliquer, sur certains sites, l'abondance des armatures de flèches ? Perte, objets inadaptés, etc. ? Les variations dans les proportions de certains types d'objets doivent prêter à une interprétation : différences culturelles, chronologiques, de matière première ou d'activités. Ainsi, des marqueurs chronoculturels ou témoignant d'autres paramètres sont susceptibles d'être identifiés dans le corpus lithique.

Principe de l'étude

Approches technologiques

Les nouvelles approches technologiques sont illustrées sur l'aire d'étude par les travaux d'I. Ketterer sur Hangest-sur-Somme "Gravière II Nord" (Ketterer, 1992 et 1997), La Chaussée-Tirancourt "Le Petit Marais" et Boves "Le Marais II" (Ducrocq et Ketterer, 1997). Par le biais de remontages et de descriptions précises, les questions de l'influence de la matière première, des techniques et méthodes mises en oeuvre, de l'économie et de la finalité du débitage sont discutées. Il en ressort que l'étude du débitage ne peut nullement être séparée de l'analyse de l'outillage. En effet, l'identification de l'objectif du tailleur passe par la reconnaissance des supports désirés pour les outils et l'analyse des pièces modifiées. Par exemple, les caractéristiques des éléments du débitage produits pour la réalisation des armatures sont perceptibles sur les microlithes et les microburins plutôt que sur les lamelles non retouchées qui regroupent des éléments perdus et d'autres jugés peu acceptables par le tailleur mésolithique.

Les travaux de I. Ketterer sont résumés à l'occasion de la présentation des sites concernés. Pour d'autres gisements, quelques remontages significatifs ou des pièces de débitage riches de sens sont parfois présentés en détail. Dans la plupart des cas, une liste typologique du débitage est fournie.

Elle tient compte des acquis des précédents travaux cités. Ainsi, le classement des nucléus à lamelles comporte peu de types. La mise en évidence de fréquents changements d'orientation de la table laminaire pourrait déboucher sur une typologie complexe. Ici, on classe l'ensemble dans les nucléus à lamelles à plans de frappe multiples. Ensuite, rien n'interdit de séparer ces objets suivant le nombre de plans de frappe, leur orientation, etc., et de les reclasser suivant d'autres typologies où ils rentrent dans des catégories précises et bien définies.

Un autre apport important des analyses des remontages est la reconnaissance de nombreux nucléus sur éclat. Ceci a d'abord pour conséquence de réviser certaines catégories d'outils comme les grattoirs carénés ou certains burins qui s'avèrent être des nucléus abandonnés assez prématurément. De plus, la présence abondante de nucléus sur éclat peut éventuellement être une caractéristique importante qu'il faudrait déceler systématiquement. Cependant, les débitages poussés de nucléus ont généralement gommé les stigmates indicateurs. Il n'est donc pas question de faire une catégorie à part de nucléus sur éclat, sous peine de n'y regrouper que des pièces qui n'ont pas donné satisfaction au tailleur, mais de les signaler et de les mettre en évidence lors de l'analyse. Des produits de débitage peuvent aussi trahir la présence d'un nucléus sur éclat (trace d'une portion de face d'éclatement sur la partie supérieure d'un produit).

Ainsi, la liste typologique du débitage n'est pas une finalité. La caractérisation de l'industrie repose sur une analyse poussée et pragmatique qui peut, suivant les cas, utiliser des approches qualitatives ou quantitatives. Un des objectifs principaux est la caractérisation des styles de Coincy et de Montbani (Rozoy, 1969 et 1978) : en d'autres termes, l'opposition entre un débitage relativement irrégulier pendant la première moitié du Mésolithique et une production laminaire plus régulière ensuite. La terminologie utilisée pour la description des nucléus et des produits est issue de plusieurs ouvrages (Pigeot, 1987 ; Inizan et *alii*, 1995 et Pelegrin, 1995). La détermination des techniques utilisées (percussion directe, punch, etc.) repose bien souvent sur quelques indications de J. Pelegrin (communication orale).

Les listes typologiques

La nature des matériaux disponibles dans le Bassin parisien débouche sur une hypertrophie des études portant sur l'outillage lithique qui se traduit par l'élaboration de plusieurs listes typologiques différentes. La plus usitée est celle proposée par J. G. Rozoy (1969 et 1978) et le GEEM (1969, 1972 et 1975) qui se propose de classer l'outillage et le débitage. Elle trouve son origine dans les travaux anciens de A. de Mortillet, puis de Daniel et Vignard (1953) et suit les mêmes principes que F. Bordes (1961), D. de Sonneville-Bordes et J. Perrot (1954, 1955 et 1956) pour la typologie du Paléolithique. J. Hinout (1973, 1984 et 1989d) a élaboré une autre typologie. Les microlithes sont d'abord classés suivant des critères assez proches du GEEM avec un vocabulaire différent (par exemple bi-pointe = segment, pointe-scalène = triangle, etc.) avant de subir un traitement informatique de leurs données typométriques. Il en ressort, selon l'auteur, la reconnaissance d'armatures-standards (exemple : les pointes-scalènes se divisent en pointes-scalènes sauveterriennes, pointes-scalènes tardenoisennes, pointes-scalènes de Villeneuve-sur-Verberie et pointes-scalènes à retouches plates). A. Gob (1985a) a

présenté un tableau de correspondance entre les principales listes typologiques de microlithes utilisées en Europe (Rozoy et GEEM ; S.-K. Kozłowski, 1980 ; Bohmers et Wouters, 1956 ; Petersen, 1966 ; Clark, 1933 ; Newell, 1971 ; Gramsch, 1973 et Schwabedissen, 1944).

Méthodes retenues pour l'analyse typologique

Il n'est pas question de présenter une liste typologique totalement nouvelle qui s'ajouterait à une certaine confusion, mais plutôt de proposer un moyen d'inventaire pratique à vocation régionale comportant assez peu de types. Cette taxinomie s'appuie sur les nombreux autres travaux de classification et permet des comparaisons aisées avec des séries publiées et inventoriées suivant diverses méthodes. L'utilisation d'un nombre de types réduit n'empêche pas d'affiner ensuite la classification en ayant recours à d'autres listes. Ainsi, les pièces regroupées dans le type "Trapèze" peuvent ensuite être subdivisées suivant la typologie du GEEM.

Il n'est pas apparu opportun d'utiliser directement la liste du GEEM et de J. G. Rozoy car celle-ci a été édiflée, il y a près de trente ans, sur des bases intuitives à partir de la documentation disponible de l'époque. Depuis, de nouvelles formes de microlithes furent révélées (armatures évoluées, pointes à base oblique...). Elles impliquent de profonds remaniements de la liste et surtout une multiplication conséquente des types microlithiques. Ces modifications rendent délicates le recours à des comparaisons de courbes cumulatives et au mode de sériation proposé par J. G. Rozoy (1978).

La notion de série dicte la taxonomie utilisée ici. Par exemple, une série comportant de nombreux segments et aucun triangle typique peut comprendre quelques pièces anguleuses à la limite des deux types. Dans ce cas, ces pièces sont jointes aux segments. Leurs particularités sont signalées lors de l'étude descriptive. Evidemment, une série trop peu fournie peut rendre délicat ce mode taxinomique. De plus, deux pièces rigoureusement identiques peuvent être classées distinctement si elles appartiennent à des assemblages microlithiques totalement différents, l'un à triangles et l'autre à segments.

Opérer un décompte d'après une liste de type ne représente qu'un aspect de l'étude typologique. Ensuite, la partie descriptive doit s'étendre à des questions qualitatives et quantitatives. L'analyse sera d'autant plus poussée que le nombre de pièces d'une catégorie sera important. Ainsi, l'examen des grattoirs se fera surtout à partir des séries où ils sont représentés par plus d'une dizaine d'exemplaires. De même, l'étude précise de chaque catégorie microlithique sera d'autant plus affinée que le nombre d'individus est élevé. L'approche d'ensemble pauvre ne permettrait pas de gommer d'éventuels aspects anecdotiques. L'analyse s'attachera à identifier la nature des supports sélectionnés pour chaque type d'outil. La forme et les caractéristiques des produits finis devront être

précisées (morphométrie, nature des retouches, latéralisations, etc.) afin de comprendre le type d'objet voulu par le préhistorique.

La souplesse de la méthode permet de traiter aisément la documentation qui est, par essence, hétérogène. Le mode de comparaison entre les séries n'est pas déterminé *a priori*.

Terminologie utilisée

* Pièces lithiques non taillées

Les artefacts, plus ou moins ouvragés, en roche exogène, sont rares et font l'objet d'un décompte à part.

- Silex chauffés non taillés

- Blocs - Ces pièces ne présentent aucun enlèvement ni stigmate de percussion. Elles sont décomptées uniquement quand leur présence ne peut s'expliquer que par un apport anthropique.

- Débris de bloc - Il s'agit généralement de blocs gélives qui ont probablement éclaté prématurément lors du débitage. Ils ne montrent jamais de traces de négatifs d'enlèvements. Dans le cas contraire, les pièces doivent être jointes à la catégorie des débris de nucléus. De très petits fragments de blocs sont qualifiés de cassons.

* Débitage

- Percuteurs - Une différenciation doit être opérée entre des blocs uniquement utilisés en tant que percuteur et des nucléus ou éclats massifs montrant de nombreuses traces de percussion (forts esquillements).

- Nucléus - Il est délicat d'identifier certains nucléus sur éclat qui sont parfois classés dans la catégorie des outils (Cf. ci-dessus). De même l'outillage sur bloc (macrolithes, prismatiques) peut générer quelques confusions.

- Nucléus à 1 ou 2 enlèvements - Blocs testés ?

- Nucléus à débitage inorganisé d'éclats - Le débitage ne montre aucune organisation

particulière.

- Nucléus à débitage organisé d'éclats - L'organisation est perceptible (mise en forme, plan de frappe, etc.). Il s'agit généralement de nucléus discoïdes (Rozoy, 1969) ou de nucléus unipolaires à éclats. Cette catégorie doit pas comprendre de nucléus à lame(lle)s dont le débitage s'est achevé par la production accidentelle ou volontaire de quelques éclats. Ces pièces seront jointes aux nucléus à lame(lle)s et leurs caractéristiques détaillées lors de l'étude descriptive.
- Nucléus à lame(lle)s à un plan de frappe - (lame et lamelle, voir ci-dessous). Le débitage s'organise autour d'un plan de frappe et d'une seule table laminaire (= nucléus unipolaire + nucléus pyramidal de J. G. Rozoy, 1969).
- Nucléus à lame(lle)s à multiples plans de frappe - Plusieurs plans de frappes peuvent être utilisés alternativement ou successivement pour l'extraction laminaire (= nucléus prismatique + nucléus prismatique angulaire + nucléus à enlèvements croisés de J. G. Rozoy, 1969).
- Débris de nucléus - (se reporter ci-dessus). Les éclats outrepassés emportant une bonne partie du nucléus ne doivent pas être décomptés ici. De très petits fragments de nucléus sont joints aux cassons.
- Tablettes - Une distinction est opérée entre des tablettes totales (pièces ayant ôté l'ensemble du plan de frappe) et des tablettes partielles dont le nombre est généralement sous-estimé dans les séries non étudiées par le biais de remontages. En effet, la plupart des éclats mésolithiques à talon facetté semblent être des tablettes partielles.
- Pièces à crête - Ces objets peuvent être des lame(lle)s ou des éclats. La crête est à un ou deux versants préparés. Elle peut rester très localisée (crête partielle). Quelques pièces à crêtes évoquent des tablettes. Il s'agit de l'utilisation de l'arête entre le plan de frappe et la table d'un nucléus comme axe d'une nouvelle table laminaire.
- Éclats - Les inventaires distinguent généralement les pièces entières des fragments proximaux, méiaux et distaux. Les objets dont la longueur est inférieure à 2 cm sont classés généralement avec les esquilles. Pour certaines séries étudiées plus en détail, les éclats dont la longueur est comprise entre 1,5 et 2 cm sont décomptés comme des petits éclats. Les éclats regroupent l'ensemble des objets débités qui ne sont ni des produits laminaires, ni des tablettes, ni des pièces à crêtes. Les flancs de nucléus sont décomptés ici et leur présence est signalée. Des objets allongés

(L>2l) ne rentrant pas dans la catégorie des lame(lle)s sont qualifiés d'éclats allongés ou d'éclats laminaires. Les seconds sont issus de la table laminaire pendant le plein débitage. Cependant, leurs caractéristiques morphologiques ne permettent pas de les joindre aux produits laminaires. Il s'agit d'accidents de taille ou de pièces liées à l'entretien de la table. Les éclats allongés sont débités lors d'autres étapes de la chaîne opératoire. Les éclats peuvent être subdivisés sur des critères morphométriques ou sur la présence plus ou moins importante de cortex. L'idéal serait de réaliser des catégories suivant la chaîne opératoire à laquelle ils appartiennent (chaîne opératoire de la production laminaire, de la production d'éclats ou de la réalisation d'outils massifs sur bloc) et selon les étapes du débitage : (épannelage ??), mise en forme, entretien de la table, plein débitage ... Cette taxinomie est quasiment impossible à réaliser. Elle ne peut se faire que sur des ensembles massivement remontés et avec une lecture technologique très précise des faces supérieures des produits.

Lame(lle)s - Ici, elles sont souvent subdivisées en pièces entières, fragments proximaux, mésiaux et distaux. La définition de cette catégorie a déjà fait couler beaucoup d'encre, entre les partisans d'une définition plutôt morphométrique et ceux qui privilégient l'aspect technologique. Les critères de J. G. Rozoy (1969 et 1978) sont : lame (L>2l ; L>5cm), lamelle (L>2l ; L<5cm ; ép.<4mm), courte lame (L>2l ; L<5cm ; ép.>4mm). Bien qu'essentiellement morphométrique, cette classification repose aussi sur des considérations technologiques. En effet, il est clairement écrit à plusieurs reprises que certaines caractéristiques des lamelles sont déduites des mensurations des microlithes (critère d'épaisseur). Ainsi, les lamelles sont en fait les supports potentiels des armatures. Deux questions se posent : déterminer les produits laminaires et, dans un second temps, séparer les lames des lamelles. Les produits laminaires ne doivent comporter que des pièces issues d'un plein débitage laminaire (Cf. ci-dessus le cas des éclats allongés). La lecture technologique des produits et des nucléus permet de les caractériser. Les produits laminaires ont des bords relativement parallèles sur une bonne partie de leur longueur. Ils présentent généralement sur leur face supérieure les négatifs de précédents enlèvements laminaires. Le cortex est presque toujours absent. Les éclats laminaires comptent soit des pièces très corticales, soit des objets aux bords non parallèles. La distinction entre lame et lamelle peut être d'ordre technologique. En effet, on pourrait éventuellement mettre en évidence, sur certaines séries, deux chaînes opératoires conduisant à deux productions laminaires distinctes par le module des produits : des lames et des lamelles. C'est rarement le cas. En revanche, on observe plutôt une seule production laminaire débouchant sur

l'obtention d'une gamme de produits dont certains sont assez petits. Il paraît difficile de placer des limites morphométriques *a priori*. Le terme de lamelle est donc employé ici au sens littéral de petite lame. L'étude doit préciser, seulement dans un second temps, quelles sont les caractéristiques des supports destinés à chaque type d'outil, notamment les microlithes.

- Esquilles, petits fragments et petits débris - Cet ensemble compte des pièces dont la longueur est toujours inférieure à 2 cm. Il est parfois subdivisé en trois catégories. De très petits fragments de lamelle sont souvent décomptés dans la production laminaire.

Cassons - Cette catégorie est rarement utilisée ici. Elle rassemble des débris difficilement identifiables et inclassables ailleurs.

Outils

Pièces simplement "utilisées"

Il s'agit de pièces dont les contours n'ont pas été modifiés par des retouches volontaires. Quelques esquillements ou retouches peu étendues sont perceptibles et témoignent d'une utilisation quasi-certaine. Cette catégorie, peut-être mal dénommée, ne comprend pas l'ensemble des outils *a posteriori* comme les lamelles Montbani et les pièces esquillées et ne rassemble pas, non plus, l'ensemble des outils qui montrent des stigmates d'utilisation. Elle permet seulement de regrouper des objets qui présentent des traces assez peu étendues d'utilisation. La limite avec les pièces à retouches irrégulières est arbitraire et difficile à cerner. Le couteau à dos naturel peut être décompté ici.

Outils du fonds commun

Les définitions des principaux types sont celles de J.-G. Rozoy et du GEEM qui s'appuient beaucoup sur les travaux de D. de Sonneville-Bordes et J. Perrot (1954, 1955 et 1956). Le lecteur voudra bien s'y reporter et tenir compte des précisions apportées ci-dessous.

- Grattoirs - Les ensembles riches font l'objet d'une étude précise suivant la nature des supports, des retouches etc. Les grattoirs denticulés sont joints à cette catégorie.

- Burins - La présence de nombreux nucléus sur éclat rend difficile l'identification de ces outils et des chutes de burins qui peuvent souvent être des pièces à crête.

- Éclats laminaires ou lames à troncature transverse

- Éclats laminaires ou lames à troncature oblique - Les produits laminaires plus petits (lamelles) qui présentent une troncature oblique peuvent éventuellement être qualifiés d'ébauche ou d'armature entière (Cf. ci-dessous).

- Perçoirs et Becs - Ils sont parfois difficile à différencier des pièces à troncature oblique.

- Éclats tronqués

- Éclats denticulés - Il ne faut pas les confondre avec des fragments de nucléus ou des éclats-flancs de nucléus qui ont emporté un bord de frappe avec des corniches non abrasées.

- Pièces à coche - Les lamelles à coche sont décomptées avec les microburins ou les lamelles Montbani.

- Couteaux à dos retouché

- Racloirs - Le terme de racloir est entendu au sens strict d'après F. Bordes (1961).

- Pièces esquillées - Elles n'ont pour support que des pièces de débitage, pas des blocs ni des nucléus. Elles se divisent en pièces esquillées sans retouche "volontaire" (outil *a posteriori*) et en objets soigneusement retouchés aux extrémités distales et proximales avant d'être esquillés (ce sont les plus nombreux).

- Pièces émoussées - Seules les pièces simplement émoussées (usure prononcée) sans retouche sont décomptées. Sinon, elles font partie d'une autre catégorie et le caractère émoussé est signalé.

- Pièces à retouches régulières - Ce sont des pièces de débitage qui présentent des retouches continues et régulières sur une partie notable d'un bord. Elles sont généralement subdivisées suivant leur support et l'emplacement des retouches (distales, latérales, bilatérales, inverses, directes...).

- Pièces à retouches irrégulières - Les retouches, probablement *a posteriori*, sont plus marquées que celles des pièces "utilisées".

- Divers outils massifs - Les haches, herminettes, prismatique de type Montmorencien et autres outils massifs sont rares. Ils font toujours l'objet d'une description détaillée.

Lame(lle)s Montbani (= lames à indentations de J. Hinout) - Connu depuis longtemps, ce type très particulier de retouches liées à l'utilisation a été très bien décrit par J. G. Rozoy (1969) : semi-abruptes, irrégulières et souvent écailleuses (fig. 33). Ces objets, essentiellement laminaires, se trouvent généralement et exclusivement en très grand nombre dans les industries à trapèzes. Certaines pièces à retouches irrégulières peu étendues ou à coche unique peuvent poser un problème d'identification. Les plus typiques présentent des retouches irrégulières latérales peu étendues ou des encoches. J. G. Rozoy opère une discrimination d'après le support (lame et lamelle), la délimitation de la retouche (encoche ou simple retouche partielle), le nombre et l'agencement des différentes parties retouchées (unilatérales, décalées ou jumelles).

Microlithes

Précisions sur les retouches

Les armatures montrent généralement soit une ou deux troncatures avec piquant trièdre parfois conservé, soit un bord abattu, soit un amincissement par retouches plates. Ces différentes modifications du support lamellaire peuvent être réunies.

J. G. Rozoy (1991a) a récemment recensé les principales associations de caractères de retouches observées sur les microlithes : les retouches directes abruptes et semi-abruptes, les retouches semi-abruptes bifaciales, les retouches inverses semi-abruptes et les retouches inverses plates (se reporter aussi à Inizan et *alii*, 1995). On peut y ajouter les retouches plates envahissantes ou couvrantes. Enfin, d'autres retouches sont marginales et ne modifient pas ou très peu le support. Le bordage (initialement parage, Rozoy, 1969), parfois présent sur des lamelles et sur les bases des trapèzes, est défini comme une « *retouche courte ou très courte, atteignant rarement 1 mm, semi-abrupte ou abrupte, très régulière, n'entamant jamais notablement le bord qu'elle intéresse, débutant et se terminant progressivement, ...* ». D'autres retouches marginales sont présentes mais elle ne sont pas définies aussi précisément que le bordage.

Armatures

Les armatures ne comptent que des pièces pointues. Il a rarement été prouvé qu'elles sont effectivement emmanchées sur des flèches.

- Pointes à base non retouchée

Le terme de pointe est entendu au sens du GEEM (1972) : angle à la pointe dépassant rarement 45° et symétrie acceptable par rapport à la bissectrice de cet angle. La base, généralement à la partie distale de la lamelle, n'est jamais aménagée. Quelquefois, des retouches marginales ne modifiant ni la forme ni l'épaisseur du support sont présentes. Le GEEM a proposé la reconnaissance de plusieurs types eux-mêmes subdivisés à nouveau. A. Gob (1985a) montre la diversité des modes de classification de ces armatures dans les différentes typologies utilisées en Europe. Ici, trois catégories sont retenues, mais, en fait, une seule est vraiment représentée par un nombre notable d'individus sur l'aire d'étude.

Pointes à troncature (oblique) - Une troncature oblique (<45°) est opposée à une extrémité de lamelle (= Pointe à troncature très oblique + Pointe courte + Pointe de Chaville du GEEM) (fig. 19, n°3 à 7). Les pièces à piquant trièdre conservé sont nombreuses (Pointe de Chaville, fig. 67, n°3, 4). Une partie de ces objets peut très bien correspondre à des armatures inachevées.

Pointes à retouche unilatérale - La définition du GEEM (1972) est reprise ici « armature microlithique comportant un bord abattu rectiligne ou très peu arqué convergeant avec le bord libre ou parfois avec une légère retouche du bord opposé pour former une pointe dont l'angle ne dépasse pas 45° (fig. 112, n°2). Le bord abattu est dans son ensemble sensiblement parallèle au bord libre et ne recoupe pas, ou très peu, l'arête principale de la lamelle, la pointe résultant le plus souvent d'une courbure du bord libre ». Contrairement au GEEM, la Pointe de Chaville est, ici, jointe aux pointes à troncature car le piquant trièdre, par définition, recoupe obliquement la lamelle. Les pointes à retouche unilatérale présentes dans les industries riches en segments sont comparées en détail avec ces derniers microlithes (ébauches, formes apparentées ?).

Pointes de Sauveterre - Il faut éviter des confusions possibles avec des segments à retouches marginales prononcées ou d'autres à l'arc quasi-rectiligne (faire intervenir la notion de série). La définition retenue ici est donc assez stricte : microlithe très effilé et pièce bi-pointe à deux cotés entièrement retouchés (= Pointe

de Sauveterre typique du GEEM). Cependant cet objet est absent de l'aire d'étude. En revanche, des armatures à un seul côté retouché sont qualifiées de Pointe de Sauveterre atypique (fig. 81, n°1).

- Segments - Deux troncatures et un bord abattu dessinent une pièce bi-pointe ayant la forme d'un segment de cercle (fig. 23, n°9 à 34). L'abondance des segments dans l'aire d'étude permet des analyses détaillées qui ne nécessitent pas la caractérisation préalable de sous-types. Des formes apparentées ne rentrant pas tout à fait dans la définition sont identifiées.

- Triangles - L'aramature présente une silhouette de triangle, avec trois angles bien marqués, obtenue par la combinaison de deux troncatures (GEEM, 1969 ; fig. 50, n°1, 2, 7, 8, 11 à 14). Il faut compléter cette définition par deux points essentiels pour éviter des confusions possibles avec certaines pointes à base retouchée et des formes triangulaires dérivées des trapèzes. L'angle formé par les deux troncatures n'est jamais aigu. Les deux troncatures sont obtenues de la même façon par des retouches directes ou croisées, abruptes ou semi-abruptes. Les pièces à retouches inverses ou bifaciales ne sont pas décomptées ici. Le décompte distingue parfois trois catégories : Triangles isocèles, Triangles scalènes et Triangles (scalènes allongés) à petit côté court.

- Pointes à base retouchée (ou aménagée) - Le terme générique de pointes à base transversale ne convient pas car les bases ne sont justement pas toujours transversales. En effet, les gisements du bassin de la Somme livrent de nombreuses pointes à base oblique. Les Pointes à base transversale (fig. 12, n°4 à 9) sont des pointes (voir ci-dessus) dont la base est constituée d'une ligne transversale de retouche (bifaciale, ou troncature transversale) formant deux angles nets avec les bords (GEEM, 1972). Les Pointes du Tardenois, les Pointes triangulaires et autres formes définies par le GEEM sont des pointes à base transversale. La base des Pointes à base oblique est constituée d'une troncature oblique ou légèrement oblique, rectiligne ou concave, généralement affectée, dans un second temps, de retouches inverses semi-abruptes. L'angle formé par la grande troncature et la base est le plus souvent obtu (fig. 18, n°25 à 30). La Pointe de Horsham typique (Clark, 1934) est une variété de pointe à base oblique. La base concave et une retouche marginale prononcée du bord tranchant dessinent un petit pédoncule.

- Armatures à retouches couvrantes ou envahissantes - Les retouches plates doivent être nettement envahissantes (les trapèzes et pièces dérivées à retouches inverses plates ne sont pas décomptés ici). Cependant, des retouches inverses plates sont toujours présentes. Elles sont parfois très limitées aux extrémités des pièces. Trois catégories sont rencontrées dans le bassin de la Somme : la Pointe à base arrondie (Rozoy, 1969 ; fig. 81, n°2) qui doit toujours montrer des retouches inverses plates envahissantes de la base, le Triangle à retouches couvrantes (fig. 125, n°3) et surtout la Feuille de gui (fig. 19, n°8). Cette dernière est souvent bi-pointe et dissymétrique. Cependant une très forte polymorphie existe. Il y a, peut-être aussi, beaucoup de pièces inachevées qui montrent des formes particulières.

- Trapèzes - « microlithe géométrique déterminé par deux troncatures laissant subsister deux parties approximativement parallèles des bords de la lame ou de la lamelle » (GEEM, 1969). Les bords non retouchés sont dénommés petite et grande base. Le GEEM subdivise les trapèzes suivant l'inclinaison des troncatures et leur degré de concavité. Quelques sous-types sont retenus ici. Ce classement ne tient pas compte de la concavité de la troncature car les trapèzes à troncature concave sont rares sur l'aire d'étude : Trapèzes symétriques (fig. 19, n°10), Trapèzes rectangles (fig. 36, n°3 à 5), Trapèzes asymétriques (fig. 81, n°31, 32) et Trapèzes à bases décalées (fig. 19, n°19 à 25). Les pièces à retouches inverses plates font l'objet d'un décompte particulier.

- Armatures à retouches inverses plates et pièces triangulaires dérivées des trapèzes - Cette catégorie d'armatures évoluées du Mésolithique final a toujours posé des problèmes aux taxinomistes. Une importante multiplication des types risque d'obscurcir la question. De plus, plusieurs types définis peuvent appartenir à une même série et correspondre à un seul type d'armature pour les Mésolithiques. À la fin du Mésolithique, les trapèzes sont souvent affectés d'une retouche inverse plate. La petite base s'amenuise et est parfois absente. La pièce devient triangulaire. Le Trapèze rectangle a une forme dérivée triangulaire à retouches inverses plates dénommé Triangle de Fère (GEEM, 1969). Les formes triangulaires dérivées des Trapèzes asymétriques et des Trapèzes à bases décalées sont, respectivement, parfois qualifiées de Flèches de Belloy (fig. 89, n°1 à 4) et de Flèches de Dreuil (fig. 20, n°1 à 4) (Fagnart, 1991 et Ducrocq, 1991a). On peut ajouter, entre autre, à cette liste, les Armatures à éperon et les Pointes de Sonchamp, communes au sud du Bassin parisien. L'étude typologique tente de

faire apparaître les différents types effectifs et leur polymorphie.

- Divers - Cette catégorie regroupe des types microlithiques originaux ainsi que des formes rares dans l'aire d'étude mais décrites dans d'autres régions d'Europe (Trapèze de Beuron, Pointe pédonculée, Trapézoïde ...).

Microlithes pouvant éventuellement être joints aux armatures

- Lamelles à troncature oblique - L'angle entre la troncature et le bord opposé est généralement supérieur à 45°. Souvent, la troncature affecte la partie distale de la lamelle et s'oppose à un talon conservé sur l'autre extrémité. Ces pièces sont abondantes dans les industries à trapèzes. Elles regroupent probablement des trapèzes inachevés et des objets terminés. Ces derniers peuvent très bien être des armatures mais ils peuvent aussi s'intégrer à l'outillage du fonds commun (fig. 19, n°9).
- Lamelles à dos - Ce sont généralement des pièces étroites souvent fracturées (fig. 120, n°1 à 4). Leur fonction est discutée : élément de tranchant latéral de flèche ou partie tranchante d'un outil composite à fonction domestique. Elles sont souvent subdivisées suivant leur largeur, la localisation sur la lamelle, la délimitation des retouches et la présence éventuelle de troncature.
- Lamelles bordées - Voir ci-dessus la définition stricte de bordage. Rares, ce sont souvent des lamelles assez étroites (comme les lamelles à dos) que l'on retrouve dans les industries à trapèzes (fig. 80, n°22, 23 ; fig. 112, n°18).

Ébauches

Une approche subjective, mais étayée, permet souvent de proposer la reconnaissance d'armatures ébauchées et abandonnées à cause d'un accident de taille. Les piquant-trièdres visiblement ratés (mauvaise obliquité du piquant trièdre) sont décomptés avec les pièces dérivées des microburins.

Microburins et dérivés

- Microburins - Cette pièce, typique du Mésolithique, est le déchet caractéristique du procédé du coup du microburin (fig. 37, n°14, 15, 18, 19). Une encoche est pratiquée sur la lamelle, puis la pièce est fracturée obliquement (cassure par flexion, percussion sur enclume etc.). On obtient une partie pointue, le piquant trièdre, qui sera le support du microlithe, et un déchet présentant une demi coche et le négatif du piquant trièdre. Les microburins sont souvent classés suivant leur position sur la lamelle en proximaux, mésiaux et distaux. Certaines définitions sont contradictoires (Inizan et *alii*, 1995 ; Rozoy, 1969). Celles de J. G. Rozoy sont nettement plus utilisées. Un microburin proximal (distal) est constitué de la partie proximale (distale) de la lamelle. Le coup du microburin a produit un piquant trièdre sur une portion mésiale ou distale (proximale) de la lamelle. L'armature qui en résultera aura une grande troncature située sur la partie la plus proche (éloignée) du talon de la pièce (troncature en position proximale (distale)). La latéralisation des encoches sera l'inverse de celle des armatures produites. L'écaille de microburin est une esquille, aisément identifiable, issue de la réalisation de l'encoche.

Microburins retouchés (en dehors de l'encoche) et Microburins Krukowski -

- Les microburins Krukowski au sens strict (Rozoy, 1978) montrent une troncature oblique, avec parfois un piquant trièdre sur l'extrémité opposée à l'encoche. Généralement, les retouches de l'encoche et de la troncature sont contiguës et la troncature est rigoureusement parallèle au piquant trièdre détaché du microburin (fig. 86, n°9). Il peut s'agir d'un raccourcissement de microlithe. J.-G. Rozoy (1978) signale quelques rares microburins Krukowski inverses avec la troncature latéralisée à l'opposé du piquant trièdre (changement de latéralisation du microlithe?).
- microburins avec fines retouches directes affectant l'arête qui sépare la facette de fracture de la face supérieure. Elles se produisent spontanément lors du détachement du piquant trièdre (Inizan et *alii*, 1995). Ces pièces sont classées avec les microburins.
- microburins avec retouches très marginales sur le bord de la lamelle opposé à l'encoche. Plusieurs raccords (Hinout, 1990c et Ducrocq, 1987a, fig. 133) montrent que cette retouche marginale se poursuit sur l'armature. Il s'agit probablement d'une régularisation du bord de la lamelle support qui s'étend parfois jusqu'à la portion éliminée avec le microburin. Ces pièces sont signalées, mais décomptées avec les microburins.
- lamelles à dos fracturées. Elles correspondent souvent à un accident de taille aisément

décelable car l'encoche est généralement absente. Ces pièces sont décomptées avec les lamelles à dos.

- microburins sur outil (excepté les troncatures obliques). L'outil a pu être façonné avant ou après le détachement du piquant trièdre. Ce sont parfois des grattoirs ou des lamelles Montbani. La pièce est décomptée avec les outils mais aussi avec les microburins.

- Lamelles à coche - Elles sont classiquement subdivisées en lamelles entières à coche (fig. 206, n°30, 31), lamelles cassées dans la coche (fig. 46, n°13) et lamelles cassées au dessus de la coche (fig. 206, n°29). Une confusion est possible avec certaines lamelles Montbani (retouche écailleuse) communes dans les séries à trapèzes. Les lamelles à coche sont décomptées avec les déchets particuliers que sont les microburins. On peut toujours avancer l'idée que certaines soient des outils. C'est possible. Seulement, beaucoup paraissent témoigner de coup du microburin raté. Ce point reste à discuter sur chaque série. De même, dans les ensembles à lamelle à dos abondantes, ces pièces sont nombreuses. Il faut donc travailler aussi sur l'hypothèse que, dans certains cas, la fracture transversale sur encoche soit volontairement utilisée pour confectionner certains microlithes comme les lamelles étroites à dos.

- Piquant trièdre - Des pointes à piquant trièdre conservé sont généralement décomptées au sein des armatures. Parfois, la morphologie de l'objet ne permet pas de les classer parmi les pointes. L'extrémité opposée au piquant trièdre peut être incompatible avec celle d'une armature. Plus souvent le piquant trièdre est peu oblique (fig. 46, n°12). Il n'a probablement pas convenu au tailleur.

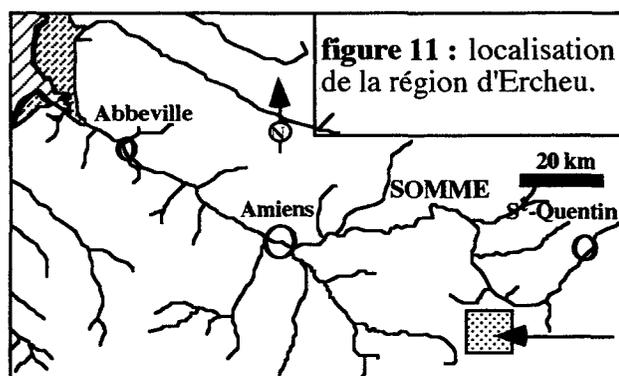
DEUXIÈME PARTIE :

LES GISEMENTS

1. LA RÉGION D'ERCHEU

1.1. CADRE GÉOGRAPHIQUE ET GÉOLOGIQUE

Le terme de région d'Ercheu est entendu dans le sens des environs de la commune d'Ercheu des chercheurs du début du siècle (Commont, 1913 ; Terrade, 1910, 1911 ; Vignard, 1942). Il s'agit du territoire d'Ercheu et des communes contiguës ou proches. La région d'Ercheu appartient à l'extrémité septentrionale du Noyonnais et se place administrativement à la frontière des départements de l'Oise et de la Somme.



Au sud-est de l'aire d'étude (fig. 11), ce secteur géographique est partagé entre les réseaux hydrographiques de la Somme et de la Seine. De Saint-Quentin à Péronne, la Somme décrit une grande boucle. Elle se dirige d'abord vers le sud-ouest, puis prend une direction plein ouest. A cet endroit, elle sépare le plateau limoneux du Vermandois, au nord, de la région d'Ercheu au sud. Ensuite, son cours s'oriente vers le nord. Il y matérialise la limite entre les plateaux limoneux du Santerre et du Vermandois. Quelques petits affluents drainent le nord de la région d'Ercheu : l'Allemagne, l'Ingon et le Petit Ingon. Ils se ramifient en de nombreuses petites rivières et rus. Cette multiplication de cours d'eau est assez exceptionnelle dans le bassin de la Somme. Elle est liée à un substrat argileux et à un relief particulier. La plupart de ces petits cours d'eau sont maintenant asséchés, suite au comblement par des colluvions liées aux pratiques agricoles. Le même dispositif hydrographique existe au sud. Les ruisseaux sont reliés à la Mève qui se jette dans la Verse, un affluent de l'Oise.

Les environs d'Ercheu correspondent à des affleurements du Paléocène et du début de l'Éocène placés sur l'avant-côte du Lutétien. Ils se composent de sables de Bracheux, d'argiles sparnacienne et de sables de Cuise. Ceci produit, au gré du relief, une alternance de sols sableux et argileux. Des dépôts limoneux pléistocènes ont parfois recouverts les sédiments tertiaires. Les formations accumulées par ruissellement ont souvent une forte charge sableuse. La craie se trouve en surface dans la région de Catigny et sur le versant dénudé du Petit Ingon. Il s'agit du Campanien qui est très pauvre en silex dans ce secteur.

La matière première siliceuse se trouve exclusivement, mais en abondance, sur la surface délimitant le Secondaire du Tertiaire. Il s'agit de silex secondaires remaniés par la transgression paléocène (silex à cortex verdi), associés à des silex témoignant de l'érosion de la partie supérieure du Campanien. Les gîtes se situent sur le bas de versants dénudés. Ils ne sont jamais à plus de 2 kilomètres des gisements mésolithiques.

Un certain relief, de nombreux petits cours d'eaux et une succession d'affleurements sableux et argileux ont probablement abouti à un paysage en mosaïque à l'époque mésolithique. Les destructions de la première guerre mondiale et la pratique de l'agriculture intensive ont partiellement gommé la singularité de la région d'Ercheu. Cependant, il subsiste quelques zones boisées essentiellement situées sur les sols sableux.

1.2. OBJECTIFS ET MÉTHODE D'ETUDE

Outre l'intéressant aspect historique, l'étude du Mésolithique de la région d'Ercheu se justifie essentiellement ici pour sa contribution à la compréhension du mode d'implantation des sites. Il s'agit de vérifier que les occupations mésolithiques sont bien systématiquement établies sur des sols sableux à proximité de petits cours d'eau. L'analyse de l'ensemble des données encore disponibles (publications et quelques collections) permet d'identifier les gisements qui sont effectivement attribuables au Mésolithique. La plupart des collections sont perdues, dispersées et souvent le fruit de tris durant le ramassage. Elles proviennent toutes des labours. Les chocs dus aux engins agricoles sont très nombreux et les mélanges presque systématiques. Cependant, l'examen de certaines séries aboutit à la reconnaissance d'assemblages microlithiques et procure ainsi quelques points de comparaison avec les autres ensembles du bassin de la Somme. Je n'ai pourtant pas systématiquement étudié en détail toutes les collections disponibles, notamment celles issues de Candor et d'Esmerly-Hallon. Cette étude aurait exigé beaucoup de temps avec la perspective d'obtenir peu de résultats. En revanche, les

sites déjà publiés sont repris avec plus d'attention. L'industrie du "Bois du Brûle" et les ensembles néolithiques ne sont pas abordés car ils sortent du cadre chronologique défini précédemment.

1.3. LES GISEMENTS PEU DOCUMENTÉS

1.3.1. Le "Bois du Chapitre" à Libermont

Ce gisement n'a pu être relocalisé. Il ne reste donc que la publication de A. Terrade (1911) pour le décrire. Le site se place sur des sables tertiaires. Terrade insiste sur la très faible densité de mobilier. Il figure un petit tranchet (flèche tranchante) qui atteste la présence de Néolithique. Le Mésolithique est uniquement représenté par deux pièces qui s'avèrent être une feuille de gui ou un triangle à retouche couvrante et une pointe qui pourrait aussi s'apparenter aux armatures à retouche couvrante (fig. 12). Il est donc impossible de savoir s'il s'agit d'armatures isolées ou d'une réelle implantation mésolithique.

1.3.2. "Lannoy" à Ercheu

Ce site n'a pu être redécouvert. A. Terrade (1911) fournit quelques renseignements sur sa position morphologique : « *Bien située sur un mamelon à limons pléistocènes de la rive droite de la rivière le Petit Ingon, le long d'une large nappe d'eau que formait alors le talweg tourbeux actuel ...* ». Il décrit une abondante industrie néolithique. Le mobilier rapporté au "Tardenoisien" comprend plus d'un millier de lamelles dont de nombreuses retouchées (probablement par le soc de la charrue). L'une d'elles est figurée. Il pourrait s'agir d'un fragment d'armature (fig. 12). A. Terrade signale que les silex à contours géométriques sont présents mais rares. Les deux industries ne sont pas patinées. A. Terrade a recueilli des tuiles, de la céramique gallo-romaine et un fer à cheval dans les tourbes proches du site. E. Vignard (1942) écrit de manière assez énigmatique à propos de ce gisement : « *A signaler la persistance dans le gisement lacustre de Lannoy, d'une très belle pointe du Tardenois (à moins qu'elle n'y ait été perdue antérieurement)* ». À la lumière de ces anciennes données, il semble qu'il existe bien un gisement mésolithique à Lannoy. Il se place sur le substrat limoneux d'une

hauteur qui domine le "Petit Ingon". Il est possible qu'un niveau de cette période soit présent dans le fond de vallée sous les tourbes.

1.3.3. Le "Cul de Singe" à Esmerly-Hallon

Ce gisement a été découvert à la fin des années 70. Un examen rapide de la collection Bourse et une visite sur le terrain permettent d'en dresser les principales caractéristiques morphologiques et typologiques. La concentration est relativement peu étendue : quelques dizaines à quelques centaines de mètres carrés. L'industrie comprend quelques *federmesser* attribuables au Paléolithique final mais aussi de nombreuses lamelles ainsi que des microlithes composés uniquement de pointes à base retouchée et de segments. Une prospection systématique du site devrait permettre de réunir une centaine d'armatures. Cette concentration correspond bien à une implantation mésolithique. Le gisement se place sur le bas du versant oriental du ruisseau nommé "Ru du Vieux Saint-Nicolas" à proximité immédiate de sa confluence avec le "Ru de l'Abbaye" (feuille topographique au 1/25 000 n° 2509 ouest, Nesle ; x = 650,5 ; y = 1222,8 ; z = 65. Le terrain est plutôt sablo-argileux. Les sables de Bracheux affleurent sur une grande partie du versant et sur les parties hautes de ce secteur. Cette position morphologique correspond exactement à l'implantation type décrite par A. Terrade et E. Vignard.

1.3.4. "L'Ecluse" à Candor

A. Terrade (1910, 1911) et E. Vignard (1942) citent la station de Candor sans fournir d'indication sur l'industrie. Le gisement pointé sur les plans de Terrade n'a pas été redécouvert. En revanche, M. Bocquet a trouvé d'autres sites sur ce secteur (une partie de sa collection est au Musée de Compiègne). J. P. Fagnart avait examiné une partie de ces industries et m'a fourni quelques indications.

L'industrie du gisement de "La Ferme du Sanglier" est essentiellement néolithique mais elle comporte quelques pièces indubitablement mésolithiques. Le site se positionne sur un affleurement de sables cuisiers.

Le gisement de "L'Ecluse" compte plus de pièces mésolithiques dont des pointes à base retouchée. Il se localise sur un versant peu pentu exposé au nord-est, à environ 200 mètres d'un ruisseau (feuille topographique 1/25 000 ; 2510 ouest, Noyon, x = 639,55 ; y = 1213,65 ; z = 90/95). La majeure partie de ce versant est argileuse (argile

sparnacienne), excepté au niveau du site où affleurent des sables fossilifères probablement du Thanétien. Le site s'étend sur quelques centaines de mètres carrés. L'industrie est relativement abondante. Un échantillon recueilli lors d'une prospection pedestre apporte quelques indications. Un ensemble non patiné compte 80 pièces dont 8 outils (4 grattoirs, 1 éclat retouché, 1 denticulé, 1 éclat laminaire utilisé et 1 fragment de hache polie). Cette série dépourvue de lamelles est attribuable au Néolithique, voire une période plus récente. Le reste de l'industrie (329 pièces) montre une patine assez épaisse blanche à bleuâtre. La matière première utilisée comprend un silex secondaire à cortex verdi et plage sous corticale orangée (niveau de silex remaniés à la base du Tertiaire) ainsi qu'un autre silex secondaire à cortex mince non verdi, assez hétérogène et souvent fracturé par le gel (silex résiduel des niveaux supérieurs de la craie). Ces deux matières premières assez proches sont susceptibles d'affleurer à quelques centaines de mètres du gisement. Les artefacts se distribuent en 3 fragments de blocs, 21 nucléus et 4 fragments, 7 tablettes, 176 éclats entiers ou fragmentés, 2 lamelles, 21 fragments de lamelles, 61 esquilles, petits débris et petits éclats et 13 outils entiers ou fragmentés (3 grattoirs et des pièces retouchées ou simplement utilisées sur des supports laminaires). L'abondance des éclats et des esquilles, ainsi que la présence d'entames montrent que les premières étapes de la taille se sont réalisées sur place. La plupart des nucléus ont servi à produire des lamelles à partir de deux plans de frappe exploités successivement. Leur longueur d'abandon est d'environ 5 cm. Des éclats repris en nucléus sont présents (au moins 3). Les produits laminaires sont irréguliers (style de Coincy, Rozoy, 1969).

1.3.5. Le "Bois du Glandon" à Ognolles

Le "Bois du Glandon" à Ognolles (Somme) fut découvert par E. Vignard avant la Première guerre mondiale. Plusieurs années après, il tenta de le retrouver sans succès. Le gisement est signalé par A. Terrade (1911), évoqué par V. Commont (1913), mentionné par Vignard (1942) et étudié par B. Schmider (1971) qui a décrit la fraction paléolithique de l'industrie. Le gisement se placerait sur une éminence où affleurent des sables cuisien (Commont, 1913) et comporterait deux concentrations distinctes. Terrade (1911) signale que Vignard y avait récolté de très belles pointes très fines et bien typiques associées à quelques petits tranchets (= flèches tranchantes ?). V. Commont parle d'une industrie laminaire et figure quelques pièces probablement "retouchées" par les engins aratoires. Il signale des lames à dos abattu (?) et souligne l'absence de petits tranchets. Les pointes tardenoisiennes sont absentes. L'industrie est rapprochée de l'Azilien. Vignard (1942) rappelle qu'il y trouva sur une petite surface de quelques mètres carrés tout un ensemble

microlithique avec de très belles pointes du Tardenois et 2 flèches néolithiques. B. Schmider (1971) attribue l'industrie à l'Épipaléolithique et ne décrit pas de pointes du Tardenois. En relisant l'ensemble des publications, il apparaît qu'il y a deux gisements (deux concentrations) qui correspondent au gisement du "Bois du Glandon" et à celui du "Bois du Champien" (cf. ci-dessous). Vignard semble avoir parfois confondu les deux. Le premier ne comprend aucun artefact mésolithique.

1.3.6. Le "Bois du Champien" à Ognolles ou Solente ou Champien

Le "Bois du Champien" n'apparaît que dans la publication de V. Commont (1913) qu'il a rédigée d'après des documents de E. Vignard. Comme expliqué précédemment, il semble qu'il s'agisse de la deuxième concentration du "Bois du Glandon". Commont figure d'ailleurs deux flèches néolithiques "taillées sur les deux faces en petites amandes" comme venant du "Bois du Champien" et Vignard cite deux pointes de flèches biface issues du "Bois du Glandon". Ce sont des flèches perçantes néolithiques. Cette confusion entraîne quelques problèmes pour percevoir les dimensions du site et son implantation morphologique. Commont : « *Cette station ... occuperait une surface de deux hectares et serait établie sur l'argile à lignites mélangée d'une forte proportion de sable de Cuise qui affleure en divers points voisins ; une source naissait à proximité* » et Vignard : « *... parmi une multitude d'éclats de petite dimension, on a recueilli, sur quelques mètres carrés, de belles pointes du Tardenois, des lamelles à dos "rabattu", des lamelles à troncature retouchée, des lames à encoche faisant penser aux microburins ...* ». De plus, Vignard situe les deux concentrations du "Bois du Glandon" sur des affleurements de sables cuisien.

L'examen des pièces publiées par Commont montre une forte homogénéité de la série microlithique (fig. 12), excepté pour les deux flèches néolithiques. Ce fait plaide plutôt pour un site restreint correspondant à une seule concentration. 6 pointes à base transversale sont identifiables (fig. 12, n°4 à 9). Elles sont grandes, effilées et latéralisées à gauche. Des segments sont attestés (fig. 12, n°11 à 16). Le reste des microlithes correspond à des fragments d'armatures ou à des lamelles "retouchées" par la charrue. Une pointe à base oblique est peut-être présente (fig.12, n°10).

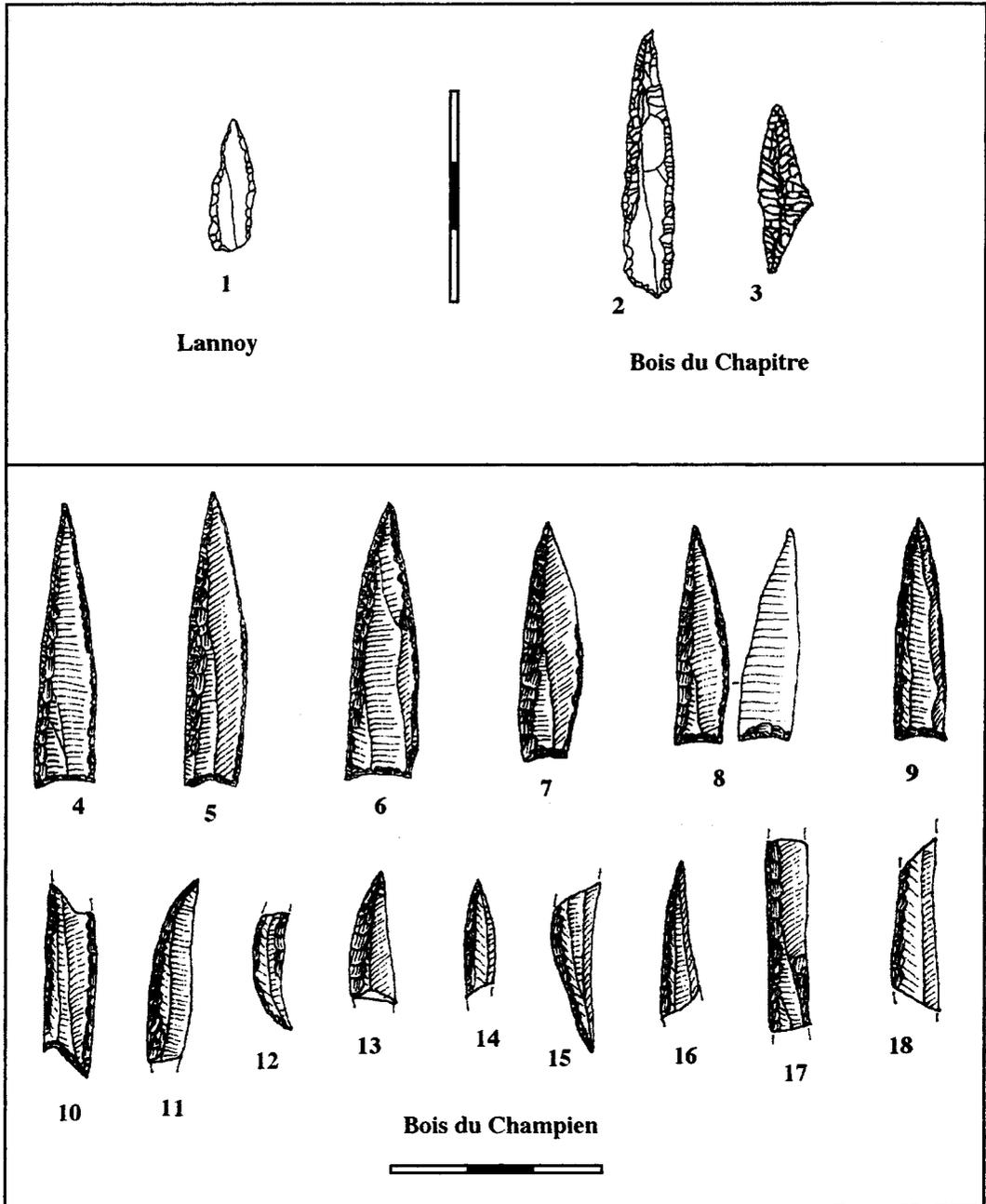


Figure 12 : microlithes de Lannoy (1), du Bois du Chapitre (2 et 3) et du Bois du Champien (4 à 18), d'après Terrade (1911) (1 à 3) et Commont (1913) (4 à 18).

1.4. “L’ABBAYE-AUX-BOIS” À OGNOLLES

1.4.1. Localisation et contexte morphologique

Le gisement se place à l’ouest de la ferme de l’Abbaye-aux-Bois, à proximité du lieu dit “Les Aulnes” (feuille topographique 1/25 000 ; 2510 ouest, Noyon, x = 642 ; y = 1219,9 ; z = 89/95) sur la commune d’Ognolles dans le département de l’Oise. Les silex taillés se trouvent de part et d’autre d’un petit vallon (fig. 13) partiellement colmaté par des colluvions. Un ruisseau y coule encore sporadiquement. Un ou plusieurs niveaux mésolithiques sont susceptibles d’être localement préservés sous des formations tourbeuses. Le gisement occupe plusieurs centaines à quelques milliers de mètres carrés. Il se place uniquement sur les deux versants du petit talweg. Le sol argileux est le produit d’un affleurement d’argile à lignite du Sparnacien. Les sables cuisien se trouvent en surface sur le plateau à quelques dizaines de mètres au sud du site (fig. 9). La surface de contact entre les terrains tertiaires et secondaires, qui correspond aux gîtes de matière première siliceuse, est cartographiée à environ 2,5 km au nord du gisement ainsi qu’à 3 km au sud. Des silex devaient être disponibles à une distance un peu moins importante. En effet, des colluvions récentes ont colmaté les fonds des petits vallons et masqué les affleurements de la base des incisions.

Les implantations mésolithiques ont donc probablement été conditionnées par la présence du petit ruisseau.

1.4.2. Les sources documentaires

A. Prévost a prospecté ce gisement dès 1937. De ses travaux, demeurent des dessins de mobilier. Elles furent confiés à J. P. Fagnart qui m’a communiqué des copies de ces planches. Il est possible d’en tirer quelques informations sur la composante microlithique de l’industrie. De 1970 au début des années 1980, les époux Guillemain ont prospecté ce site. Seules les petites pièces étaient ramassées. Elles faisaient ensuite l’objet d’un tri au lavage qui débouchait uniquement sur la conservation des armatures. La série ainsi réunie a pu être étudiée conjointement avec J. P. Fagnart en 1985. Quelques éléments de ces travaux furent publiés (Ducrocq, 1991 et Fagnart, 1991). Un passage sur

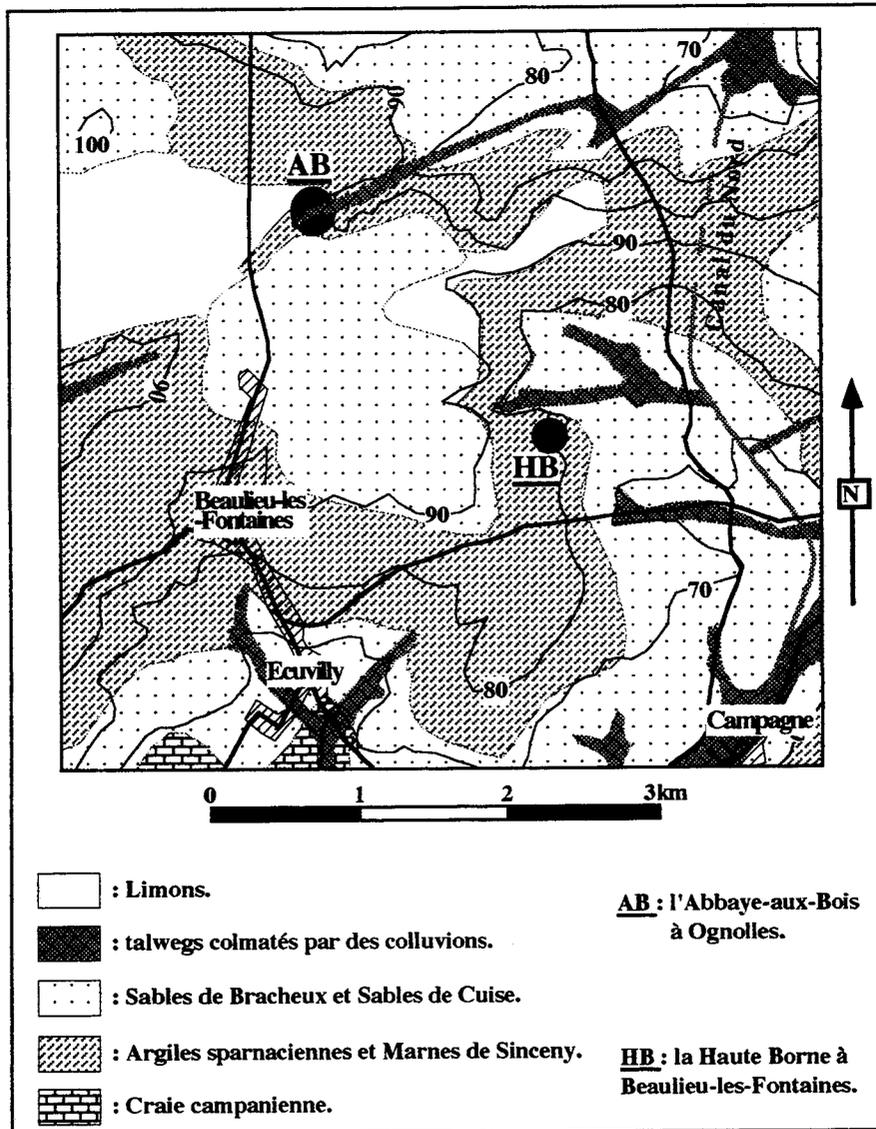


Figure 13 : localisation des gisements de l'Abbaye-aux-Bois à Ognolles et de la Haute Borne à Beaulieu-les-Fontaines, dans leur cadre géologique (d'après les cartes géologiques au 1/50 000 du B.R.G.M. de Chauvny et de Ham). Les principaux affleurements sont regroupés suivant leur texture et non leur âge. Les observations sur le terrain montrent une réalité beaucoup plus complexe avec de nombreux placages limoneux ou de tout petits affleurements sableux qui n'ont pas été cartographiés. L'échelle ne permet pas de figurer les plus petits vallons qui sont fort nombreux.

le terrain a permis de préciser la localisation du gisement et de rassembler un échantillon de l'industrie.

1.4.3. L'industrie lithique

L'examen de l'ensemble de la documentation indique un site extrêmement dense en industrie lithique qui peut correspondre à plusieurs occupations. A. Prévost et M. Guillemain ont séparé un Mésolithique à trapèzes et armatures évoluées d'un autre ensemble à segments et pointes à base retouchée. Cette juste observation (se reporter aux ensembles à segments et pointes bien datées en fond de vallée, notamment à Hangest-sur-Somme) ne doit pas masquer une hétérogénéité peut-être plus importante.

Echantillon collecté récemment

Les collections Prévost et Guillemain sont le résultat d'un tri sévère où il ne reste généralement que les armatures les plus "belles". Le petit lot ramassé récemment permet de combler un peu les lacunes de cette documentation. Il fut réalisé avec P. Antoine et J. P. Fagnart pendant une après-midi des années 80. Bien que méticuleuse, la prospection a révélé un assez faible nombre de petites pièces. Cette carence montre surtout l'importance des collectes de A. Prévost et des époux Guillemain. L'étroit fond marécageux du vallon sépare le gisement en deux parties qui furent appelées AB. Nord et AB. Sud.

Les artefacts sont affectés de nombreuses retouches consécutives à des chocs avec des engins agricoles. Quelques pièces ont une patine blanche bleutée. La plupart ne sont pas patinées mais présentent un léger lustré.

Les deux parties du site ne montrent pas de différence au niveau de la matière première utilisée. Elle est uniquement constituée de silex secondaire. Les silex à cortex verti sont attestés, mais le silex le plus représenté est un silex à grain fin et cortex mince. La pâte peut être noire, orangée ou brun-rouge. Elle est assez hétérogène (vacuoles, concrétions...). Un silex opaque à gros grains a aussi été débité. La seule armature évoluée recueillie est façonnée dans cette roche (fig. 14, n°10). Il ne semble pas que la variété des matières premières coïncide avec la multiplicité des occupations. L'apparente hétérogénéité des silex débités ne doit pas conduire à envisager automatiquement l'exploitation de plusieurs sources de silex. En effet, la nature même des affleurements siliceux (silex mésozoïque en position secondaire dans des formations résiduelles ou dans des niveaux marins du début du Tertiaire) implique une certaine diversité pour un seul gîte.

Plus de 500 pièces de débitage furent recueillies (tabl. 1) sur les deux parties du site.

- **AB. Sud.** Les éclats sont nombreux et parfois très volumineux. Ils comprennent des éclats d'entame extraits par percussion directe dure (bulbe volumineux, point d'impact nettement visible, etc.). Les 16 nucléus comptent 5 nucléus à débitage inorganisé d'éclats, et 11 nucléus à lamelles. Ces derniers se composent de 4 nucléus à 1 plan de frappe, 6 à 2 plans de frappe et 1 à plus de 2 plans de frappe. Ils témoignent d'enlèvements laminaires assez longs. Les nucléus sont généralement abandonnés à une longueur voisine de 5 cm, excepté 2 pièces (L = 3,5 cm et L = 8 cm). La table des nucléus unipolaires est assez large. Le dos ne semble pas aménagé lors des premières phases d'extraction laminaire. Une crête à un versant préparé témoigne de l'aménagement des tables laminaires. L'entretien des plans de frappe, pendant le plein débitage, est assuré par des enlèvements de tablettes. Les produits laminaires comprennent une seule pièce entière et 30 fragments (11 proximaux, 9 mésiaux et 10 distaux). 20 sur 31 sont des lamelles bien régulières à 3 pans. Elles sont relativement larges, ont un talon lisse et montrent parfois une abrasion des corniches. L'outillage se compose de 2 lames Montbani (fig. 14, n° 8 et 9), 1 grattoir et une armature triangulaire (fig. 14, n° 10). Un microburin distal (fig. 14, n° 7) clôt l'inventaire.

- **AB. Nord.** Le mobilier est fort comparable à celui de AB. Sud jusque dans les moindres détails : 2 nucléus à débitage inorganisé d'éclats, 9 nucléus à lamelles à 2 plans de frappe et 7 nucléus à lamelles à 1 plan de frappe ; 3 lamelles entières et 30 fragments. Les lamelles sont généralement régulières et plus souvent à trois pans. Les nucléus sont abandonnés à une longueur comprise entre 4,5 et 5 cm, avec un plus petit vers 3 cm et un autre vers 9 cm. On note toutefois la présence certaine de 3 nucléus sur éclat parmi les nucléus unipolaires. L'outillage comprend 1 grattoir, 1 lame Montbani (fig. 14, n°1) et un microlithe particulier (trapèze atypique ?) (fig. 14, n°3). 1 lamelle cassée dans la coche (fig. 14, n°6), 1 lamelle à piquant trièdre (fig. 14, n°2) et 2 microburins (fig. 14, n° 4 et 5) témoignent de la fabrication d'armatures sur le site.

L'examen rapide de cet échantillon ne montre aucune différence entre les deux secteurs du gisement. Un débitage apparenté au style de Montbani est clairement attesté sur AB.Sud et AB.Nord. Il apparaît nettement majoritaire. De plus, des lames Montbani sont présentes sur les deux secteurs. La présence d'un Mésolithique plus ancien est possible (nucléus à 2 plans de frappe, lamelles irrégulières), mais il est plus difficile à identifier. Il est probablement moins dense et il peut être cantonné à un seul des deux secteurs. Les Mésolithiques responsables du débitage régulier ont réalisé toutes les

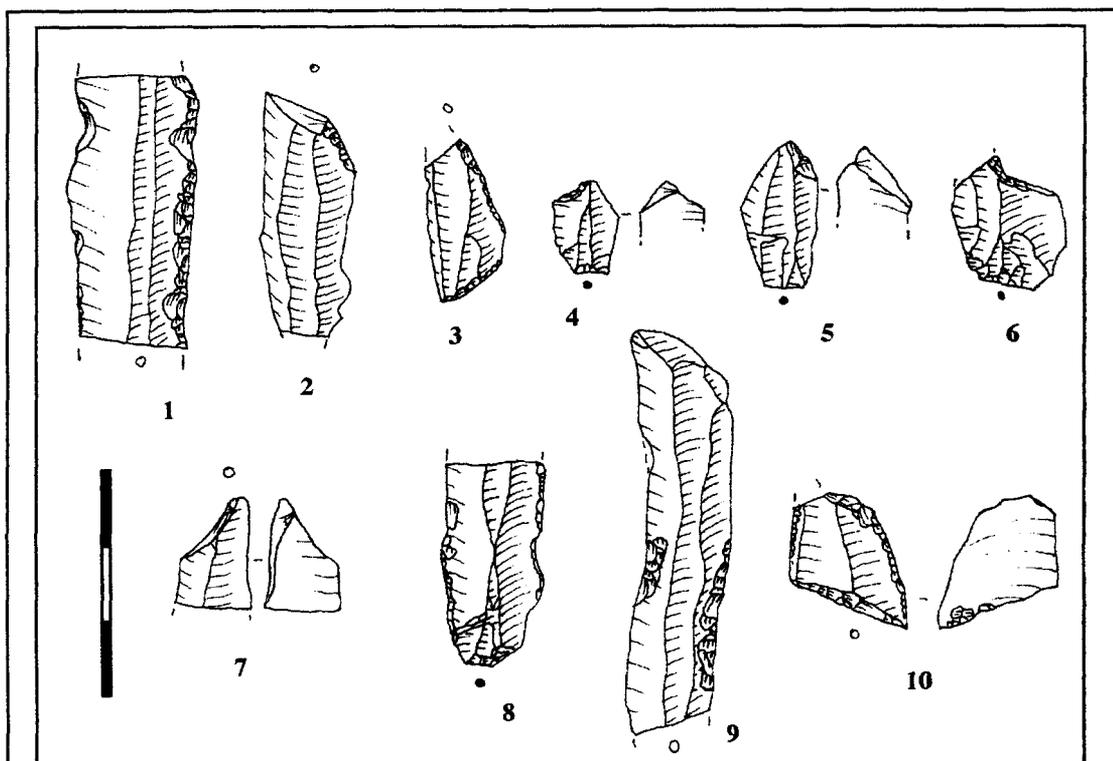


Figure 14 : l'«*Abbaye-aux-Bois*», industrie lithique recueillie récemment sur les parties nord (1 à 6) et sud (7 à 10) du gisement. Lames Montbani (1, 8 et 9), piquant trièdre (2), divers microlithique (3), forme triangulaire dérivée d'un trapèze à bases décalées (10), lamelle cassée dans la coche (6) et microburins (4, 5 et 7).

Suivant les conventions graphiques du G.E.E.M. (1972), le sigle ● localise un talon présent et le O signale la position proximale des pièces sans talon.

	AB.Nord	AB.Sud	Total
Débris de bloc	4	3	7
Nucléus	18	16	34
Fragm. de nuc.		3	3
Tablettes	14		14
Pièces à crête	2	1	3
Eclats + fragm.	184	130	314
Lame(lle)s + frg.	33	31	64
Esq. + pet. écl.	40	95	135
Total	295	279	574

Tableau 1 : l'«*Abbaye-aux-Bois*», décompte du débitage recueilli récemment.

opérations de débitage sur le site, de l'enlèvement de l'éclat d'entame au procédé du coup du microburin. Au moins une partie des armatures fut donc taillée sur place. Les lames Montbani témoignent d'une autre activité.

Les documents d'A. Prévost

Quatre planches de dessins furent réalisées par A. Prévost. Deux regroupent principalement des trapèzes et des formes apparentées (fig. 16 et 17). Une troisième présente essentiellement des segments et des pointes à base retouchée (fig. 15). La quatrième n'a pas été reprise. Elle montre surtout des lamelles retouchées dont la morphologie évoque plutôt des pseudos outils dus aux travaux agricoles. D'authentiques lames ou lamelles Montbani y sont probablement figurées. Ni les microburins, ni les grattoirs ne sont dessinés. Pourtant le ramassage récent a révélé qu'ils sont bien présents et probablement en grande quantité. Bien que cette série soit le fruit de tris, elle permet de mesurer la richesse du site et d'identifier les principaux types microlithiques. L'analyse est succincte. Elle comporte un décompte et une rapide description. Des travaux plus précis portent sur la collection Guillemain. D'ailleurs, quelques pièces trouvées par A. Prévost (fig. 15, n°13, 34, 42) furent récupérées par M. Guillemain et ont pu être étudiées plus précisément (fig. 18, n°18, fig. 19, n°8, 9).

203 objets sont figurés par A. Prévost. 26 ne sont pas identifiables ou apparaissent "retouchés" de manière évidente par les socs de charrue (Fig. 15, n°1, 10, 30, 32, 37, 44 à 46 ; fig. 16, n°51, 87, 91, 92, 95, 107 et 120 ; fig. 17, n°153, 164, 165, 168, 171, 174, 177, 187, 188, 190 et 202). 4 pièces sont probablement des flèches tranchantes néolithiques (fig. 17, n°178 à 181). 9 artefacts sont des lamelles à troncature oblique (fig. 15, n°39 à 43 ; fig. 17, n°193, 196, 199 et 200).

Le reste correspond à 164 armatures dominées par les trapèzes et les formes triangulaires apparentées (130) suivis des segments et des pointes à base retouchée (30). Une seule face des microlithes fut dessinée. Il est donc impossible de repérer les armatures à retouches inverses plates et d'identifier certaines pointes à base retouchée inverse.

La feuille de gui (fig. 15, n°13 et fig. 19, n°8) fait maintenant partie de la collection Guillemain. C'est la seule pièce réalisée en silex tertiaire, probablement de l'étage Bartonien. Sa présence est curieuse. Il est possible qu'elle vienne d'un autre site et que sa figuration soit le fruit d'une confusion. Si ce n'est pas le cas, son existence reste anecdotique ici.

Les 3 triangles (fig. 15 n°26, 29 ; fig. 17, n°90) ne constituent pas une série apparemment homogène. Des segments assez effilés sont attestés par 12 individus (fig.

15, n°2, 3, 5, 9, 11, 12, 15, 17 à 20 et 24). **16** pointes à base retouchée sont aisément identifiables (fig. 15 ; n°4, 6 à 8, 14, 16, 21 à 23, 25, 28, 31, 33, 34, 36 et 38) auxquelles on peut joindre **2** pièces (fig. 15, n°27 et 35), sous réserve que ce ne soient pas des pointes à base non retouchée. Les objets figurés sont généralement élancés. Ils sont latéralisés à gauche. Les bases sont transverses ou obliques.

Les trapèzes sont fortement dominés par les **50** trapèzes à bases décalées (fig. 16, n°49, 50, 52, 58 à 65, 69 à 71, 74 à 76, 78, 82 à 86, 89, 93, 96, 98, 99, 102, 105, 106, 108 à 112, 118, 119 et 122 ; fig. 17, n°157, 167, 169, 173, 185, 191, 194, 195, 197, 198 et 201) et les **59** pièces triangulaires apparentées (fig. 16, n°47, 48, 53 à 57, 66 à 68, 72, 73, 77, 80, 81, 88, 97, 100, 101, 103, 104, 114 et 121 ; fig. 17, n°124 à 128, 130 à 135, 137 à 143, 146 à 148, 151, 152, 154 à 156, 158, 160 à 163, 166, 172, 175, 176 et 183). **7** trapèzes rectangles (fig. 16, n°79, 113, 115 et 123 ; fig. 17 ; n°182, 186 et 192), **7** formes triangulaires dérivées (fig. 16, n°94 ; fig. 17, n°144, 145, 149, 159, 170 et 189), **3** trapèzes asymétriques (fig. 16, n°116 et 117 ; fig. 17, n°129) et **4** formes triangulaires dérivées (fig. 17, n°136, 150, 184 et 203) complètent la série. La latéralisation dextre est quasiment systématique excepté pour 3 pièces (fig. 16, n°113, 117 et 123) : 2 trapèzes rectangles et 1 asymétrique. D'ailleurs, un petit ensemble constitué de quelques trapèzes rectangles et asymétriques semble différent. La latéralisation n'est pas aussi tranchée et les pièces sont également nettement plus petites. Cette petite série peut être l'oeuvre d'une autre occupation mésolithique. L'ensemble le plus important est constitué d'assez volumineuses armatures clairement centré sur les trapèzes à bases décalées et des formes triangulaires apparentées.

La collection Guillemain

La collection Guillemain a été élaborée sur des critères esthétiques qui ont impliqué un tri drastique. Il s'ensuit une sévère restriction des approches quantitatives et une prédilection pour une lecture qualitative. Ainsi, une analyse morphométrique des armatures offre peu d'intérêt car elle déboucherait sur le standard retenu par le prospecteur et non sur la gamme produite par les Mésolithiques.

Le nombre de pièces étudiées se monte à 81 et l'analyse repose sur 79 objets. La feuille de gui récupérée de la collection Prévost (fig. 19, n°8 et fig. 15, n°13) a été écartée pour les raisons exposées ci-dessus, ainsi qu'une lamelle à troncature oblique (fig. 19, n°9) qui provient aussi des recherches de Prévost (fig. 15, n°42).

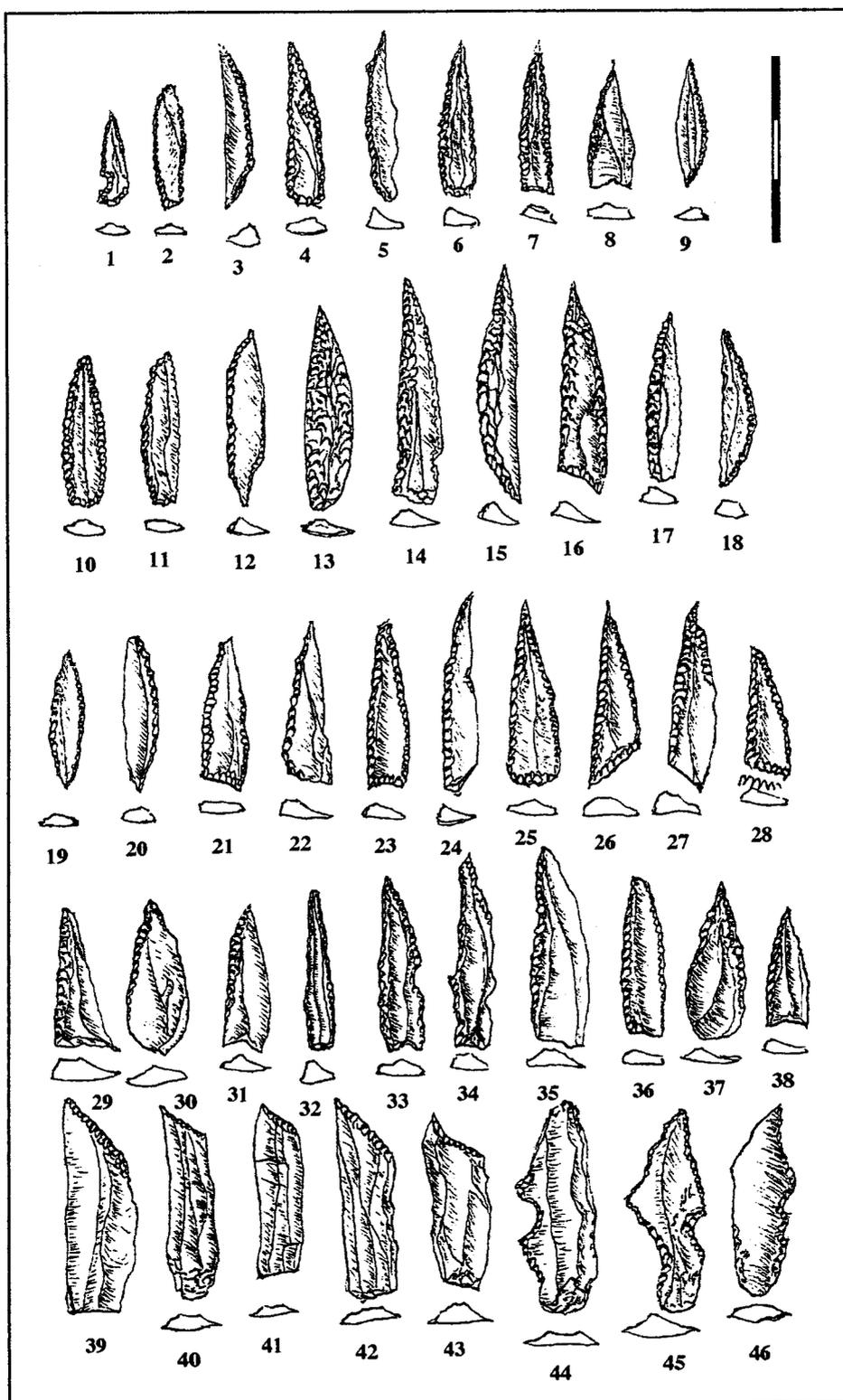


Figure 15 : l'“Abbaye-aux-Bois“, planche de A. Prévost.
Légendes dans le texte.

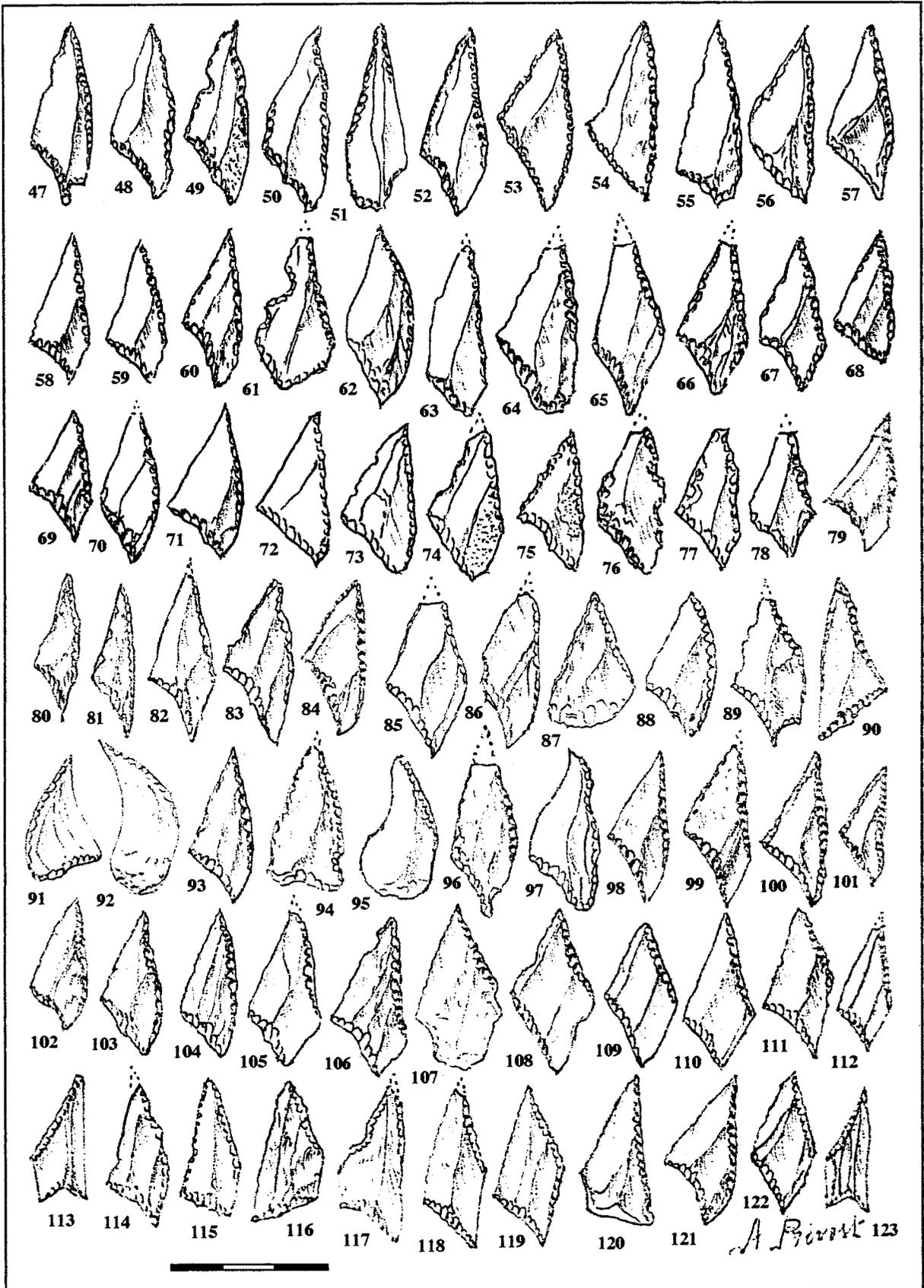


Figure 16 : l'“Abbaye-aux-Bois”, planche de A. Prévost. Légendes dans le texte.

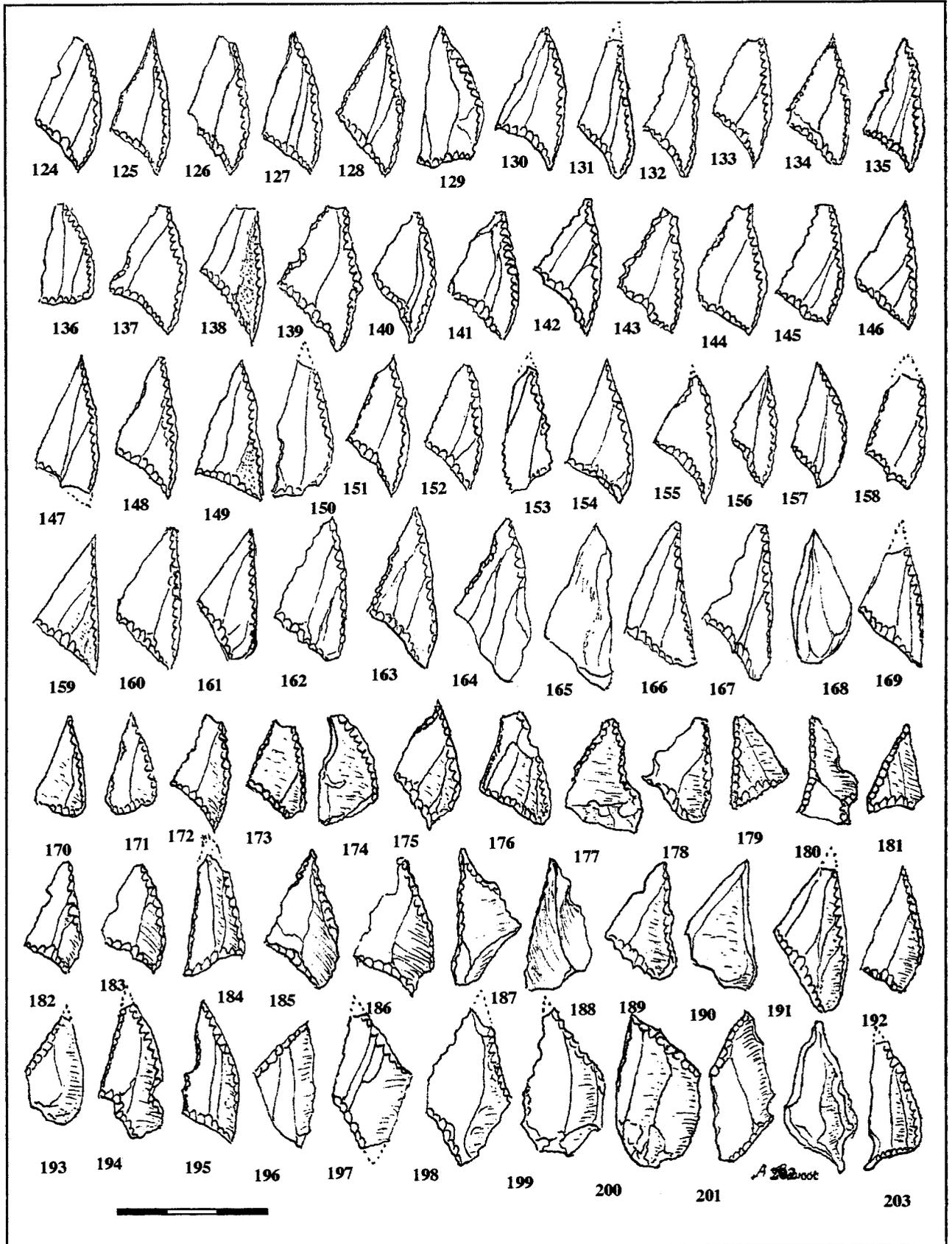


Figure 17 : l'«Abbaye-aux-Bois», planche de A. Prévost. Légendes dans le texte.

Ognolles	nombre	dextre	séneestre
pointes à base non retouchée	6	1	5
segments	11		
pointes à base retouchée	19	0	19
divers microl.	3	0	3
trapèzes et pièc. triang. appar.	40	39	1
Total	79	40	28

Tableau 2 : L'«Abbaye-aux-Bois», décompte et latéralisation des armatures de la collection Guillemain.

L'assemblage microlithique se compose d'un premier ensemble à segments et pointes et d'un autre à trapèzes et pièces triangulaires apparentées. La latéralisation nettement différente des objets des deux séries (pointes à gauche et trapèzes à droite) contribue à envisager la présence de deux industries mésolithiques distinctes.

Les pointes à base non retouchée sont toutes des pointes à troncature oblique (fig. 19, n°2 à 7). La troncature se place toujours dans la partie proximale de la lamelle. Des retouches marginales directes affectent parfois le bord opposé. Les segments (fig. 18, n°1 à 11) sont effilés. Certains sont asymétriques. D'autres présentent un arc presque rectiligne. La corde est parfois régularisée par de fines retouches. Assez importante sur une pièce, cette retouche lui donne une forme proche des pointes de Sauveterre (fig. 18, n°7). Les pointes à base retouchée (fig. 18, n°12 à 30) sont toutes latéralisées à gauche et sont souvent très effilées. La partie pointue se place toujours dans la portion proximale de la lamelle qui est la plus épaisse. Le piquant trièdre n'est jamais conservé. Le bord opposé à la troncature oblique est parfois régularisé par des retouches marginales directes identiques à celles des segments et des pointes à base non retouchée. Les bases peuvent être transversales ou obliques avec certaines formes de transition. Elles sont rectilignes, concaves ou convexes. Une troncature directe abrupte a modifié la forme du support pour produire cette base. Dans un second temps, pour 14 pièces sur 19, une retouche inverse semi-abrupte l'a aminci et parfois rendu tranchante. Les 3 divers microlithiques (fig. 18, n°31 et 32, fig. 19, n°1) pourraient éventuellement être assimilés à des pointes à base oblique.

Les trapèzes et les pièces triangulaires sont généralement assez massifs. Leur largeur est souvent proche de 1,5 cm. Excepté 1 individu (fig. 19, n°11), ces armatures sont toutes latéralisées à droite. La plupart ne présentent pas de piquant trièdre conservé. Une seule (fig. 19, n°18) semble avoir effectivement été utilisée. Elle montre un petit coup de burin probablement consécutif à un impact. Assez souvent, la grande base est légèrement modifiée par des retouches marginales. Il s'agit principalement de retouches directes très peu étendues (par exemple, fig. 19, n°4 à 6) comparables à celles des segments et des pointes à base retouchée. Toutefois, quelques pièces portent des

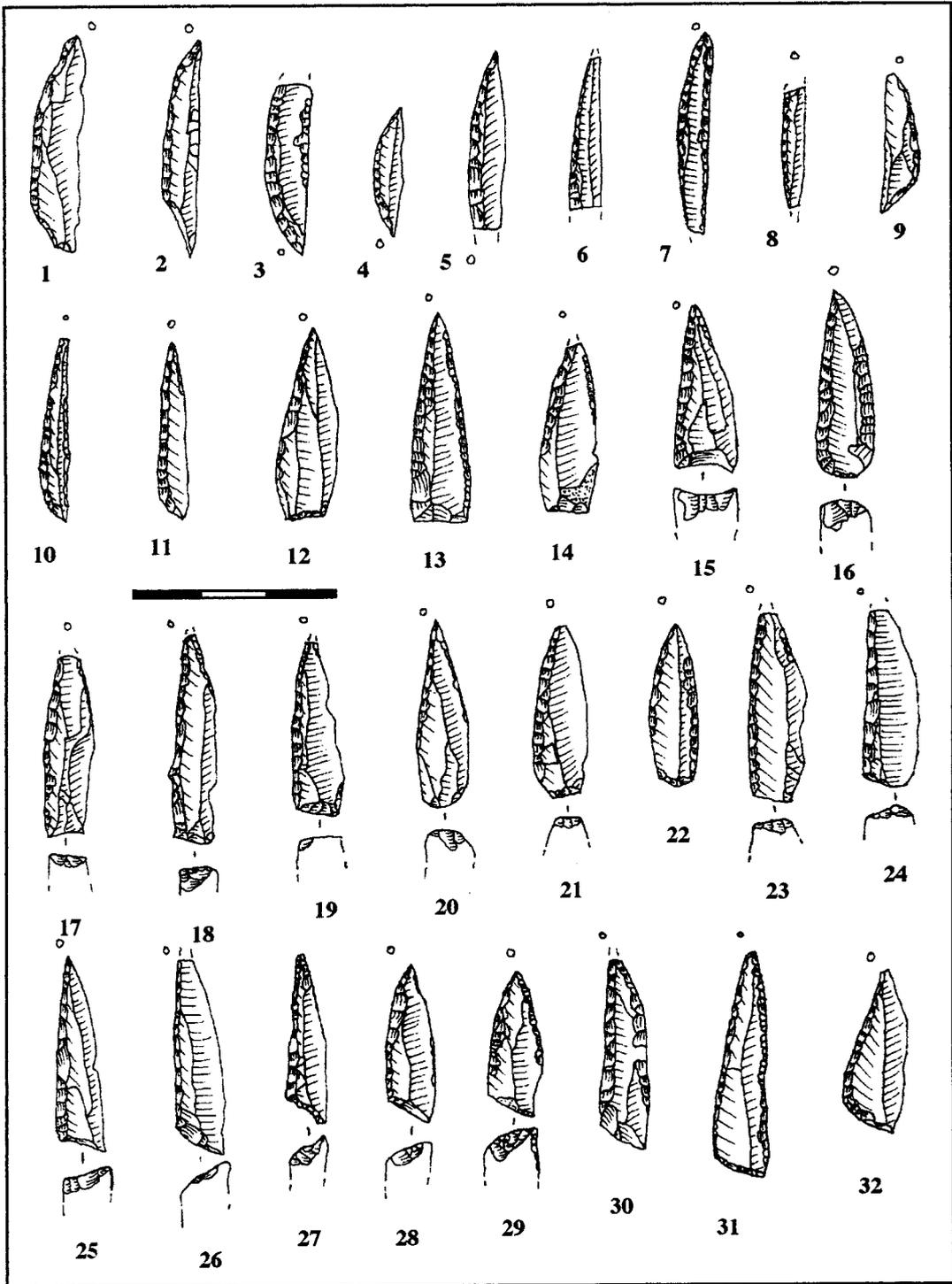


Figure 18 : l'“Abbaye-aux-Bois“, collection Guillemain. Segments (1 à 11), pointes à base retouchée (12 à 30) et divers microlithiques (31, 32).

retouches semi-abruptes, inverses et régulières assimilables à un bordage de la grande base (fig. 19, n°12, 16 et 18).

	Nbre	dextre	senestre	R.I.P.	R.I.	G.B.R.
Trapèzes à bases décalées	21	20	1	1	7	11
Formes triang. apparentées	13	13	0	0	6	7
Trapèzes rectangles	2	2	0	1	1	0
Formes triang. apparentées	1	1	0	0	1	0
Trapèzes asymétriques	1	1	0	1	0	0
Formes triang. apparentées	1	1	0	1	0	1
Trapèzes symétriques	1			0	0	0
Total	40	38	1	4	15	19

Tableau 3 : L'“Abbaye-aux-Bois”, collection Guillemain, décompte des trapèzes et formes triangulaires dérivées. R.I.P. = retouche inverse plate bien marquée. R.I. = retouches inverses semi-abruptes ou plates très peu étendues. G.B.R. : retouche marginale affectant la grande base.

Les formes triangulaires apparentées aux trapèzes désignent, ici, des trapèzes dont la petite base a été modifiée par retouche. L'orientation des deux troncutures permet de les rapprocher des différents types de trapèzes (bases décalées, rectangles, etc.). La série Guillemain compte un nombre très important de pièces triangulaires qui se monte à 15 individus pour 25 trapèzes soit un rapport d'un peu plus de 1 pour 3. Les pièces à bases décalées sont très nettement majoritaires.

Hormis 1 pièce assimilable à un rhombe (fig. 19, n°13), les trapèzes à bases décalées et leurs apparentés triangulaires ont une morphologie identique. La grande troncuture et la petite base, retouchée ou non, dessinent généralement une ligne légèrement convexe. Pour les trapèzes, il n'existe pas d'angle net entre la petite base et la grande troncuture. La modification de la petite base des formes triangulaires est parfois le résultat d'une retouche assez importante de même nature que celle de la grande troncuture (fig. 20, n°2, 4, 13 et 16). Il s'agit assez souvent d'un simple aménagement par quelques retouches marginales (fig. 20, n°3, 10 et 15). Ainsi, les trapèzes à bases décalées sont transformés en “triangles” si la réalisation de cette grande ligne convexe nécessite la retouche complète de la petite base. L'ensemble de ces observations montre clairement que les Mésolithiques d'Ognolles n'ont pas fait de distinction entre les trapèzes à bases décalées et ces triangles particuliers. Il s'agit d'un seul type microlithique et le terme de flèche de Dreuil, parfois employé pour désigner ces triangles, n'est pas à utiliser. La petite troncuture est plutôt rectiligne, parfois concave mais jamais convexe. Elle est souvent (1 fois sur 2) affectée par des retouches inverses qui sont un peu plus fréquentes sur les formes triangulaires. Ce sont des retouches inverses semi-abruptes peu étendues qui amincissent cette partie

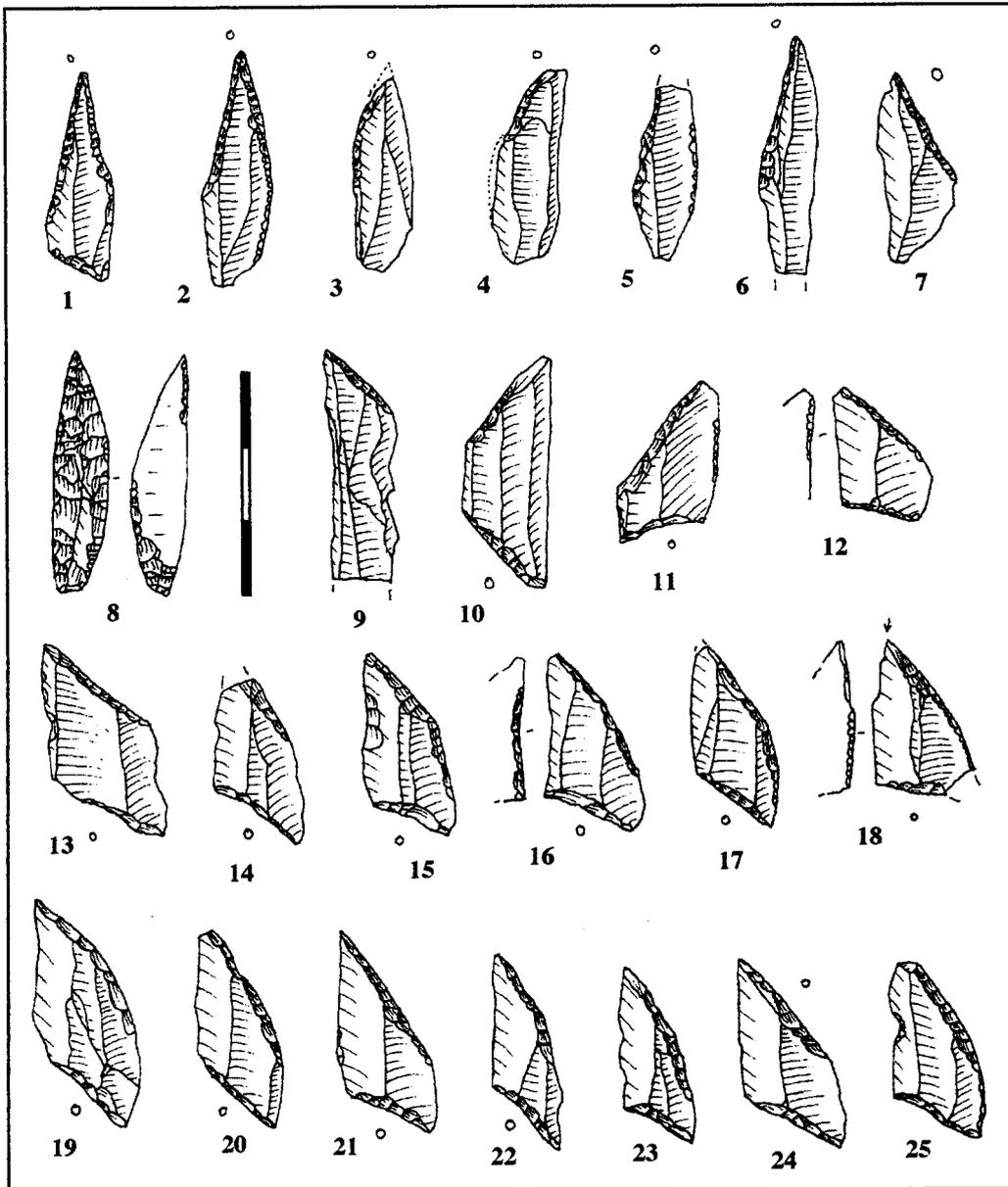


Figure 19 : l'“Abbaye-aux-Bois“, collection Guillemain. Divers microlithiques (1), pointes à troncature oblique (2 à 7), feuille de gui (8), lamelle à troncature oblique (9), trapèze symétrique (10), trapèzes à bases décalées (11 à 17 et 19 à 24), formes triangulaires proches (18 et 25).

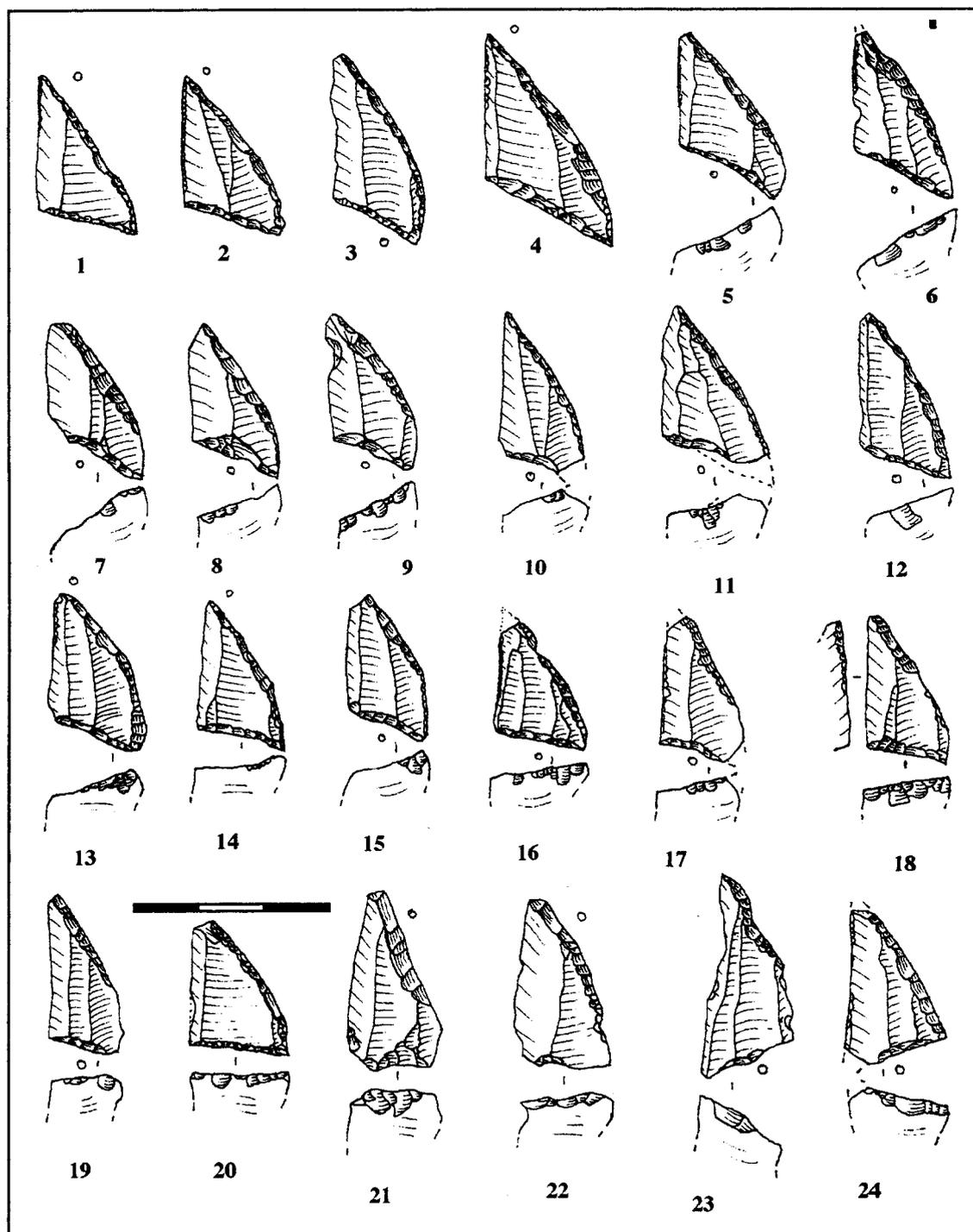


Figure 20 : l'“Abbaye-aux-Bois“, collection Guillemain. Trapèzes à bases décalées (5 à 7, 9, 12, 17 à 19), formes triangulaires dérivées (1 à 4, 10, 11, 13 à 16), “Triangle de Fère“ (20), Trapèze rectangle à retouche inverse plate (21 et 22), Trapèze asymétrique (23) et “Triangle“ à retouche inverse plate (24).

des armatures. Un seul individu présente une retouche inverse plate bien exprimée (fig. 20, n°18). La pièce triangulaire rapprochée des trapèzes rectangles (“Triangle de Fère“? fig. 20, n°20) peut être intégrée à cette série.

2 trapèzes rectangles affectés de retouches inverses plates (fig. 20, n°21 et 22) pourraient éventuellement être qualifiés de pointes à base retouchée. Cependant, leur morphologie générale, leur latéralisation dextre et leur taille ne permettent aucunement de les rapprocher des pointes présentées ci-dessus (fig. 18). De même, ils se distinguent nettement des trapèzes à bases décalées et de leurs dérivés triangulaires. Le trapèze asymétrique à retouche inverse plate (fig. 20, n°23) semble assez proche de ces trapèzes rectangles. Le “triangle“, rangé dans les pièces triangulaires apparentées aux trapèzes asymétriques (fig. 20, n°24), évoque une autre forme typologique qui sera mieux représentée sur d’autres gisements (voir ci-dessous). Un grand trapèze symétrique (fig. 19, n°10) complète la série. Il s’agit peut-être d’une ébauche (présence de piquant trièdre).

Conclusion sur l’industrie lithique

L’analyse des documents de A. Prévost et de la collection Guillemain donne des résultats cohérents. Un premier ensemble à segments et pointes à base retouchée est aisément identifiable. Un second est marqué par l’abondance des trapèzes à bases décalées et des formes triangulaires apparentées. L’échantillon recueilli récemment sur le terrain montre, entre autre, la présence d’une production de lamelles régulières assimilable au style Montbani. Il semble que les différentes étapes du débitage se soient déroulées sur le site. La matière première aurait été collecté à un peu plus d’1 km du site. Il s’agit d’un gisement relativement étendu et très dense.

1.5. “LA HAUTE BORNE“ A BEAULIEU-LES-FONTAINES

1.5.1. Les recherches

Le gisement de “La Haute Borne“ à Beaulieu-les-Fontaines (Oise) est pour la première fois évoqué par A. Terrade (1911) sous le terme de *station de Beaulieu*.. Il décrit une implantation sur des sables de Bracheux sur les versants sud et est d’une petite “crique“ semi-circulaire. Il mentionne de nouveau le site et le positionne sur une carte à

l'occasion de la présentation du gisement proche des "Fonds-Gamets" (Terrade, 1913a). Cette fois, il est rebaptisé "La Haute Borne". Terrade signale qu'il s'agit d'un Tardenoisien sans mélange. Lors de la présentation du "Bois du Brûle" (Terrade, 1913b), il rappelle l'existence de ce gisement en décrivant « ...*un mobilier absolument pur, ayant tous les caractères d'une industrie antérieure à l'époque tardenoisienne* ». V. Commont (1913) reprend les données de Terrade et publie quelques dessins du mobilier lithique.

Le gisement est retrouvé tardivement à la fin des années 70 par les époux Roussel. Cette nouvelle collection fait l'objet d'une publication (Fagnart, Roussel M. C. et J. P. , 1981). Elle est actuellement inaccessible. En revanche, un échantillon réuni récemment par l'auteur, ainsi que le produit de nouveaux ramassages de J. P. Roussel, a pu être examiné. L'analyse du mobilier lithique repose sur cette dernière série. Elle s'appuie aussi sur la publication de J. P. Fagnart et *alii* (1981).

1.5.2. Localisation du gisement et des stations voisines

Le gisement n'est qu'à 2 km au sud-est de l'"Abbaye-aux-Bois"(fig. 13) (feuille topographique 1/25 000 ; 2510 ouest, Noyon, x = 643,65 ; y = 1218,55 ; z = 85). Il se place sur le versant d'un petit ruisseau au lieu-dit "La Fontaine des Aulnes". Le nom retenu par A. Terrade ("La Haute Borne") correspond à celui d'un chemin qui a maintenant disparu (fig. 17). Le sol lourd argileux est le produit de l'argile à lignites du Sparnacien. Les différents ramassages dans les labours ont couvert une surface de plusieurs milliers de mètres carrés sans noter de concentration particulière ni de différences typologiques majeures suivant chaque partie du site. Il s'agit donc d'un gisement très étendu.

La matière première siliceuse accessible au plus proche est située à 2 km au sud-ouest, là où la partie supérieure des dépôts du Crétacé affleure (fig. 13).

Terrade (1913a) a publié une carte topographique où il situe plusieurs gisements dont celui-ci (fig. 21). Il y représente aussi les différentes natures de sol. "La Haute Borne" est bien placée sur un substrat argileux à proximité d'un ruisseau. Les autres sites se localisent sur la position classique du Tardenoisien selon A. Terrade et E. Vignard : le haut du versant sablonneux d'un ruisseau. L'examen de la documentation fournie par Terrade (1913a) permet de déterminer les stations qui sont réellement attribuables au Mésolithique.

La "Ferme de Loizel" est exclusivement néolithique d'après Terrade. La station des "Fonds-Gamets" correspond à trois concentrations distinctes de matériel qui furent étudiées globalement par A. Terrade. Il y distingue du Tardenoisien, du Campignien et du

Néolithique supérieur. En fait, aucune pièce indubitablement mésolithique n'est figurée. Le gisement des "Fonds du Feu" regroupe deux locus. Son industrie est rapprochée de celle des "Fonds-Gamets" sans plus de précisions. Ainsi, dans ce secteur proche de "La Haute Borne", aucune implantation mésolithique n'est attestée sur sol sableux.

1.5.3. L'industrie lithique

Les données de Commont (1913)

V. Commont décrit succinctement le site : « *Ce gisement est situé sur le versant Sud (?) d'un ancien affluent de la Nièvre (?) descendant de Beaulieu, découvert par M. E. Pernel. Il a fourni 250 nucléus et 4 700 lames et lamelles. Le mobilier tardenoisien est caractérisé par des lamelles à dos abattu, des petits perçoirs, des burins, des coches ; les petits tranchets et les grattoirs sont rares.* ». Ce texte est accompagné de quelques illustrations du mobilier. Les principales sont reprises ici (fig. 22). Le nombre de nucléus et de produits laminaires montrent l'importance quantitative du débitage. Les 2 nucléus dessinés (fig. 22, n°1 et 2) sont des nucléus à lamelles à 2 plans de frappe opposés. Les burins, coches et perçoirs figurés semblent douteux. Ils sont probablement le résultat de contacts violents avec les socs de charrue. Les lamelles à dos abattu seraient plutôt des fragments de microlithes, notamment de segments. L'examen des dessins de Commont atteste la présence de pointes à base retouchée (fig. 22, n°3 à 7) parfois oblique (n°7) et de segments (fig. 22, n°8 à 11). 1 petit trapèze symétrique, qui peut être une flèche tranchante, indique l'existence d'une seconde occupation préhistorique.

Homogénéité du mobilier

Outre la pièce trapézoïdale figurée par V. Commont, l'ancienne collection Roussel (J. P. Fagnart et alii, 1981) a livré 1 pointe de flèche à pédoncule et ailerons, 2 flèches tranchantes, 2 fragments de hache polie et 1 "triangle de Fère". La nouvelle collection Roussel compte 2 petits trapèzes (fig. 24, n°8 à 9) qui semblent anachroniques ici. Ces différentes intrusions, inhérentes aux gisements de surface, ne doit pas cacher une grande homogénéité de l'industrie qui a pourtant été récoltée sur une vaste superficie.

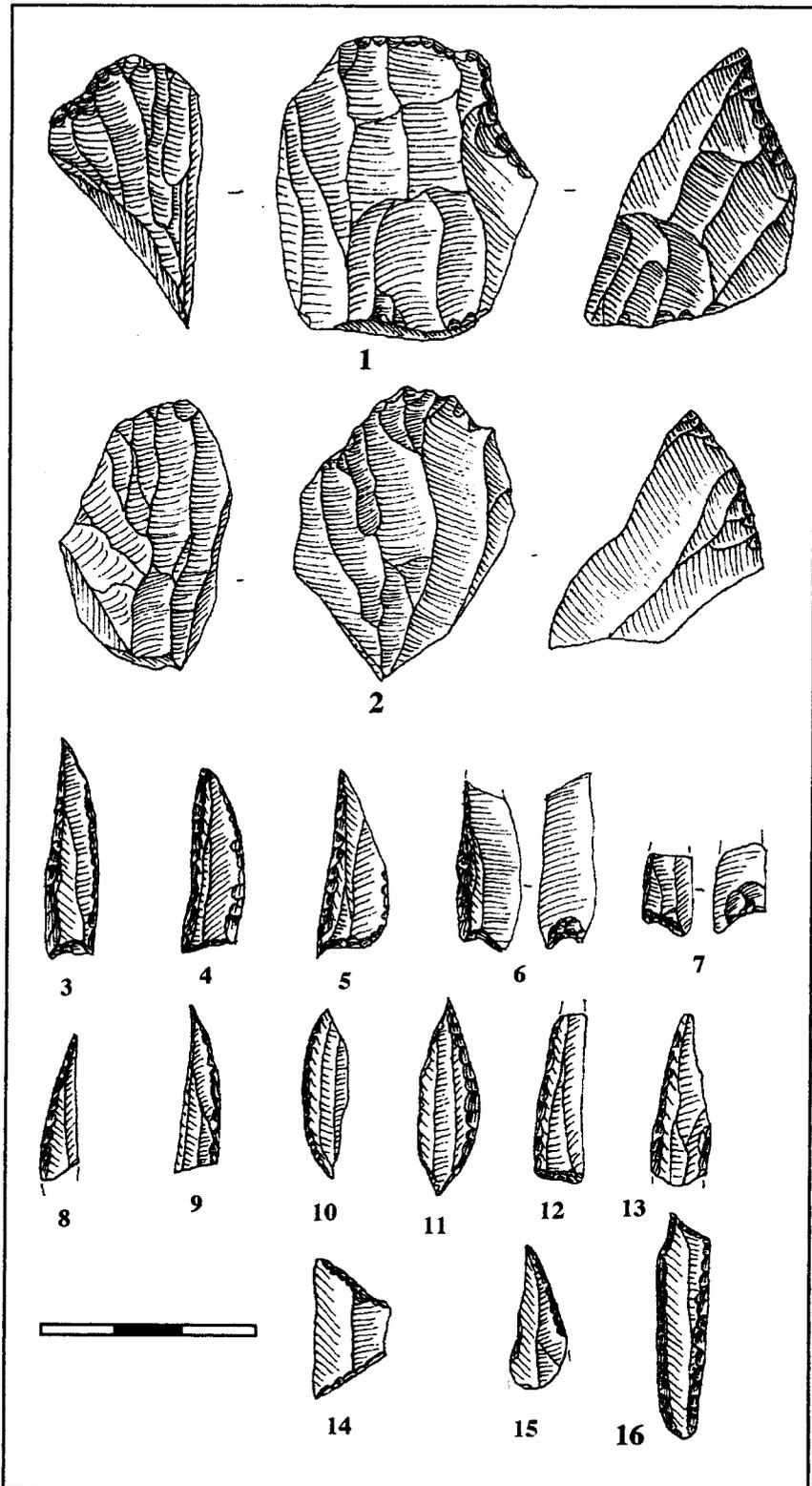


Figure 22 : industrie lithique de "La Haute Borne" à Beaulieu-les-Fontaines, d'après Commont (1913). Nucléus (1 et 2), pointes à base retouchée (3 à 7), segments (8 à 11), débris et divers microlithiques (12 à 16).

Aspect physique et matière première

Les ensembles examinés récemment comprennent de rares pièces à patine blanche-bleuâtre qui ne semblent pas correspondre à un ensemble archéologique distinct. Les autres objets sont dépourvus de patine ou présentent simplement un léger voile lustré. Ils sont très souvent affectés de nombreuses retouches consécutives aux travaux agricoles qui sont quasiment impossibles à distinguer des “bonnes retouches”.

J. P. Fagnart (1981) décrit une matière première siliceuse de bonne qualité : un silex secondaire gris clair moucheté, brun roux ou blond foncé translucide.

La nouvelle série étudiée compte un seul silex à cortex verdi (1 nucléus). La majeure partie des blocs débités est un silex secondaire à cortex fin à pâte noire translucide (grain fin) assez homogène. Les plus minces artefacts taillés dans cette matière prennent un aspect brun roux à blond foncé translucide. Quelques silex, également secondaires à cortex mince, et grain fin, ont une pâte grise opaque mouchetée de ponctuations plus sombres. Ces deux principales matières premières sont de bonne qualité et paraissent assez proches. La diversité observée à l'Abbaye-aux-Bois n'existe pas à la Haute Borne. Le gîte pourrait se placer à environ 2 km au sud-ouest, au niveau des premiers affleurements crétacés (fig. 13). Le cortex mince orangé évoque l'aspect physique des rognons des niveaux résiduels crayeux de surface.

Le débitage

La confrontation des données fournies par J. P. Fagnart avec celles issues des lots étudiés récemment donnent des résultats similaires. Evidemment, le décompte (tabl. 4) fait apparaître quelques distorsions qui sont simplement le fait du mode de dénombrement. En 1981, les paramètres morphométriques primaient sur les considérations qualitatives. Les éclats allongés et éclats laminaires étaient rangés avec les lames et les lamelles. De plus, de nouvelles études technologiques menées par le biais de remontages (Ketterer, 1997) ont permis d'identifier plus sûrement les tablettes. Autrefois, seules les tablettes totales étaient réellement décomptées.

L'abondance des esquilles, des petits débris et des éclats de moins de 2 cm de longueur, témoigne d'un ramassage méticuleux.

Toutes les opérations de débitage semblent avoir eu lieu sur place.

J. P. Fagnart signale un nombre très important d'éclats corticaux. La série visible compte des éclats d'entame ainsi que des éclats corticaux issus de la mise en forme des blocs. Ces éclats présentent des stigmates de percussion directe dure. Les dos des nucléus

sont naturels ou aménagés grossièrement par 1 ou 2 enlèvements. Les quelques rares pièces à crêtes n'ont qu'un versant préparé.

	Publi. 1981		Ramas. récent		Coll. Rous.		Total	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Débris de bloc	0	0	1	0,27	0	0	1	0,02
Percuteurs	1	0,03	1	0,27	0	0	2	0,04
Fragments de nucléus	5	0,14	4	1,07	0	0	9	0,21
Nucléus	93	2,67	28	7,51	24	5,35	145	3,37
Tablettes	2	0,06	14	3,75	12	2,67	28	0,65
Pièces à crête	52	1,49	7	1,88	3	0,67	62	1,44
Flancs de nucléus	13	0,37	0	0	0	0	13	0,3
Eclats + frg éclats	1709	48,99	263	70,51	306	68,15	2278	52,85
Lame(lle)s	467	13,38	6	1,61	19	4,23	492	11,41
Fragments de lame(lle)s	1147	32,87	49	13,14	85	18,93	1281	29,71
Total	3489	100	373	100	449	100	4311	100
Esquilles et éclats inf. à 2cm	2000	36,43	117	23,88	229	33,78	2346	35,24
Total	5489		490		678		6657	

Tableau 4 : "La Haute Borne" à Beaulieu-les-Fontaines, décompte du débitage des différentes collections.

L'article de 1981 insiste sur l'importance numérique des nucléus prismatiques angulaires. Les 52 nucléus examinés ici ne comptent que des nucléus à lamelles. 2 ont plus de deux plans de frappe. 29 ont deux plans de frappe presque toujours opposés qui furent exploités successivement. Les 21 nucléus unipolaires rassemblent tous les nucléus sur éclat ainsi que de nombreuses pièces débitées à partir de fragments de bloc (4/8). L'entretien des nucléus pendant la phase de plein débitage est assuré par l'enlèvement de tablettes, le détachement de quelques éclats - flancs de nucléus et la réalisation de néo-crêtes. Quelques pièces témoignent d'un changement de sens de débitage et de l'ouverture d'une nouvelle table laminaire. Elles montrent une "crête" formée par l'arête entre l'ancien plan de frappe et sa table. Les nucléus sont généralement abandonnés à une longueur de 5 cm suite à des réfléchissements. La plupart auraient pu être réexploités après quelques aménagements. 2 nucléus sont rejetés à une taille de 3 cm.

Les produits laminaires sont relativement nombreux. Ils sont très souvent fracturés. De plus, la fragmentation initiale est renforcée par l'action des engins agricoles. Les lamelles sont assez irrégulières, larges et plutôt à deux pans. L'abrasion des corniches est attestée. Le technique employée semble être la percussion directe à la pierre dure ou tendre.

Le débitage est orienté essentiellement vers la production laminaire, donc pour l'obtention de supports pour les armatures (voir ci-dessous). Les autres outils comme les

grattoirs peuvent être façonnés à partir de déchets issus des différentes phases de la chaîne opératoire.

Considérations générales sur l'outillage

L'article de 1981 présentait une classification de l'outillage suivant la liste proposée par J. G. Rozoy (1978). Le chapitre méthodologique du présent travail propose un mode de décompte typologique assez différent. Ainsi, quelques "triangles", sont maintenant qualifiés de pointes à base oblique retouchée. De même, les lamelles à coches, souvent fracturées sont traitées avec les microburins.

Un autre point essentiel est l'omniprésence des retouches récentes consécutives aux travaux agricoles. L'examen des deux ensembles disponibles aboutit à une identification quasi-impossible des différents outils. Seules, les pièces typiques sont réellement déterminables (grattoirs, segments, etc.). La mise en évidence de nouvelles formes d'armatures, absentes d'autres séries, peut simplement être le fruit d'une bonne organisation des retouches récentes.

Ainsi, en accord avec J. P. Fagnart (communication orale), il convient de reconsidérer le décompte typologique publié et d'éviter des approches quantitatives, notamment celles qui aboutissent à la détermination d'un taux d'armature.

Outils du fonds commun

La nouvelle collection Roussel compte 9 grattoirs et 1 éclat lamellaire à retouches irrégulières inverses (ou éclat utilisé). Le second échantillon contient 3 grattoirs.

Ces 12 grattoirs s'ajoutent aux 31 de la publication. Les 12 grattoirs examinés se composent de 8 grattoirs sur éclat, de 2 grattoirs sur lame ou éclat laminaire et de 1 grattoir sur lamelle. La publication de 1981 fait apparaître l'écrasante domination des pièces sur éclat (26/31). Ces outils ont généralement une longueur comprise entre 3 et 5 cm. Ils sont relativement courts. Les retouches se limitent au front.

L'existence d'éclats retouchés et de perçoirs est impossible à établir. L'absence de dessin publié ne permet pas d'attester la présence de burins ou de pièces esquillées.

L'outillage sur lame ou lamelle serait très abondant selon la publication de 1981. Si on retire les pièces liées à la fabrication d'armatures (lamelles à coche, lamelles à troncature oblique ?) et d'autres suspectées d'être modifiées par les travaux agricoles (lamelles retouchées ou à troncature transverse), il ne reste quasiment rien. Cependant, la mise en évidence d'une pièce à retouches irrégulières (utilisation) dans la nouvelle collection Roussel montre l'existence d'une catégorie d'outils peu élaborés.

Armatures et microburins

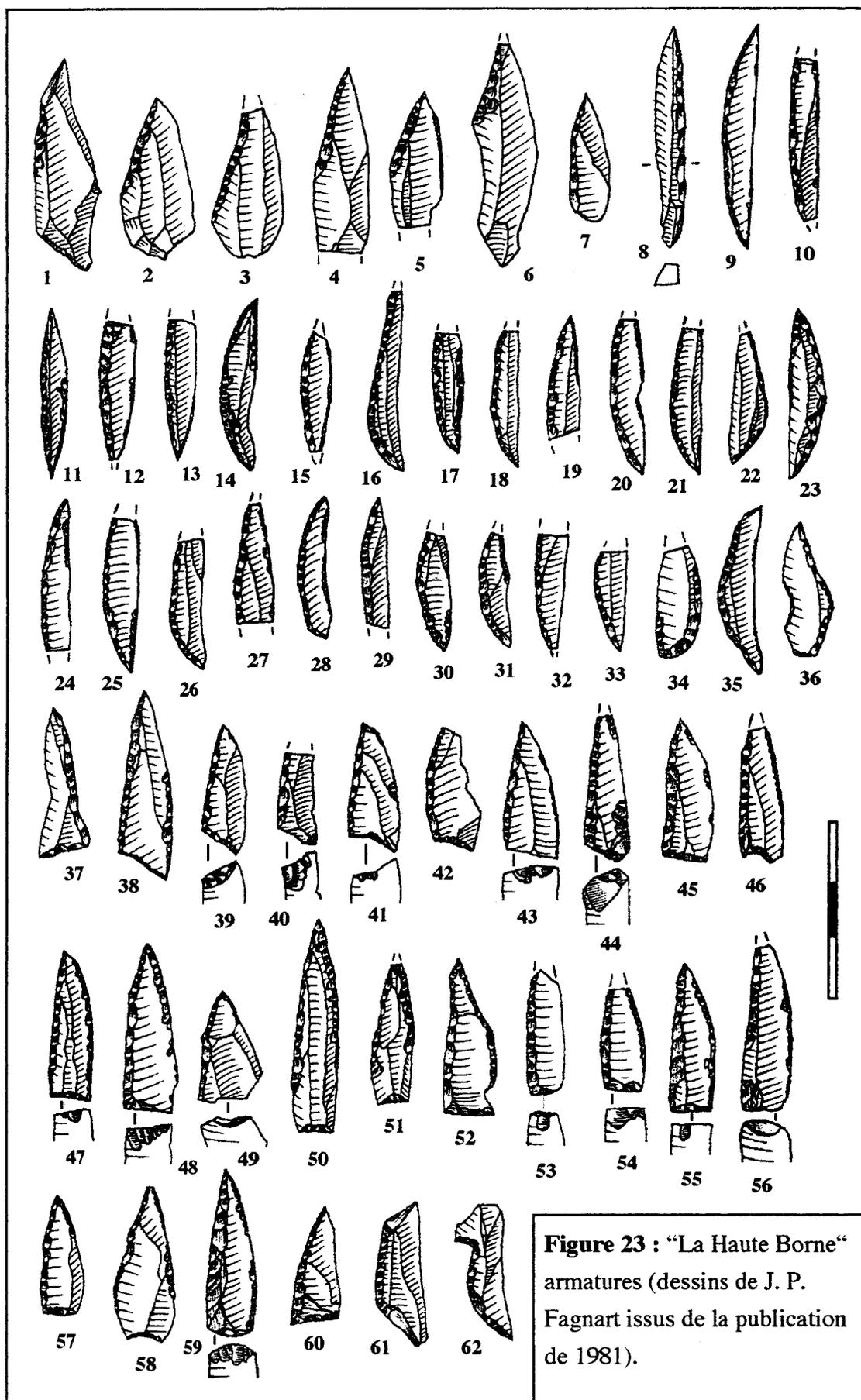
La nouvelle collection Roussel a fourni quelques microlithes (fig. 20) dont 2 petits trapèzes qui paraissent anachroniques ici. Ces 2 armatures sont naturellement considérées comme le témoignage d'une occupation mésolithique différente et probablement beaucoup plus récente. Par ailleurs, les armatures figurées dans la publication de 1981 ont subi un tri suivant les critères établis ci-dessus. Cette démarche, peut-être discutable, permet de définir les caractéristiques principales de l'assemblage microlithique sans se polariser sur quelques curiosités.

La Haute Borne	Nbre	%	dextre	sénestre	ret. mrg.
Pointes à troncature oblique	8	11,94	0	8	1
Segments	31	46,27			23
Pointes à base retouchée	26	38,81	0	26	21
Divers microlithique	2	2,98	1	1	0
Total	67	100	1	35	45

Tableau 5 : "La Haute Borne", décompte des armatures de la publication de 1981 et de la nouvelle collection Roussel. Les latéralisations ainsi que la présence de retouches marginales sur les bords non affectés par une troncature ou un bord abattu sont indiqués.

La série est nettement dominée par les segments et les pointes à base retouchée. Les pointes à base non retouchée sont présentes. Les lamelles à dos de la publication de 1981 sont maintenant considérées comme des fragments d'armatures. Des triangles recensés à l'époque, ne subsistent que 2 pièces (fig. 23, n°37 et 60) qui sont rangées ici dans les divers microlithiques. En effet, leur morphologie ne permet pas de les qualifier de triangle scalène "typique". La présence de ces armatures reste anecdotique.

Les pointes à troncature oblique (fig. 23, n°1 à 7 et fig. 24, n°7) comptent un individu (fig. 23, n°7) qui aurait éventuellement pu être rangé dans la catégorie des pointes à retouches unilatérales. Toutes ces pointes ont systématiquement une latéralisation sénestre comme les pointes à base retouchée. 1 pièce a un piquant trièdre conservé (fig. 23, n°1). 2 présentent quelques retouches marginales (fig. 23, n°1 et 5). 2 ont une base fracturée (fig. 23, n° 4 et 5). Le diagramme largeur/longueur (fig. 25) montre une forte dispersion avec parfois des pièces très larges. Il est fort probable que cet ensemble soit très hétérogène. Il doit comprendre quelques armatures bien réelles qui correspondent à des versions simplifiées d'autres types. Ainsi, la pièce n°7 de la figure 23 a une morphologie comparable à certaines pointes à base retouchée. Cette catégorie regroupe aussi un ensemble de pièces inachevées qui ont pu être perdues, fracturées... Cette



hypothèse implique qu'une partie des microlithes soit fabriquée sur place. C'est le cas, puisque les microburins sont présents en grand nombre.

Les segments (fig. 23, n°8 à 36 et fig. 24, n°5 à 6) constituent la plus importante catégorie d'armature. 20 sur 31 sont fracturés (cause de l'abandon?). Certaines formes apparentées comme le dard de la publication de 1981 (fig. 23, n°8) sont jointes à cet ensemble. La corde est très souvent régularisée par quelques retouches marginales, notamment au niveau des extrémités pointues. Quelques sous-types sont éventuellement discernables :

- corde rectiligne, arc régulier (18/31),
- corde rectiligne, arc irrégulier (segment asymétrique, 5/31 ; fig. 23, n°16, 35),
- corde arquée dessinant une pièce à symétrie bilatérale (6/31 ; fig. 23, n°11),
- arc incomplètement retouché (1/31 ; fig. 23, n°34),
- arc quasi-rectiligne (1/31 ; fig. 23, n°8).

En fait, l'ensemble dégage une impression d'homogénéité. Un degré de liberté des tailleurs envers quelques paramètres débouche sur une certaine polymorphie d'une même forme microlithique. D'ailleurs, le diagramme largeur / Longueur accentue l'unité de cet ensemble (fig. 25). On y observe une largeur extrêmement standardisée entre 0,45 et 0,65 cm. En revanche, la longueur est très variable entre 2,1 et 3,9 cm. Le caractère très effilé ($L > 3l$) est encore plus marqué sur les pièces les plus longues. La largeur bien fixée ne correspond pas à une contrainte liée aux caractéristiques morphométriques des supports laminaires. En effet, la largeur des pointes montre qu'il était possible de fabriquer des segments bien plus larges. L'objectif du tailleur mésolithique était donc d'obtenir :

- des pièces bi-pointes,
- avec un bord tranchant opposé à un bord abattu par retouches,
- et une largeur comprise entre 0,45 et 0,65 cm et une longueur > 2 cm.

Il est évidemment tentant d'interpréter les segments comme des composants d'un tranchant latéral de flèche. Ceci expliquerait la longueur variable et la largeur bien standardisée (contrainte liée à l'enchâssement et à l'épaisseur du trait).

Les pointes à base retouchée (fig. 23, n°38 à 59 et fig. 24, n°1 à 4) sont toutes latéralisées à gauche. Le bord opposé à la troncature est généralement régularisé par quelques retouches marginales qui n'affectent pas le caractère tranchant mais dessinent une forme légèrement arquée. Ceci produit une pièce à symétrie bilatérale plutôt de forme ogivale (Pointe du Tardenois). Quelquefois, la troncature ne rejoint pas la base (fig. 23, n°50 et 51). La forme des bases est très variable. 10 sont obliques et 16 sont transversales. Pour 10 pièces sur 26, de simples retouches directes semi-abruptes ont suffi pour transformer cette partie du support en base tranchante. Plus souvent (16/26), dans un second temps, une retouche inverse semi-abrupte à plate a été nécessaire. Elle a

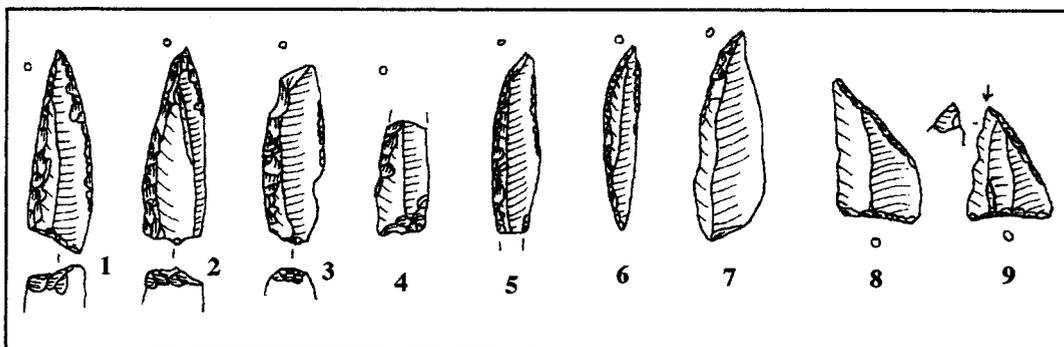


Figure 24 : "La Haute Borne", armatures de la nouvelle collection Roussel.

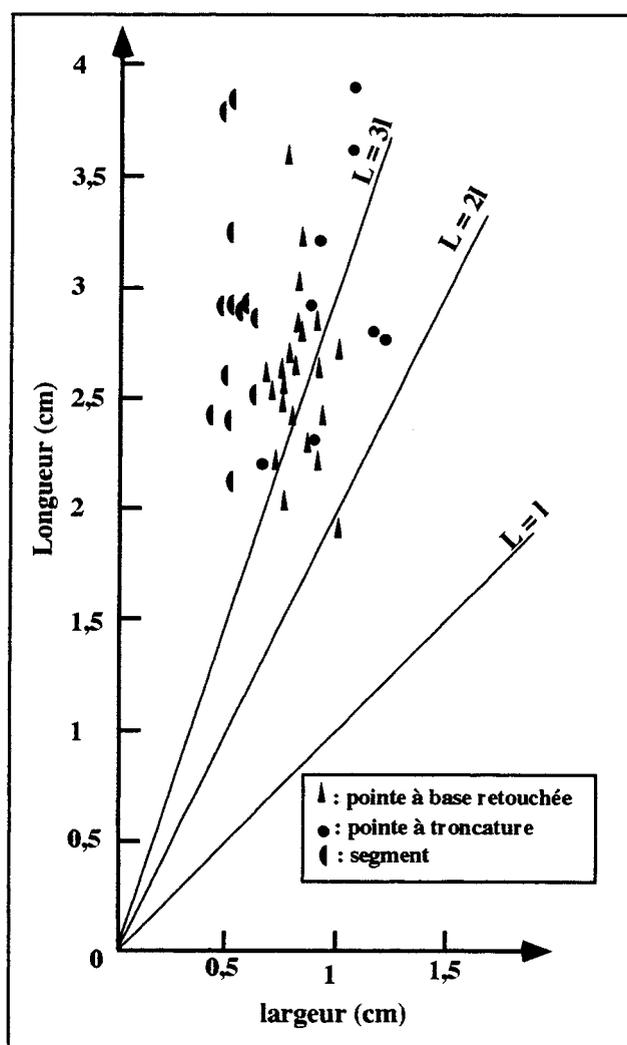


Figure 25 : "La Haute Borne", diagramme largeur/Longueur des armatures.

parfois gommé les stigmates de la première retouche directe (fig. 23, n°43 et 49). La base est plutôt rectiligne (18/26), parfois concave (7/26) et rarement convexe (1/26 ; fig. 23, n°59). Les 4 pièces de la nouvelle collection Roussel ont une épaisseur comprise entre 0,2 et 0,3 cm. Le diagramme largeur / Longueur (fig. 25) montre que la plupart sont très effilées et qu'elles ont une largeur comprise entre 0,7 et 1 cm et une longueur variant entre 2,3 et 2,9 cm. Cependant, quelques objets plus petits et trapus sont présents ainsi que quelques très grandes pointes. Il en ressort une relative variabilité des longueurs entre 3,9 et 2,2 cm. L'objectif des mésolithiques était donc de fabriquer :

- des pièces mono-pointes
- latéralisées à gauche,
- effilées,
- à symétrie bilatérale,
- à bords légèrement curvilignes,
- avec un bord tranchant opposé à un bord abrupt obtenu par retouche,
- avec une base tranchante.

L'utilisation en position de pointe sur la flèche est fort probable.

Aucune pointe et aucun segment ne montre de stigmates liés à l'utilisation (esquillement des bords, enlèvement burinant ...). Il est donc possible qu'une grande partie de ces armatures aient été taillées sur place sans être employées. D'évidentes ébauches furent ramassées. Il s'agit d'une pièce à deux piquants trièdres non retouchés (fig. 23, n°61) et d'un segment inachevé (fig. 23, n°62).

Le procédé du microburin est nettement attesté par de nombreuses pièces. Les proximaux sont nettement plus nombreux que les méiaux et les distaux. Ceci est probablement dû aux ramassages dans les labours qui favorisent une sélection des plus grosses pièces donc des proximaux. La latéralisation généralement dextre de l'encoche correspond à la latéralisation sénestre des pointes. Les quelques pièces sénestres témoignent de l'enlèvement de 2 microburins à latéralisation différente pour la fabrication des segments.

Microburins	enc. dextre	enc. sénestre	Total
Proximaux	21	3	24
Distaux	1	3	4
Méiaux	0	2	2
Krukowski	0	1	1
Total	22	9	31

Tableau 6 : "La Haute Borne", décompte des microburins de l'ancienne et de la nouvelle collection Roussel.

La série recueillie récemment compte aussi une lamelle cassée dans la coche auquel il convient d'ajouter 12 pièces dénombrées en 1981.

Conclusion sur l'industrie lithique

La matière première est uniquement constituée de silex secondaire recueilli à environ 2 km du site. Les blocs furent débités sur le site. Le débitage est orienté vers la production de lamelles peu régulières destinées à la fabrication d'armatures, essentiellement des segments et des pointes à base retouchée. Les grattoirs témoignent d'activités domestiques. Le gisement est dense et très étendu.

1.6. PRINCIPAUX APPORTS DU MÉSOLITHIQUE DE LA RÉGION D'ERCHEU

Position morphologique privilégiée des gisements

Cinq gisements peuvent être insérés dans leur cadre morphologique. Deux se placent sur la position type décrite anciennement, soit un affleurement sableux à proximité d'un petit cours d'eau. Il s'agit de Candor et de Esmerly-Hallon. En revanche, les trois autres (Lannoy, Ognolles et Beaulieu-les-Fontaines) se situent effectivement à proximité d'un cours d'eau mais sur un substrat limoneux ou argileux. D'ailleurs, les Mésolithiques de la "Haute Borne" et de l'"Abbaye-aux-Bois" n'ont pas jugé nécessaire de se déplacer de quelques centaines ou dizaines de mètres pour s'installer sur un sol sableux. Les points communs entre les implantations des cinq gisements sont :

- un gîte de matière première relativement éloigné (environ 2 km),
- un versant marqué par certaines irrégularités topographiques,
- la proximité d'un cours d'eau.

Les Mésolithiques ont choisi de s'installer à proximité d'une rivière ou d'un ruisseau, sans se soucier de la nature du sol.

Densité des gisements

Les publications du début du siècle livrent une liste conséquente de gisements. Cependant, l'analyse de la documentation démontre que beaucoup de sites sont attribuables au Néolithique. La densité des gisements mésolithiques n'est pas particulièrement élevée. Elle est plus faible que celles observées sur les buttes tertiaires sableuses, les rebords de plateaux et dans les plaines alluviales des principales vallées (voir ci-dessous).

Industries lithiques

Deux industries lithiques différentes sont identifiées :

- un assemblage microlithique largement dominé par des segments et des pointes à base retouchée associé à un débitage irrégulier apparenté au style de Coincy. Il est observé sur les sites du "Bois du Champien", du "Cul de Singe" à Esmery-Hallon, de l'"Abbaye-aux-Bois" à Ognolles et de "La Haute Borne" à Beaulieu-les-Fontaines (à comparer à Ailly-sur-Noye, Conty, Saleux et Hangest "Gravière II Nord", ci-dessous).
- un débitage plus régulier (style de Montbani), des lamelles Montbani, des trapèzes à bases décalées et leurs dérivés triangulaires sont présents sur la station de l'"Abbaye-aux-Bois" (à comparer au Mesnil-Saint-Firmin, ci-dessous).

Qualité de la documentation

L'ancienneté de la documentation limite l'intérêt du Mésolithique de cette région. Cependant, les petits ruisseaux tourbeux qui se trouvent près des gisements n'ont jamais été explorés convenablement. Ils peuvent éventuellement receller des gisements bien conservés.

2. LES BUTTES SABLEUSES

2.1. DONNÉES GÉNÉRALES

Des témoignages sédimentaires du Tertiaire sont sporadiquement présents au sommet de la craie du Crétacé. Beaucoup sont recouverts par les limons du Pléistocène. D'autres, plus massifs, forment des buttes qui dominent nettement les plateaux limoneux environnants. Ils sont aisément identifiables dans le paysage par un certain relief et un couvert végétal partiellement boisé qui contrastent avec les plateaux consacrés à l'agriculture intensive. Ces buttes sont dispersées sur l'ensemble du bassin de la Somme (fig. 6), mais elles sont nettement plus nombreuses à l'est et au sud, à proximité de la cuesta du Lutétien. Il s'agit généralement de sables et d'argiles du Paléocène ou du début de l'Eocène. Relativement éloignées des affleurements massifs de sables, les buttes témoins sont actuellement très convoitées par des carrières qui peuvent ainsi alimenter des marchés locaux sans avoir trop de frais de transport. Il s'ensuit un développement de l'archéologie préventive sur ces positions morphologiques.

Quatre sites ou complexes de gisements sont étudiés : Attilly, Boulogne-la-Grasse, Lihus et Le Mesnil-Saint-Firmin. La découverte des trois premiers est associée à des travaux d'extraction. Tous se trouvent sur les marges du bassin hydrographique de la Somme (fig. 26). La documentation inédite est parfois le fruit de ramassages de surface, mais elle est plus souvent issue de sondages ou de fouilles. Le mode d'implantation, l'état de conservation et l'identification techno-typologique des industries sont les points qui sont surtout traités ici.

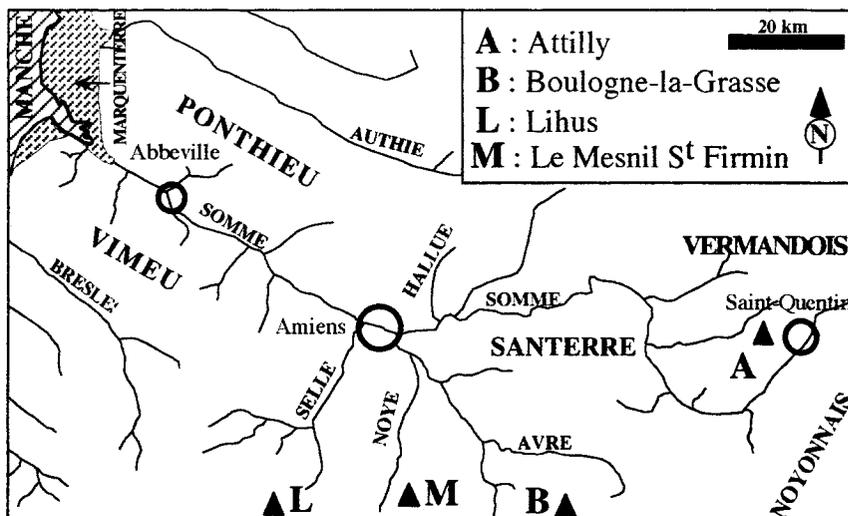


Figure 26 : localisation des gisements sur butte tertiaire isolée.

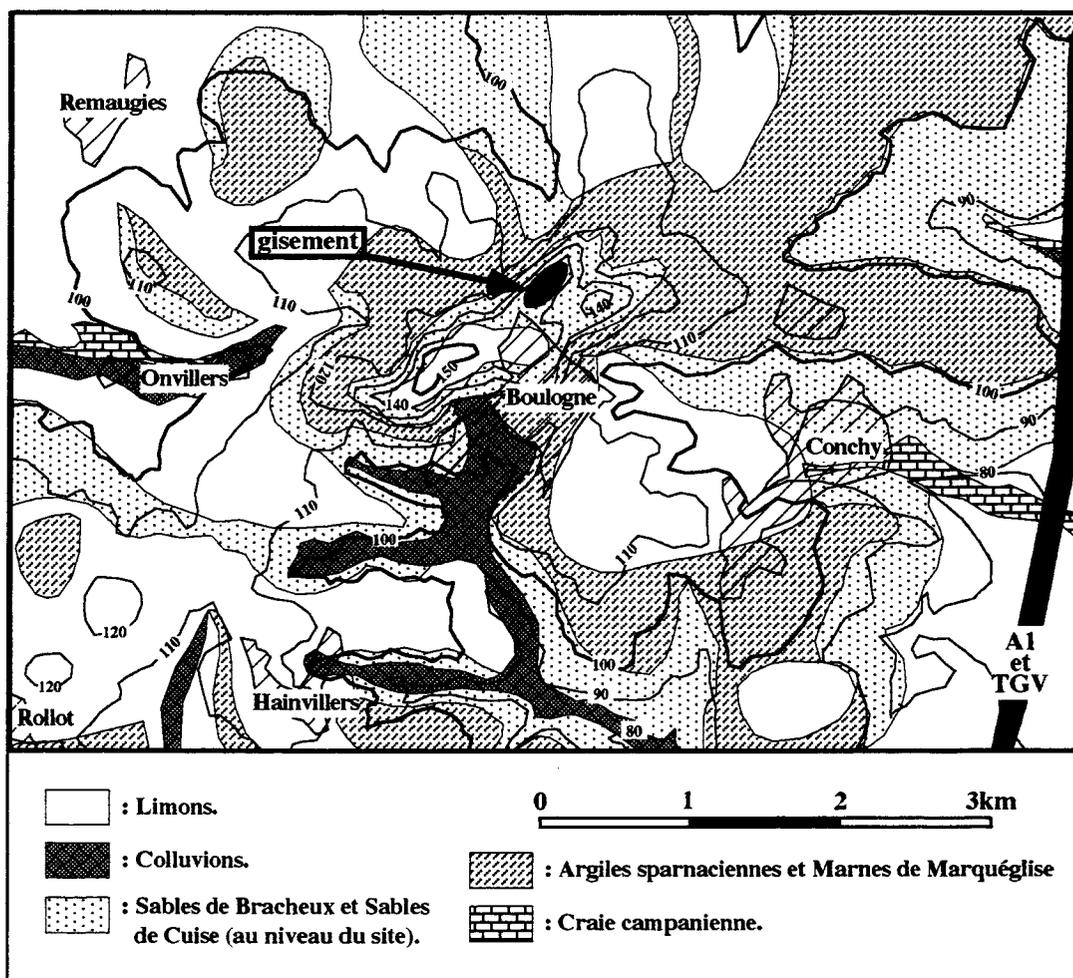


Figure 27 : localisation du gisement de Boulogne-la-Grasse dans son contexte morphologique et géologique (d'après la carte du BRGM au 1/50 000 de Montdidier).

2.2. BOULOGNE-LA-GRASSE

2.2.1. Les recherches

Le gisement fut découvert par l'abbé Martin, dans les années 60 ou 70, à l'occasion de l'excursion d'une association de naturalistes (la Linéenne) qui avait pour but d'observer les niveaux de sables tertiaires d'une carrière. L'inventeur réalisa un ramassage de surface au dessus du front de taille de la sablière.

Plusieurs années après, cette collection et l'information furent confiées à J. P. Fagnart qui alla examiner le lieu, accompagné de P. Antoine et de l'auteur. De l'industrie lithique fut recueillie dans des terrains fraîchement décapés et sur des petites parcelles labourées situées au dessus du front d'extraction (quelques centaines de mètres carrés). Cet ensemble est appelé Boulogne-la-Grasse I ou site I. Plusieurs passages sur le site ont permis d'enrichir le corpus et surtout de repérer un nouveau gisement étendu sur 400 mètres de long et 150 mètres de large. Un petit échantillon a été réuni à partir d'un ramassage restreint à une surface de 200 m². Il est dénommé Boulogne-la-Grasse II ou site II. Une surface quasiment stérile sépare les 2 sites. Le site II s'inscrit dans un gisement beaucoup plus grand qui comprend plusieurs concentrations difficiles à circonscrire.

L'examen du front de taille de la carrière montre que la plupart des artefacts se trouvent dans la terre végétale. Quelques uns se placent dans une mince couche sablonneuse sous-jacente. Il est possible qu'une meilleure conservation existe vers le site II. La mise en évidence de mélanges d'industries oblige à limiter l'étude du mobilier à quelques approches qualitatives.

Des prospections pédestres, sur une surface de plusieurs hectares située en contrebas du site, où se juxtaposent des sols sablonneux et d'autres argileux, n'ont pas permis de repérer d'artefacts mésolithiques. Par ailleurs, en 1997, le creusement d'une tranchée préalable à la mise en place d'un gazoduc au pied de la butte permit d'effectuer quelques sondages et une surveillance archéologique des travaux (opération Afan réalisée par J. L. Lochet et l'auteur). Les sols rencontrés étaient surtout argileux ou limoneux. Quelques affleurements sableux correspondaient à de petites éminences. Un site probablement attribuable au Mésolithique (quelques éclats, lamelles et 1 nucléus à lamelles) se situe sur un de ces petits monticules sablonneux.

2.2.2. Implantation topographique et géographique

Le complexe de gisements de Boulogne-la-Grasse (feuille topographique IGN, 1/25000, Ressons-sur-Matz, $x = 626,5 / 627,95$; $y = 1213 / 1213,4$; $z = 140/150$) se place à une altitude élevée au sommet de la butte et sur un replat sableux (sables de Cuise) (fig. 27). D'ailleurs, la totalité de cette surface plate correspond à l'extension du gisement. Cette unité topographique est ceinte de versants boisés parfois très abrupts, notamment au nord-ouest. Ils correspondent à des affleurements d'argiles à lignites du Sparnacien. Le pied des talus est marqué par des zones humides comme l'attestent les toponymes "Le Grand Marais" ou "Le Marais des Maniaux". Positionné au sud du "mont", un vallon colmaté par d'importantes colluvions représente le plus important talweg des abords du site. Les dépôts récents peuvent y masquer des affleurements de craie campanienne, riche en silex sur ce secteur. Ainsi, le gîte de matière première pourrait éventuellement se trouver à environ 1 km du site. Sinon, des affleurements crayeux sont clairement attestés à 3 km.

La butte témoin de Boulogne-la-Grasse s'intègre à un ensemble de petits dômes constitués de dépôts tertiaires qui bordent la cuesta du Lutétien. Ils en sont séparés par la Matz, une rivière du bassin hydrographique de l'Oise. Les petits vallons qui incisent les marges méridionales et orientales de ces éminences se relient à la Matz. En revanche, les petites vallées occidentales et méridionales se raccordent à l'Avre ou aux Trois-Doms, donc au bassin de la Somme. Ainsi, le gisement de Boulogne-la-Grasse se place juste en limite de l'aire d'étude (fig. 26). Des limons pléistocènes recouvrent les parties plates et basses. La craie (Campanien) n'affleure que sur quelques versants dénudés. Les Sables de Bracheux du Thanétien se trouvent en surface au pied des buttes. Les proéminences sont essentiellement constituées d'argiles sparnaciennes et plus rarement de Sables de Cuise. Un certain relief et une alternance de sols limoneux, argileux et sableux produit un paysage relativement contrasté.

2.2.3. Mobilier du site I et de la collection Martin

La collection Martin compte des tranchets et des flèches tranchantes typiquement néolithiques. Des fragments de pointes à dos et des lames robustes témoignent du Paléolithique final. Les pièces indubitablement mésolithiques comprennent 1 lamelle cassée dans la coche, 2 microburins proximaux latéralisés à droite et 3 fragments de microlithe. Le débitage extrêmement abondant doit compter bon nombre d'objets

mésolithiques. La matière première est essentiellement constituée de silex de la craie en position primaire ou secondaire (formations résiduelles).

La collection recueillie plus récemment (site I) montre un mélange identique. Cependant, les pièces néolithiques sont nettement plus rares que les éléments paléolithiques ou mésolithiques. L'hétérogénéité de la série empêche toute approche précise, notamment du débitage et de l'outillage du fonds commun. Il semble, tout de même, que le débitage lié aux occupations mésolithiques soit très abondant.

Des microburins et des pièces apparentées témoignent d'une fabrication d'armatures sur place : 1 lamelle à coche, 1 lamelle cassée dans la coche et 4 microburins proximaux (3 à droite et 1 à gauche). Les armatures comptent 7 unités. La matière première et l'aspect physique permettent de les séparer en trois lots qui correspondent probablement à des occupations diachrones. Un trapèze à bases décalées (fig. 28, n°8) se distingue par un silex opaque gris sombre. Une autre armature s'isole de l'ensemble par une forte patine blanche (fig. 28, n°7). Elle peut être qualifiée de pointe à base retouchée (base curviligne) ou plus vraisemblablement de pointe à base ronde (armature à retouches couvrantes).

Les armatures restantes sont façonnées à partir d'un silex à grain fin, généralement translucide, qui semble provenir des affleurements crayeux voisins. Certains objets montrent parfois un voile de patine bleutée. Hormis 1 divers microlithique (fig. 28, n°6), les 5 autres microlithes (fig. 28, n°1 à 5) forment une petite série homogène. Il s'agit de 5 pointes à troncature oblique qui ont toutes une base constituée de l'extrémité distale de la lamelle support. 4 sont latéralisées à gauche pour 1 à droite. L'épaisseur est comprise entre 0,15 et 0,2 cm. Les retouches marginales sont absentes du bord libre de la lamelle. Le piquant trièdre n'est visible que sur une pointe. Il a été partiellement modifié par des retouches. Contrairement aux pointes à base non retouchée de "La Haute Borne" (voir ci-dessus), le diagramme largeur / Longueur met en évidence un module bien standardisé (fig. 29). Cette caractéristique, ainsi que l'absence de piquant trièdre préservé, démontrent qu'il ne s'agit pas d'ébauches d'autres types microlithiques mais bien d'armatures à part entière.

La faiblesse numérique de la série ne permet pas d'affirmer que la gamme d'armatures de ce Mésolithique se limiterait simplement aux pointes à base non retouchée, mais c'est une possibilité.

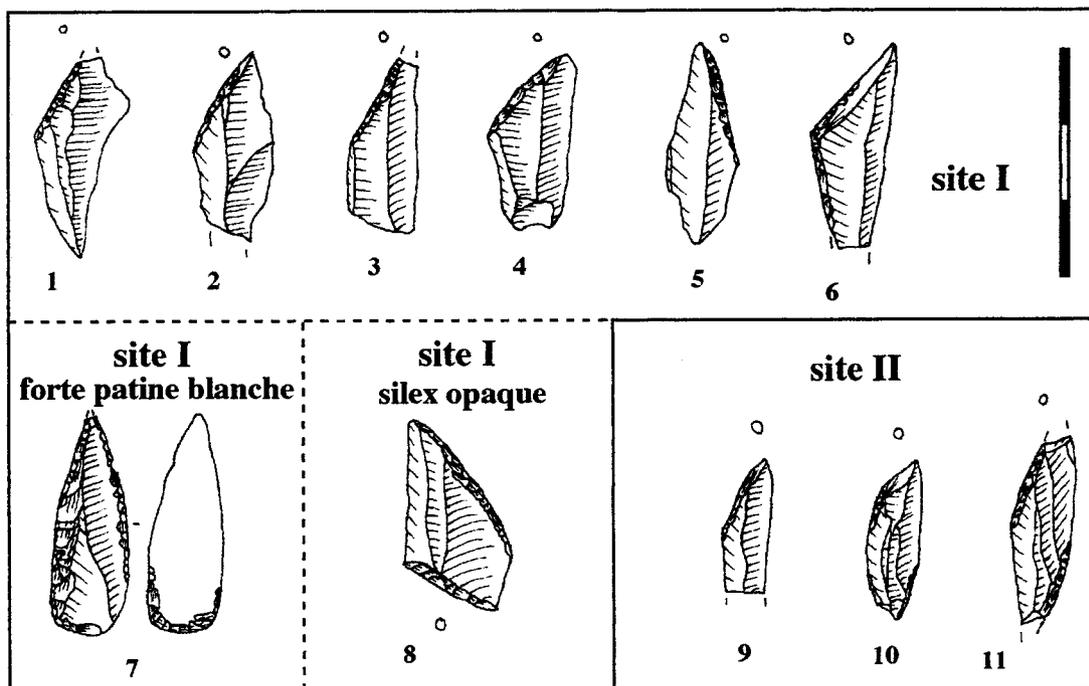
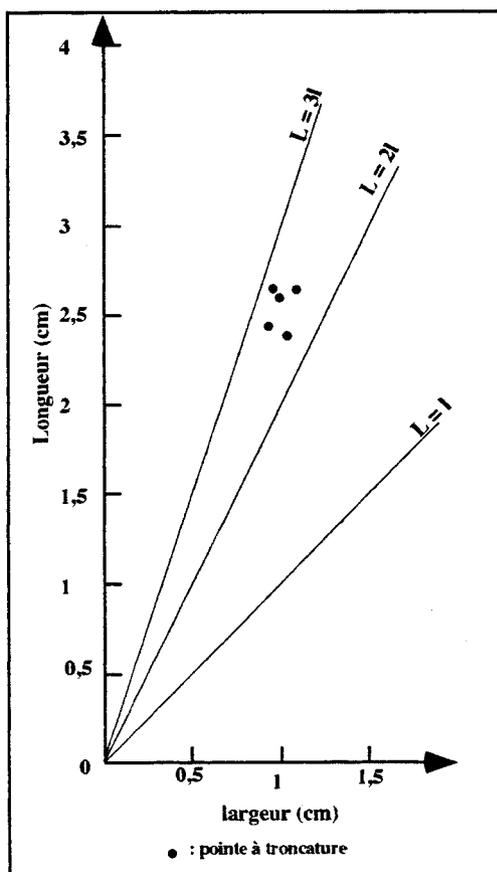


Figure 28 : armatures de Boulogne-la-Grasse.

figure 29 : diagramme largeur/Longueur des pointes à base non retouchée de Boulogne-la-Grasse I.



2.2.4. Mobilier du site II

Le corpus du site II se limite à un peu plus de 350 silex taillés. Un fragment proximal de lame robuste et un assez grand nombre de couteaux à dos retouché laissent planer un doute quant à l'homogénéité de la série (Néolithique?). Excepté un silex à cortex vert, le reste de la matière première peut provenir de la craie campanienne ou de l'argile à silex. 6 nucléus et une trentaine de lamelles entières ou fragmentées révèlent un débitage de lamelles relativement irrégulières apparenté au style de Coincy.

Des armatures sont façonnées sur place. En effet, 2 lamelles cassées dans la coche et 1 microburin proximal latéralisé à droite sont présents. 2 fragments d'armatures sont recensés, ainsi que 3 pièces entières. Ce petit ensemble comprend une pointe à troncature oblique à piquant trièdre préservé (fig. 28, n°9) et 2 microlithes particuliers dont l'un a gardé un piquant trièdre (fig. 28, n°10 et 11).

Un typologue puriste pourrait classer ces objets avec les trapèzes à bases décalées, mais ils n'ont visiblement rien à voir avec les trapèzes. Il s'agit de pointes à base non retouchée originales par le fait qu'elles présentent une troncature oblique à chaque extrémité. A. Gob (1985a) qualifie ce genre d'armature de pointe à dos rhomboïdale. Il s'agit du type DG de S.-K. Kozłowski (1980) et d'une variété de pointe C de J.G.D. Clark (1933). Cette forme microlithique est rare mais bien présente dans les industries du Mésolithique ancien de Grande-Bretagne et du Danemark qui sont dominées par les pointes à base non retouchée. Il paraît intéressant de rapporter cette observation à la série de pointes à troncature oblique du site I. Notons que ce type est parfois signalé en France, notamment en Bourgogne (Violot, 1994).

2.2.5. Conclusion sur Boulogne-la-Grasse

Le contraste entre une absence de vestiges mésolithiques sur les sols lourds des parties basses environnantes et une très forte densité de mobilier au sommet de la butte sableuse démontre que cet emplacement est très recherché par les mésolithiques. Il est aisément repérable dans le paysage, offre un point de vue remarquable sur le plateau environnant et possède un sol sableux sec. De plus, l'eau et la matière première lithique doivent être facilement accessibles au pied de la butte à une distance relativement faible.

Le corpus microlithique semble restreint aux pointes à base non retouchée.

2.3. LE MESNIL-SAINT-FIRMIN

2.3.1. Les recherches

Le gisement fut découvert par prospection pédestre en 1979 au lieu-dit "La Montagne de Lamermont". L'inventeur, Gilbert Ledoux, observa un très vaste site néolithique et chalcolithique. Inclus dans cet ensemble, un petit secteur d'environ 500 m² recelait la plus grande partie du mobilier mésolithique, notamment les armatures. Des ramassages furent pratiqués pendant 4 à 5 ans, avant que la parcelle soit laissée en friche.

G. Ledoux m'a permis d'étudier l'ensemble de la série. Elle se compose de nombreux éléments mésolithiques associés à des pièces plus récentes. Cette hétérogénéité, ainsi que le mode de récolte, restreignent nécessairement l'étude. L'analyse se limitera donc aux objets indubitablement mésolithiques (armatures, lamelles ...). Elle tiendra compte de l'éventuelle absence des plus petites pièces et des chocs consécutifs aux engins agricoles.

2.3.2. Contexte morphologique et géologique

Le gisement (feuille topographique IGN, 1/25 000, 2310 est, Saint-Just-en-Chaussée, x = 604,5 ; y = 1214,85 ; z = 147) se place sur un mince affleurement (environ 2m d'épaisseur) de Sables de Bracheux qui n'est pas représenté sur la carte géologique au 1/50 000 (Saint-Just-en-Chaussée). La notice du BRGM signale de nombreux reliquats de terrains tertiaires un peu partout sur ce secteur. Ils sont surtout composés du niveau basal à silex à cortex verdi. En revanche, des affleurements conséquents de Sables de Bracheux dessinent une importante butte témoin au Mesnil-Saint-Firmin, au sud du gisement, et d'autres plus limitées (Broyes et Gannes).

Le gisement occupe le rebord du plateau (fig. 30). Il est séparé de la vallée de la Rouvroy par un versant crayeux très abrupt. Deux petits vallons latéraux transforment ce replat en promontoire. Au niveau du gisement, la vallée de la Rouvroy correspond à une vallée sèche colmatée par d'importantes colluvions récentes. L'actuel cours d'eau est un ruisseau qui prend sa source 2 km en aval du site. Il se jette dans la Noye qui, elle, se raccorde à l'Avre, le principal affluent de la Somme. A l'époque mésolithique, il est fort probable que la vallée soit active à la hauteur du gisement.

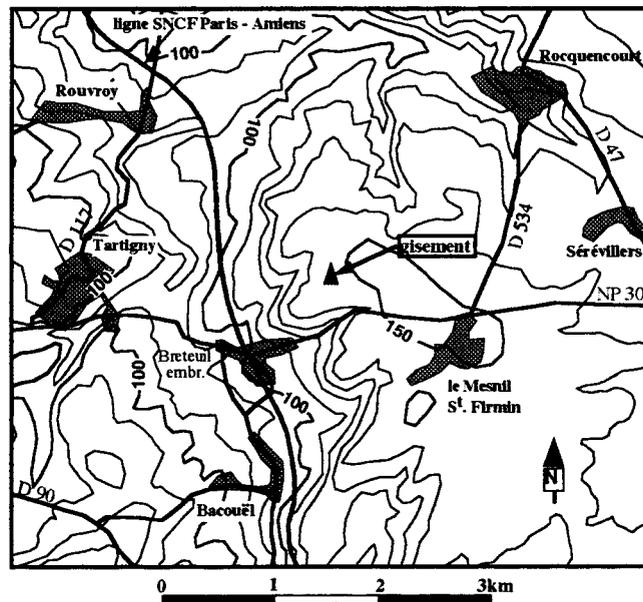
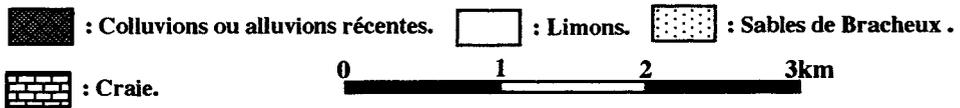
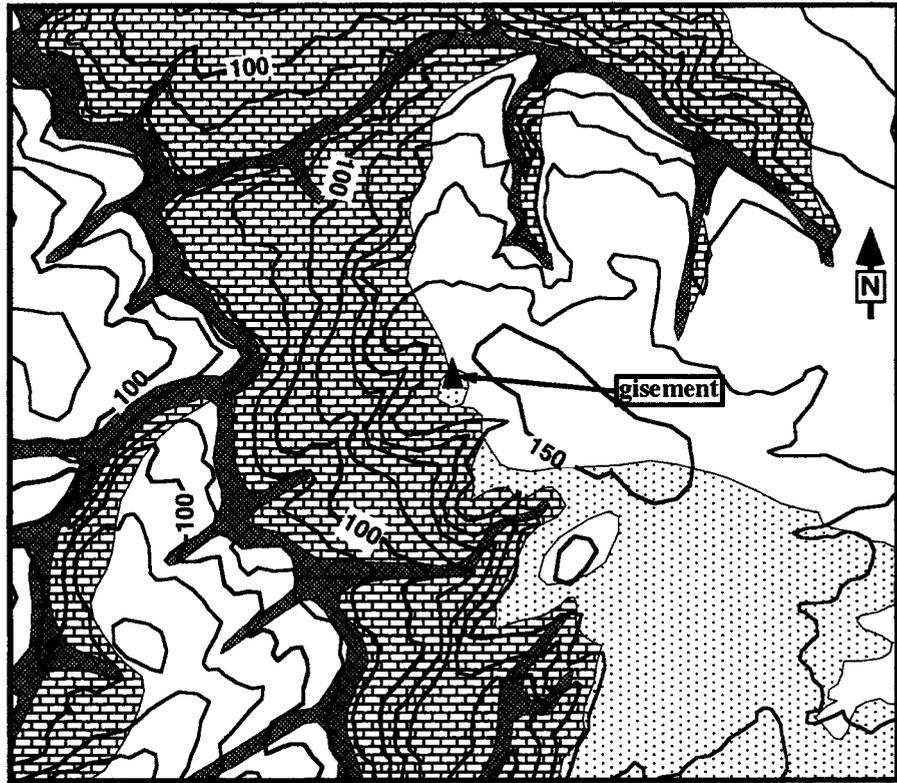


Figure 30 : localisation et implantation topographique et géologique du gisement de "La Montagne de Lamermont" au Mesnil-Saint-Firmin.

La matière première lithique disponible est abondante et très diversifiée tout en restant limitée au silex d'âge crétacé. Le Turonien, riche en silex à cortex épais, est signalé sous les colluvions de la Rouvroy. La majeure partie des versants voit affleurer la craie coniacienne qui recèle de nombreux silex. En revanche, le haut des versants abrupts, notamment au niveau du site, est constitué de craie santonnienne généralement dépourvue de silex. Le plateau montre des poches de silex à cortex verdi, mais surtout des argiles et des limons à nombreux rognons de silex essentiellement disposés sur le rebord du plateau. Cette dernière source de silex serait la plus proche du gisement.

Les éléments qui ont motivé l'implantation préhistorique seraient d'abord la topographie remarquable (point d'observation) et le substrat sableux et sec. L'omniprésence de la matière première lithique sur les marges du gisement et l'existence d'un cours d'eau à un peu plus de 1 km permettaient d'accéder à ces deux ressources fondamentales à faible distance du site. Les contrastes topographiques (replat, versant abrupt, vallon) et édaphiques (sols sableux, crayeux et limoneux) ont probablement créé un paysage en mosaïque fort attractif.

2.3.3. Industrie lithique

État de la documentation

La présence de Chalcolithique et de Néolithique est attestée par 6 percuteurs circulaires, 2 pointes à pédoncules et ailerons, 1 flèche tranchante, 11 fragments ou éclats de hache polie et une vingtaine d'autres outils comportant des tranchets et des pics. La plupart de ces pièces sont réalisées dans un silex gris opaque fort différent de celui des lamelles et des armatures. En revanche, quelques tranchets et la flèche tranchante sont façonnés à partir d'un silex translucide identique à celui utilisé pour la taille de certains trapèzes. Les pièces typiques du Néolithique ne sont jamais patinées. A l'inverse, une bonne partie des lamelles, des nucléus à lamelles et des armatures le sont. Cependant, il apparaît prudent de limiter l'étude à quelques objets indubitablement mésolithiques. Ainsi, les grattoirs (49 pièces) et d'autres outils sur éclats (couteaux à dos retouché, éclats à retouches régulières, pièces esquillées ...) regroupent des artefacts d'âges différents. Certains grattoirs patinés seraient mésolithiques. De même, les 1132 éclats et 151 esquilles seraient en grande partie attribuables au Mésolithique (nombreuses pièces patinées). L'étude doit donc se limiter au débitage lié à la production laminaire et à l'outillage sur lame (lames Montbani, armatures...).

Comme pour la plupart des séries issues de ramassages de surface, la quasi-absence des plus petites pièces est notable. Ceci peut avoir une incidence sur l'assemblage microlithique en produisant une surestimation des armatures les plus volumineuses au détriment des plus petites (lamelles à dos ?).

Le problème des retouches produites par des chocs avec des engins agricoles est résolu sur la fraction patinée du corpus, mais il demeure aigu pour les autres pièces. De fréquentes fractures récentes des produits laminaires sont aussi notées.

Matière première

La matière première est exclusivement constituée de silex secondaire d'assez bonne qualité avec parfois quelques impuretés. Cependant, un examen macroscopique montre une grande diversité. Le silex à cortex verdi est peu employé. Les autres silex ont parfois un grain grossier et plus souvent un grain fin. Ils sont opaques ou translucides. La teinte de la pâte varie du blond au noir en passant par le gris. Le cortex est mince ou épais. Ces fortes variations peuvent résulter de l'exploitation des silex en position secondaire dans les limons du plateau qui ont, par définition, des origines géologiques distinctes. Elles peuvent aussi témoigner de l'exploitation de plusieurs gîtes avec un souci de diversification de cette ressource. Curieusement, ces questions sur la matière première se posent dans les mêmes termes pour le gisement de "l'Abbaye-aux-Bois" à Ognolles (voir ci-dessus) qui fournit un ensemble à trapèzes fort comparable à l'assemblage microlithique du Mesnil-Saint-Firmin.

Débitage

Les pièces retenues comptent 9 tablettes, 10 pièces à crête à un seul versant préparé, 469 fragments de lame(lle)s et 71 lame(lle)s entières. Parmi les 34 nucléus, seuls les nucléus à lames sont étudiés (23 objets). 19 présentent un seul plan de frappe (fig. 31) et 4 ont deux plans de frappe opposés. Il y a au moins un nucléus sur éclat. Les dos non préparés sont souvent couverts de plages corticales. Les pièces à crête témoignent d'un entretien de la table laminaire. Les nucléus unipolaires montrent un débitage tournant à semi-tournant. Les deux plans de frappe des nucléus bipolaires sont exploités successivement. Les rares tablettes présentes ont généralement avivé l'ensemble du plan de frappe (tablettes totales). En fin de débitage, les plans de frappe des nucléus sont assez

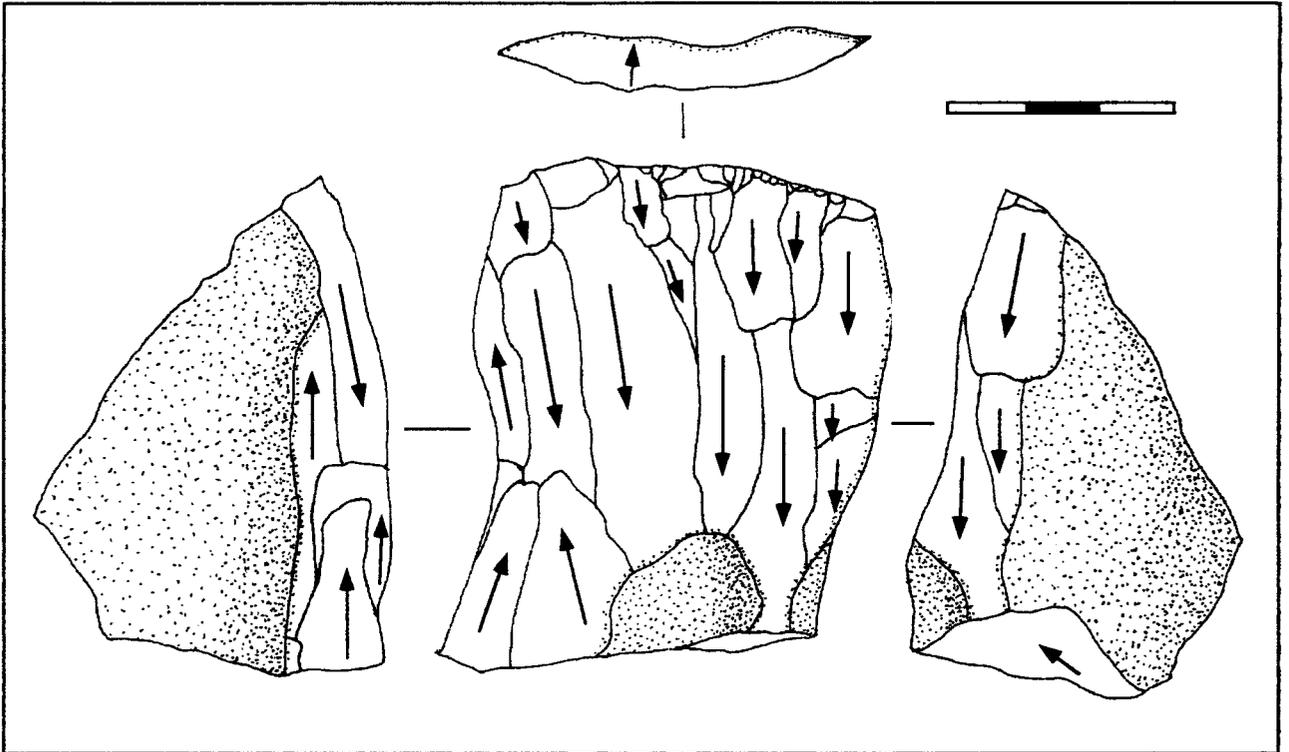


figure 31 : nucléus du Mesnil-Saint-Firmin (dessin de I. Ketterer).

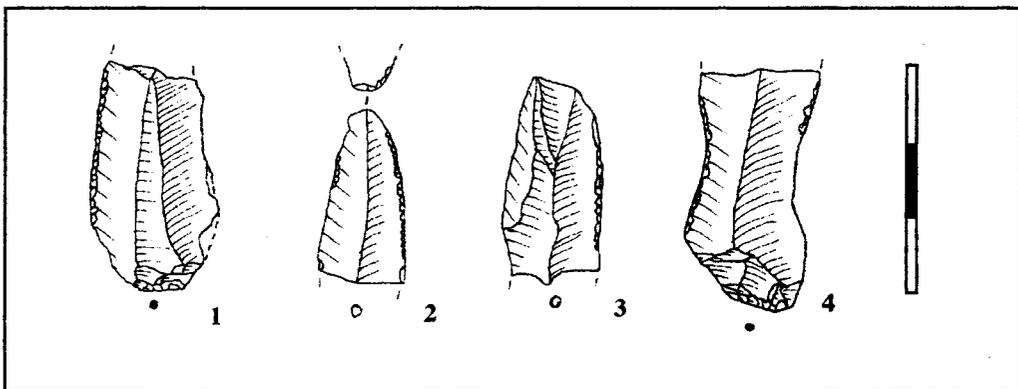


figure 32 : produits laminaires retouchés du Mesnil-Saint-Firmin.

plats. L'angle avec la table est peu aigu. Cette dernière dessine souvent une surface également plate. Les nucléus sont abandonnés à une longueur moyenne de 5,5 cm (entre 4 et 7 cm). Les produits laminaires sont nombreux. Ils sont réguliers, relativement épais, larges et longs, plutôt rectilignes et peu incurvés. La plupart sont à trois pans. Les talons sont assez larges, parfois concaves et toujours lisses. L'abrasion des corniches est pratiquée dans certains cas. Les bulbes sont courts ou diffus. Quelques lèvres sont attestées.

Il s'agit donc d'un débitage de lame(ille)s régulières du style de Montbani qui privilégie l'exploitation d'une seule table laminaire (nucléus unipolaire) au détriment des fréquents changements de sens de débitage (nucléus bipolaires) si courants pour les ensembles apparentés au style de Coincy. Diverses caractéristiques des produits suggèrent le recours à la percussion indirecte pour l'extraction laminaire.

Outillage

Divers

6 outils sur supports laminaires ne rentrent ni dans la catégorie des lamelles montbani, ni dans celle des armatures. 1 distal de lamelle présente une retouche régulière courte et abrupte qui a toute les caractéristiques du bordage (fig. 32, n°2). 1 fragment proximal de lamelle montre une retouche régulière assez proche mais un peu plus longue (fig. 32, n°1). Les 4 autres objets (fig. 32, n° 3 et 4) comptent 1 lame entière, 2 fragments proximaux et 1 distal. Elles sont affectées de retouches courtes très irrégulières qui pourraient éventuellement correspondre à des retouches Montbani très peu développées.

Lamelles Montbani (36 pièces)

Il s'agit de retouches Montbani bien typique. L'importante fragmentation ancienne et récente ne permet pas de les classer suivant la typologie préconisée par le Dr. Rozoy (1969). En effet, une seule est entière (fig. 33, n° 2). Les autres se composent de 7 fragments distaux, 15 fragments proximaux et 13 fragments mésiaux dont 9 de petite taille. Les fractures anciennes se placent parfois au niveau des retouches.

Les encoches sont quelquefois présentes mais rarement profondes (fig. 33, n° 2 à 4). Les retouches sont un peu plus souvent localisées sur un seul bord qu'elles affectent localement (fig. 33, n°1, 5, 11 et 13). Cependant, les pièces à deux bords retouchés ne sont pas rares. Les portions retouchées peuvent se trouver dans des positions jumelles (fig. 33, n° 3 et 4) ou décalées (fig. 33, n° 7). Toutes ces retouches sont directes. Elles sont assez souvent opposées (position alterne) à de courtes retouches irrégulières inverses

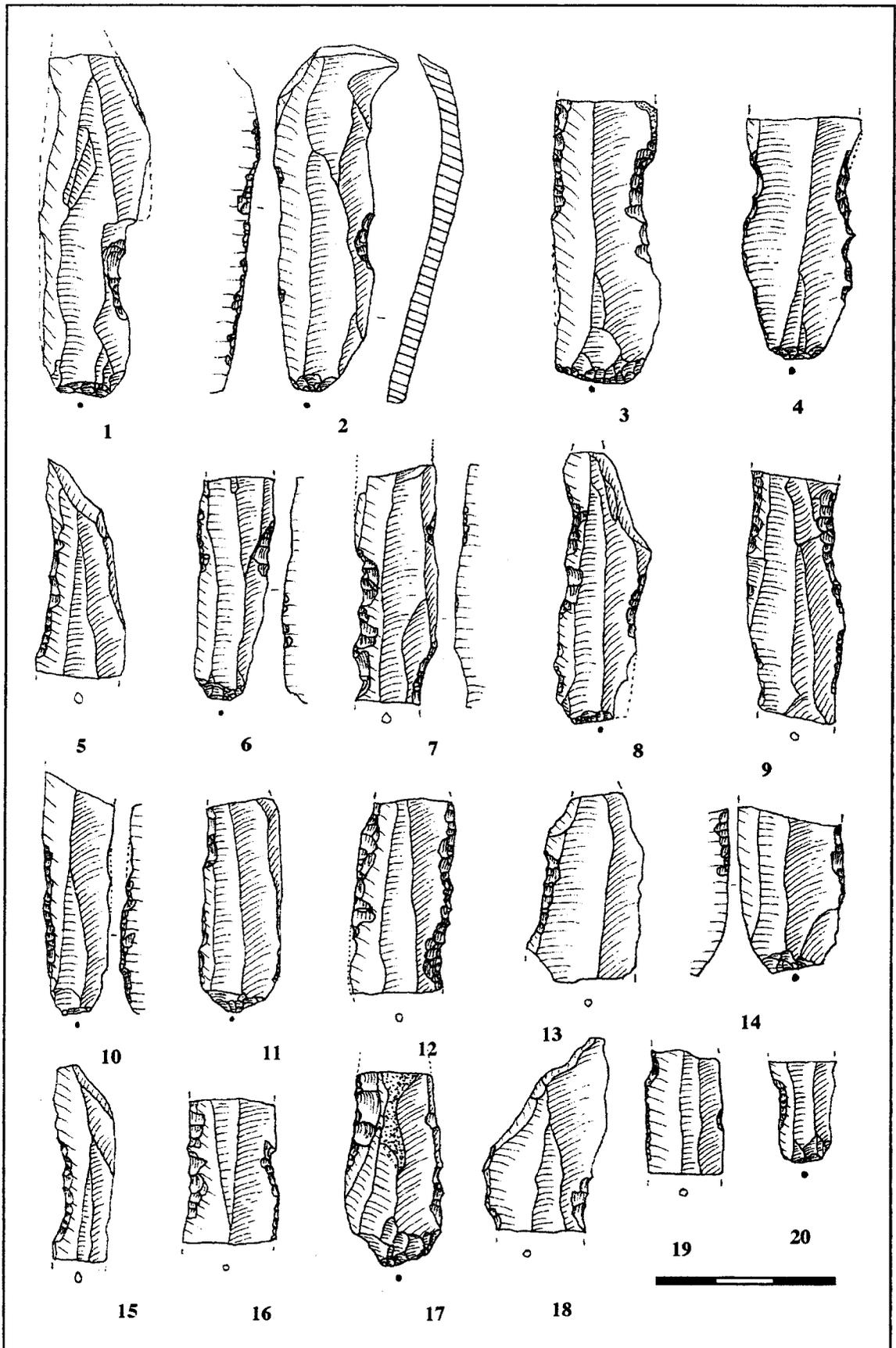
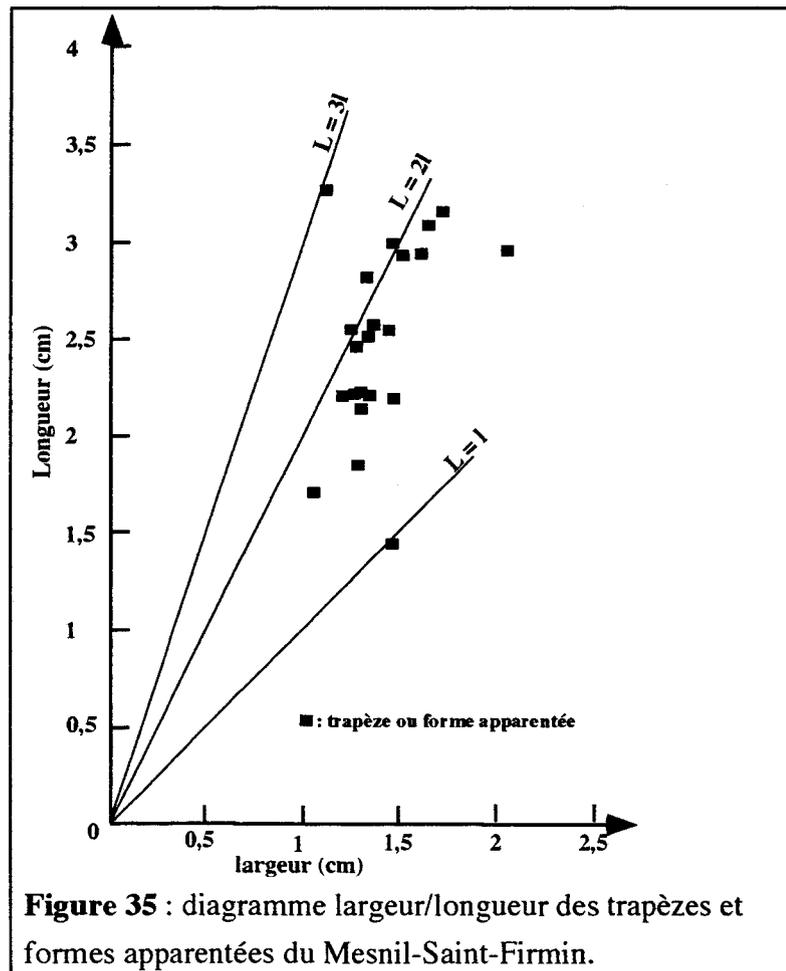
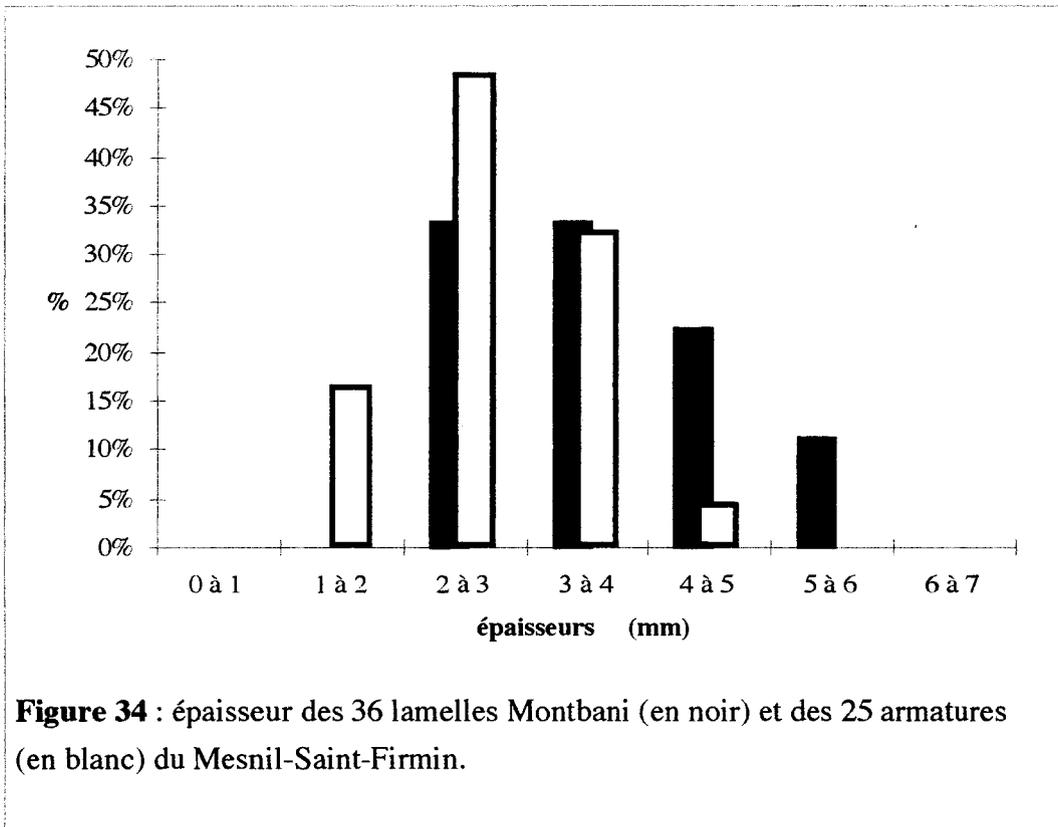


Figure 33 : lamelles Montbani du Mesnil-Saint-Firmin.

Les pointillés matérialisent des fractures récentes.



(fig. 33, n° 2, 10 et 14). Un cas (fig. 33, n° 19) montre l'association d'une retouche Montbani et d'un bordage direct.

Les supports proviennent tous du plein débitage laminaire. L'épaisseur (fig. 34) est comprise entre 2 et 6 mm. La largeur s'inscrit généralement autour de 1,5 cm, mais certains peuvent avoir près de 2 cm de large (fig. 33, n° 13, 18). Les produits laminaires retenus sont parfois assez courbes, notamment dans la partie distale (fig. 33, n° 2). Les supports des lames Montbani sont très proches de ceux des armatures (voir ci-dessous). Cependant, leur gamme d'épaisseur est nettement plus large (fig. 34) avec des pièces assez robustes.

Armatures (25 pièces + 1 débris)

Excepté une armature à retouche couvrante (pointe à base ronde ; fig. 36, n°1), la série est uniquement constituée de trapèzes et de formes triangulaires apparentées.

Cet ensemble comprend à la fois des pièces taillées et abandonnées sur place (présence de microburins et d'ébauches), mais aussi des objets visiblement utilisés. En effet, 5 armatures (fig. 36, n° 7, 8, 16, 17 et 22) montrent des fractures de la grande troncature ainsi que quelques enlèvements burinants. Ces stigmates, probablement liés à une utilisation en pointe de flèche, sont uniquement notés sur des armatures dont la petite troncature est amincie par retouche inverse (emmanchement ?).

Les trapèzes et pièces triangulaires apparentées comptent :

- 1 grand trapèze asymétrique (fig. 36, n° 2),
- 5 trapèzes rectangles (fig. 36, n° 3 à 7),
- 11 trapèzes à bases décalées (fig. 36, n° 8 à 14 et n° 16 à 19),
- 7 pièces triangulaires dérivées des trapèzes à bases décalées (fig. 36, n° 15 et n° 20 à 25).

Ces armatures sont toutes latéralisées à droite. Une retouche inverse plate de la petite troncature est présente sur un trapèze rectangle (fig. 36, n° 7) dont la petite base est très réduite. Elle est bien exprimée sur un trapèze à bases décalées (fig. 36, n° 17) et une forme triangulaire dérivée (fig. 36, n° 15). Des retouches inverses un peu moins développées existent aussi sur 6 trapèzes à bases décalées (fig. 36, n° 8, 13, 14, 16, 18 et 19) et sur 2 pièces triangulaires (fig. 36, n° 20 et 25). Sur cette dernière pièce (n°25), on observe également une rareté qui est une retouche inverse de la grande troncature. Un bordage direct ou inverse de la grande base est présent sur 3 trapèzes rectangles (3/5), 1 trapèze à bases décalées (1/11) et sur toutes les pièces triangulaires (7/7). Les armatures sont assez grandes et parfois robustes (fig. 34 et 35). Les trapèzes rectangles sont généralement plus petits (autre fonction ?). Le grand trapèze asymétrique s'isole de l'ensemble par sa forme et ses dimensions. Une retouche inverse couvrante localisée vers la grande troncature, ainsi qu'une retouche écailleuse de la grande base permettent d'avancer l'hypothèse qu'il s'agit d'une pièce inachevée ou plus simplement d'une

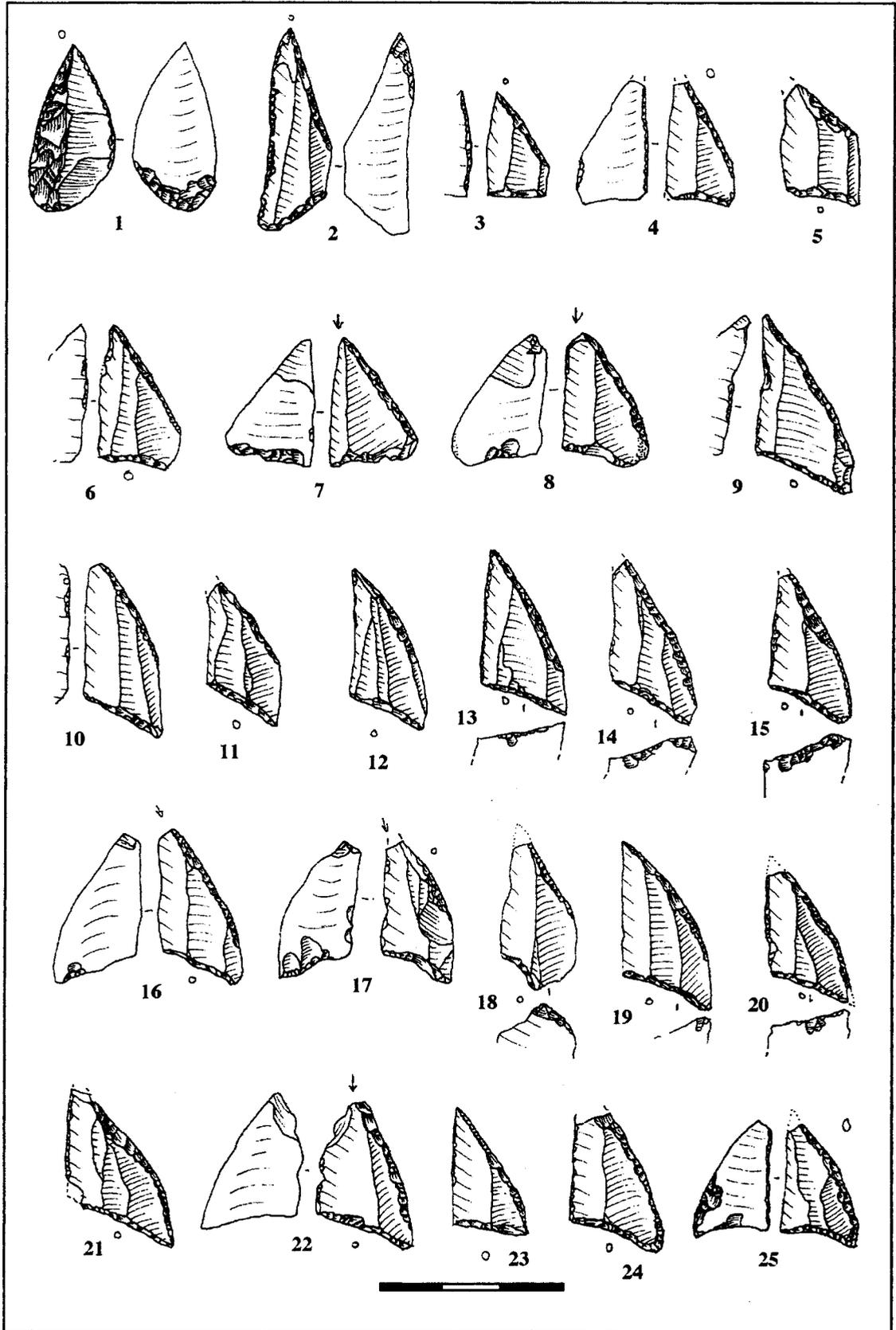


Figure 36 : armatures du Mesnil-Saint-Firmin.

ébauche d'armature à retouche couvrante. Le reste de la série paraît assez homogène. Il montre clairement une domination des bases décalées sur des trapèzes rectangles un peu plus petits. Cet ensemble est identique à celui étudié ci-dessus à l'Abbaye-aux-Bois. Vu les conditions de gisement, il est impossible d'assurer que des armatures à retouches couvrantes soient bien associées à cet ensemble de trapèzes.

Ébauches d'armatures et lamelles à troncature oblique

3 ébauches d'armature paraissent aisément identifiables (fig. 37, n° 1 à 3). La première (n°1) présente une retouche inverse couvrante. Les 2 autres semblent correspondre à des ébauches de trapèzes.

A cet ensemble, il faut ajouter 7 lame(lle)s à troncatures obliques (fig. 37, n° 4 à 10). 3 se placent sur des fragments mésiaux et 4 sur des fragments proximaux. Les lamelles tronquées sont présentes dans toutes les industries à trapèzes et ont généralement les mêmes caractéristiques. Ainsi, ici, elles sont toutes latéralisées à droite et paraissent assez volumineuses. Il peut s'agir de simples trapèzes inachevés.

Lamelles cassées dans la coche (5) et microburins (11)

Les 5 lamelles cassées dans la coche (fig. 37, n°11 à 13) comptent 3 pièces distales pour 2 proximales. 3 encoches sont latéralisées à gauche pour 2 à droite.

Les 11 microburins comprennent :

- 3 microburins proximaux,
- 3 microburins mésiaux,
- 5 microburins distaux.

L'encoche, toujours située à gauche, correspond à la latéralisation dextre systématique des trapèzes. Les dimensions volumineuses des microburins distaux (fig. 37, n° 16) montrent que les mésolithiques n'ont pas hésité à se passer d'une bonne longueur de la lamelle support, afin d'éliminer sa partie la plus courbe. En effet, les trapèzes sont généralement taillés à partir d'une portion très plate de lamelle.

2.3.4. Conclusion sur le Mesnil-Saint-Firmin

Le mode d'implantation est bien caractérisé : un site de hauteur sur sol sableux.

L'industrie lithique présente un débitage de produits laminaires réguliers du style de Montbani. L'abondance des trapèzes à bases décalées, des lamelles Montbani et des lamelles à troncature oblique sont ses principales caractéristiques typologiques.

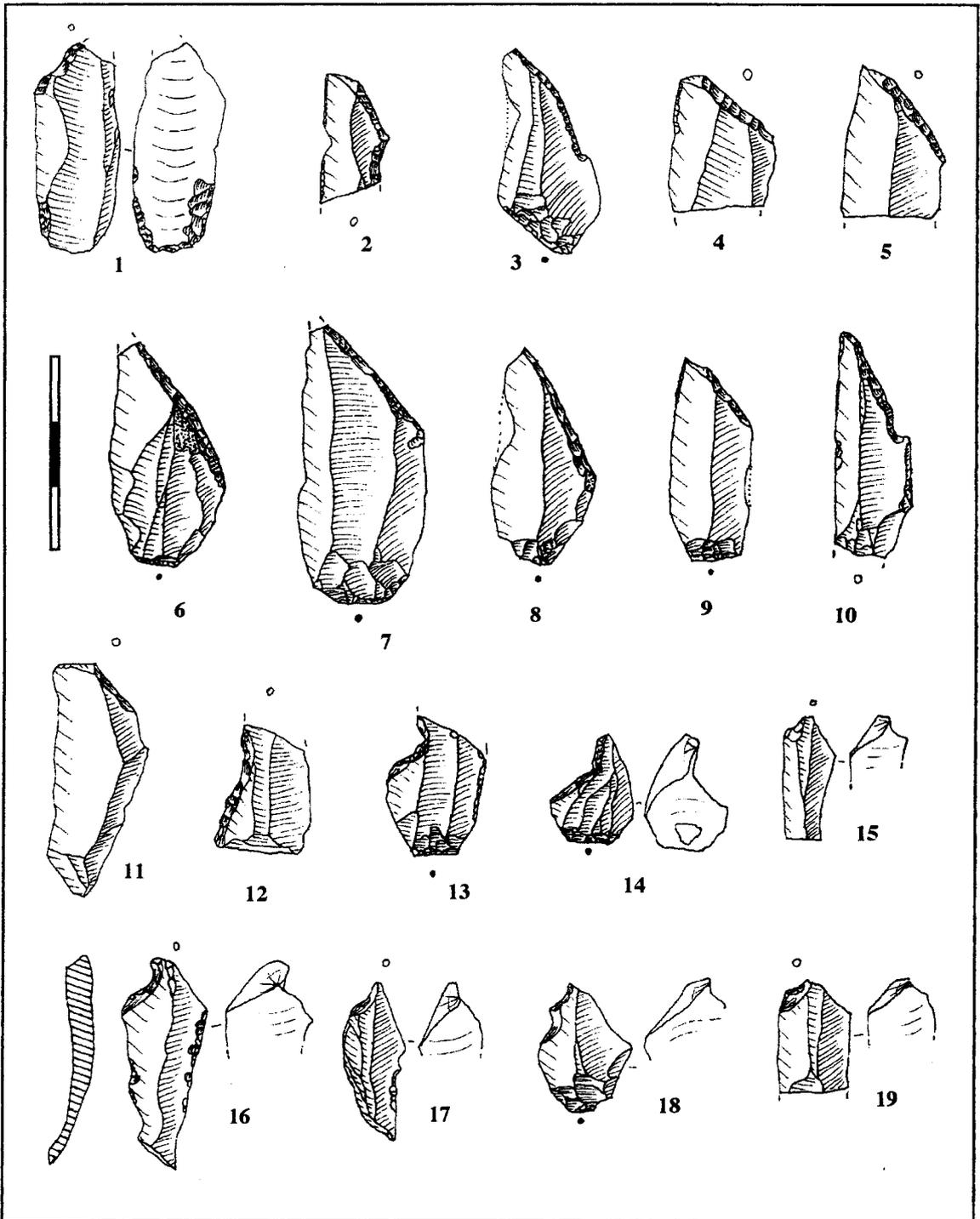


Figure 37 : Le Mesnil-Saint-Firmin, microburins (14 à 19), lamelles cassées dans la coche (11 à 13), lamelles à troncatures obliques (4 à 10) et ébauches d'armature ? (1 à 3).

2.4. ATTILLY

2.4.1. Les recherches

Des artefacts mésolithiques furent repérés en deux endroits de la vaste butte témoin du Bois d'Holnon.

Le toponyme correspond à l'ensemble du massif tertiaire. Il a été retenu pour qualifier le premier site connu qui fut découvert en 1974 par J.P. Roussel à l'occasion de prospections pédestres sur une parcelle fraîchement défrichée et mise en culture. Les artefacts recueillis dans les labours appartiennent à plusieurs périodes. J. P. Fagnart a étudié l'Aurignacien et le Paléolithique final (Fagnart 1983, 1987 et 1988). Il a isolé une série microlithique et en a entamé l'étude avant la disparition inexplicée des pièces.

Le second site, Le Bois de la Bocquillière, a été découvert en 1996 lors de sondages préalables à l'ouverture d'une carrière de sables, d'argiles et de limons de la S.A. VALT (opération Afan réalisée par l'auteur et O. Guerlin dans le cadre des prescriptions émises par le SRA de Picardie). Sept zones à vestiges mésolithiques ont été localisées (Mésos I à VII). Mésos II et Mésos VI ont respectivement fait l'objet d'un sauvetage urgent et d'une évaluation durant l'été 1997.

2.4.2. Contexte morphologique et géologique

Attilly est situé sur l'axe Amiens / Saint-Quentin à une dizaine de kilomètres à l'Ouest de Saint-Quentin. Une butte témoin de sédiments tertiaires, étendue sur plus de 6 km², s'individualise nettement dans le paysage par un certain relief et aussi par son couvert végétal boisé (fig. 38). Elle s'inscrit sur le plateau limoneux du Vermandois qui est actuellement consacré à l'agriculture intensive.

Cet affleurement tertiaire (fig. 39) est affecté par des incisions quaternaires qui se poursuivent sous la forme de vallées sèches sur le plateau avant de rejoindre le cours de deux affluents de la Somme : la Germaine, au sud, et l'Omignon à l'ouest. L'emprise de la carrière du Bois de la Bocquillière (feuille topographique, 1/25 000, 2508 est, Roisel, x = 660,25/660,80, y = 240,20/240,80, z = 115/130 m) correspond à un vallon sec qui est relié au réseau hydrographique de l'Omignon qui coule à environ trois kilomètres.

Les parties hautes de la butte tertiaire forment des replats où affleurent les Argiles sparnaciennes à l'épaisseur très variable (données issues des cartes géologiques du

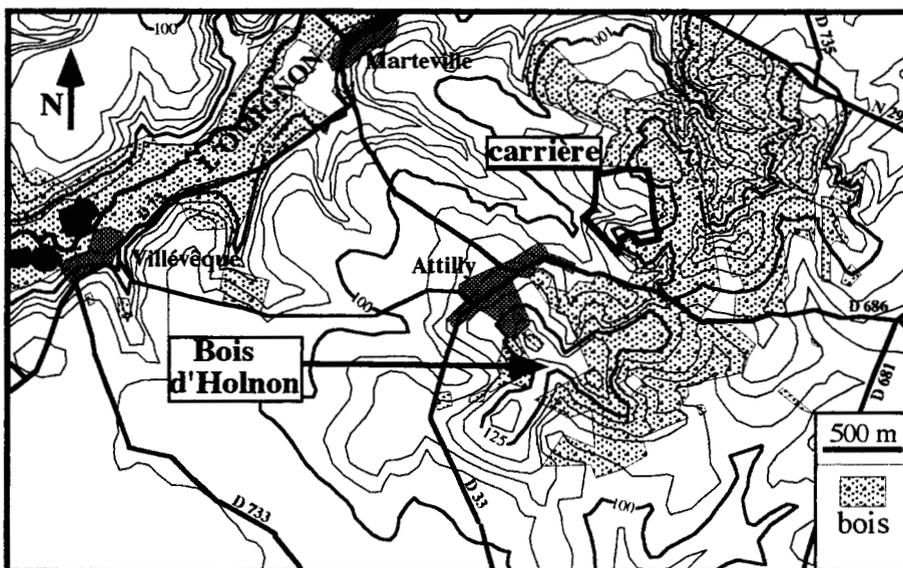


Figure 38: plan de situation de la carrière du Bois de la Bocquillère et du gisement du Bois d'Holnon.

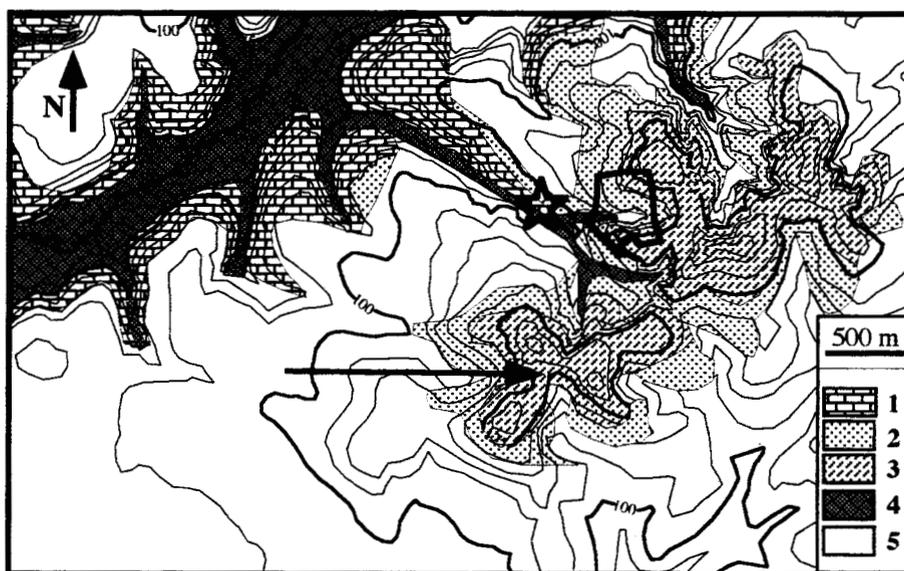


Figure 39 : contexte géologique des gisements d'Attilly, d'après les cartes du BRGM de Ham et de Péronne. 1 : craie affleurante ; 2 : sables tertiaires ; 3 : argiles tertiaires ; 4 : alluvions ou importantes colluvions ; 5 : limons sur les plateaux. L'étoile indique un contexte géologique favorable à l'affleurement de matières premières siliceuses et très proche de la carrière.

BRGM au 1/50 000 de Ham et de Péronne). Le gisement dit du Bois d'Holnon occupe une de ces positions hautes (feuille topographique, 1/25 000, 2509 est, Ham, $x = 660,20$, $y = 239,45$, $z = 130$ m). Les argiles sont souvent recouvertes par un cailloutis de grès fossilifères du Lutétien (pierres meulières, pierres à liards) qui se place juste sous la terre végétale. Les versants voient affleurer des sables thanétiens non fossilifères (absence de calcium) : Sables d'Attilly, de Marteville et de Gricourt. La base de la séquence tertiaire est constituée par les Argiles à lignite du Soissonais qui contiennent de nombreux silex secondaires remaniés et verdis par la glauconie. Le plateau est recouvert par des formations loessiques pléistocènes. Dans le secteur d'Attilly, les affleurements de craie sont uniquement présents sur les principaux versants. Ces terrains secondaires sont surtout constitués de la craie blanche à très rares silex du Santonien et de la base du Campanien. Le sommet du Coniacien (craie blanche à nombreux silex) affleure sporadiquement sur le bas des versants de l'Omignon.

La plus abondante des matières premières est d'excellente qualité. Il s'agit des silex au cortex verdi qui sont en surface sur les marges de la butte tertiaire là où les limons quaternaires n'ont pas recouvert la craie. Ils se trouvent au même endroit que les silex de l'argile à silex et les quelques rares blocs de la craie. A 500 m des gisements du Bois de la Bocquillière (fig. 39), cette configuration géologique existe sur une portion dénudée de versant du vallon qui traverse la carrière.

2.4.3. Le gisement du Bois d'Holnon à Attilly

Les artefacts furent recueillis sur une grande surface (100 m x 100 m) mais des points de concentration furent notés. Le matériel mésolithique est non patiné comme le Paléolithique supérieur final. Par conséquent J. P. Fagnart (1987) n'a pas pu séparer la majeure partie du mobilier. L'examen de l'outillage a montré la suprématie quantitative du Paléolithique sur le Mésolithique. Les pièces indubitablement mésolithiques étaient limitées à une trentaine de microlithes. Une partie avait été décomptée ou dessinée par J. P. Fagnart : 15 pointes à troncature oblique (13 latéralisées à gauche), 6 triangles (1 isocèle, 2 à petit côté court et 3 scalènes), 1 feuille de gui et une autre armature à retouche couvrante (?). Des photos prises par J. P. Roussel attestent aussi la présence d'au moins 2 segments.

Les conditions de gisement et de conservation de la série ne permettent pas de tirer beaucoup d'informations de cet ensemble. Aucun argument pertinent ne peut assurer son homogénéité. Il est fort probable qu'il y ait plusieurs concentrations. Toutefois, il apparaît intéressant de noter l'abondance des triangles.

2.4.4. Mode d'implantation des gisements du Bois de la Bocquillière

L'emprise de la carrière comprenait des labours, des friches, des prairies et des bosquets mais les sondages ont montré que la totalité des terrains avaient été soumis à des labours (absence de sol originel). Les seize hectares de la carrière correspondent à une tête de vallon sec et à ses deux versants (fig. 40). Les replats sont limités à quelques parties hautes. Le carrier avait commencé l'exploitation de la partie sud et ainsi détruit près de deux hectares. Par ailleurs, quelques petites parcelles n'ont pas pu être sondées. En définitive, environ douze hectares ont été explorés. L'urgence et l'abondance des sites de plusieurs périodes n'ont pas permis de réaliser convenablement l'évaluation de toutes les concentrations avec la fouille de petites surfaces, le tamisage et l'examen méticuleux de la stratigraphie. Cependant, la densité des sondages à la pelle mécanique et la multiplication des observations aboutissent à une proposition de cartographie des gisements.

Les sondages ont montré une complexité surprenante par rapport aux données de la carte géologique (fig. 39). Le fond du principal vallon est colmaté par des colluvions modernes qui reposent directement sur des formations pléistocènes. Les replats des parties hautes voient affleurer des terrains très argileux constitués d'argile sparnacienne ou d'un horizon Bt marmorisé. Les versants sont limono-argileux ou sableux suivant leur exposition. Une évolution morphologique compliquée au Pléistocène (incision et colmatage de plusieurs vallons) a créé une mosaïque d'affleurements et un fort contraste entre des sols secs sablonneux (sables tertiaires) et des sols plus lourds et humides (limons pléistocènes et argiles sparnaciennes).

Sept gisements furent repérés. Cependant des artefacts mésolithiques furent recueillis un peu partout sur l'ensemble de la carrière. Seules des concentrations relativement importantes de mobilier lithique furent qualifiées de gisement. Certains sont très étendus et peuvent correspondre à des ensembles de concentrations.

La forte densité de gisements montre que cet endroit était particulièrement attractif. Plusieurs raisons peuvent être évoquées. Il s'agit d'une position élevée qui offre un point de vue remarquable sur le plateau limoneux environnant. La mosaïque de sols de différente nature doit se traduire par une juxtaposition de différentes associations végétales (diversification des ressources). L'imperméabilité de certains substrats et la présence de vallons laissent supposer que de l'eau était très souvent disponible sur le site à l'époque mésolithique. Le talweg est directement lié à la vallée de l'Omignon qu'il rejoint à environ 2 km. Les gîtes de matière première lithique sont aussi relativement proches.

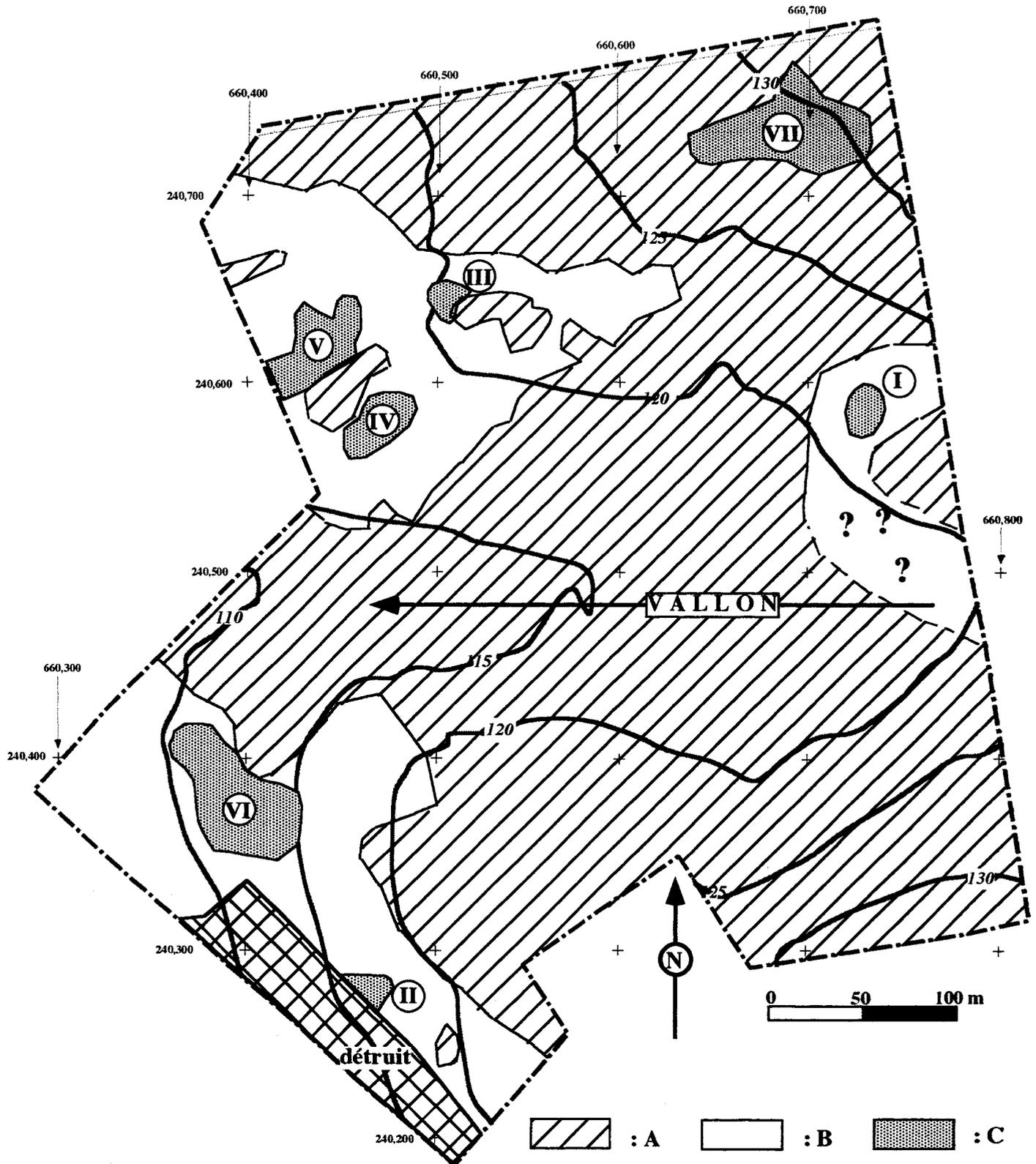


Figure 40 : localisation des gisements mésolithiques (C) du Bois de la Bocquillière sur l'emprise de la carrière. Les affleurements sableux (B) et les affleurements argileux et limoneux (A) sont figurés.

N° site - caract.	sable	limon	replat	point de vue
I	oui	non	oui	non
II	oui	non	non	oui
III	oui	non	oui	oui
IV	oui	non	non	oui
V	oui	non	oui	oui
VI	oui	non	oui	oui
VII	non	oui	oui	oui
total	6	1	5	6

Tableau 7 : types de substrat et caractéristiques topographiques des différentes concentrations.

L'analyse détaillée de la situation des différentes concentrations permet de préciser la position privilégiée par les Mésolithiques : la combinaison d'un substrat sableux et d'une situation topographique élevée qui offre un large point de vue (5 gisements sur 7). Les deux exceptions n'ont qu'une des deux caractéristiques principales. Le site I est bien sur sable mais sur le bas de versant du vallon. Si ce dernier fonctionnait à l'époque, l'implantation se plaçait à proximité de cet éventuel ruisseau. La concentration VII est sise sur des limons très argileux mais occupe le secteur le plus élevé de l'emprise. Cinq gisements se trouvent plutôt sur des replats. Les surfaces sablonneuses ne couvrant que 4 hectares, soit un tiers de l'emprise, et les replats étant assez bien circonscrits, l'implantation mésolithique n'apparaît pas aléatoire mais obéit à un choix.

2.4.5. Les gisements peu documentés du "Bois de la Bocquillière"

La présence de nombreuses lamelles, de nucléus à lamelles a permis d'attribuer au Mésolithique différentes concentrations de mobilier. Faute de temps suffisant, la plupart des sites furent uniquement documentés par des sondages à la pelle mécanique, un engin peu adapté à la recherche de Mésolithique. Cependant, une attention particulière fut portée dès que quelques artefacts étaient découverts.

Méso VII est la seule concentration sur limon. Une centaine de pièces dont des lamelles, des nucléus et une armature (fig. 41) proviennent du remplissage de larges incisions (1m de profondeur pour 25 m de large). L'âge récent du colmatage de ces ravines est déduit de la découverte de tessons romains et surtout de la présence d'une fosse préhistorique très érodée scellée par ces dépôts. Ainsi, les vestiges mésolithiques de Méso VII se trouvent tous en position remaniée.

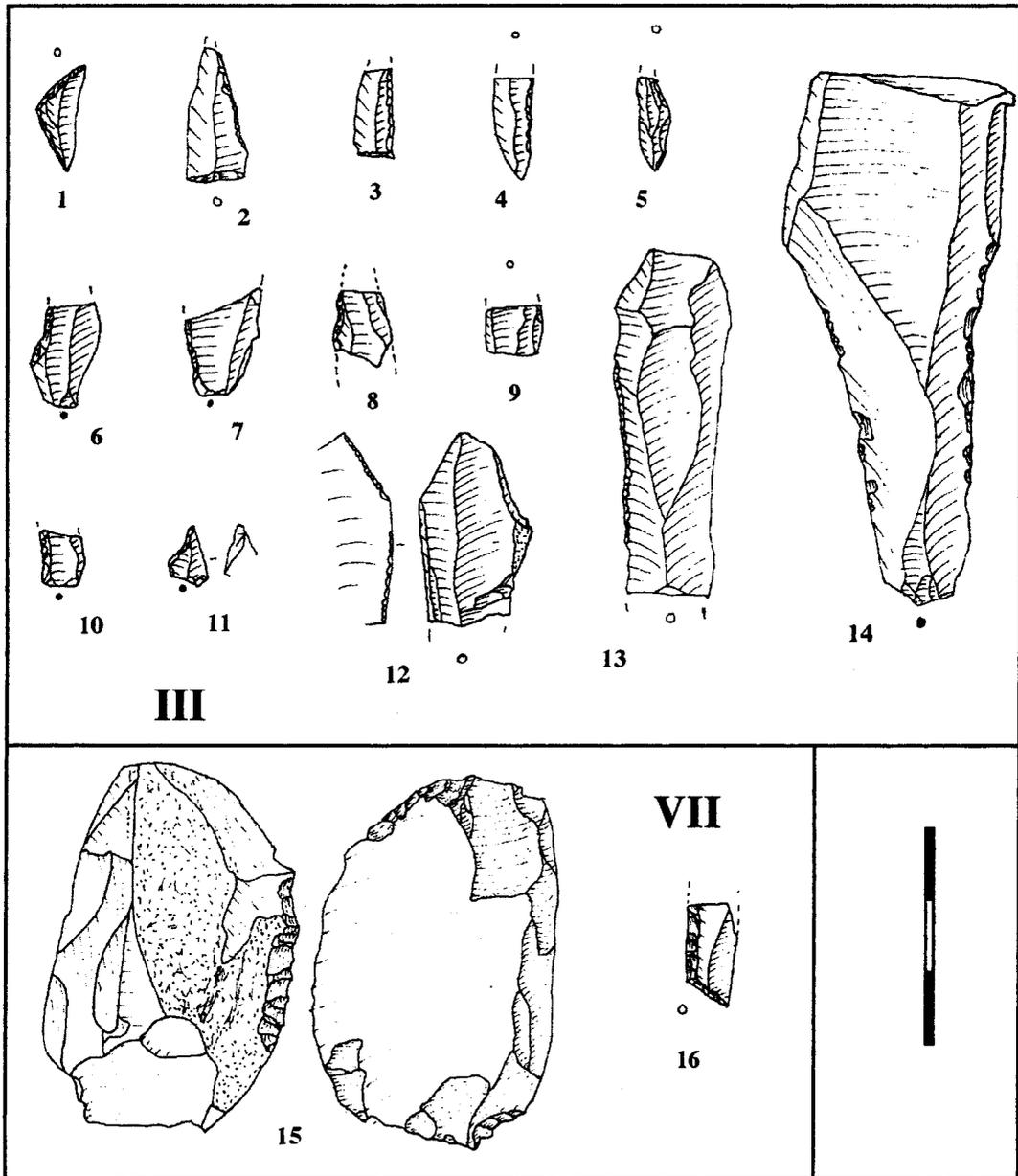


Figure 41 : outillage et microburins de Mésos III (1 à 14), nucléus sur éclat (15) et armature (16) de Mésos VII.

Méso I, III, IV et V montrent la même stratigraphie. Les artefacts mésolithiques se placent dans une couche de sable blanc à bandes oxydées orangées intercalée entre le substrat tertiaire et la terre végétale. Parfois épais d'une trentaine de centimètres, cet horizon est en cours d'érosion par les labours, notamment sur Méso IV et V.

Le site I s'étend sur moins d'une centaine de mètres carrés. En revanche, Méso IV et V, disposés de part et d'autre d'une petite butte argileuse, sont beaucoup plus grands, respectivement 1 200 m² et 1 600 m². Ils peuvent correspondre à la juxtaposition de plusieurs concentrations. Le mobilier lithique de ces gisements se limite à un abondant débitage qui se traduit parfois par une densité de plusieurs dizaines de pièces par m².

Méso III est restreint à moins d'une centaine de mètres carrés. Les limites du site ne semblent pas être archéologiques mais plutôt le fruit de l'érosion consécutive aux activités agricoles. Ce gisement a été fouillé manuellement et tamisé sur 7 m². Le niveau sablonneux à artefacts a montré une épaisseur très variable allant de 15 cm à 50 cm. 500 silex taillés furent recueillis (309 esquilles, 140 pièces de débitage et 14 outils et fragments ; fig. 41, n° 1 à 13). On note la présence d'un petit triangle isocèle (fig. 41, n°1), d'un trapèze peu typique (fig. 41, n°2) et de pièces de débitage affectées par des retouches irrégulières (fig. 41, n°12 à 14). Ils se rapportent à une ou plusieurs occupations mésolithiques. Les artefacts ne sont pas patinés ou ont un voile bleuté. Deux microtessons corrodés semblent intrusifs. Le sondage a été stoppé devant une structure évidente. Il s'agit d'un foyer (plusieurs centaines de petits charbons), non appareillé, en cuvette, qui se place au sommet des sables tertiaires (50 cm de diamètre et 20 cm de profondeur). Il est recouvert par dix centimètres de sable puis par le labour. La petite partie fouillée n'a livré que du matériel mésolithique. Il serait hâtif de rapporter cette structure de combustion à l'occupation mésolithique (hiatus stratigraphique), mais c'est une possibilité.

2.4.6. Méso II

Les fouilles

Placé sur un versant sableux à l'entrée de la carrière, Méso II a été partiellement détruit dès les premiers aménagements de la carrière, avant la campagne de sondages archéologiques. Une bonne partie d'une concentration mésolithique a ainsi disparu. Une

(seconde ?) concentration a été localisée à sa proximité immédiate et a fait l'objet d'une campagne de trois semaines de fouille en 1997 (sauvetage Afan).

Un décapage minutieux de l'horizon de labour à la pelle mécanique a montré que le niveau archéologique était en grande partie détruit par les labours. Plusieurs zones furent testées (fig. 42), puis nous nous sommes concentrés sur un petit secteur bien conservé. Le sable étant induré, la fouille manuelle fut difficile et peu étendue (20 m² dont 13 pour le principal secteur de fouille). Le pointage des objets dans les trois dimensions de l'espace a été abandonné au profit d'une fouille par quart de mètres carrés qui tenait compte de la stratigraphie. La totalité du sédiment fut tamisé à l'eau avec une maille de 1,5 mm.

Stratigraphie

La différenciation entre les couches de sables mises en place au Quaternaire et le sable tertiaire est facilité par l'omniprésence de pierres meulières dans les formations quaternaires. Il s'agit de blocs gréseux pétris de fossiles de Nummulites qui dateraient du Lutétien et certainement pas du Thanétien ou du Sparnacien. Ces pierres ont résisté à l'érosion et sont restées sur les parties hautes au sommet du Sparnacien. Chaque dépôt de versant quaternaire les a mobilisé pour les accumuler dans les parties basses. Ainsi, le contact entre le substrat tertiaire et les formations pléistocènes est souligné par un épais cailloutis. Les sables contenant le Mésolithique comptent toujours des pierres meulières. Ce sont généralement des blocs irréguliers d'une taille comprise entre quelques millimètres et une quinzaine de centimètres.

En dehors du principal secteur fouillé, la stratigraphie sur Méso II se restreint à un reliquat (quelques centimètres d'épaisseur) de petit horizon sableux à artefacts et pierres meulières intercalé entre le substrat et le labour.

Sur la zone principale, la séquence est plus dilatée (fig. 43). La pente a eu des incidences sur la stratigraphie. A l'est, on observe uniquement un sable rougeâtre (sr) intercalé entre le labour et le substrat tertiaire. Sur la plus grande partie de la fouille, on note la succession sable rougeâtre (sr), sable jaunâtre (sj) et substrat tertiaire. A l'ouest, un sable blanc marqué par des bandes oxydées (sb) se place entre sj et le substrat tertiaire. Ces différentes colorations semblent dues à des phénomènes post-dépositionnels qui peuvent gommer la véritable stratigraphie géologique. Le mobilier mésolithique est présent dans l'ensemble des couches. En revanche, sept tessons gallo-romains corrodés se trouvent uniquement dans le sable rouge. Les pierres meulières sont plutôt dans le sable rouge. Leur répartition verticale et horizontale est déconnectée de la densité en artefacts mésolithiques surtout pour les profils de type Lab/sr/sj/sb : 61,6% des pierres meulières et 21,4% des artefacts en sr, 34,4% des pierres meulières et 48,2% des

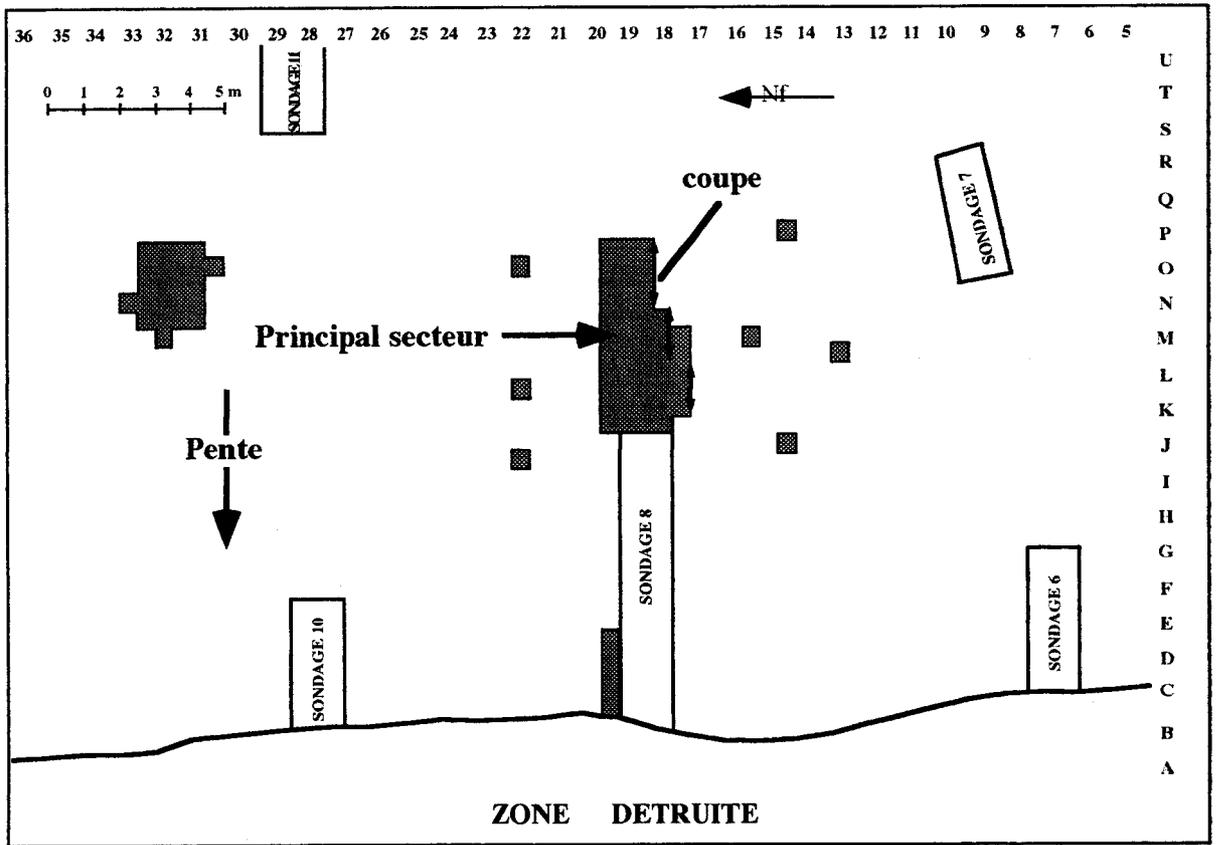


Figure 42 : plan de Mésos II avec les zones fouillées en sombre.

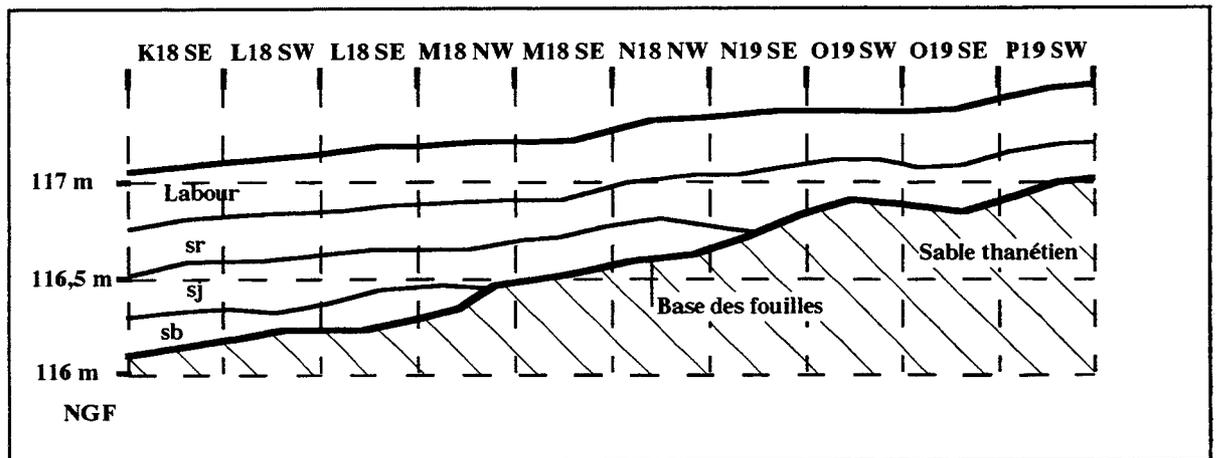


Figure 43: coupe stratigraphique sur le principal secteur de Mésos II (se reporter au texte).

artefacts en sj, et enfin 4% des pierres meulières et 30,4% des artefacts en sb. C'est moins net pour les profils Labour/sr/sj avec 62,4% des pierres meulières et 58,5% des artefacts en sr. Ces faits mettent en évidence deux apports sableux dont le plus récent est postérieur au Gallo-romain. La majorité des pièces mésolithiques se place toujours très près du substrat en sb, sj ou sr selon les cas. Quelques raccords entre des pièces de débitage permettent de lier des objets de sb à d'autres en sr (fig. 44). Ils mettent en évidence une forte dispersion verticale d'un niveau (jusqu'à 50 cm) plutôt qu'une superposition stratigraphique de niveaux diachrones. La très nette baisse de densité dans les secteurs de type Labour/sr s'expliquerait par une érosion du niveau préhistorique. D'autres silex taillés raccordés, comme deux tablettes (fig. 44), montrent une faible dispersion horizontale des artefacts. Il n'y a donc pas de remaniements massifs mais plutôt un horizon archéologique sub-en place. Enfin, notons l'absence d'horizon pédologique du Tardiglaciaire. L'ensemble de ces observations prête à une interprétation très discutable faute de données palynologiques, malacologiques et d'analyses radiocarbone.

Temps 1 : un apport de sable et de pierres meulières se place directement sur le substrat tertiaire. Il aurait abrasé d'éventuelles traces géologiques du Pléistocène, notamment du Tardiglaciaire. Il est antérieur aux occupations mésolithiques puisque les niveaux préhistoriques ne sont pas remaniés. On peut éventuellement situer cette phase au cours du Dryas III, un moment où le climat et le couvert végétal favorisent des déplacements importants de sédiments (Antoine, 1997a).

Temps 2 : la (ou les) présence de Mésolithique se traduit par un abandon d'artefacts. Ceux-ci peuvent s'enfouir progressivement dans le sable à la faveur de bioturbations (forte dispersion verticale). Ils peuvent aussi être recouverts par un léger apport sableux (de versant ?).

Temps 3 : un nouveau dépôt sableux apporte quelques tessons gallo-romains remaniés et surtout de nombreuses pierres meulières. Cette mise en place s'accompagne de l'érosion des parties hautes du site préhistorique. Cette dynamique n'est possible qu'avec une mise à nu par l'agriculture des parcelles surplombant le site (Moyen-Âge ?).

Temps 4 : la pédogenèse modifie progressivement la texture des sables.

Temps 5 : (observé à proximité de Sable II) des colluvionnements importants traduisent l'arrivée de l'agriculture intensive.

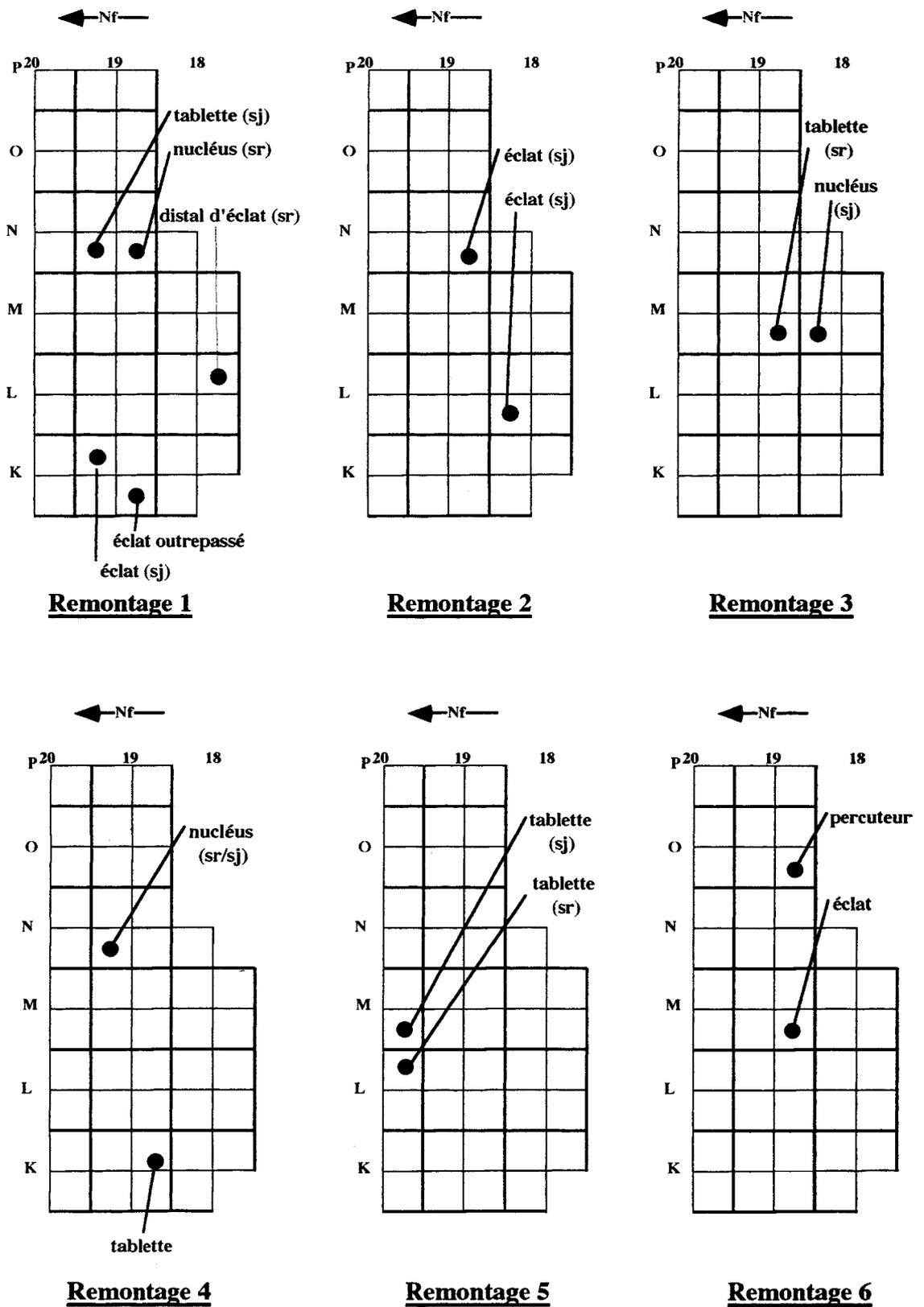


Figure 44 : répartition stratigraphique et horizontale des différents remontages de pièces lithiques sur la principale zone de fouille de Mésio II.

Industrie lithique

Données générales

Le mobilier archéologique se restreint uniquement à l'industrie lithique. L'étude s'appuie seulement sur les vestiges du principal secteur fouillé (13 m²) car ils y sont relativement abondants et probablement assez homogènes. En effet, des sondages pratiqués à proximité de ce secteur se sont révélés stériles. Ils démontrent qu'il s'agit d'une petite concentration inscrite sur une surface d'une quarantaine de mètres carrés. La répartition des artefacts lithiques indique que les secteurs les plus denses ont été fouillés. La fouille est trop exiguë pour aborder les questions d'organisation spatiale, mais elle fournit un bon échantillonnage de l'industrie lithique.

Ailleurs, les artefacts sont nombreux. Mais la mauvaise conservation du niveau, ainsi qu'une surface très étendue, limitent l'intérêt de leur étude. Toutefois, on compte beaucoup de débitage témoignant d'une importante production laminaire. Quelques rares armatures et microburins sont notés. Aucun élément attribuable au Néolithique n'a été recueilli. Seuls, quelques petits tessons gallo-romains remaniés se trouvent dispersés sur l'ensemble du site.

Décompte des vestiges

objets non taillés

- pierres meulières : **31, 77 kg.**
- silex chauffés (moins d'un cm de long) : **71**
- débris de bloc de silex : **3**

Débitage : 399

- Percuteurs : **2**
- Nucléus à lamelles : **10**
- Débris de nucléus : **1**
- Tablettes : **20**
- Pièces à crête : **8**
- Eclats : **185** entiers (dont 4 éclats flancs de nucléus) et **66** fragments
- Lamelles : **24** entières, **29** prox. , **12** més. et **42** dist.

Esquilles, petits éclats et petits fragments : 1196

Outillage du fonds commun et pièces utilisées : 5

Armatures : 9 + 2 débris

Pièces techniques : 10

Matière première

Les nombreuses pierres meulières présentes ne sont jamais débitées. La matière première utilisée est uniquement constituée de silex secondaires. Ce sont essentiellement des silex à cortex verdi, donc des rognons d'âge crétacé repris dans les formations marines grossières de la base du Tertiaire. Quelques blocs pourraient provenir de l'Argile à silex. L'ensemble est d'assez bonne qualité. La plupart des éclats montrent des plages corticales étendues. Quatre sont des entames. Les premières étapes du débitage ont probablement eu lieu sur le site même.

Débitage

Les premiers enlèvements semblent initier la mise en forme du bloc. Il n'y a pas d'évidence d'une action volontaire de décorticage. Les éclats présentent des stigmates de percussion directe dure (point d'impact et bulbe proéminent, ondes très nettes...). Un percuteur en silex au cortex verdi a été raccordé à un éclat. Il a donc été utilisé sur place. Les esquillements y sont limités à des parties corticales proéminentes. Un second percuteur, en grès quartzite vert (origine inconnue), fut recueilli en N20 SE sr, un secteur où les vestiges mésolithiques côtoient quelques tessons gallo-romains. Son attribution à l'occupation mésolithique reste donc incertaine. Il s'agit d'un bloc triangulaire volumineux (10,5 x 7,8 x 6,2 cm ; 0,64 kg) en forme de demi cube coupé suivant la diagonale. Un éventuel façonnage se limiterait à une fracture et deux petits enlèvements très minces. Les surfaces du reste de l'objet montrent un poli naturel. Les esquillements issus de la percussion sont circonscrits aux angles de la pièce.

Les nucléus comptent au moins une pièce sur éclat et une autre sur un fragment de bloc. Ils témoignent uniquement d'une chaîne opératoire laminaire. Six sont unipolaires. Quatre montrent deux plans de frappe relativement opposés qui furent exploités successivement. L'entretien du plan de frappe et de la table laminaire par l'enlèvement de tablettes est attesté par de nombreuses pièces et plusieurs raccords. Les pièces à crêtes, toutes à un versant préparé, correspondent à des rectifications de la convexité de la table laminaire au cours du plein débitage (néo-crêtes). Un nucléus a encore une crête localisée sur la partie distale de la table. Les quelques flancs de nucléus correspondent à des accidents d'outrepassage et non à des réfections. Les dos de six nucléus sont corticaux. Les autres ne montrent pas d'aménagements particuliers. L'abandon des nucléus coïncide avec divers accidents de taille parfois liés à la qualité inégale de la matière première (inclusions diverses). Cependant, après divers aménagements, le débitage aurait pu être poursuivi (voir la taille de certains nucléus de Méso VI). Il semble que la longueur de la table laminaire, et par conséquent des produits, ait une grande importance. Le nucléus du remontage 1 est abandonné après un accident d'outrepassage avec une table laminaire de

4,3 cm de longueur. Le nucléus avec la crête antérieure préservée a été rejeté à la suite de rebroussements conséquents. La longueur de la table laminaire est de 5,9 cm. Le débitage des huit autres nucléus s'interrompt avec une longueur de table laminaire comprise entre 4,5 et 5 cm correspondant à une longueur de 4,5 cm pour les dernières lamelles. 4,5 cm représente donc un seuil minimal de longueur pour les produits laminaires.

Les quelques lamelles recueillies sont relativement régulières. Les talons sont linéaires. Les corniches sont abrasées. Le point d'impact est bien marqué. La face d'éclatement montre des ondes fines et serrées. Une esquille bulbair entamant le talon est parfois présente. Ces différents stigmates semblent caractéristiques de la percussion directe à la pierre tendre. Cette technique est généralement employée pour l'extraction laminaire, pendant la première moitié du Mésolithique.

Les supports des 5 pièces retouchées ou utilisées (fig. 45) sont des éclats tranchants parfois qualifiables d'éclats laminaires. Ils peuvent provenir de la mise en forme des blocs ou d'aménagements de la table laminaire. Les supports des microlithes sont partiellement identifiables par l'analyse des armatures et des microburins. Il s'agit toujours de produits laminaires avec une épaisseur située entre 0,15 et 0,3 cm. La largeur est comprise entre 0,5 et 1 cm.

La prise en compte du débitage et de l'outillage indique que la finalité de la taille est la production de lamelles supports de microlithes. La présence de microburins montre que des armatures furent taillées sur place.

Outillage et microburins

Outillage du fonds commun et pièces utilisées (5) (fig. 45)

- 2 éclats laminaires "utilisés"
- 1 éclat cortical "utilisé"
- 1 fragment proximal d'éclat cortical à retouches irrégulières
- 1 éclat à retouches régulières.

Les 5 pièces retouchées et utilisées (fig. 45) témoignent d'activités autres que la taille et la production d'armature. Elles semblent toutes affectées par des retouches a posteriori consécutives à l'utilisation de leur partie tranchante.

Pièces techniques

- 1 piquant trièdre (fig. 46, n°12)
- 1 lamelle cassée dans la coche (fig. 46, n°13)
- 8 microburins (fig. 46, n°14 à 21).

Les 8 microburins se composent de 4 proximaux (3 à encoche latéralisée à droite et 1 à gauche), 3 distaux (2 à gauche et 1 à droite) et 1 mésial à gauche. Cette répartition sur l'axe proximo-distal des lamelles indique des parties pointues en position distale et

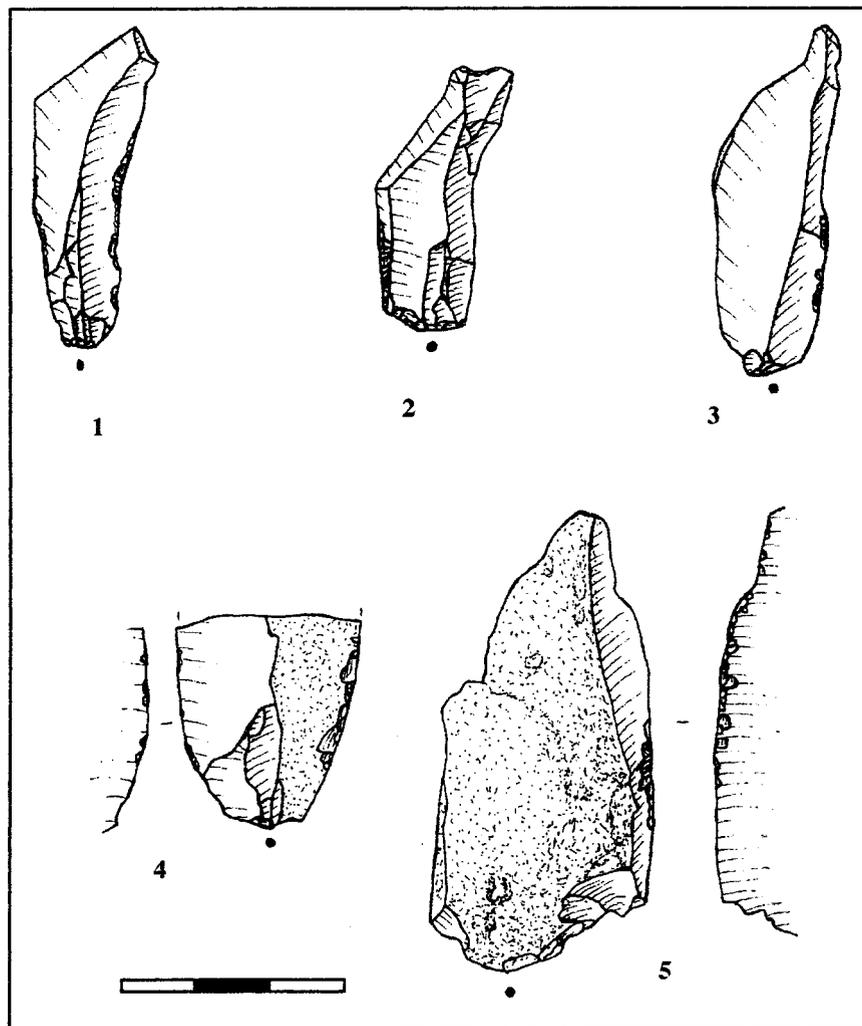


Figure 45 : pièces retouchées et “utilisées” de la principale zone fouillée sur Mésos II.

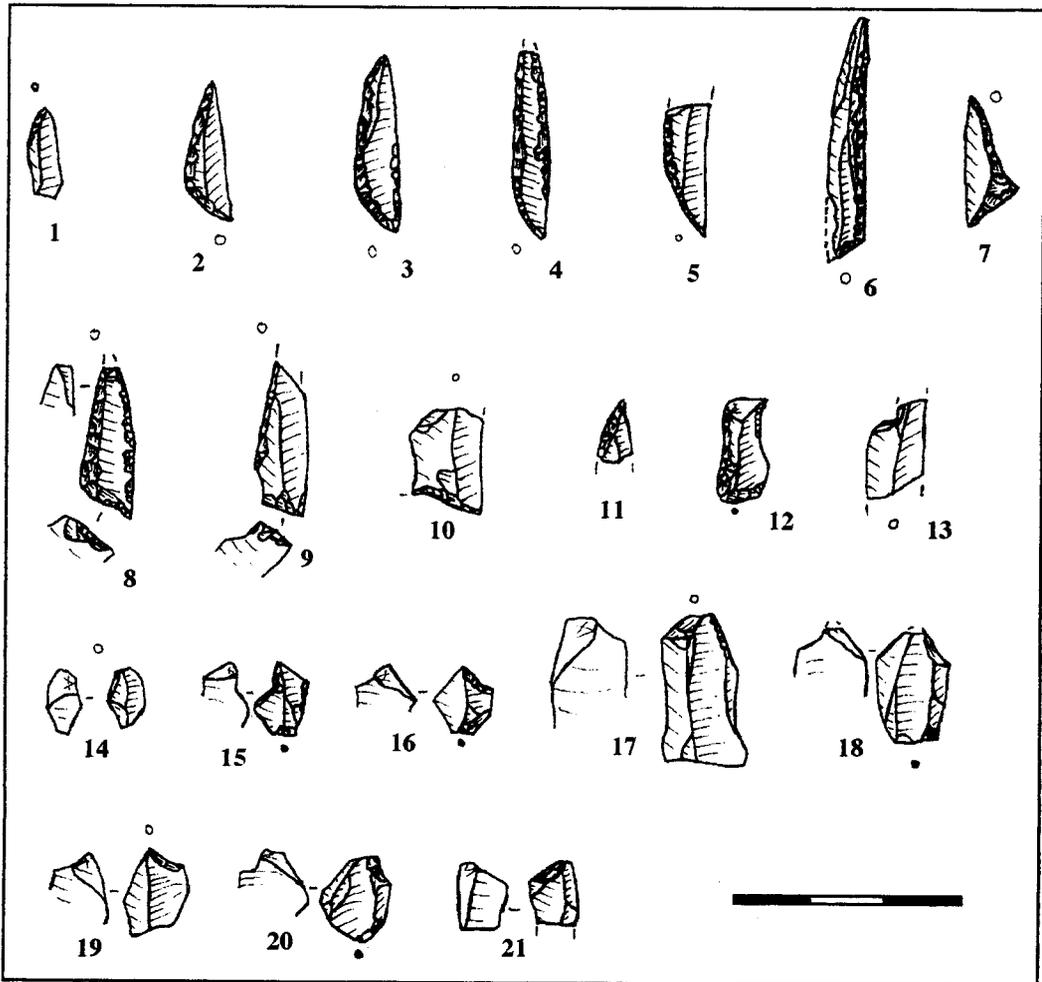
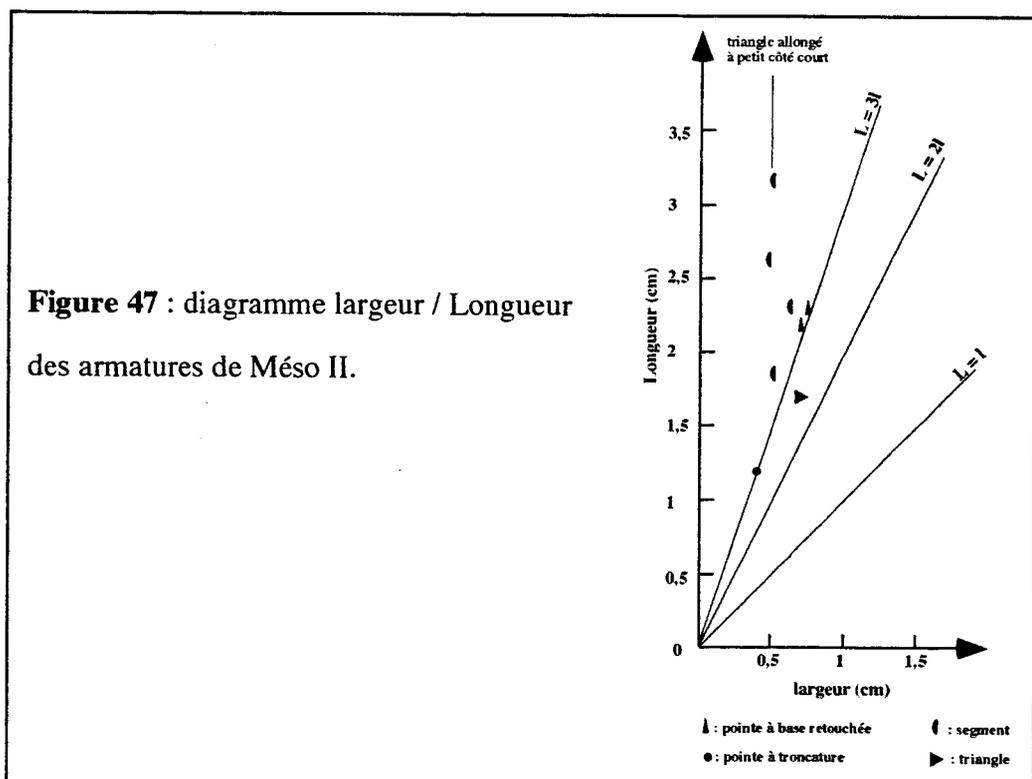


Figure 46 : armatures (1 à 9), débris d'armatures (10 à 11), piquant trièdre (12), lamelle cassée dans la coche (13) et microburins (14 à 21) de la principale zone de fouille de Mésos II.



proximale et s'accorde avec la présence de segments. La longueur des différents microburins montre que les portions proximales éliminées sont généralement petites. Il s'agit de réaliser une pointe dans une portion relativement épaisse de la lamelle. En revanche, les parties distales rejetées sont plus importantes. 1 microburin présente des retouches marginales du bord opposé à l'encoche. La lamelle cassée dans la coche et le piquant trièdre sont visiblement le résultat d'accidents de taille. Ce petit ensemble démontre que des armatures furent taillées sur place.

Armatures (9 + 2 débris)

- 1 pointe à troncature oblique (pygmée) (fig. 46, n°1)
- 4 segments (fig. 46, n°2 à 5)
- 1 triangle allongé à petit côté court (fig. 46, n°6)
- 1 triangle scalène (fig. 46, n°7)
- 2 pointes à base oblique (fig. 46, n°8 à 9)
- 2 débris de microlithes (fig. 46, n°10 à 11).

Les 2 pointes à base retouchée montrent des fractures de la partie pointue avec un coup de burin pour l'une des deux. L'autre présente une fracture de la base. Ces différents stigmates suggèrent que ces pièces furent endommagées lors d'un impact de la flèche. Elles furent abandonnées sur le site. Elles sont réalisées à partir d'un silex identique au reste de la série.

Bien que peu nombreuses, les armatures permettent d'identifier l'assemblage microlithique. Il est dominé par les segments (4) qui sont assez effilés et asymétriques. Des retouches marginales du bord libre sont présentes sur 2 individus. Le triangle à petit côté court pourrait s'apparenter au segment (segment très asymétrique avec un angle bien marqué). En revanche, le triangle scalène est bien typique. Une très petite pointe à troncature apparaît assez originale. Deux pointes à base retouchée oblique furent retrouvées dans le même mètre carré. Classiquement, elles sont latéralisées à gauche et la pointe se positionne dans la partie proximale de la lamelle. Elles sont relativement petites. L'association des segments et des pointes à base retouchée est donc une nouvelle fois observée. Le petit triangle scalène peut s'intégrer à la série ou avoir été abandonné par les mésolithiques du gisement voisin (Mésolithique VI).

2.4.7. Mésolithique VI

Recherches et stratigraphie

Le gisement VI est situé sur un replat du versant opposé à celui des gisements IV et V. Il se place sur un affleurement sableux très étendu et s'inscrit sur une surface de

4000 m² (fig. 48). L'évaluation de 1997 a consisté à rouvrir les sondages positifs de 1996 et à les étendre plus ou moins (entre 1/4 de m² et 6 m² pour le sondage 23) en pratiquant des fouilles fines et un tamisage systématique. Les limites du site correspondent à une érosion des sables superficiels sur les parties basses (vers 110 m NGF), à un affleurement de limon à l'est et à une absence de mobilier archéologique au sud et au sud-est. Le coeur du site s'étend sur une surface comprise entre 1500 et 2 000 m². Elle comprend les parties les mieux conservées et des sondages qui ont livré un mobilier archéologique identique ou fort proche.

La stratigraphie la plus développée a été relevée sur le sondage 23 (fig. 49). Sous le labour, un sable rougeâtre d'une quarantaine de centimètres d'épaisseur contient un grand nombre de pierres meulières, un tesson gallo-romain et quelques silex taillés corrodés et visiblement remaniés. Puis, un horizon bariolé marque la transition avec un sable blanc d'une quarantaine de centimètres qui recouvre le substrat. Le sable blanc contient quelques pierres meulières et, surtout, un grand nombre d'artefacts mésolithiques. La majorité de ces derniers se dispersent seulement sur une épaisseur de 10 à 12 cm. Aucun élément néolithique, protohistorique ou historique ne provient du sable blanc. L'existence de raccords de proximité suggère que le niveau mésolithique est sub-en place.

Documentation archéologique

Foyer ?

Sur le sondage 23, de minuscules ossements brûlés et des pierres meulières chauffées, placés près d'une auréole de sable rougi (rubéfaction ?), peuvent marquer l'emplacement d'un foyer. Dans ce secteur, de nombreux silex taillés sont aussi chauffés. Ceci contraste avec le mobilier du reste du sondage 23 et des autres sondages où les artefacts altérés par le feu sont rares. La forte densité de vestiges archéologiques du sondage 23 (500 / m², tabl. 8) et le nombre important de microlithes et de fragments de lames et lamelles près du secteur rubéfié (?) semblent indiquer une organisation autour de cet éventuel foyer.

Industrie lithique

Seule l'industrie lithique des sondages 27, 31 et 23 est étudiée. Elle a été récoltée exhaustivement sur des petites surfaces, respectivement 1,5 m², 5 m² et 6 m². Ces sondages sont parfois assez éloignés. Trente mètres séparent le sondage 31 du sondage 23. Pourtant, l'industrie y est fort comparable, notamment au niveau de l'outillage. Les

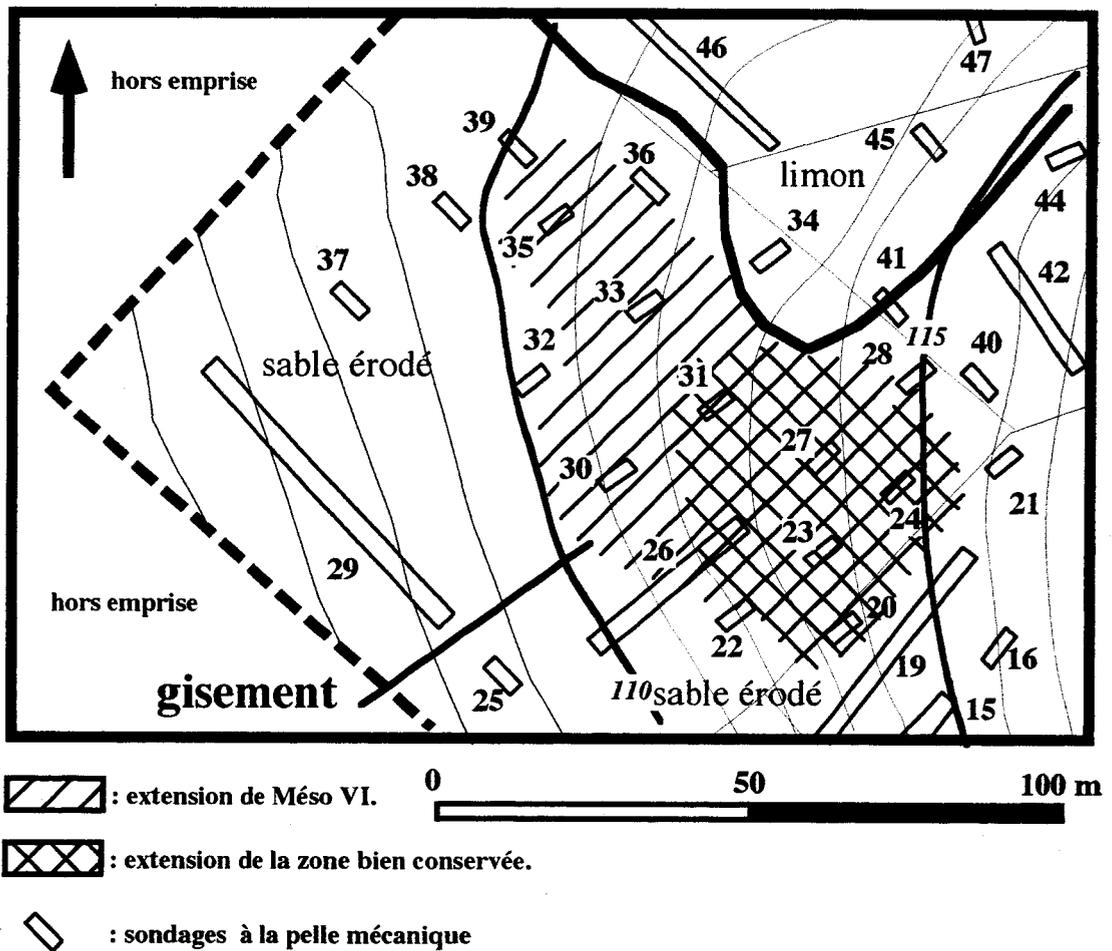


Figure 48 : localisation précise de la concentration VI du Bois de la Bocquillière.

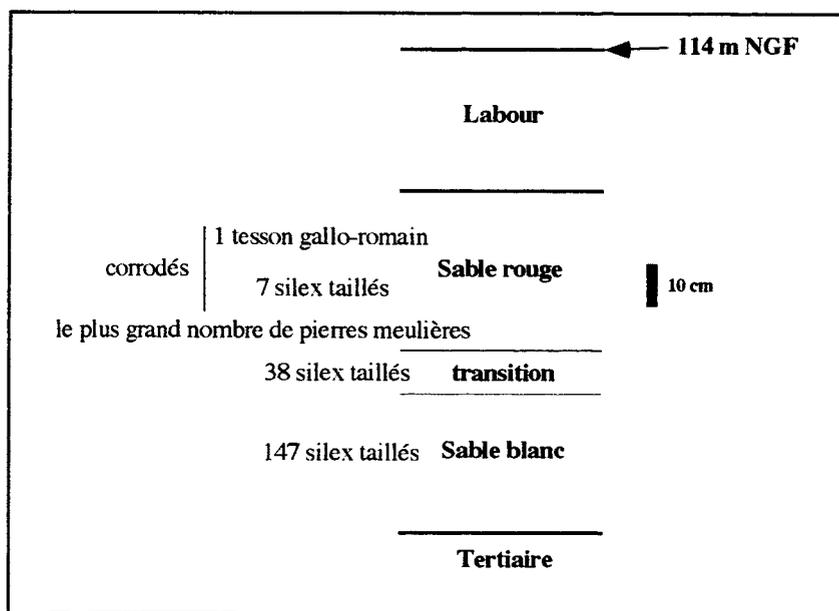


Figure 49 : stratigraphie simplifiée de Mésos VI, au niveau du sondage 23.
Le décompte correspond aux vestiges du quart de mètre carré P.

autres sondages sont moins bien documentés, mais ils fournissent des artefacts de la même facture.

Evidemment, l'infime partie fouillée de ce vaste gisement limite la portée des observations et autorise une analyse assez succincte.

Attilly "Mésolithique VI"	Sondage 31	Sondage 27	Sondage 23	Total
Nucléus		2	11	13
Débris de nucléus			3	3
Flancs de nucléus			5	5
Tablettes	4	2	15	21
Pièces à crête			32	32
Eclats et fragments	18	21	329	368
Fragments de lame		1	18	19
Lamelles	7	1	9	17
Fragments de lamelles	26	11	252	289
Total	55	38	674	767
Esquilles et petits éclats	133	181	3172	3486
Total	188	219	3846	4253

	Sondage 31	Sondage 27	Sondage 23	Total
Outils du fonds commun	3	1	14	18
Armatures (+ débris)	5	4	14	23
pièces techniques	4	0	27	31
Total	12	5	55	72

Tableau 8 : décompte des artefacts des principaux sondages de Mésolithique VI.

Hormis 1 éclat en grès quartzite sur le sondage 27, la matière première employée est uniquement constituée de silex secondaires de très bonne qualité composés de silex de l'argile à silex, de silex de la craie et de silex à cortex verdi. Comme vu ci-dessus, ces 3 types peuvent venir d'un même gîte à 500 m du site. Les proportions entre ces 3 formes sont extrêmement variables selon les sondages. Les différentes patines des artefacts ne semblent pas avoir de signification sauf pour quelques éclats remaniés du Paléolithique moyen.

Les déchets issus du débitage sont très abondants. Le nombre élevé d'esquilles et de petits éclats témoigne d'une taille réalisée sur place. La présence d'entames, d'éclats issus de la mise en forme des blocs, de nucléus et d'outils suggère que toutes les étapes du débitage se sont réalisées sur place. Les produits laminaires sont presque toujours fragmentés. Les pièces entières ont du servir de support pour l'outillage. Une partie a peut-être été emportée.

Sur chacun des 3 sondages, des produits laminaires assez robustes ont été recueillis. Ici, ils sont qualifiés de lames. Celle figurée (fig. 50, n°25) est loin d'être la plus grande. Evidemment, le contexte stratigraphique marqué par d'importants hiatus ne s'oppose pas à un éventuel mélange avec du mobilier du Paléolithique supérieur mais

aucune pièce typique n'étaye cette hypothèse. De plus, sur le sondage 23, la répartition spatiale des lames et des lamelles et leur matière première sont absolument identiques. D'ailleurs, le large spectre des modules laminaires recherchés est aussi du à une production de toutes petites lamelles. En effet, 2 nucléus du sondage 27 sont minuscules et témoignent d'un débitage de lamelles allant jusqu'à des modules de 2,3 x 0,5 cm (L x l). L'un est unipolaire (2,3 x 2 x 1,6 cm). L'autre a deux plans de frappe opposés (3,1 x 1,3 x 1,65 cm). Sur les 11 nucléus du sondage 23, un tout petit nucléus est aussi présent (2,4 x 1,95 x 0,9 cm, fig. 46, n°23). Les lamelles produites pourraient éventuellement être les supports des plus petits des triangles (fig. 51). Les 10 autres nucléus du sondage 23 ont des tailles très variables allant jusqu'à 5,6 x 4,6 x 3,6 cm. Les plus grands sont abandonnés à la suite d'importants accidents de taille. Ils sont sur bloc, fragment de bloc ou éclat. 4 sont unipolaires. Les 6 autres ont deux plans de frappe souvent opposés. Une crête latérale est parfois présente. Ce sont tous des nucléus à lamelles destinés à la production de supports de microlithes. Les talons des lamelles sont linéaires et abrasés. Elles sont relativement irrégulières. L'ensemble s'apparente au style de Coincy.

Excepté les microlithes, l'outillage est essentiellement constitué de pièces "utilisées" ou à retouches irrégulières probablement consécutives à une utilisation prolongée (fig. 50, n°24). Il s'agit d'éclats, d'éclats laminaires ou de produits laminaires dont les bords tranchants ont servi. Les supports peuvent provenir du plein débitage, de phases de réfection ou de la mise en forme des blocs.

Atilly "Mésolithique VI"	Sondage 31	Sondage 27	Sondage 23	Total
Pièces util. ou à ret. irrég.	3		11	14
Fragment d'éclat retouché			1	1
Denticulé			1	1
Grattoir		1		1
Burin			1	1
Total	3	1	14	18

	Sondage 31	Sondage 27	Sondage 23	Total
Pointe à troncature oblique		1		1
Triangles	2	2	6	10
Trapèze de Beuron		1		1
Lam. à bord abat. tronquée	1			1
Piquants trièdres	1		2	3
Débris de microlithes	1		6	7
Total	5	4	14	23

	Sondage 31	Sondage 27	Sondage 23	Total
Microburins	2		24	26
Ecaillés de microburins	1		1	2
Lamel. cassées ds la coche	1		2	3
Total	4	0	27	31

Tableau 9 : décompte de l'outillage et des microburins de Mésolithique VI

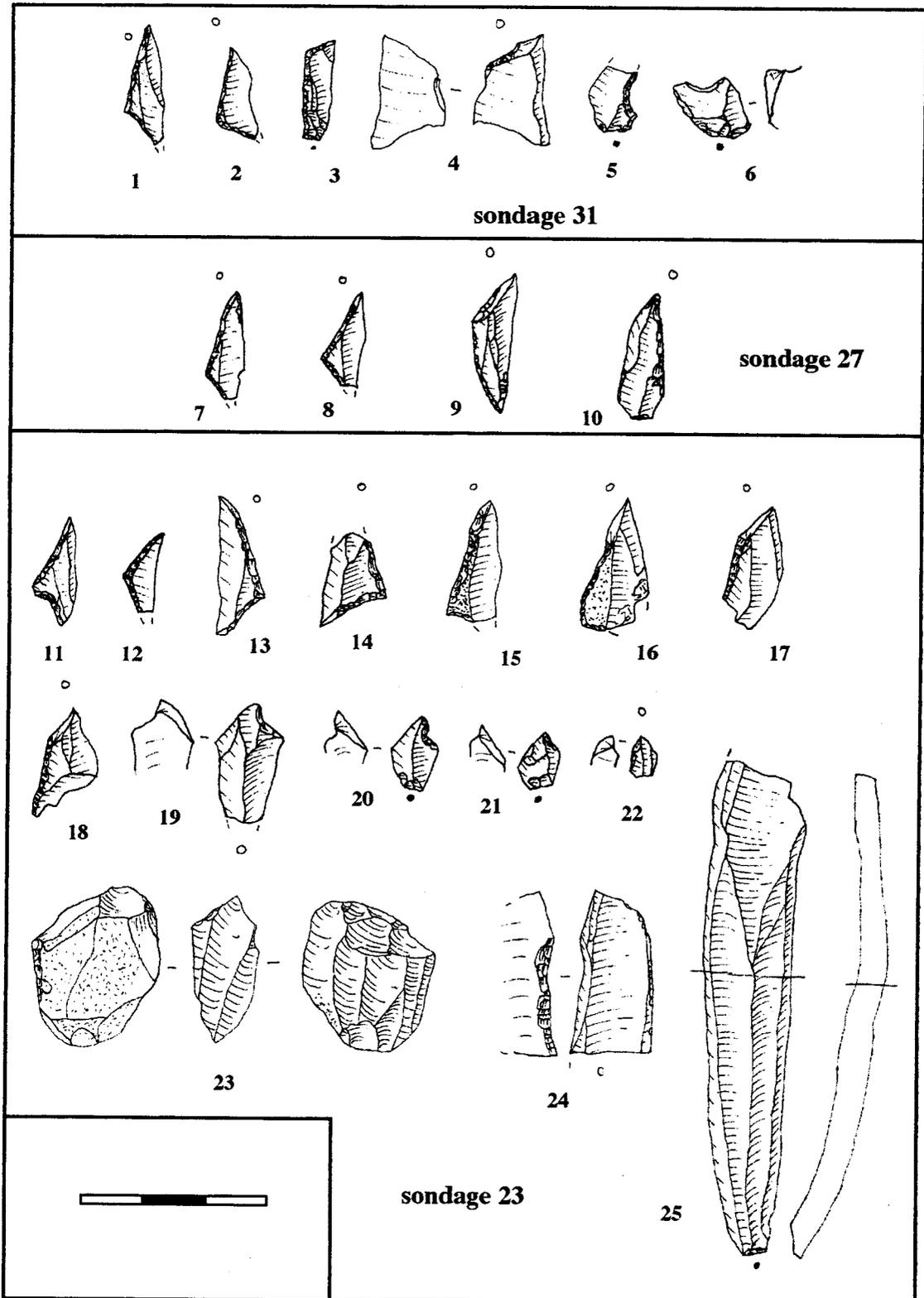


Figure 50 : industrie lithique issue de 3 sondages sur Mésos VI. Lame (25), nucléus (23), pièce à retouches irrégulières (24), microburins (6 et 19 à 22), lamelle cassée dans la coche (5), pièces à piquant trièdre (4 et 17 à 18), pointe à base non retouchée (10), lamelle à bord abattu tronquée (3), trapèze ? (9) et triangles (1, 2, 7, 8 et 11 à 16).

Un nombre relativement élevé de microburins témoigne de la taille sur place d'armatures pointues. L'encoche systématiquement à droite des microburins proximaux coïncide avec la latéralisation sénestre prédominante des armatures. La petite taille de certaines de ces pièces (fig. 50, n°21 et 22) illustre le module très réduit de certains supports. Le tailleur ne peut éliminer qu'une petite partie du produit.

Microburins	Proximaux	Mésiaux	distaux	Total
Enc. droite	10	3	5	18
Enc. sénestre		2	4	6
Total	10	5	9	24

Tableau 10 : caractéristiques des microburins.

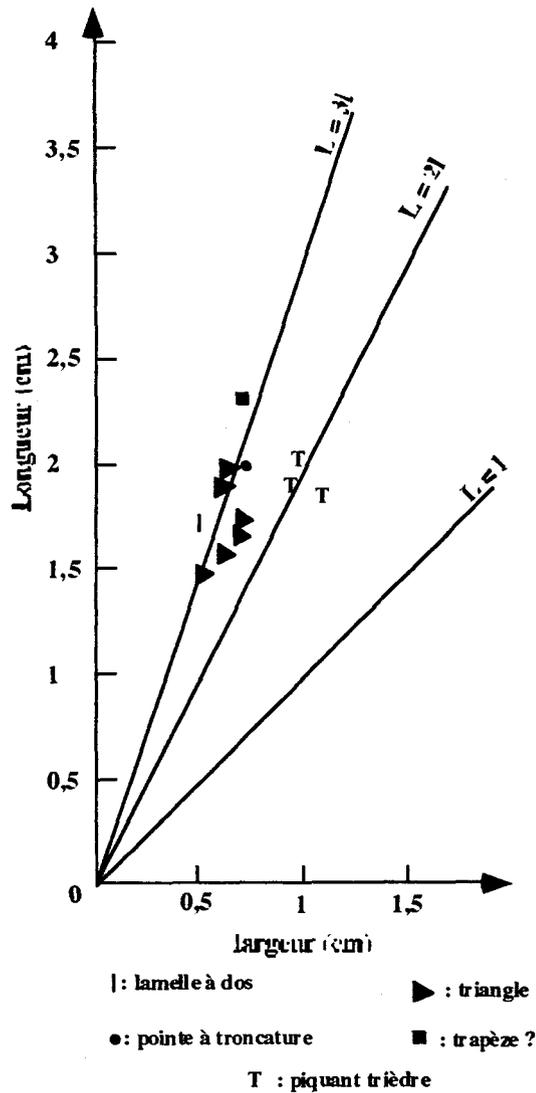


Figure 51 : diagramme largeur / Longueur des armatures de Mésos VI.

Trois pièces à piquant trièdre non retouché (fig. 50) dont une à deux piquants trièdres (fig. 50, n°4) semblent être des armatures inachevées. Leur largeur nettement plus

importante que celle des armatures (fig. 51) s'explique aisément. En effet, la finition d'un triangle (deuxième troncature) implique une réduction de la largeur du support. La pièce qualifiée de trapèze atypique ou trapèze de Beuron (fig. 50, n°9) a également un piquant trièdre non retouché. Il peut s'agir d'un triangle abandonné en cours de façonnage.

La série microlithique est nettement dominée par les triangles (Tabl. 9). Ils comptent un isocèle (fig. 50, n°12) et 9 scalènes. La latéralisation à gauche dominante (7/9) et la localisation de la grande troncature dans la partie proximale du support (8/8) confirment les caractéristiques des microburins. Les troncatures sont rectilignes ou parfois concaves. Les retouches sont directes et abruptes. Le troisième côté n'est jamais retouché, excepté sur une pièce (fig. 50, n°7) où une petite retouche marginale se localise vers la principale extrémité pointue. Le diagramme largeur / Longueur de la figure 51 indique un ensemble assez homogène avec une largeur bien standardisée et une longueur un peu plus variable. Ce sont des petites pièces. Aucune ne fait plus de 2 cm de longueur.

Une lamelle à bord abattu et troncature oblique (= lamelle scalène ; fig. 50, n°3) et une pointe à base non retouchée (fig. 50, n°10) complètent la série.

2.4.8. Conclusion sur Attilly

Les nombreux gisements d'Attilly démontrent l'attraction des mésolithiques pour les buttes tertiaires. La position privilégiée est un affleurement sableux de hauteur.

Les niveaux archéologiques sont relativement bien préservés dans une couche sablonneuse intercalée entre le substrat et l'horizon de labour.

Les 2 gisements les mieux documentés ont des caractéristiques assez différentes. Méso II est une concentration de quelques dizaines de mètres carrés, Méso VI s'étend au moins sur 2000 mètres carrés. Le premier a un assemblage microlithique dominé par l'association des segments et des pointes à base retouchée. Le second livre une série de triangles. Bien que la matière première soit identique sur les deux sites, que la finalité du débitage soit l'obtention de lamelles supports d'armatures et que le débitage irrégulier soit, dans les deux cas, apparenté au style de Coincy, certains détails les distinguent. Ainsi, les nucléus de Méso II sont abandonnés quand ils ne peuvent plus permettre la production de lamelles d'une longueur supérieure à 4,5 cm. En revanche, sur Méso VI, la taille se poursuit jusqu'au débitage de pièces beaucoup plus petites. Des spectres microlithiques distincts et un comportement différent des tailleurs sont probablement liés à une différence chronologique. Ce point ne peut être réglé avec les seules données d'Attilly mais il est confirmé par les datations de la moyenne vallée de la Somme (Voir ci--dessous Hangest-sur-Somme).

2.5. LIHUS “LA GRIPPE”

2.5.1. Les recherches

Au début du siècle, V. Commont (1913) signalait qu'un prospecteur, M. Vélius, avait recueilli sur plusieurs hectares des terroirs de Lihus et Hétomesnil des témoignages de diverses périodes : Acheuléen, Moustérien, Néolithique et Gallo-romain. Sur la base de ces informations, préalablement à l'installation d'une sablière de l'entreprise STP, des sondages archéologiques (opération AFAN) ont été pratiqués sur une surface de 4 hectares. Hormis quelques artefacts paléolithiques remaniés et de rares structures protohistoriques, 4 concentrations mésolithiques furent repérées. S'ensuivit, au cours de l'hiver 94/95, une fouille de deux mois financée par le carrier et réalisée par cinq personnes dirigées par l'auteur. Les 4 concentrations ont été évaluées. La concentration I a été fouillée presque totalement. La concentration II fut explorée en grande partie. En revanche, les secteurs les moins prometteurs ont simplement été sondés. Le temps imparti ne permettait pas de fouiller l'ensemble. Un décapage à la pelle mécanique de l'horizon de labour fut suivi d'une fouille manuelle par quart de mètre carré. Après l'observation d'une importante dispersion verticale des artefacts, le relevé tridimensionnel fut abandonné. La totalité des sédiments extraits a été tamisée à l'eau (maille de 1,5 mm). En 1996, des sondages de M. Derbois sur une extension de la carrière apportèrent de nouvelles observations sur la concentration IV.

2.5.2. Localisation géographique et contexte géologique général

L'emprise de la carrière concerne les communes de Lihus et Hétomesnil (Oise) à l'ouest de Crèvecœur-le-Grand. Les gisements se placent sur Lihus au lieu-dit "La Grippe" (feuille topographique, 1/25 000, 2210 Est, x = 578, y = 1213, z = 188). Une butte tertiaire allongée sur un axe est / ouest (fig. 52) surplombe le plateau limoneux environnant. Elle souligne la limite des bassins hydrographiques de l'Oise et de la Somme. En effet, ce secteur dépourvu de cours d'eau n'est qu'à quelques kilomètres de la Celle, au nord, et du Thérain, au sud (fig. 26). D'ailleurs, des vallées sèches prennent naissance au pied de la butte témoin et se raccordent à ces rivières. Si certaines fonctionnaient à l'époque, les Préhistoriques se seraient implantés seulement à un peu plus de 1 km du premier ruisseau.

Les sédiments tertiaires conservés comprennent des sables à silex verdis, à la base, puis des sables roux. Ces derniers montrent quelques lits argileux et des

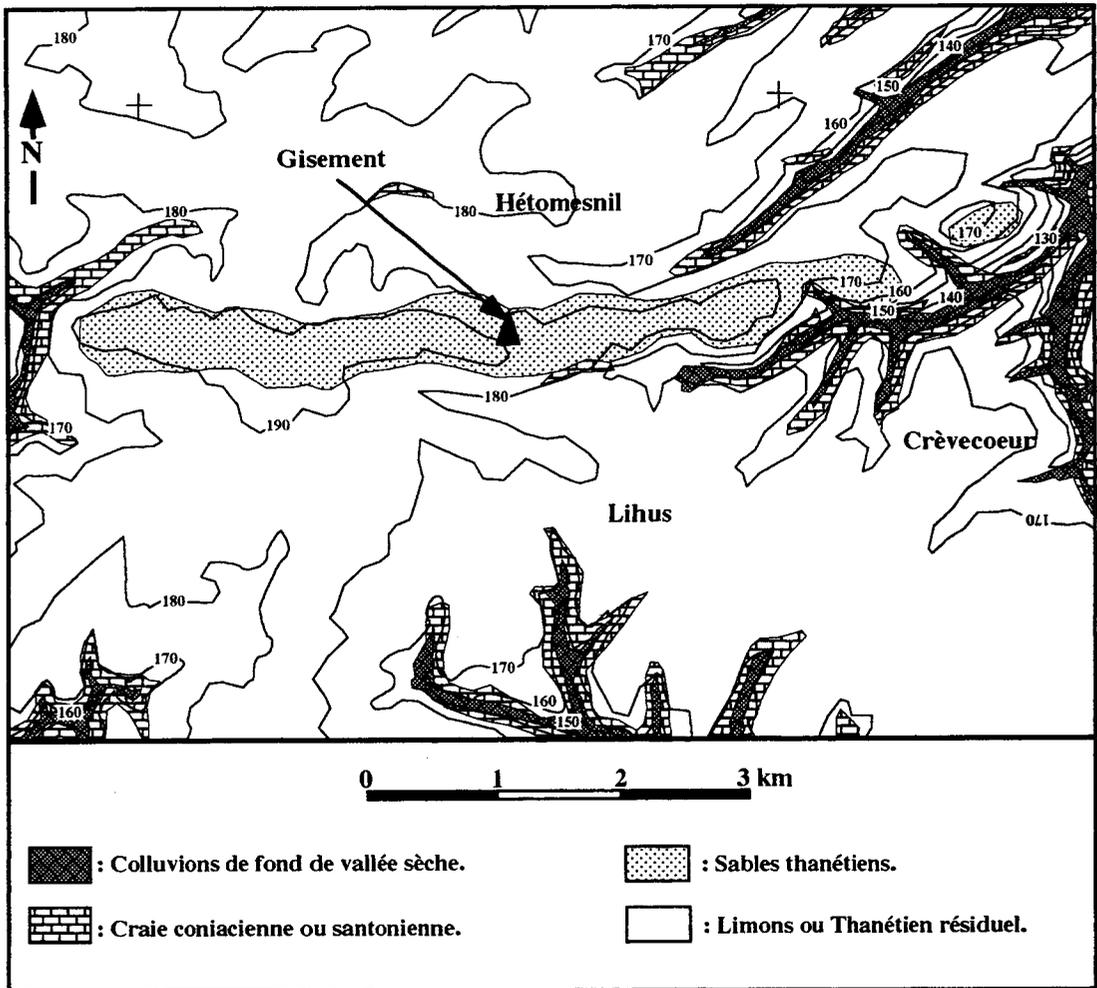


Figure 52 : localisation du gisement de Lihus dans son contexte morphologique et géologique (d'après la carte du BRGM au 1/50 000 de Crèvecoeur-le-Grand).

concentrations parfois très importantes de petits galets noirs arrondis, d'une longueur inférieure à 4 cm. La séquence se rapporte au Thanétien. Les pourtours de cet affleurement sont marqués par des dépôts résiduels sableux du Tertiaire avec des galets, quelques silex à cortex verdi et parfois des grès. Au pied de la butte, sur de grandes étendues, de minces limons argileux contiennent de nombreux silex (silex de l'argile à silex). La craie du Coniacien, parfois du Santonien, affleure au niveau des versants des vallons. La matière première lithique est absente du site, mais existe en grande quantité à un peu plus de 500 m (silex de l'argile à silex, du Coniacien et silex à cortex verdi).

2.5.3. Mode d'implantation des gisements

La carrière s'étend sur un replat qui offre une large vue sur le plateau environnant. Des limons pléistocènes altérés se traduisent par des sols lourds argileux sur 70 % de l'emprise. Des sables affleurent sur 20 % de la surface étudiée sous la forme de bandes allongées et larges d'une trentaine de mètres. Le passage entre les deux zones est progressif (secteur intermédiaire, 10 %).

Les 4 gisements mésolithiques se placent sur des affleurements sablonneux (fig. 53). Leur absence de la zone argileuse n'est pas liée à un problème de conservation. En effet, sur cette zone plate, il n'y a pas d'évidence d'érosion massive qui aurait emporté les niveaux et les aurait accumulés sous forme de colluvions dans des dépressions. De plus, lors des sondages, l'horizon de labour a été examiné. Il ne contenait quasiment pas d'artefacts.

Les Mésolithiques se sont donc installés sur un site de hauteur. L'alternance de sols lourds et sableux devait y produire une mosaïque de paysages. Ils ont préféré les sols secs et sableux. La matière première lithique et la ressource en eau étaient accessibles à, respectivement, 500 m et un peu plus d'1 km.

2.5.4. Gisements peu documentés

Témoignages diffus

Les sondages sur la zone sablonneuse ont souvent livré des artefacts mésolithiques inclus dans une mince couche de sable intercalée entre l'horizon Ap et le substrat tertiaire. La densité était souvent limitée à une pièce par m². Il n'était pas possible de les fouiller.

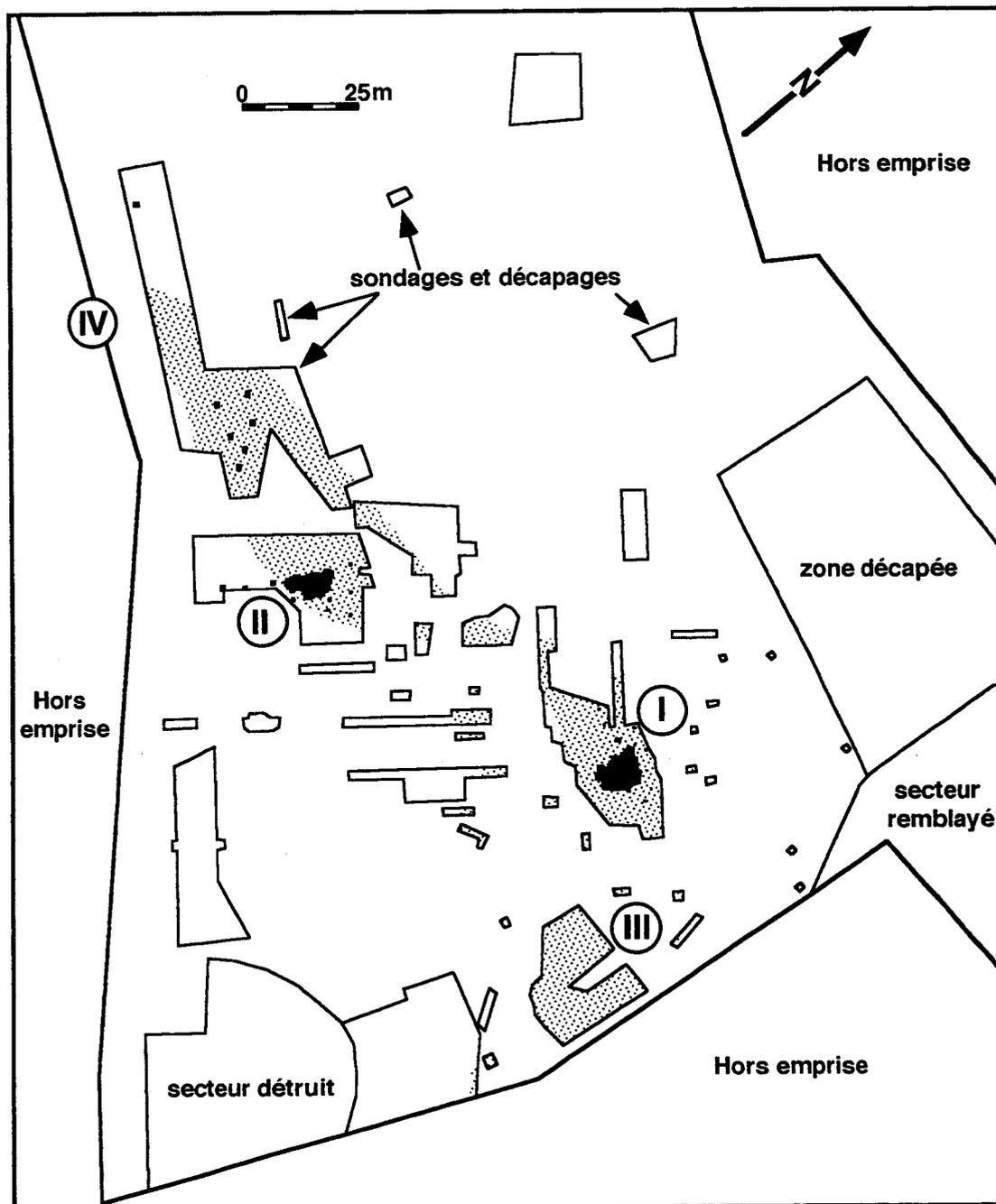


Figure 53 : mode d'implantation des gisements mégalithiques de Lihus (I, II, III et IV). Les plages pointillées correspondent aux zones sableuses, celles laissées en blanc soulignent des affleurements argileux ou limoneux. Les surfaces fouillées manuellement sont noircies.

La concentration III

Un décapage à la pelle mécanique de quelques centaines de mètres carrés de la zone sablonneuse la plus à l'est de la carrière a permis de récolter de nombreux silex taillés. Quelques sondages manuels ont mis en évidence une mauvaise conservation du niveau. La plupart des pièces sont dans les labours. La présence de Mésolithique est certifiée par la découverte d'une pointe à base retouchée et d'une pointe à troncature oblique. Le débitage comprend des éclats, des lamelles, des nucléus à lamelles, mais aussi des produits laminaires plus robustes. Cette série peut être le fruit d'un mélange entre 2 industries dont une du Paléolithique supérieur.

La concentration IV

Une concentration peu dense de vestiges se poursuivait sur les marges de l'emprise. M. Derbois a complété la série en sondant une extension de la carrière. Les artefacts proviennent des labours ou du remplissage de fosses et fossés historiques. Seul l'outillage est pris en compte. Il compte 4 armatures, 2 lamelles à troncature oblique et 5 lamelles Montbani (fig. 54). Un microburin est aussi présent. Les supports sont des lamelles régulières. Les 4 armatures ont des caractéristiques fort proches. Ce sont de grands (fig. 55) trapèzes asymétriques à retouches inverses plates. Ils sont latéralisés à droite. Les supports sont assez minces, entre 2 et 2,5 mm. L'un des trapèzes (fig. 54, n°2) montre des stigmates d'utilisation (en tant que pointe de projectile ?).

2.5.5. La concentration II

Stratigraphie et état de la documentation

Les artefacts mésolithiques sont inclus dans une couche sableuse d'épaisseur variable (fig. 56), intercalée entre l'horizon de labour et le sable tertiaire en place. Elle se différencie du substrat par une teinte légèrement plus sombre (matière organique ?) et surtout par une charge en petits galets de silex beaucoup plus importante. Des liserés orangés horizontaux et parallèles l'affectent et se poursuivent dans la partie supérieure des sables en place (phénomènes post-dépositionnels). L'horizon à artefacts peut correspondre à une simple altération du substrat sableux. Les vestiges s'y seraient progressivement enfouis. Cette mince couche de sable peut aussi être le fruit d'apports

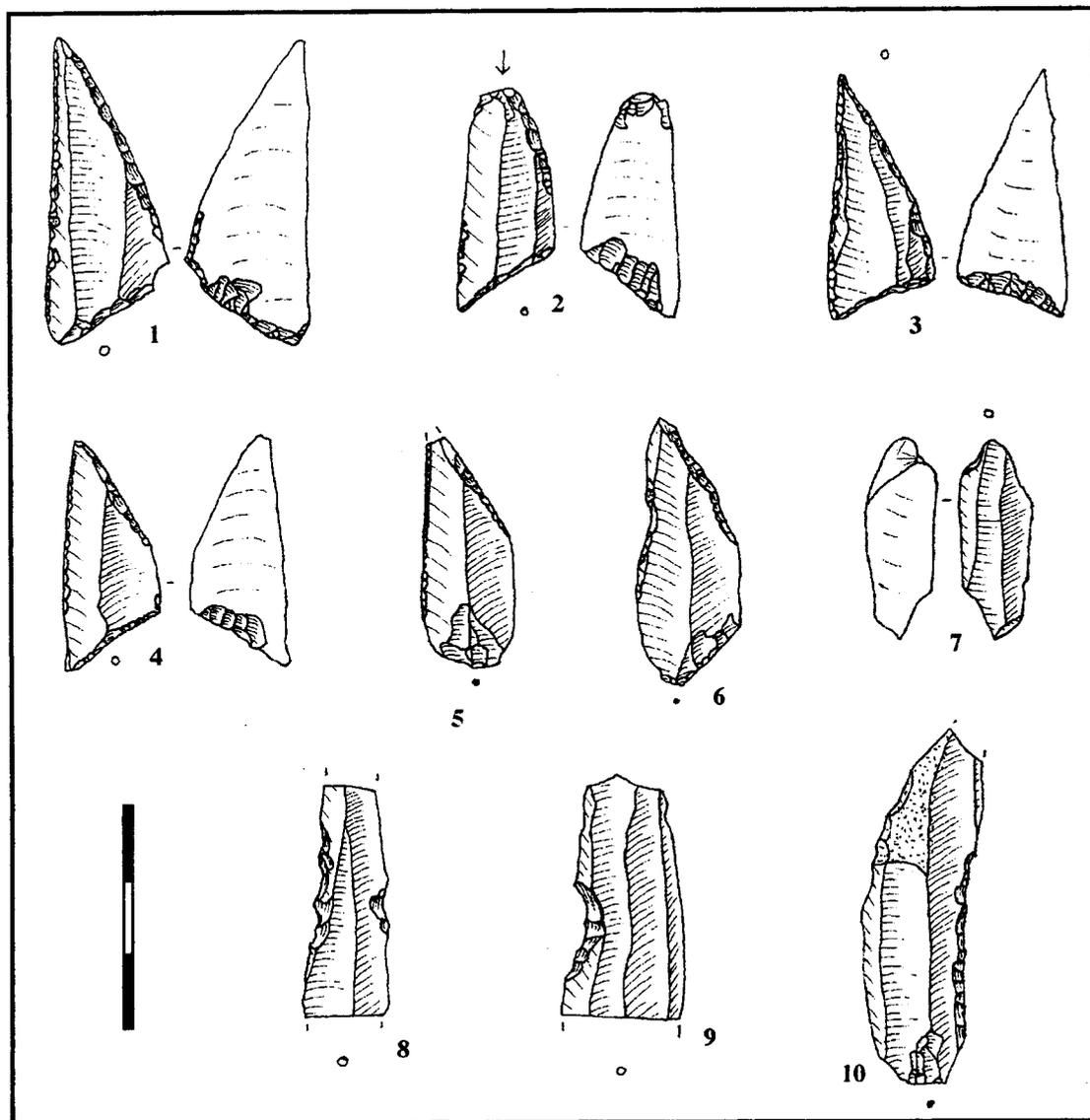
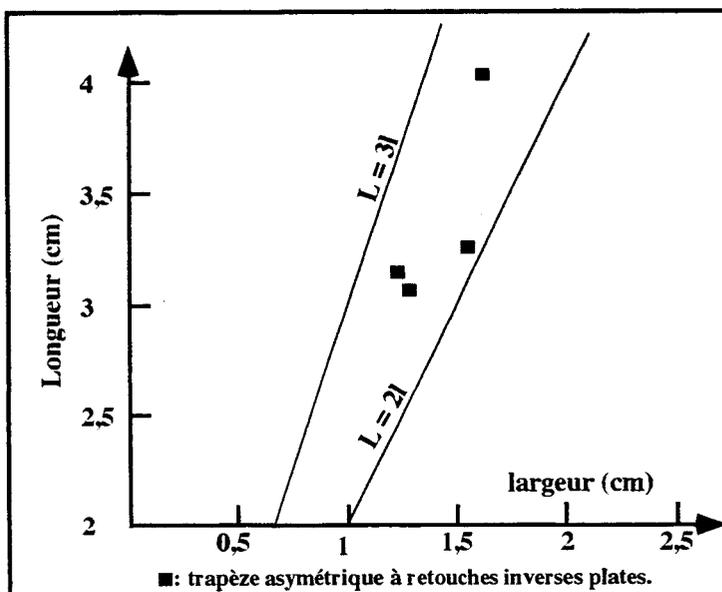


Figure 54 : industrie lithique de Lihus IV. Trapèzes asymétriques à retouches inverses plates (1 à 4), lamelles à troncature oblique (5 et 6), microburin (7) et lame(ille)s Montbani (8 à 10).

Figure 55 : diagramme largeur / Longueur des armatures de Lihus IV.



■: trapèze asymétrique à retouches inverses plates.

éoliens. P. Antoine (communication orale) pense que quelques "ressoufflages" locaux ont pu se produire à l'Holocène. Par ailleurs, une micro-topographie a pu être aplanie par érosion avec, pour conséquence, des dépôts dans les parties basses. La réalité est probablement une combinaison des 3 hypothèses. Dans tous les cas de figure, la concentration de galets s'explique aisément. Il s'agit de reliquats grossiers des sédiments tertiaires érodés (phénomène de vannage).

Plusieurs dépressions sont identifiées (fig. 56). La plus importante, au nord de la fouille, a une profondeur de 1,3 m. Toutes ont des profils dissymétriques et des bords irréguliers. Ce sont vraisemblablement des fosses dendrogénétiques. Leur remplissage a les mêmes caractéristiques que l'horizon archéologique. Les artefacts mésolithiques y sont disséminés à tous les niveaux. La carte de répartition des différentes catégories de vestiges fait apparaître 2 concentrations (fig. 57B). Cependant, plusieurs liaisons entre des pièces de débitage rapprochent les 2 zones (fig. 57A). La densité des vestiges est directement liée à l'épaisseur de l'horizon sableux (fig. 56). Elle est maximale au niveau des dépressions. Il y a eu des déplacements post-dépositionnels, avec un piégeage du niveau archéologique dans les fosses. Ces mouvements limités oblitèrent la lecture d'une éventuelle organisation spatiale des vestiges. Pourtant, quelques raccords entre des artefacts distants de moins de 1 m montrent qu'une partie du niveau n'a pas bougé. La fouille s'est étendue sur une surface de 43 mètres carrés (fig. 56 et 57). Quelques sondages exploratoires ont révélé une très faible densité de pièces sur ses marges. La plus grande partie de la concentration a été traitée. Le corpus étudié est donc bien représentatif.

L'ensemble du mobilier paraît homogène, excepté une flèche tranchante néolithique située juste sous le labour. Par ailleurs, quelques charbons disséminés sur l'ensemble de la fouille ont fait l'objet d'une datation ^{14}C : Gif - 9909 : **6 395 ± 100 BP**, cal BC à 95 % (**5521, 5078**). Cette date ne s'accorde pas avec le corpus lithique car de nombreuses données chronologiques fiables permettent de placer des industries similaires entre 9 000 et 8 600 BP (voir ci-dessous, Ailly-sur-Noye, Saleux et Hangest-sur-Somme). L'échantillon daté comprend certainement des charbons d'âges différents.

Mobilier

Inventaire général

Le mobilier se restreint aux artefacts lithiques. Outre le débitage et l'outillage, le corpus compte quelques grès durs (7 pièces totalisant 665 gr.). Recueillis à l'est de la fouille, ils peuvent témoigner d'une structure (foyer aménagé détruit) ou de la technique de taille employée (percuteur?). Par ailleurs, quelques-uns des petits galets de l'horizon

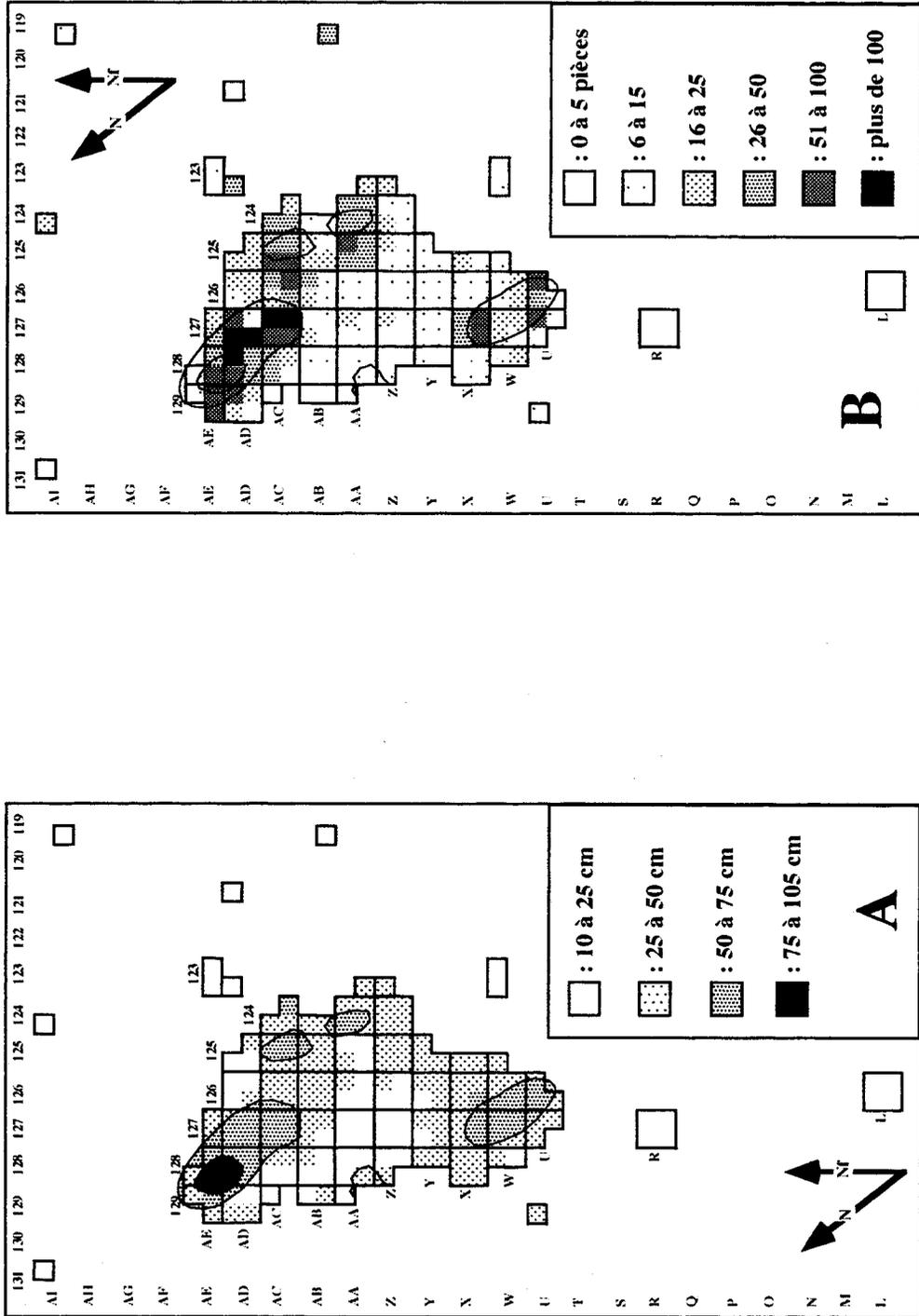


Figure 56 : plans des fouilles sur la concentration II de Lihus. Les dépressions et le carroyage métrique sont figurés.

A : répartition par quart de m² des différentes épaisseurs de la couche sableuse à artefacts.

B : répartition des artefacts, y compris les esquilles, par quart de m².

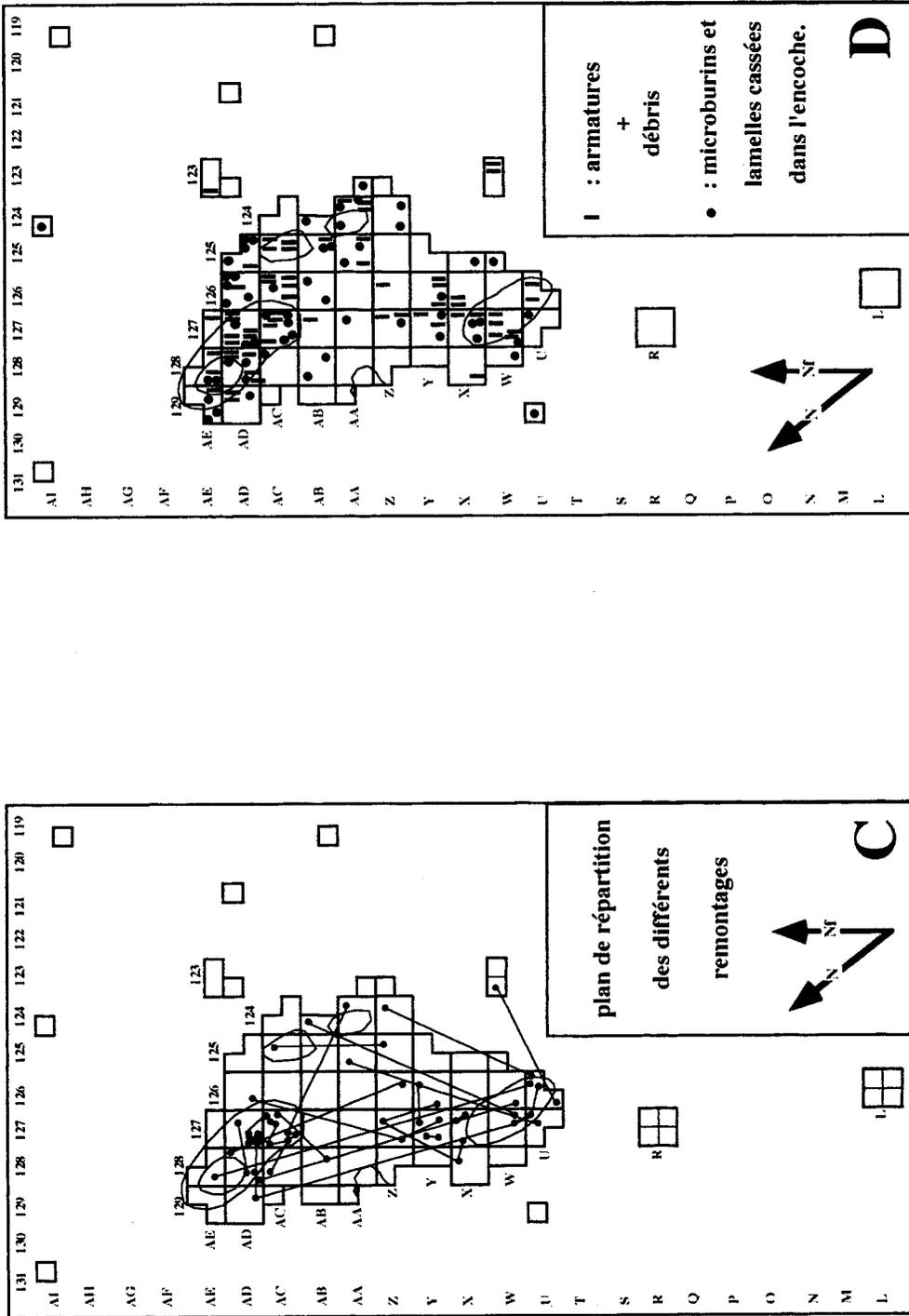


Figure 57 : plans de répartition sur la concentration II de Lihus.

sableux sont chauffés (314 pièces pour 576 gr.). Ils sont disséminés sur toute la surface de la fouille.

	Débitage	pièces utilis.	outils comm.	armat. + frg	microb.+coch.	total	esquilles	total
nombre	1026	13	30	61	63	1193	9044	10237
pourcentage	86	1,09	2,51	5,12	5,28	100	88,35	100

Tableau 11 : inventaire général des silex taillés de Lihus II.

L'abondance et la diversité du mobilier lithique permettent de préciser les caractéristiques technologiques et typologiques de l'industrie. Une cinquantaine de pièces raccordées apportent des éléments de compréhension supplémentaires.

Matière première

La totalité de la matière première est constituée de silex secondaires. Les remontages indiquent des rognons plutôt allongés. Le cortex est souvent assez mince. Il est toujours de teinte orangée. Le grain est fin. Les silex opaques sont nettement plus nombreux que les translucides. La couleur de la pâte est grise, brune ou noire. La qualité est très variable. Certains rognons semblent très convenables. D'autres contiennent parfois des oursins fossiles et des zones affectées par le gel qui ont gêné les tailleurs en produisant de nombreuses fractures parasites. Le débitage a souvent pu être poursuivi sur les parties saines des blocs. La totalité de cette matière première paraît provenir de l'Argile à silex ou des limons à silex. La présence d'entames et de nombreux éclats corticaux sur le site, ainsi qu'une forte proportion de blocs gelés montrent que les rognons n'ont probablement pas été testés sur les lieux d'approvisionnement. Au moins 11,5 kg de silex (poids de l'ensemble du corpus) fut ramené sur le site. Ce poids conséquent est essentiellement dû aux nombreux fragments de blocs gélivés (tabl. 12) et à quelques nucléus volumineux abandonnés seulement après quelques accidents de taille. Quelques aménagements auraient permis de poursuivre le débitage. Les Mésolithiques de Lihus II n'ont donc pas eu de problèmes d'approvisionnement en matière première lithique.

Le débitage

	frg bloc	frg nucl.	nucléus	p. à crête	tablettes	lam. + frg	écl. + frg	Total
nombre	40	2	34	5	15	339	591	1026

Tableau 12 : décompte du débitage de la concentration II de Lihus. Les lamelles entières sont rares (90). Elles sont fréquemment fragmentées (249). Les éclats sont souvent corticaux et presque toujours entiers (501).

L'abondance du débitage et des esquilles (tabl. 11) témoigne de nombreuses activités de taille sur place allant des premières opérations de débitage (présence d'entame) à la réalisation des outils.

Les 34 nucléus se déclinent en 8 nucléus à éclats et 26 à lamelles (11 à 1 plan de frappe et 15 à plusieurs plans de frappes dont 14 bipolaires et 1 à plus de 2 plans de frappe). Les nucléus à éclats sont informes et volumineux. Le débitage est apparemment inorganisé et peu poussé. Il est interrompu à la suite d'accidents de taille (voir ci-dessus). Les 34 nucléus comptent 5 fragments de bloc repris en nucléus et au moins 2 nucléus sur éclat. Les méthodes de préparation des nucléus à lamelles sont peu élaborées. Le dos n'est généralement pas aménagé. Aucun nucléus ne présente de traces de crêtes. Les quelques crêtes observées sur les produits de débitage sont toutes à un seul versant préparé. Certaines correspondent à des modifications de l'organisation du nucléus. En effet, 2 remontages montrent que le tailleur a utilisé le bord de frappe précédent comme nervure guide. La "préparation" de la crête résulte en fait de l'abrasion des corniches et des négatifs des parties proximales des produits de la première table. Cet enlèvement initie parfois un nouveau débitage laminaire avec l'ouverture d'une table perpendiculaire à la précédente. Souvent, il permet plutôt de dégager un nouveau plan de frappe. Les changements de sens de débitage sont extrêmement fréquents. Ainsi, l'examen des nucléus bipolaires indique que les deux plans de frappe sont utilisés successivement et non alternativement. De plus, quelques pièces raccordées sur des nucléus unipolaires témoignent d'anciennes tables invisibles sur le nucléus final. Par ailleurs, quelques petites tablettes partielles attestent l'entretien des plans de frappe. Les nucléus ont une longueur moyenne de 5 cm (entre 4 et 8,5 cm). Les plus gros sont abandonnés à la suite d'importants réfléchissements.

Les produits laminaires sont relativement irréguliers. Les talons sont le plus souvent linéaires et abrasés. Ils pourraient être obtenus par percussion directe à la pierre tendre. En revanche, une grande partie des éclats, notamment les corticaux, présentent les stigmates d'une percussion directe à la pierre dure (point d'impact bien marqué, bulbe saillant, ondes bien visibles, nombreux burins de Siret). Un autre lot d'éclats comprend des pièces plus allongées, plus fines avec peu ou pas de plages corticales.

Les supports des outils

Les supports des outils (voir ci-dessous) peuvent être classés en trois catégories :

- des éclats épais et corticaux pour les grattoirs et quelques autres outils du fonds commun,
- des éclats allongés aux bords tranchants ou des produits laminaires aux dimensions variées pour des pièces tronquées, esquillées ou simplement

retouchées, parfois seulement lors de l'utilisation,
- des lamelles pour les armatures.

Les armatures et les microburins ont une épaisseur comprise entre 0,1 et 0,35 cm. La largeur des microburins proximaux varie entre 5 et 12 mm, mais la plupart ont une largeur comprise entre 9 et 12 mm. Ces dimensions sont compatibles avec la taille de la grande majorité des armatures (fig. 61). La longueur des microlithes ne dépasse pas 3,5 cm. Elle est rarement inférieure à 2 cm. Si l'on tient compte des parties éliminées lors de la fabrication du ou des piquants trièdres, les supports devaient avoir une longueur comprise entre 5 et 2,5 cm. D'ailleurs, 3 lamelles à coche, des pièces probablement abandonnées avant le coup du microburin, nous renseignent aussi sur la longueur des supports des armatures (4 cm, 3,5 cm et 2,75 cm de longueur). Les dimensions assez bien standardisées des armatures (voir ci-dessous) correspondent donc à un choix de supports lamellaires au module bien précis. Elles sont produites lors du plein débitage.

Les pièces retouchées, utilisées ou à troncature oblique sont parfois réalisées à partir de supports identiques à ceux des armatures. Cependant, ce sont généralement des pièces plus épaisses qui peuvent être des produits laminaires, des éclats laminaires ou de simples éclats. Le principal critère retenu par les Mésolithiques était la présence de bords tranchants assez étendus. Ce genre de support peut provenir des différentes phases de débitage (mise en forme, entretien et plein débitage).

Les grattoirs sont élaborés à partir de grands et gros éclats corticaux. Un remontage (fig. 58) comprend 2 grattoirs, 1 éclat cortical, 1 lamelle et 1 nucléus à lamelles. Un premier grattoir a pour support un gros éclat d'entame. Le second grattoir correspond au troisième enlèvement qui a participé à la mise en forme du bloc. Le nucléus a ensuite été organisé pour la production laminaire.

Une seule chaîne opératoire est mise en évidence. Elle a pour objectif de produire les supports laminaires des armatures. Les autres outils sont opportunément façonnés à partir des déchets issus des différentes phases de débitage.

Les outils et les microburins

Le corpus compte **31** outils du fonds commun, **13** pièces utilisées, **38** armatures et **23** débris d'armature. Les microburins et pièces techniques apparentées sont au nombre de **63**. La composante microlithique représente donc la moitié de l'outillage.

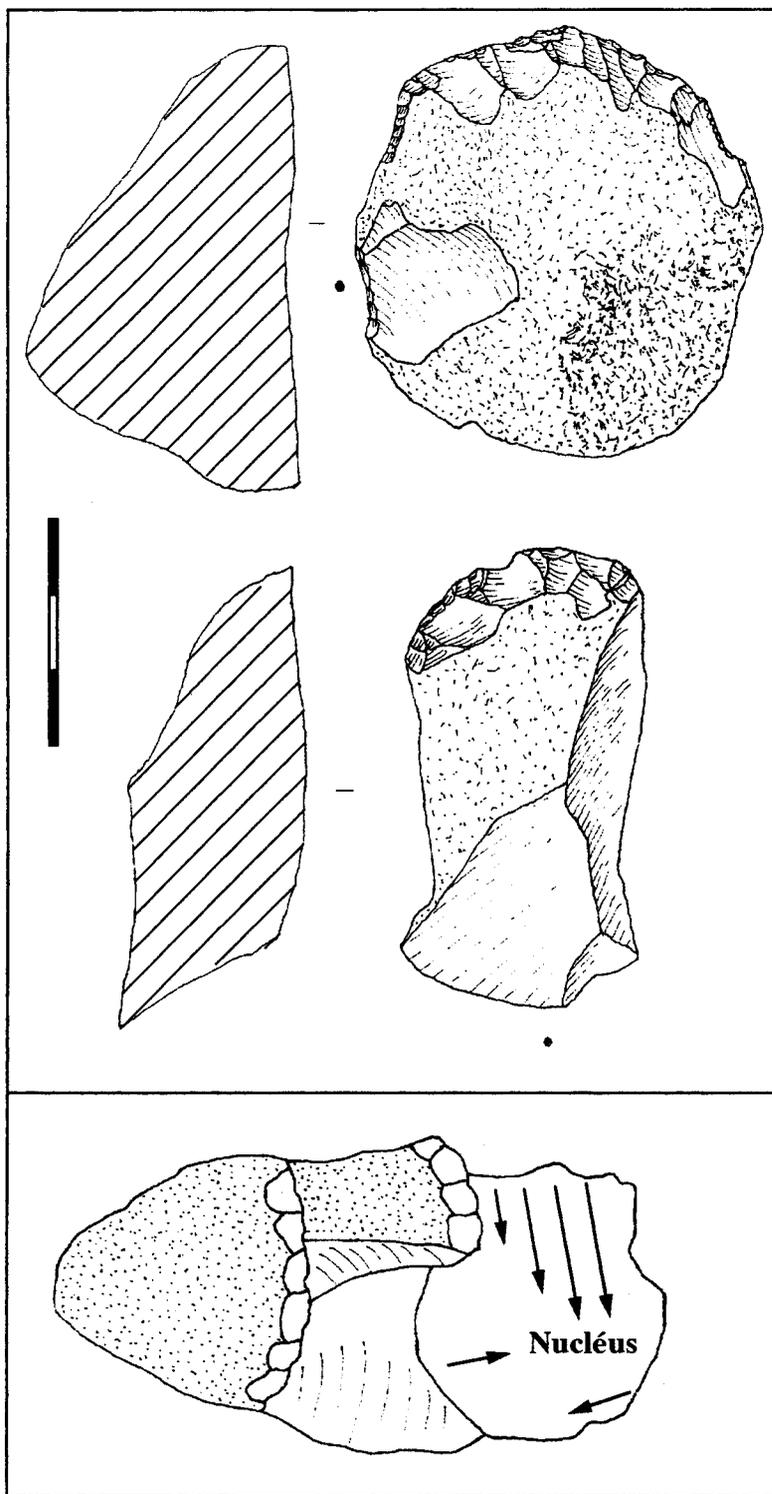


Figure 58 : industrie lithique de la concentration II de Lihus.
 - en haut : 2 grattoirs appartenant au même remontage.
 - en bas : schéma de ce remontage, les flèches indiquent l'emplacement et la direction des enlèvements laminaires visibles sur le nucléus.

	grattoirs	couteau à dos	racloir	pièces esqu.	pièces ret.	tronc. obl.
nombre	15	1	1	3	7	4

Tableau 13 : décompte des outils du fonds commun de Lihus II.

Les grattoirs (fig. 58) dominent largement. On pourrait éventuellement y adjoindre le couteau à dos retouché (fig. 59, n°4) qui n'est pas très typique. Il s'agit d'outils massifs grossièrement retouchés. Le racloir et certains éclats retouchés sont également peu élaborés. En revanche, les lame(ille)s à troncature oblique (fig. 59, n°1 à 3) sont plus finement travaillées. Le tranchant de l'une d'entre elles (fig. 59, n°3) porte des stigmates d'utilisation (éléments de couteau ?). Les 3 pièces esquillées sont très différentes. Un éclat cortical massif est profondément esquillé sur l'ensemble de ces bords. Les deux autres sont esquillées au niveau de l'extrémité proximale du support. La pièce dessinée (fig. 59, n°5) présente également un émoussé de la partie active. Des pièces à retouches plus ou moins régulières, directes, inverses ou alternantes (fig. 59, n°7 à 8) sont à rapprocher des pièces utilisées (fig. 55, n°6, 9, 10). Toutes ces retouches sont probablement consécutives à l'utilisation des tranchants.

	pt à tronc.	segments	pt à base ret.	trapèze ?
nombre	13	16	8	1

Tableau 14 : décompte des armatures de Lihus II.

Hormis la présence anecdotique d'un trapèze atypique (fig. 60, n°37), l'assemblage microlithique ne comprend que 3 types d'armature : des pointes à base non retouchée, des segments et des pointes à base retouchée. La latéralisation à gauche des pointes à troncature oblique est nettement affirmée (11/13). Elle est exclusive pour les pointes à base retouchée (8/8).

Les segments (fig. 60, n°14 à 29) sont très typiques et généralement symétriques. Des retouches marginales de la corde sont parfois présentes. Elles se localisent souvent aux extrémités. Le diagramme largeur / Longueur (fig. 61) montre une largeur bien standardisée entre 0,375 et 0,55 cm et une longueur très variable entre 2 et 3,5 cm. Ceci se traduit par un aspect nettement plus effilé des pièces les plus grandes.

Les tailleurs mésolithiques ont respecté un certain nombre de constantes dans la fabrication des pointes à base retouchée (fig. 60, n°30 à 36) : une latéralisation sénestre, la troncature oblique réalisée dans la portion la plus épaisse de la lamelle (partie proximale), une base amincie et rendue tranchante, un rapport L/l généralement situé vers 3 (fig. 61). En revanche, d'autres critères sont très variables. La forme peut être ogivale ou asymétrique. La base est rectiligne ou convexe, transversale ou oblique. Elle est formée par des retouches directes, inverses ou bifaciales. Quelquefois, il ne s'agit que d'un petit

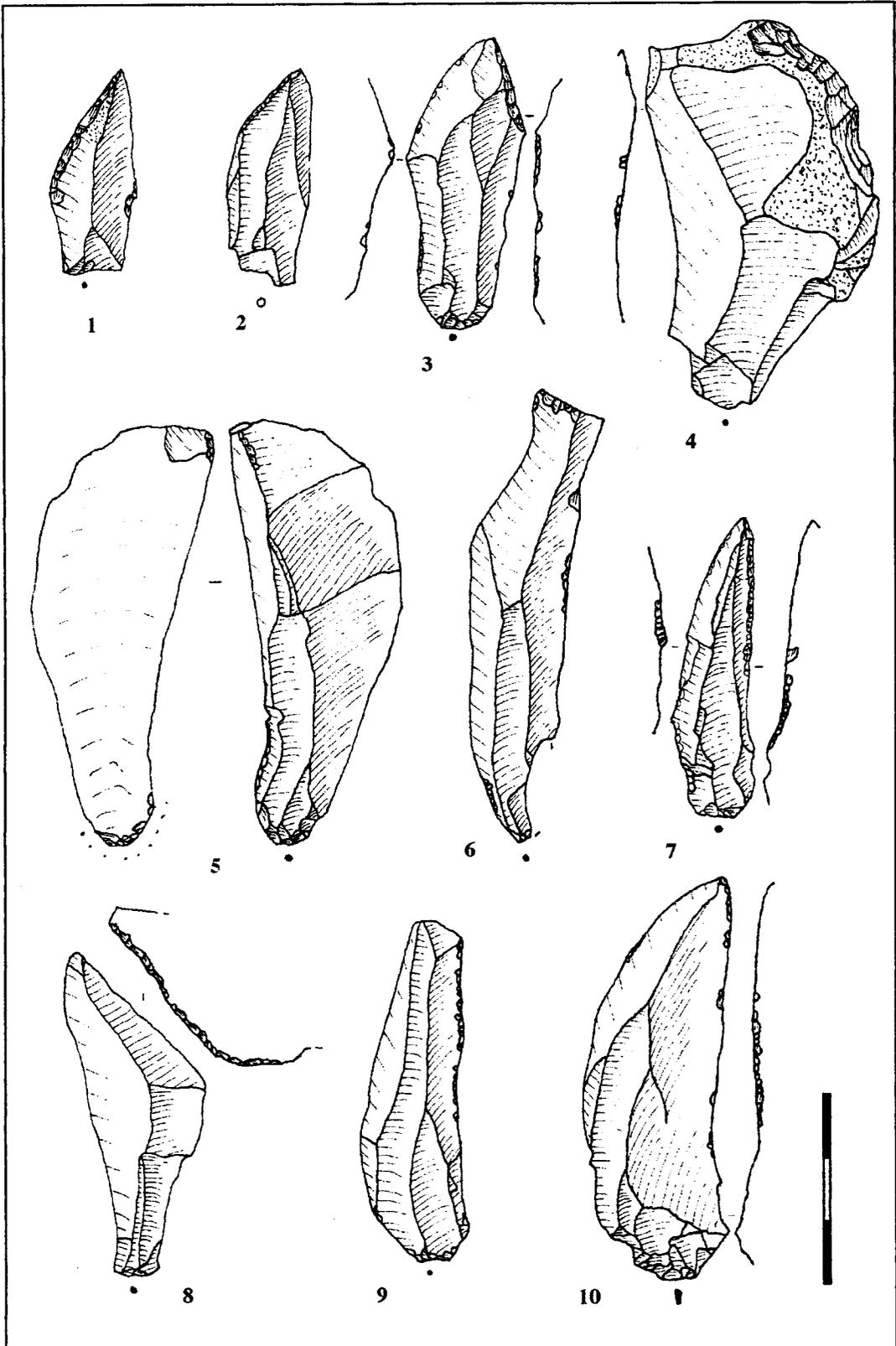


Figure 59 : industrie lithique de la concentration II de Lihus. Lamelles à troncature oblique (1 à 3), couteau à dos retouché (4), pièce esquillée émoussée (5), pièces retouchées (7 à 8) et pièces utilisées (6, 9 et 10).

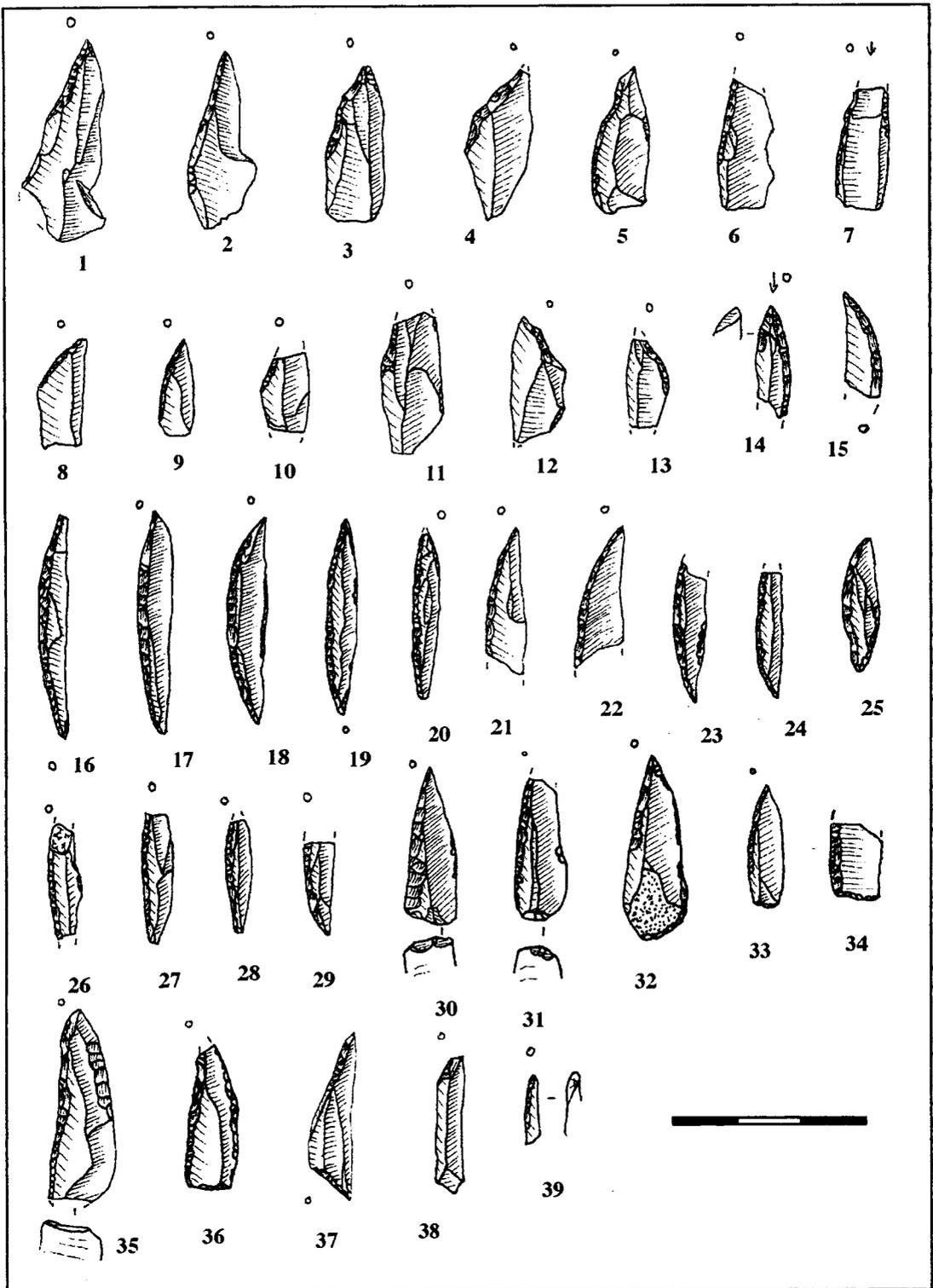


Figure 60 : pointes à base non retouchée (1 à 13), segments (14 à 29), pointes à base retouchée (30 à 36), trapèze ? (37), piquant trièdre (38) et microburin Krukowski (39) de la concentration II de Lihus.

aménagement. Quelques retouches marginales régularisent parfois le bord opposé à la troncature.

Les pointes à troncature oblique (fig. 60, n°1 à 13) ont de nombreux points communs avec les pointes à base retouchée : une latéralisation sénestre dominante, une base tranchante (portion distale de la lamelle) opposée à une troncature réalisée dans la partie la plus épaisse du support et des dimensions fort comparables (fig. 61). Cet ensemble peut comprendre des pièces inachevées destinées à être transformées en pointes à base retouchée. Cependant l'homogénéité de la série et l'absence de piquant trièdre totalement préservé plaident pour la reconnaissance d'un type microlithique à part entière qui a probablement la même fonction sur la flèche que les pointes à base retouchée.

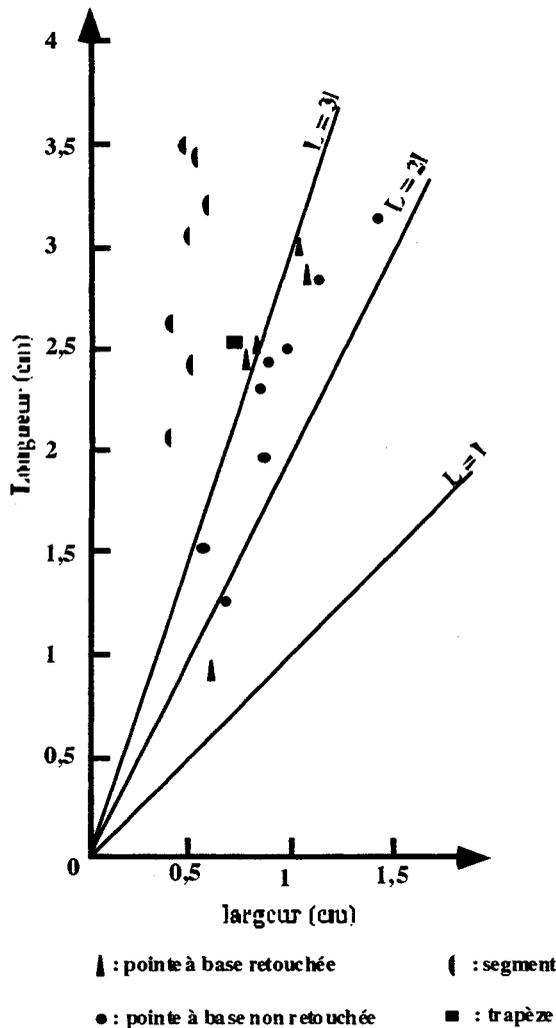


Figure 61 : diagramme largeur / Longueur des armatures de Lihus II.

microburins	enc. dextre	enc. sénestre	total
proximaux	25	8	33
mésiaux	5	2	7
distaux	5	1	6
Krukowski	0	2	2
Total	35	13	48

écailles	2	0	2
l. cas. ds enc.	7	1	8
l. à coche	4	0	4
piqu. trièdre	0	1	1

Tableau 15 : décompte et latéralisation des microburins et des pièces apparentées de Lihus II.

Les microburins sont un peu plus nombreux que les armatures. L'encoche majoritairement placée à droite correspond à la latéralisation sénestre des armatures. De même, la prédominance des microburins proximaux coïncide avec les caractéristiques des pointes. Une longueur moyenne de 1 cm montre la volonté de garder une bonne partie du support. La création des piquants trièdres s'accompagne de l'élimination des bulbes ou des extrémités distales les plus fines. Les microburins krukowski sont très typiques (fig. 60, n°39). La latéralisation des lamelles cassées dans l'encoche et des lamelles à coches est identique à celle des microburins. La pièce à piquant trièdre (fig. 60, n°38) pourrait correspondre à une ébauche de segment.

Quelques données sur les activités par le biais de l'industrie lithique

Les préhistoriques ont apporté des blocs de matière première sur le site. Toutes les étapes du débitage furent réalisées sur place jusqu'à la production des armatures (abondance des microburins). Celles retrouvées sont probablement des pièces perdues ou brisées en cours de fabrication (nombreux segments fragmentés). Certaines ont pu être cassées lors de l'utilisation sur le trait (fig. 60, n°14). D'autres activités sont mises en évidence par la présence de stigmates d'utilisation sur plusieurs artefacts (pièces utilisées ...). Les grattoirs sont relativement nombreux (15 pièces). Plusieurs raccords indiquent qu'au moins cinq d'entre eux furent taillés sur place. Quelques retouches irrégulières et très localisées sur des bords tranchants des grattoirs pourraient témoigner d'une utilisation. Ces outils assez grossiers seraient donc taillés, utilisés et rejetés sur le site même. Leur abondance peut simplement répondre à un besoin ponctuel sans avoir de signification culturelle.

Les conditions de gisement ne permettent pas la conservation de structures de combustion non appareillées. Pourtant de nombreuses pièces fortement chauffées (silex blancs craquelés) suggèrent l'existence d'un ou plusieurs foyers. Les différentes catégories de déchets de débitage ne sont généralement pas affectées par le feu (entre 0 et 1,3 %). Les fragments de lamelles font exception avec 21 % des fragments mésiaux chauffés. Les outils du fonds commun et les pièces utilisées ne sont pas chauffés sauf une pièce esquillée. Seuls deux microburins présentent une altération thermique. 15 armatures cassées, soit 24,6 % du spectre microlithique (armatures + débris), sont chauffées. Cette forte proportion peut s'expliquer par l'élaboration de flèches près d'un foyer avec le rejet de pièces brisées dans le feu. Elle peut aussi résulter de la combustion de restes de gibier sur lesquels étaient fichés des microlithes.

2.5.6. La concentration I

État de la documentation

Données générales

La fouille manuelle intégrale, avec tamisage systématique de 62 m², dont 59 d'un seul tenant (fig. 62), a été complétée, à la fin de l'intervention, par le décapage à la pelle mécanique de 200 m² afin de détecter des structures en creux. L'opération s'est achevée par la fouille des fosses (fig. 62).

Stratigraphie

La stratigraphie est assez comparable à celle relevée sur Lihus II. Les artefacts sont inclus dans une couche sableuse intercalée entre l'horizon de labour et le substrat tertiaire. En dehors des fosses, son épaisseur fluctue entre 20 et 50 cm. Elle est généralement subdivisée en deux. La partie supérieure est jaunâtre et légèrement sombre (matière organique). Elle recouvre un sable blanc marqué par des bandes oxydées orangées. Le passage au substrat est souvent souligné par des indurations rougeâtres (alios). La plus grande partie du mobilier mésolithique se situe à la base de ces sables près des dépôts tertiaires. Les rares tessons protohistoriques découverts se placent souvent juste sous le labour, parfois dans le sable jaune mais jamais dans le sable blanc (fig. 62 A).

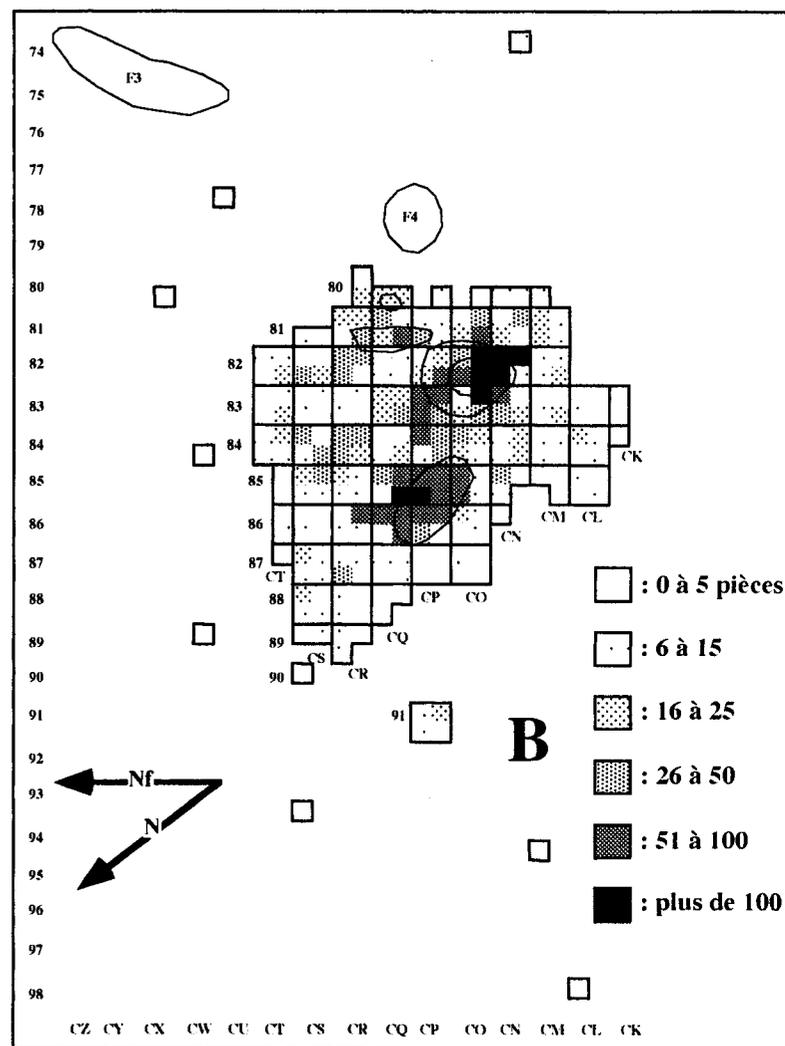
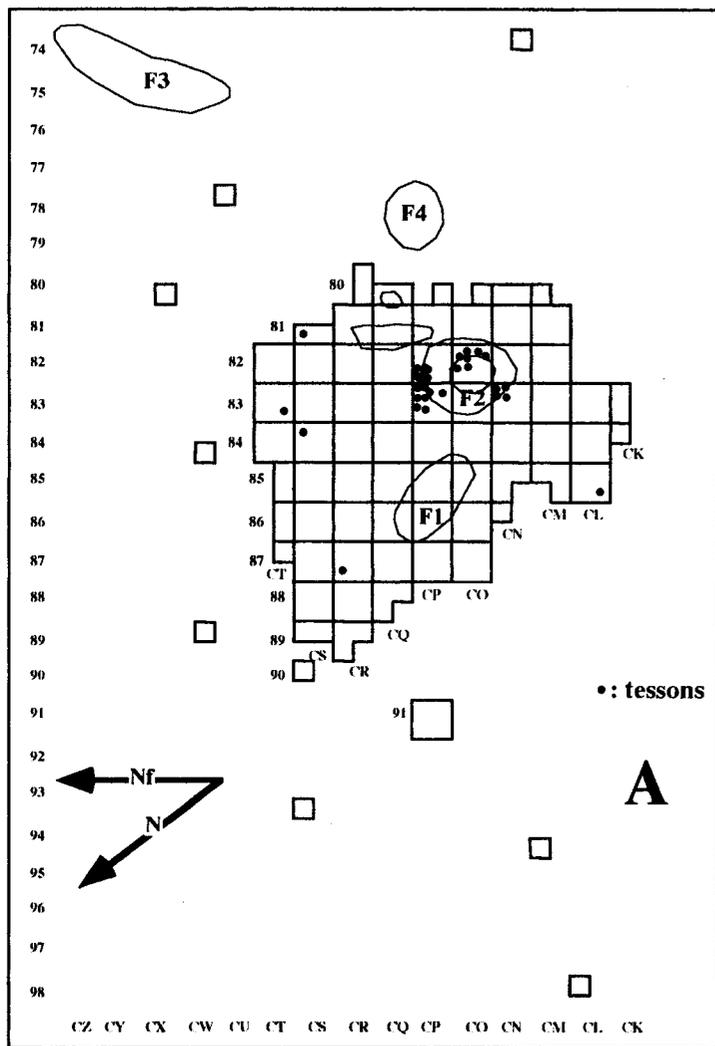


Figure 62 : plans des fouilles sur la concentration I de Lihus. Les fosses et le carroyage métrique sont figurés.

A : répartition des tessons protohistoriques.

B : répartition des artefacts, y compris les esquilles, par quart de m².

Répartition horizontale

Le coeur de la concentration mésolithique s'étend sur moins d'une vingtaine de mètres carrés. Les secteurs les plus denses correspondent à l'emplacement des fosses (fig. 62 B). Toute approche de l'organisation spatiale dépend donc directement de la relation chronologique entre ces structures et l'industrie lithique.

Fosses et questions d'homogénéité

Quatre fosses ont été repérées, deux lors de la fouille manuelle (F1 et F2, fig. 62 A), puis deux (F3 et F4) après l'ultime décapage à la pelle mécanique. D'autres petites dépressions sont interprétées comme le résultat d'arbres déracinés.

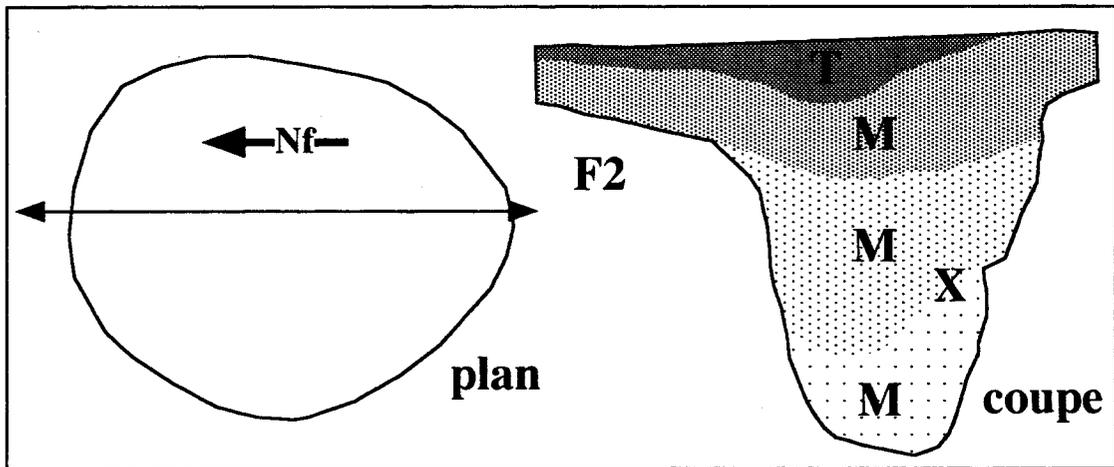
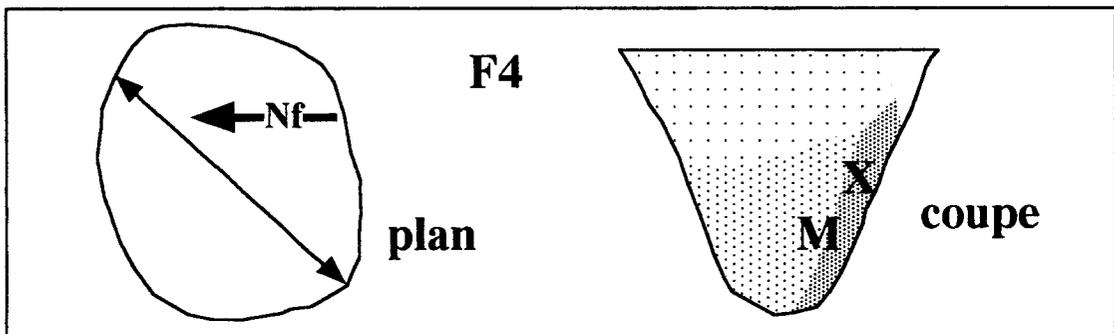
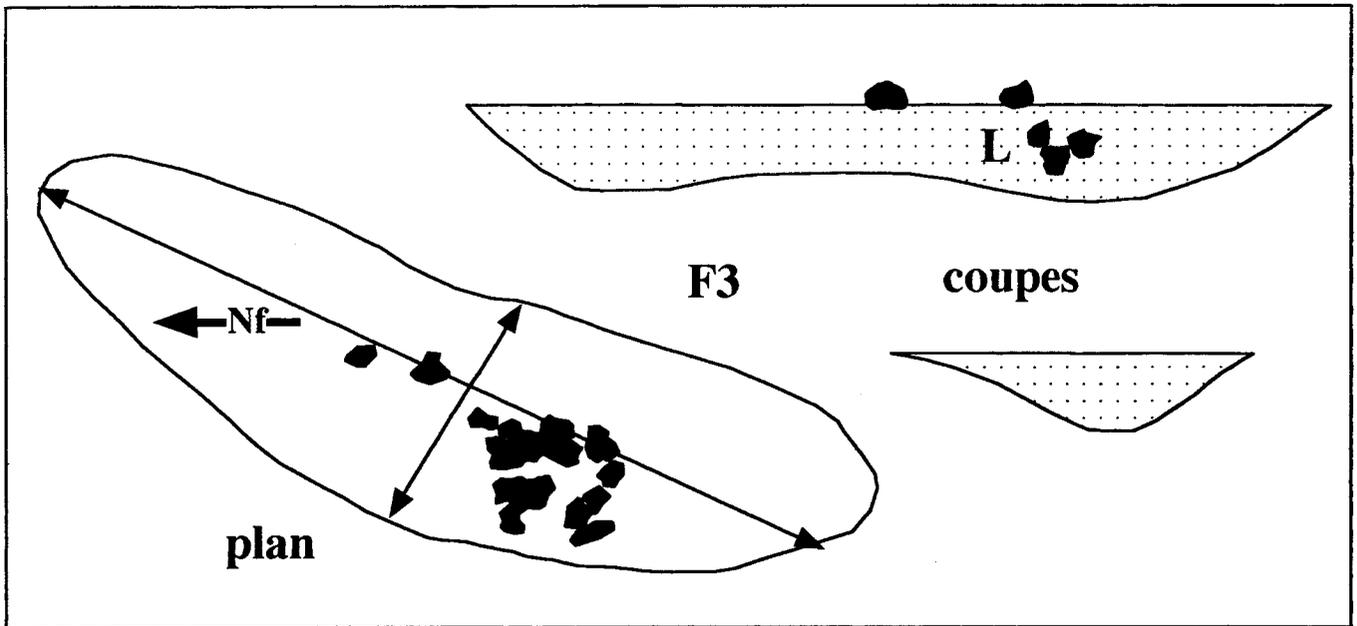
La fosse 1 est une fosse allongée (2,5 m x 1,25 m) à fond plat peu profond (0,35 m). Son remplissage est constitué de sable blanc comparable à la couche archéologique. Il a livré de nombreux artefacts mésolithiques dont des microburins, des pointes à base non retouchée et des segments.

La fosse 3 est aussi très allongée (4,75 m x 1,25 m, fig. 63) et peu profonde (max. 0,5 m). Son remplissage, identique à celui de la fosse 1, contient quelques artefacts lithiques peu caractéristiques. Il peut s'agir de deux fosses contiguës à fond plat qui se recoupent (voir la coupe longitudinale, fig. 63). Elles auraient alors le même module que la fosse 1. Près de 20 rognons de silex étaient accumulés sur 2/3 d'1 m². Ces blocs ont une vingtaine de centimètres de longueur. Ils ne sont ni débités ni testés.

La fosse 2 (fig. 63) a une forme circulaire d'un diamètre de 2,5 m, un fond arrondi, et une profondeur de 2 m. Son remplissage est légèrement organique au sommet. Il passe progressivement à un sable blanc à la base. Quelques tessons et des silex chauffés se placent au dessus de la fosse, mais ils sont absents du remplissage. En revanche, de nombreux vestiges mésolithiques (débitage et armatures) se trouvent à tous les niveaux et surtout dans la partie moyenne du remplissage. Beaucoup de charbons, dont des restes de *Quercus* (détermination de J.-M. Pernaud) sont associés aux vestiges mésolithiques. Une analyse ¹⁴C a donné le résultat suivant : Gif-9911 : **5510 ± 60 BP** cal BC à 95 % (**4463, 4241**).

La fosse 4 (fig. 63) a la même forme que la fosse 2 mais elle est plus petite avec un diamètre de 1,5 m et une profondeur de 1,5 m. Elle a exclusivement livré du matériel lithique dont 2 fragments de pointe à base non retouchée. La datation ¹⁴C de charbons, surtout présents le long d'une des parois, est de : Gif 9910 : **7070 ± 65 BP** cal BC à 95 % (**6006, 5751**).

Par ailleurs, l'ensemble de l'industrie lithique peut être attribuable au Mésolithique excepté une pointe à pédoncule et ailerons retrouvée sur les marges de la fouille en CN74.



←→ : emplacement des coupes
X : emplacement des charbons datés
M : industrie lithique mésolithique
L : industrie lithique indéterminée
T : tessons protohistoriques

: sable brun sombre cendreux
 : sable brun jaune charbonneux
 : sable jaunâtre
 : sable blanc grisâtre

: rognon de silex

0 ————— 1m

Figure 63 : documents sur trois fosses de Lihus I.

Les tessons d'allure protohistorique se concentrent près de la fosse 2 (fig. 62 A) et sont quasiment absents du reste de la fouille.

L'interprétation de ces données est fort délicate car les datations obtenues sont ambiguës. En effet, une se place bien dans le cadre chronologique du Mésolithique mais elle n'est pas du tout cohérente avec les données issues du fond de vallée sur des industries similaires (voir ci-dessous). Elle pose le même problème que la datation sur Lihus II. Tenant compte des informations obtenues à partir de milieux plus favorables, il paraît judicieux de ne pas rapprocher ces 2 dates de l'occupation mésolithique. Il est probable que les 2 fosses à fond arrondi aient été creusées par les Protohistoriques qui ont perturbé le niveau mésolithique. Les charbons datés correspondraient à un mélange d'éléments protohistoriques et mésolithiques. Les fosses à fond plat peuvent se raccorder à cette occupation protohistorique. Cependant, on ne peut pas totalement écarter l'hypothèse d'une attribution au Mésolithique. Leur forme évoque celle de tombes. De plus, l'accumulation de pierres de la fosse 3 ne serait pas exceptionnelle dans un ensemble funéraire du Mésolithique (Verjux et Dubois, 1996, 1997). En définitive, beaucoup d'incertitudes subsistent sur la relation entre les fosses et les artefacts mésolithiques.

Mobilier

Un outil prismatique en grès

Il fut découvert lors du décapage des zones marginales de Lihus I. Son attribution au Mésolithique est incertaine. Il s'agit d'un prismatique en grès lustré (fig. 64) qui a la morphologie classique des outils de Montmorency (Rozoy, 1978 ; Tarrête, 1977).

Inventaire général

Seuls les artefacts lithiques sont conservés. Les pièces de débitage, les esquilles, diverses pièces techniques et les outils ont un poids de 13 kg. A cette liste, il convient d'ajouter 1681 silex chauffés non taillés pesant un peu plus de 4 kg. Il s'agit souvent de petits galets. Le décompte général fait apparaître quelques différences avec Lihus II. En effet, les esquilles et les outils du fonds commun sont nettement moins nombreux ici.

	Débitage	pièces utilis.	outils comm.	armat. + frg	microb.+coch.	total	esquilles	total
nombre	2024	8	10	96	104	2242	3717	5959
pourcentage	90.27	0.36	0.45	4.28	4.64	100	62.42	100

Tableau 16 : inventaire général des silex taillés de Lihus I.

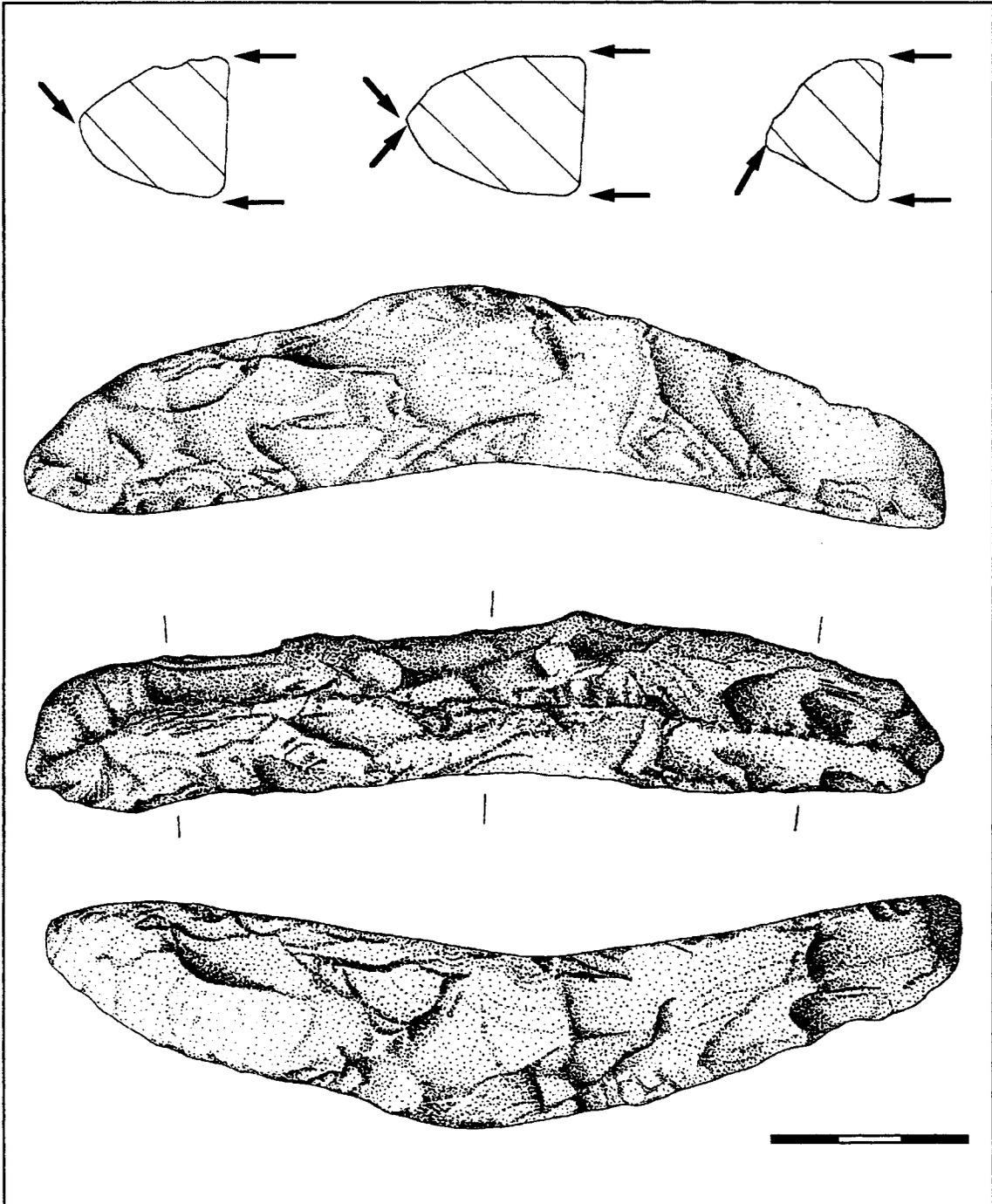


Figure 64 : outil prismatique en grès de la concentration I de Lihus (dessin de J.-F. Maillot).

Matière première

La matière première comporte uniquement des silex secondaires. Les pâtes et les cortex montrent une diversité similaire à celle observée sur Lihus II. Ces blocs proviennent probablement des mêmes affleurements. Cependant, sur Lihus I, la plupart des rognons débités sont de bonne qualité. Les fractures liées au gel sont exceptionnelles. Les Mésolithiques de Lihus I ont sans doute opéré un choix plus judicieux des blocs. Pourtant, rien n'indique qu'ils furent testés sur le lieu d'approvisionnement. En effet, des entames sont présentes dans le corpus.

Le débitage

	frg bloc	frg nucl.	nucléus	p. à crête	tablettes	lam. + frg	écl. + frg	Total
nombre	37	3	27	34	74	826	1023	2024

Tableau 17 : décompte du débitage de la concentration I de Lihus. Les lamelles entières sont relativement rares (165). Elles sont fréquemment fragmentées (661). Les éclats sont assez souvent brisés (608 entiers pour 415 fragments).

Les fragments de blocs, les nucléus et les éclats sont, proportionnellement, nettement moins nombreux qu'à Lihus II. En revanche, les produits laminaires, les tablettes et les pièces à crête sont beaucoup plus abondants. En fait, toutes les pièces issues de la phase de plein débitage sont bien représentées sur Lihus I. Cependant, des entames et un nombre important d'éclats corticaux ne permettent pas d'avancer l'idée que la mise en forme se soit réalisée en dehors du site ou sur des parties marginales non fouillées.

Les 27 nucléus sont tous des nucléus à lamelles. 5 sont sur fragment de bloc et 3 sur éclat. 7 nucléus sont unipolaires, 15 sont bipolaires et 3 ont plus de 2 plans de frappe. 2 sont chauffés et indéterminables. Les nucléus sont abandonnés avec une table d'une longueur moyenne de 4,8 cm (entre 2 et 7,2 cm). Ce sont généralement des accidents de réfléchissement qui clôturent l'extraction laminaire.

Le dos des nucléus ne montre pas d'aménagements particuliers. Il est souvent cortical. Les nombreuses pièces à crête sont toutes à un seul versant préparé. Elles témoignent d'une préparation de la table. Certaines sont relativement grandes (7,7 ; 7,2 ; 6 cm). Les éclats issus de la mise en forme des blocs ont pu être débités par percussion directe à la pierre dure ou tendre.

Le plein débitage paraît assez soigné. Les nucléus à plusieurs plans de frappe correspondent à des changements de sens de débitage. L'exploitation d'une même table à partir de 2 plans de frappe est opérée successivement et non alternativement. Le débitage

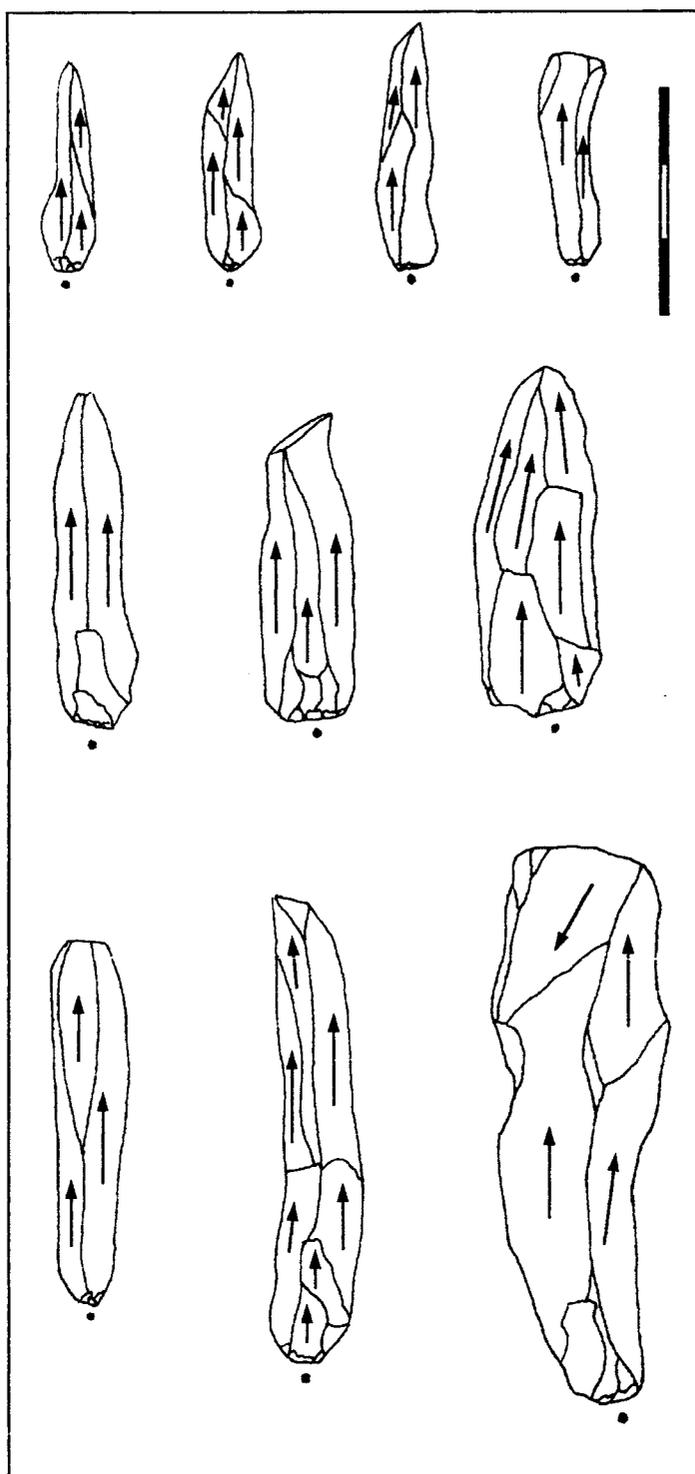


Figure 65 : produits laminaires de Lihus I (dessins d'I. Ketterer).
 Les flèches indiquent la direction des enlèvements précédents.

envahit généralement les flancs. De nombreuses tablettes souvent partielles témoignent d'un entretien des plans de frappe.

La largeur des produits laminaires est très variable. Certaines peuvent être très fines et d'autres assez larges. Elles sont plutôt irrégulières et à 2 pans. L'extraction est probablement réalisée par percussion directe à la pierre tendre (talons fins, abrasion des corniches, ondes fines et serrées, petits bulbes, esquilles bulbaires). L'ensemble des produits laminaires montre une large gamme de modules (fig. 65).

Quelques pièces peuvent être qualifiées de lame (longueur de 7;7 cm avec des bords assez parallèles). A l'opposé, une partie des lamelles présente une longueur d'un peu moins de 2 cm. La grande majorité se situe entre ces deux extrêmes. Elles paraissent toutes produites à partir des mêmes nucléus. Le plein débitage débiterait par la production de lames pour s'achever par l'extraction de très petites lamelles. L'examen des supports des armatures indique que la plupart des produits laminaires pouvaient être transformés en microlithe. Les lames les plus épaisses font exception. Certaines portent des stigmates d'utilisation de leurs tranchants.

La finalité du débitage est la réalisation d'armatures. Le reste de l'outillage (voir ci-dessous) peut être fabriqué à partir des différents déchets liés à cette chaîne opératoire. Les produits de plein débitage les plus épais sont utilisés pour leur tranchants sans aménagement particulier.

Outils du fonds commun et pièces utilisées

Les 10 pièces utilisées (fig. 66, n°5 à 8) présentent des retouches irrégulières très peu étendues et localisées sur les bords tranchants. Les supports comptent 1 éclat cortical, 1 éclat qui s'apparente à un couteau à dos naturel (fig. 66, n°5), 1 lame outrepassée, 2 lames, 4 fragments de lame (fig. 66, n°6 à 8) et 1 éclat laminaire. Ces pièces furent sélectionnées par les mésolithiques pour la longueur de leurs tranchants.

Les 8 outils du fonds commun comptent : 1 grattoir sur éclat (fig. 66, n°1), 1 couteau à dos retouché sur tablette, 1 éclat esquillé sur un tranchant latéral, 1 éclat laminaire émoussé sur son extrémité distale retouchée (fig. 62, n°4), 1 lamelle à troncature oblique (fig. 62, n°3), 2 éclats retouchés (fig. 62, n°2) et 1 fragment distal d'éclat à crête retouché. Seuls le grattoir et le couteau à dos semblent bénéficier d'un aménagement soigné. Les autres outils sont peu élaborés et la plupart de leurs retouches peuvent être le fruit de l'utilisation.

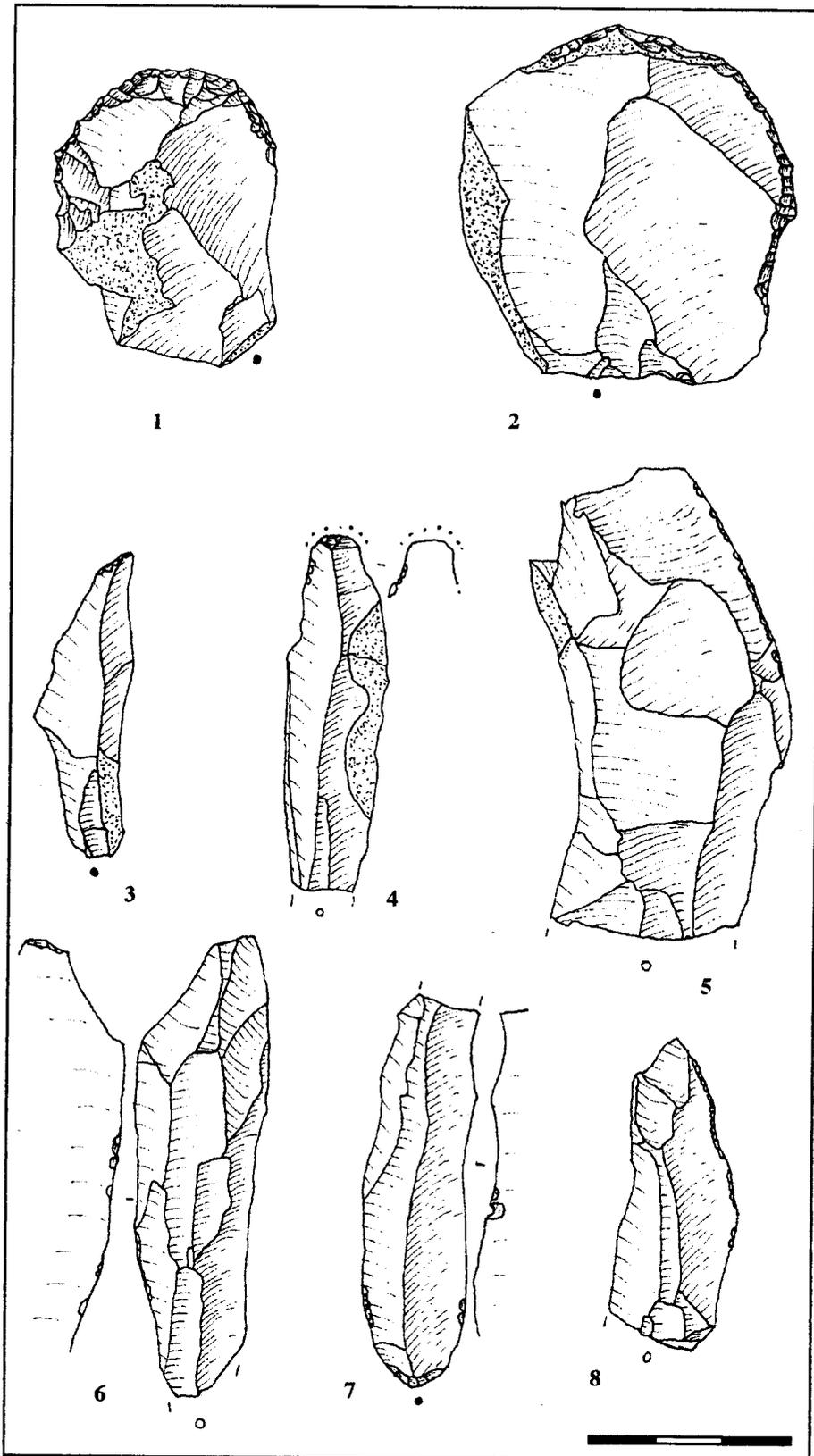


Figure 66 : outils de Lihus I. Grattoir (1), éclat retouché (2), lamelle à troncature oblique (3), pièce émoussée (4) et pièces utilisées (5 à 8).

Armatures et microburins

	pt à tronc.	segments	pt à base ret.	trapèze	triangle	divers	total
nombre	34	15	1	1	1	2	54

Tableau 18 : décompte des armatures de Lihus I. Il convient de rajouter 4 piquants trièdres et 33 débris d'armatures.

L'assemblage microlithique est bien fourni (fig. 67). Il est largement dominé par les pointes à base non retouchée (2/3 des armatures). Le reste du corpus est essentiellement constitué de segments.

Quelques formes variées complètent l'ensemble : 1 trapèze (fig. 67, n°53), 1 triangle (fig. 63, n°54), 1 pointe à base concave retouchée et légèrement oblique (fig. 67, n°52) et 2 divers microlithiques (fig. 67, n°50 et 51). Ces 2 dernières pièces pourraient être qualifiées de triangles à petit côté court, de segments très asymétriques, de pointes à base retouchée oblique ou de pointes à troncature présentant un aménagement de la base. L'existence de ces 5 pièces reste anecdotique. Elles paraissent toutes atypiques.

Les pointes à base non retouchée (fig. 67, n°1 à 34) présentent certaines constantes. Les armatures sont toujours taillées dans la portion distale de la lamelle support avec une orientation de la troncature vers la partie proximale. Le bord libre et l'extrémité distale sont exemptes de retouches marginales. Ils sont naturellement tranchants. Ceci implique une production laminaire de qualité avec un soin particulier apporté aux extrémités des lamelles. Les pièces rebroussées, réfléchies ou à extrémité corticale ne sont pas exploitables. D'autres critères sont privilégiés sans être systématiques : une latéralisation sénestre dominante (25 sur 34), une troncature généralement très oblique, une forme souvent symétrique et effilée (fig. 68 A) et un support assez mince entre 1 et un peu plus de 2 mm. D'autres paramètres ont moins d'importance. Par exemple, le piquant trièdre peut être totalement préservé (4 pièces), peu retouché (10), visible mais bien retouché (5) ou totalement retouché (13). La largeur des pièces est aussi très variable.

Les segments (fig. 67, n°35 à 47) sont généralement symétriques. La corde est rarement retouchée. Leur largeur est très bien standardisé (fig. 68 A). Leur épaisseur est identique à celle des pointes à base non retouchée. Deux piquants trièdres sont parfois préservés à chaque extrémité. Par contre, 3 (fig. 67, n°45 à 47) montrent une extrémité pointue obtenue par quelques retouches marginales de l'extrémité distale du support. Ils forment une série continue avec 2 armatures (fig. 67, n°48 à 49) dont la partie distale n'a pas été modifiée par retouches. Ces pièces sont décomptées avec les segments.

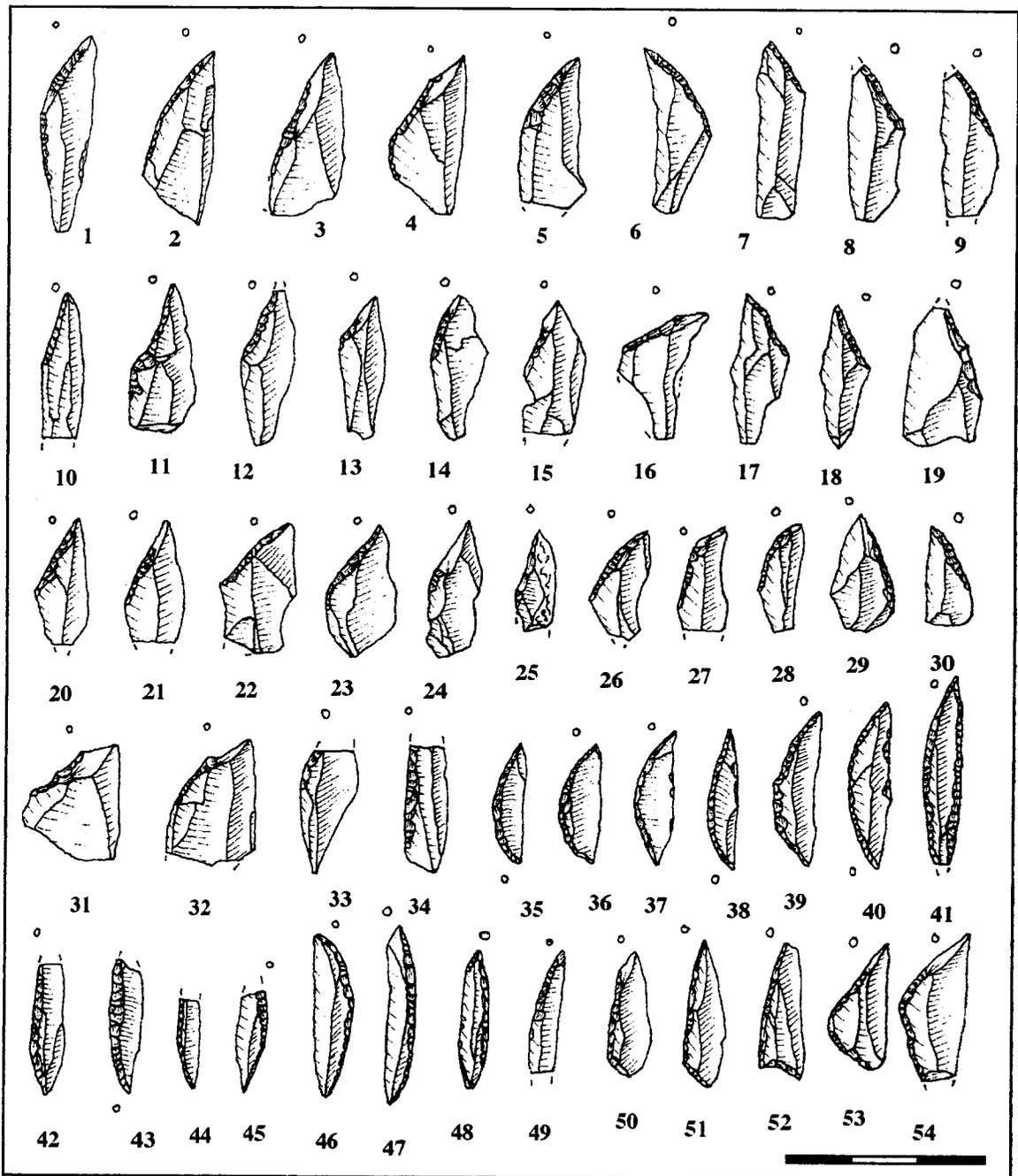


Figure 67 : armatures de Lihus I. Pointes à base non retouchée (1 à 34), segments (35 à 47), formes apparentées aux segments (48 à 49), divers microlithiques (50 à 51), pointe à base retouchée (52), trapèze (53) et triangle (54).

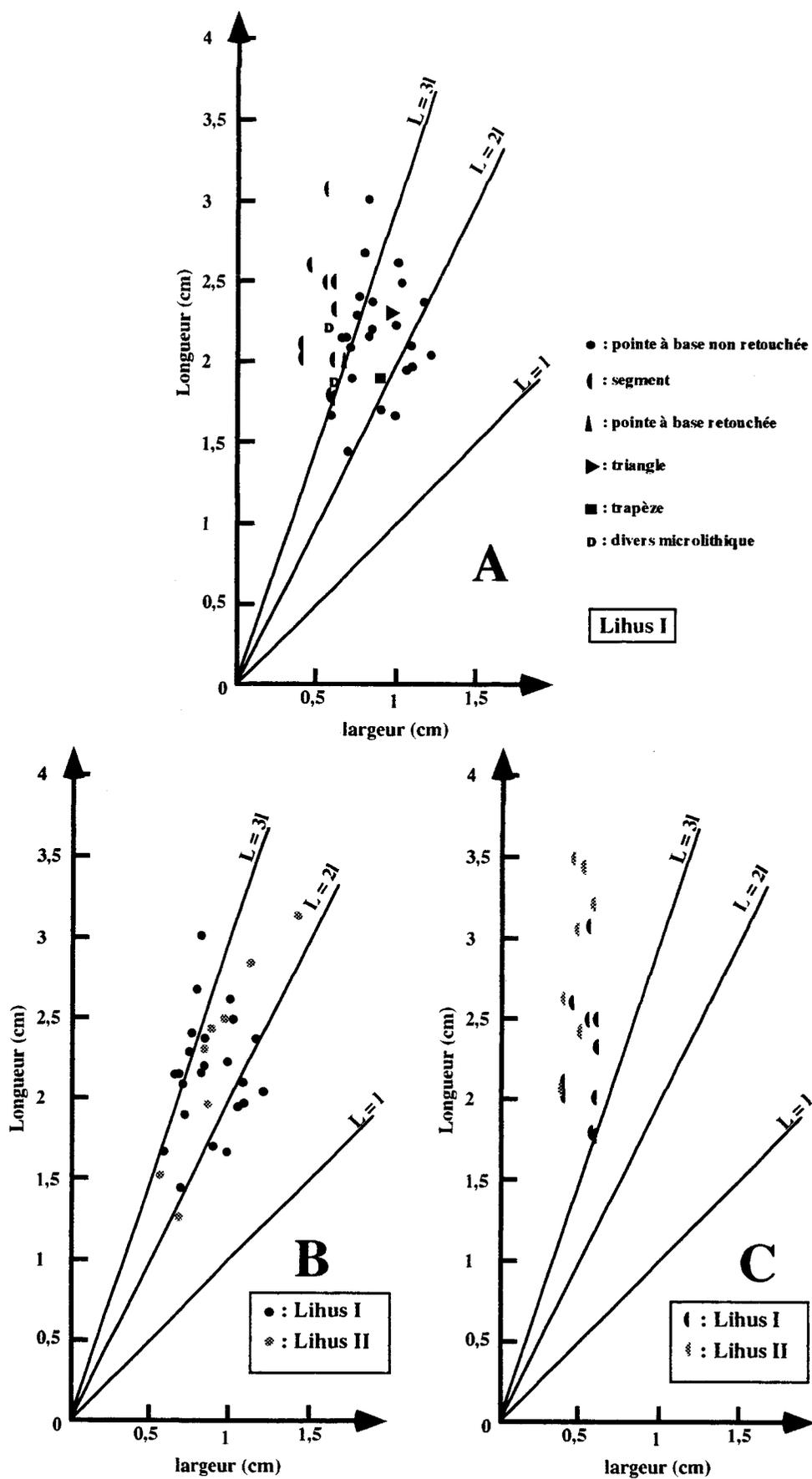


Figure 68 : diagramme largeur / Longueur des armatures de Lihus I (A).
 Comparaison des modules des pointes à base non retouchée (B) et des segments (C) de Lihus I et Lihus II.

La différence majeure avec Lihus II est l'absence d'une série de pointes à base retouchée. En revanche, les pointes à base non retouchée des deux séries ont des modules similaires (fig. 68 B). Cependant, les pointes de Lihus II montrent souvent des retouches marginales sur le bord libre. De même, les segments sont proches mais généralement plus petits sur Lihus I (fig. 68 C).

microburins	enc. dextre	enc. sénestre	total
proximaux	46	17	63
mésiaux	10	7	17
distaux	1	4	5
Total	57	28	85

écaillés	1	1	2
l. cas. ds enc.	9	7	16
cas. des coc.	0	1	1

Tableau 19 : décompte et latéralisation des microburins et des pièces apparentées de Lihus I.

L'abondance des microburins témoigne de la fabrication d'armatures sur place. Ceci est confirmé par un raccord entre un microburin et un piquant trièdre. La latéralisation dextre dominante (2/3) et la large suprématie des microburins proximaux coïncident avec les caractéristiques des armatures. L'épaisseur comprise entre 1 et 3 mm pour 76 pièces sur 85 va dans le même sens. Classiquement, les lamelles cassées dans la coche abondent comme dans tous les ensembles riches en microburins.

Pièces chauffées

On observe la même caractéristique qu'à Lihus II : les fragments d'armatures sont souvent chauffés (51,5 %). Cependant, ici, de nombreuses pièces de débitage ont aussi subi une altération thermique : 15 % des nucléus, 37,8 % des fragments d'éclat, 15 % des tablettes, 17,6 % des pièces à crête, 21,3% des lamelles entières ou fragmentées et 31,8% des esquilles. Quelques gros fragments (17) de blocs de silex chauffés occupaient une surface restreinte à quelques mètres carrés vers la fosse 2. Ils témoignent probablement d'un foyer qui n'a pas été bien conservé.

2.5.7. Comparaison des différentes concentrations de Lihus

Les concentrations de Lihus ont plusieurs points communs qui sont le mode

d'implantation et la matière première lithique. D'autres paramètres, comme la position chronologique ou les activités, sont susceptibles de varier et d'expliquer les différences observées sur l'industrie lithique. Evidemment, les quelques armatures à retouches inverses plates de Lihus IV se placent dans un contexte chronologique très distinct des deux autres concentrations. En revanche, les différences entre Lihus I et II sont plus ténues. Cependant, elles portent à la fois sur des aspects qualitatifs typologiques (composition de l'outillage et surtout de l'assemblage microlithique) et technologiques (soin différent apporté au plein débitage) et sur des critères quantitatifs (proportions des différentes catégories de débitage et d'outillage). Les conditions de conservation ne permettent pas d'évaluer avec certitude l'influence respective des variations chronologiques ou d'activités.

2.6. CONCLUSION SUR LES GISEMENTS DES BUTTES SABLEUSES

Le contexte stratigraphique se résume à une mince couche intercalée entre le substrat et l'horizon de labour. Ceci signifie qu'il y a d'importants hiatus avec de possibles mélanges entre des vestiges d'un âge nettement différent. Des intrusions de charbons par percolation sont aussi envisageables. Avec ces gisements sur sable, il est impossible d'insérer le Mésolithique régional dans un cadre chronologique et environnemental. Ce constat est identique à ceux établis à partir des régions sableuses voisines comme la Campine (Vermeersch, 1982, 1984 et 1996) ou l'Ile de France (Rozoy, 1991b).

L'apport de ces gisements se place sur d'autres plans.

Le premier est la compréhension du mode d'implantation des Préhistoriques. Contrairement à la région d'Ercheu, il est démontré ici que les Mésolithiques avaient une prédilection pour les sables (densité de gisements). En fait, plusieurs paramètres ont motivé ces installations. Les buttes témoins du Tertiaire offraient des sols secs sablonneux, des points de vue remarquables sur les plateaux environnants et probablement une mosaïque de paysage consécutive aux contrastes édaphiques. Les ressources en eau et en matière première lithique se trouvaient rarement à plus de 1 km des gisements.

Certaines concentrations semblent très grandes (Attilly "Le Bois de la

Bocquillière" Méso VI). D'autres s'étendent seulement sur quelques dizaines de mètres carrés (Lihus).

L'apport majeur des sites sur sable est de fournir de nombreuses données sur des industries lithiques qui pourront ensuite être comparées à celles issues des fonds de vallée. Le recensement des différentes industries mésolithiques est également complété.

Les 2 faciès reconnus dans la région d'Ercheu sont de nouveau identifiés :

- un débitage irrégulier apparenté au style de Coincy (Rozoy, 1978) avec la prédominance des segments et des pointes à base retouchée sur les autres microlithes à Attilly "Le Bois de la Bocquillière" Méso II et Lihus "La Grippe II"
- un débitage régulier apparenté au style de Montbani (Rozoy, 1978), des lames Montbani, une importante série de trapèzes dominée par des formes à bases décalées au Mesnil-Saint-Firmin.

D'autres ensembles sont reconnus :

- un débitage irrégulier (style de Coincy) et un corpus microlithique dominé par des pointes à base non retouchée et ensuite des segments à Lihus "La Grippe" I et probablement à Boulogne-la-Grasse,
- un débitage irrégulier (style de Coincy) et une abondance de triangles à Attilly "Le Bois de la Bocquillière" Méso VI et à Attilly "Le Bois d'Holnon",
- un débitage régulier (style de Montbani), des lames Montbani et de grands trapèzes asymétriques à retouches inverses plates à Lihus "La Grippe" IV.

3. LES PLATEAUX

3.1. LES GISEMENTS DE BLANGY-TRONVILLE ET GENTELLES

3.1.1. Contexte morphologique et géologique

Les sites de Gentelles “Le Mont de l’Évangile” et Blangy-Tronville “La Petite Tête” se localisent à l’extrémité occidentale du Santerre (fig. 69, 70 et 71) (feuille topographique IGN, 1/25000, Moreuil, $x = 606,6$; $y = 1239,8$; $z = 102$ pour Gentelles et $x = 607,75$; $y = 1239,8$; $z = 105$ pour Blangy-Tronville). Cette position de rebord de plateau, à une altitude assez élevée, offre un point de vue remarquable sur la vallée de la Somme, au nord et à l’ouest, sur les vallées de l’Avre et de la Noye, à l’ouest et au sud (fig. 70). Reliée au réseau hydrographique de l’Avre, une importante vallée sèche, la Vallée Delattre, entaille ce plateau. Ainsi, le gisement de Gentelles se place sur un très grand promontoire (fig. 71). Les différentes concentrations de Blangy-Tronville se positionnent au pied d’une butte limoneuse (la Petite Tête), sur un replat qui sépare la naissance de deux vallées sèches (la vallée Delattre au sud-ouest et un talweg lié au réseau hydrographique de la Somme au nord). L’Argile à silex et des reliquats de Tertiaire soulignés par des silex au cortex verdi affleurent sur la totalité du Mont de l’Évangile, excepté au niveau de quelques dolines. Les premiers dépôts limoneux conséquents apparaissent à l’est de la vallée Delattre, vers la première concentration mésolithique de Blangy-Tronville. La craie du Santonien, pauvre en silex, se trouve en surface sur les versants. Les vallées de la Somme et de l’Avre sont à un peu plus de deux kilomètres des sites. Les Mésolithiques disposaient peut-être de points d’eau beaucoup plus proches si certaines vallées sèches fonctionnaient à l’époque.

Les implantations de Gentelles et de Blangy-Tronville diffèrent seulement par la distance à l’Argile à silex, donc à la source de matière première lithique : directement dessus pour Gentelles et entre 20 et 500 m pour les différentes concentrations de Blangy-Tronville.

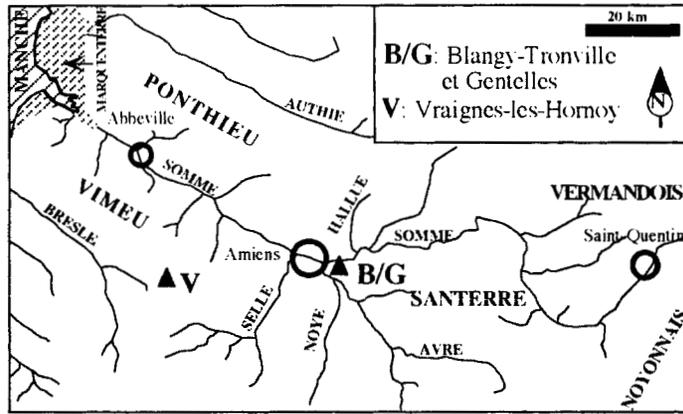


Figure 69 : localisation des gisements sur plateau.

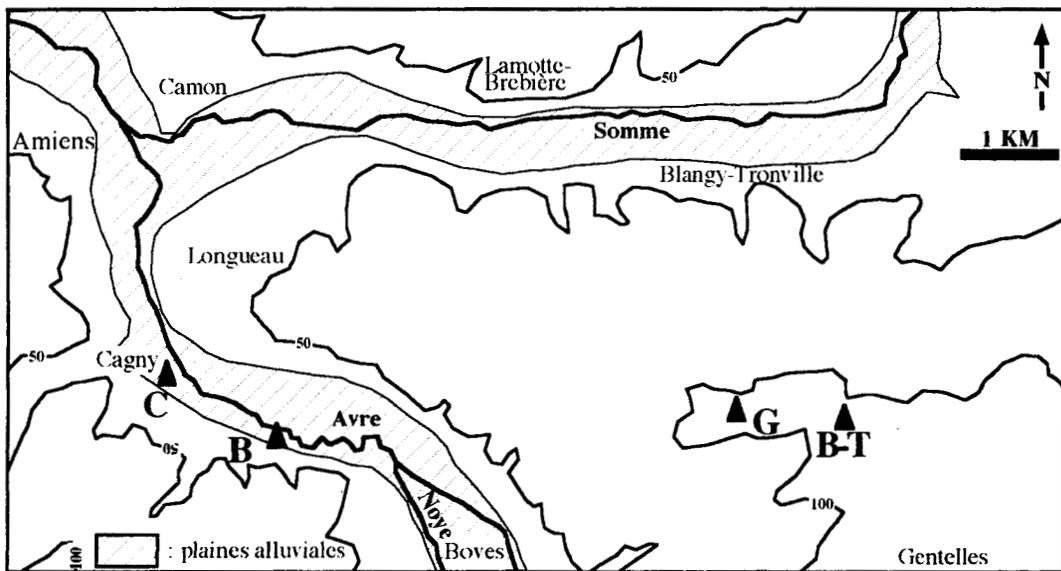


Figure 70 : localisation des principaux gisements mésoolithiques des environs est d'Amiens avec Blangy-Tronville (B-T), Gentelles (G), Boves (B) et Cagny (C).

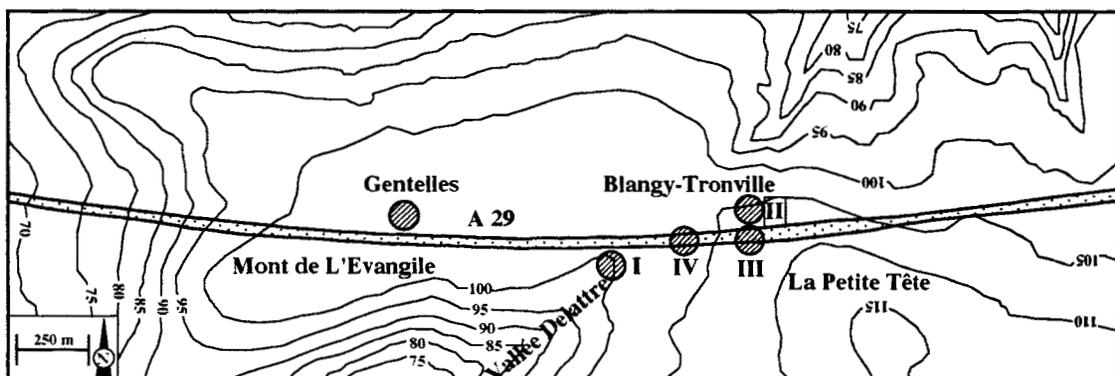


Figure 71 : localisation du site de Gentelles et des différentes concentrations de Blangy-Tronville

3.1.2. Les recherches

Le gisement de Gentelles fut découvert en 1980. Il fit ensuite l'objet de nombreux ramassages jusqu'à 1984. La série Mésolithique a été publiée (Ducrocq, 1987b).

Les prospections pédestres se sont ensuite élargies à tout le secteur pour déboucher sur la reconnaissance du site de Blangy-Tronville. En 1997 et 1998, les travaux d'archéologie préventive préalables à la construction de l'A29 (opérations Afan) permirent d'apporter une nouvelle documentation sur ce gisement. Il fut sondé et une partie fut évaluée.

3.1.3. Blangy-Tronville "La Petite Tête"

Les concentrations I, II et IV

Un très grand gisement

Les labours livrent du mobilier mésolithique sur une surface de plus de 10 hectares (700 m x 150 m). Les prospections pédestres ont permis de circonscrire deux secteurs à forte densité sur quelques centaines de mètres carrés (concentrations I et II, fig. 71). Des sondages récents, liés à l'A29, révélèrent deux nouvelles concentrations (III et IV). Le locus III a ensuite fait l'objet d'une fouille d'évaluation.

Concentration I

La concentration I est située à quelques dizaines de mètres des affleurements d'Argile à silex. Les artefacts sont altérés par les engins agricoles. Quelques pièces non patinées sont attribuables à du Néolithique ou du Chalcolithique. Le mobilier mésolithique a une forte patine blanche lustrée. La série comporte plusieurs centaines de pièces dont une trentaine de nucléus à lamelles (production de lamelles irrégulières du style de Coincy). La seule armature identifiée est une robuste pointe à base retouchée oblique (latéralisation sénestre, fig. 72, n°3). Il faut noter la présence d'un fragment d'outil prismatique en silex qui évoque les macrolithes en grès du Montmorencien (fig. 72, n°4).

Concentration II

La concentration II est nettement plus dense. Plusieurs milliers de silex taillés y ont été ramassés. Les artefacts étaient aussi très altérés par les labours. Un tiers des vestiges serait attribuable à du Chalcolithique ou du Néolithique. Ce sont généralement des pièces non patinées. Le Mésolithique compte surtout des silex à patine blanche-bleue. Il comporte un abondant débitage dont plus d'une centaine de nucléus à lamelles. Les éclats et les produits laminaires sont également nombreux. Les lamelles sont assez irrégulières. Les microlithes sont rares car ils sont difficiles à identifier dans les labours. Ils comptent 2 lamelles cassées au dessus de la coche, 8 microburins composés de 4 proximaux avec encoche à droite et 3 distaux avec encoche à gauche. 4 fragments d'armatures et 11 armatures identifiables sont recensés : 1 lamelle à dos tronquée (fig. 72, n°6), 1 pointe à base non retouchée (fig. 72, n°5), 4 segments (fig. 72, n°7 à 10) et 5 pointes à base retouchée (fig. 72, n°11 à 15) dont 4 à base oblique. Les pointes sont toutes latéralisées à gauche. Quelques rares autres armatures présentent des aspects physiques différents : soit une forte patine bleue, soit une absence de patine. De plus, il s'agit de types microlithiques distincts qui trahissent la présence d'une ou plusieurs fréquentations plus récentes du lieu. On dénombre ainsi 2 petits trapèzes (fig. 72, n°17 à 18) et 1 pointe à base ronde avec une retouche couvrante de la base (fig. 72, n°16).

Concentration IV

La concentration IV s'étend sur une centaine de mètres de long. Elle est séparée du locus évalué par une surface stérile. Les vestiges proviennent uniquement des sondages. Ils se placent dans un limon argileux d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur situé juste sous l'horizon de labour. Les artefacts du Néolithique ou du Chalcolithique sont rares (12 pièces pour 135 silex mésolithiques) et ne sont pas patinés. Les silex mésolithiques ont une patine blanche-bleue assez épaisse. La matière première est d'origine locale. Les blocs sont d'assez bonne qualité. Cependant, l'existence de fossiles (oursin) a parfois considérablement gêné les tailleurs. Les nucléus sont bipolaires (7 pièces). Certains sont sur éclat. Leur dos n'est pas aménagé. Ils sont abandonnés à une longueur moyenne de 5,5 cm (entre 4 et 7,5 cm). De gros éclats de préparation sont présents. Des pièces à crête à un versant préparé et des tablettes sont identifiées. Les produits laminaires sont irréguliers. Les deux seuls microlithes recueillis sont deux pointes à base retouchée dont une à base oblique (fig. 72, n°1 à 2).

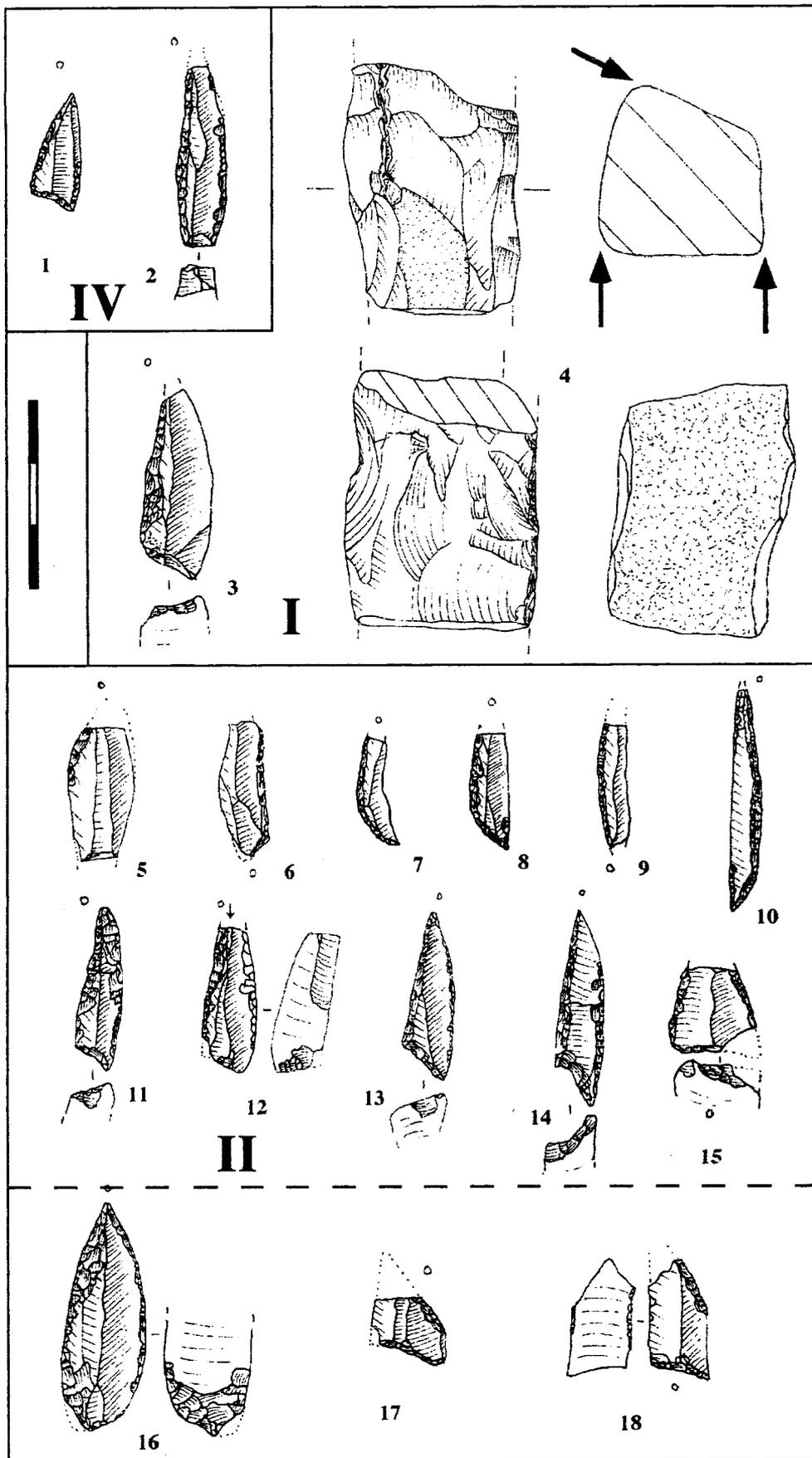


Figure 72 : industrie lithique des concentrations I, II et IV de Blangy-Tronville.
(légendes dans le texte)

La concentration III

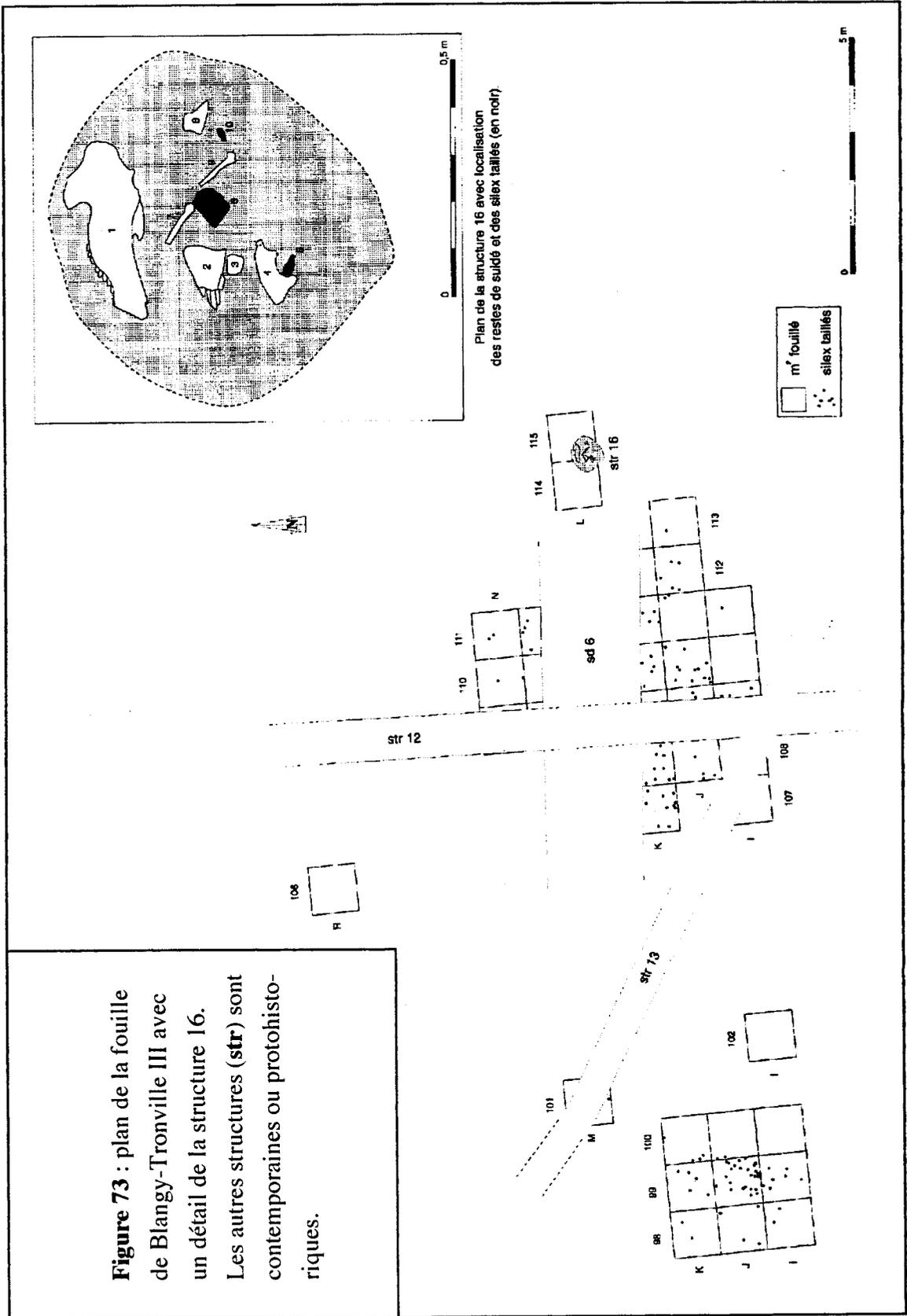
Objectifs des fouilles et méthodologie

Des sondages ont d'abord révélé une forte densité d'artefacts sous l'horizon de labour. Ensuite, une évaluation archéologique a été menée afin de préciser l'état de conservation du niveau et l'identification techno-typologique. Après un décapage à la pelle mécanique du labour sur 3 000 m², une fouille manuelle a traité une surface d'une vingtaine de mètres carrés (fig. 73). A la fin de l'opération, il était prévu de redécaper l'ensemble pour identifier d'éventuelles structures en creux. Ceci fut effectué par P. Depaepé à l'occasion de l'évaluation de niveaux du Paléolithique moyen sur le même site.

État de conservation

Le mobilier se restreint à l'industrie lithique, sauf dans une fosse probablement mésolithique (voir ci-dessous). Le décapage a mis en évidence des secteurs totalement érodés avec l'ensemble des artefacts mésolithiques dans le labour. En revanche, les zones fouillées révélèrent des pièces incluses dans un limon argileux sous la terre végétale. Généralement placés 3 à 4 cm juste sous le labour, les silex taillés pouvaient parfois se disperser sur une épaisseur d'une vingtaine de centimètres. Quelques raccords entre des pièces proches confirment le caractère en place du niveau préhistorique (par exemple le nucléus et l'éclat de la fig. 75). Le dépôt de ce sédiment est clairement antérieur à la Protohistoire. En effet, des structures en creux de l'âge du Fer apparaissent dès le décapage du labour et recoupent nettement le niveau mésolithique. De plus, du matériel chalcolithique (scie à encoches, microdenticulés...) a été observé lors du décapage (tabl. 20). Non patiné, il est essentiellement présent dans le labour ou à proximité de fosses ou de fossés protohistoriques. Il ne se place jamais dans la mince couche limoneuse qui contient le mobilier mésolithique. La mise en place de ces quelques centimètres de limon pourrait éventuellement être le fruit d'une légère dynamique de versant (microtopographie), probablement postérieure à l'occupation mésolithique mais antérieure au Chalcolithique. La patine prononcée des silex plaide pour un séjour prolongé en surface. Il est aussi possible que les pièces se soient progressivement enfouies dans le limon sous-jacent.

Le niveau mésolithique est donc partiellement conservé sous les labours.



Industrie lithique

L'industrie lithique a été étudiée conjointement avec I. Ketterer qui s'est focalisée sur l'approche technologique. La fouille n'ayant concerné qu'une petite partie du site, le matériel lithique présente un certain nombre de lacunes. Les aspects qualitatifs seront donc privilégiés.

Patinés	sond. 6	sond. 14	sond. 16	vers J 99	vers I 101	vers S 6	str 16	Total
esquilles et débris	17		7	100	5	102	7	238
nucléus	6		2	1		1	1	11
frg nucléus	1							1
tablettes	2		2	4		1		9
pièces à crête	2		1					3
lame(lle)s	9		2	4		2	2	19
frg lame(lle)s	7			12	1	9	2	31
éclats	21		12	15	2	17	1	68
frg éclat	4		2	21	1	9	1	38
pièces utilisées	2		1					3
outils communs						1		1
armatures				3		3	1	7
microburins	3					2		5
Total	74	0	29	160	9	147	15	434

Non patinés	sond. 6	sond. 14	sond. 16	vers J 99	vers I 101	vers S 6	str 16	Total
nucléus						1		1
pièces à crête						1		1
frg lame(lle)s						1		1
éclats	9		1		7	10		27
frg éclat					2	4		6
outils communs	1							1
microdenticulés	2							2
total	12	0	1	0	9	17	0	39

Tableau 20 : Blangy-Tronville III. Décompte du matériel lithique mésolithique (patiné) et chalcolithique (non patiné) des différents sondages, des zones fouillées et de la fosse (str 16).

La matière première se compose exclusivement de silex secondaire d'assez bonne qualité. Les blocs proviennent des affleurements proches d'Argile à silex ou de Tertiaire (quelques silex à cortex vert). Sur le secteur fouillé vers J 99 (fig. 73), toutes les étapes du débitage mésolithique sont attestées (présence d'éclats de mise en forme de blocs, de produits laminaires, d'esquilles). Le débitage est orienté vers la production de supports lamellaires destinés au façonnage d'armatures (essentiellement des segments). Les rares outils du fonds commun sont façonnés à partir de déchets provenant de cette chaîne opératoire.

Les nucléus présentent tous un débitage laminaire (fig. 74 et 75). Ils sont abandonnés après une exploitation plutôt exhaustive, ce qui laisse peu de renseignements sur les méthodes de préparation des rognons. Leur longueur d'abandon varie entre 4 et 8 cm (en moyenne 5 cm). Quelques éclats ont été débités, ainsi que des fragments de blocs. Le dos des nucléus ne semble généralement pas mis en forme. Par contre, les tables ont pu être aménagées par l'élaboration de crêtes à un seul versant préparé, pour l'extraction des premiers produits. Le plein débitage est de type successif, avec des nucléus plutôt bipolaires. Les nucléus sont souvent exploités de façon très poussée et abandonnés après de nombreux accidents de réfléchissements, l'angle plan de frappe / table n'étant plus assez aigu. Les produits obtenus sont des lamelles irrégulières (fig. 75), minces (leur épaisseur ne dépasse pas 3 mm), correspondant bien au style de Coincy défini par J. G. Rozoy (1978). Leurs talons sont étroits, linéaires, lisses et abrasés. Elles ont probablement été débitées par percussion directe à la pierre tendre, alors que les éclats de préparation des nucléus ont pu aussi être détachés à la pierre dure.

L'outillage comprend 3 pièces utilisées. Il s'agit d'éclats tranchants qui présentent des stigmates d'utilisation (petites retouches très localisées et irrégulières). 1 éclat laminaire (fig. 76, n°13) montre des retouches irrégulières écailleuses en position alterne et distale. Les microlithes sont au nombre de 12 : 7 armatures et 5 microburins. Ces dernières pièces attestent de la réalisation d'armatures sur place. Elles se composent de 3 microburins proximaux avec encoche à droite, 1 microburin proximal avec encoche senestre et 1 microburin distal avec encoche à gauche. Leur taille assez réduite témoigne de l'élimination d'une très faible partie de la lamelle lors du détachement du piquant trièdre. Les armatures sont largement dominées par les segments (6 sur 7). Il s'agit de pièces effilées et souvent anguleuses. Cette dernière particularité permet de les qualifier de segments asymétriques ou, à l'extrême, de triangles allongés à petit côté court. Une grande pointe à troncature oblique surprend par sa taille. Sa pointe cassée suggère qu'il pourrait s'agir d'une pièce inachevée malencontreusement fracturée lors de son façonnage. Le nombre limité d'individus explique probablement l'absence de pointes à base retouchée. En effet, cette série de segments s'apparente étroitement à l'assemblage microlithique issu de la concentration II voisine. Evidemment, le ramassage en surface favorise le recueil des plus grosses pièces, donc des pointes à base retouchée.

Un grès rainuré

Un grès rainuré (fig. 74) a été recueilli juste sous l'horizon de labour, à une cinquantaine de mètres de la zone fouillée. Il est donc relativement éloigné de la concentration III mais provient d'un secteur qui a livré quelques vestiges mésolithiques.

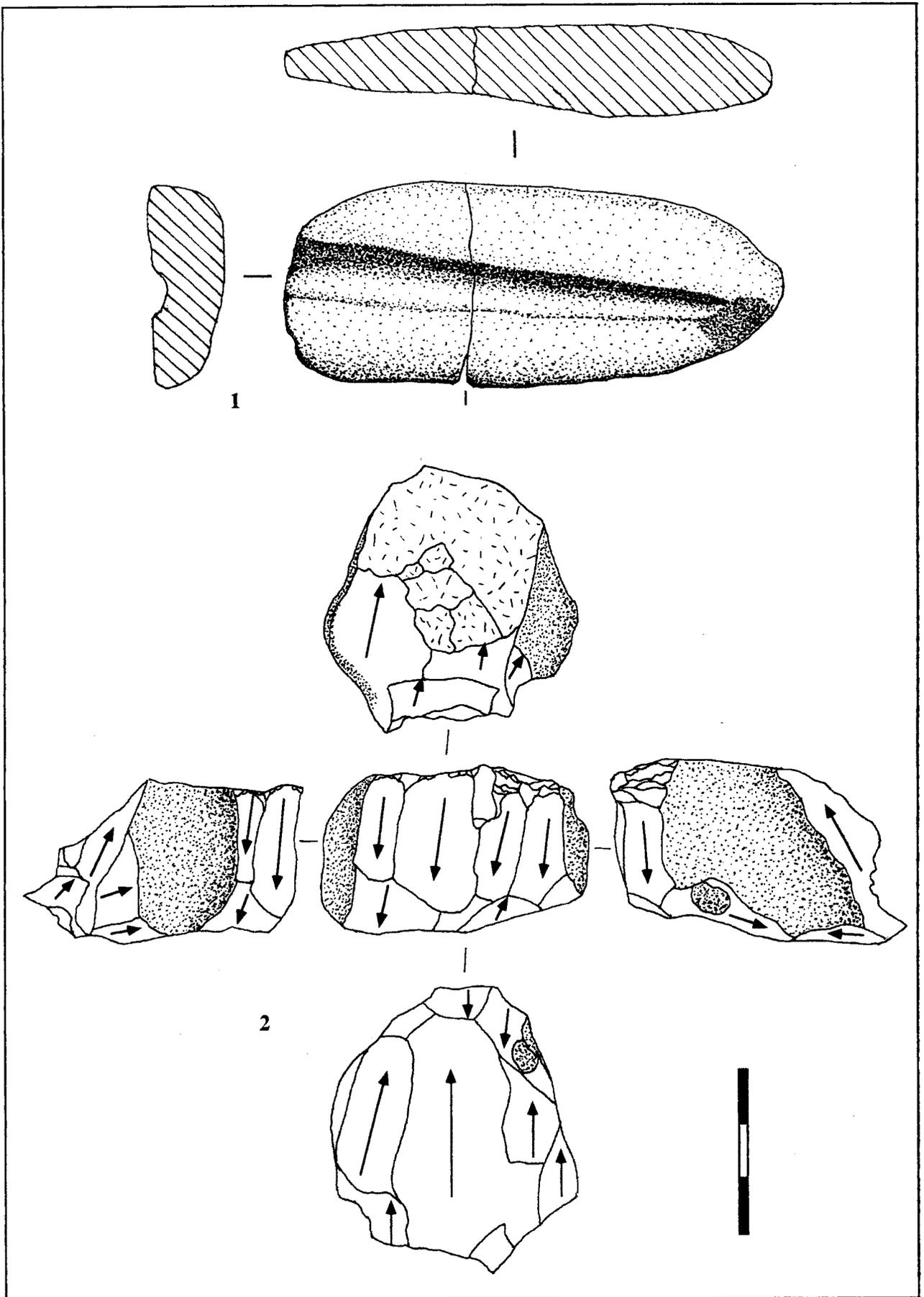


Figure 74 : Blangy-Tronville III. Grès rainuré (1) et nucléus K/110 (2) illustrant les changements de sens de débitage (dessins de I. Ketterer).

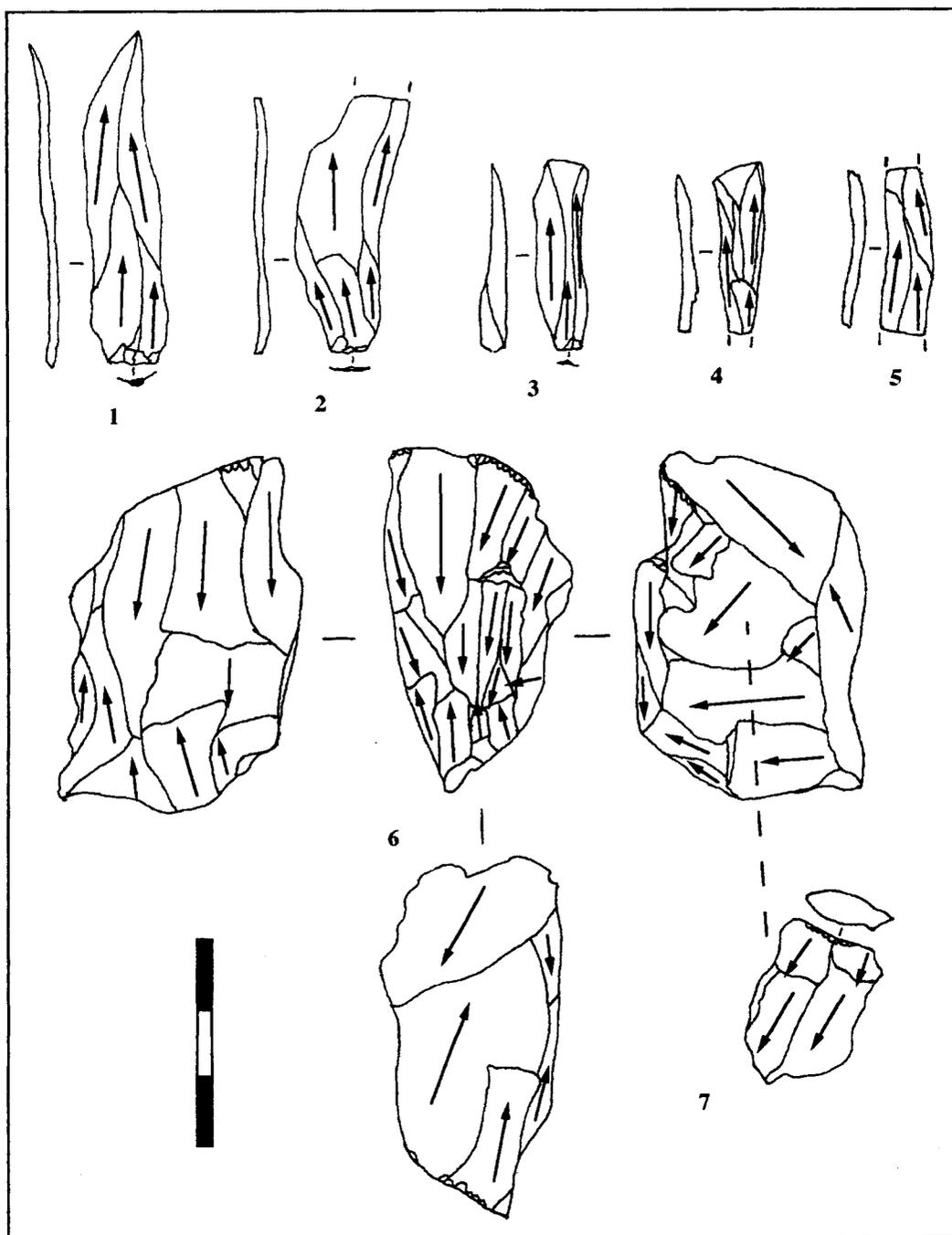


Figure 75 : Blangy-Tronville III, lamelles de J 99 (1 à 5), nucléus de I 99 (6) et un éclat qui raccorde dessus (7) (dessins d'I. Ketterer).

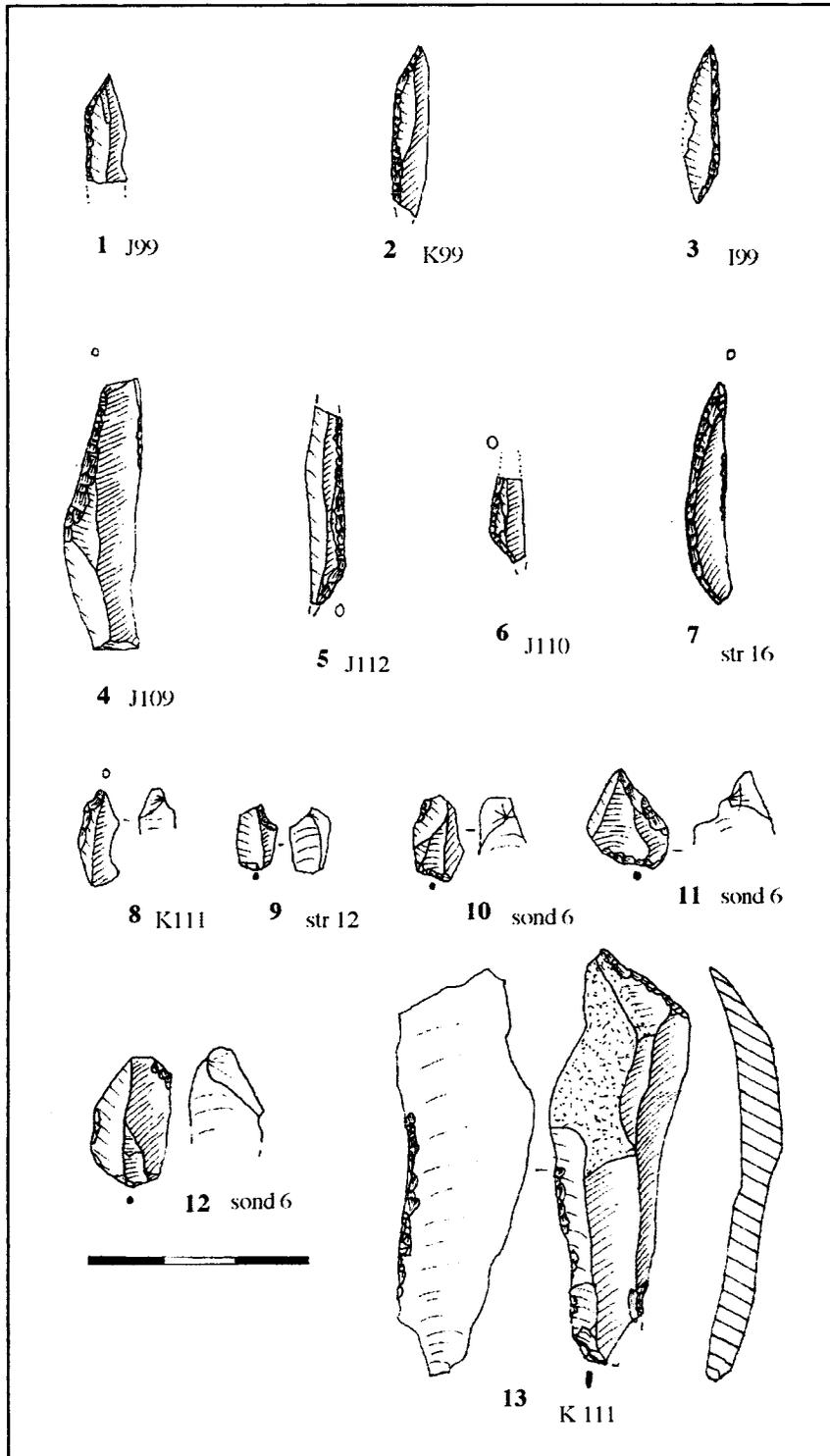


Figure 76 : Blangy-Tronville III. Armatures (1 à 7), microburins (8 à 12) et éclat laminaire retouché (13).

Évidemment, aucun fait ne permet d'affirmer avec certitude qu'il soit l'oeuvre des mésolithiques. La pièce est entière (9 cm de long sur 3,7 cm de large, et 1,7 cm d'épaisseur). Elle a été fracturée en deux lors du décapage. Façonnée dans un grès au grain relativement grossier, sans doute d'origine locale, elle est un peu altérée. Elle porte la trace d'une rainure sur toute sa longueur. Celle-ci, probablement usée, est encore profonde de 2 mm et a une largeur moyenne de 1 cm. La face inférieure est aplatie. Cet objet est à comparer à celui de la gravière d'Hangest-sur-Somme (voir ci-dessous). Les deux appartiennent au *type de Stellmoor* défini par J. G. Rozoy (1978).

Une fosse (str 16)

La structure 16 fut découverte lors des premiers décapages de l'évaluation paléolithique. La partie supérieure fut perturbée. Le reste a été fouillé rapidement (fig. 73). La présence d'une fosse (Mésolithique?) était évidemment envisageable, mais l'état de conservation des ossements nous a surpris. En effet, la partie supérieure de la séquence sédimentaire pléistocène est marquée par des dépôts très altérés (Bt) peu propices à la conservation des os. Ainsi, aucune fosse protohistorique n'a livré de faune. Cependant, très localement, des lentilles de loess très calcaires se placent près de la surface. La structure 16 a été creusée dans cette formation. Il s'agit d'une fosse circulaire de 50 cm de diamètre pour une profondeur de 40 cm. Le mobilier se disperse sur 5 cm d'épaisseur au sommet du remplissage. Les ossements et les artefacts lithiques sont étroitement associés. Ainsi, un segment fut découvert au cours du dégagement d'une mandibule lors du traitement en laboratoire. Il était à moins de 1 cm de l'os.

Les restes osseux ont été confiés à A. Bridault qui a déjà pu nous communiquer le texte suivant (simplifié).

« La série compte une trentaine d'ossements de suidé (tabl. 21) qui proviennent de différentes régions du squelette. Cependant, celui-ci est loin d'être complètement représenté. Le crâne est presque entier. La mandibule est incomplète. Il manque notamment la série des jugales gauches. Quelques éléments du rachis (1 vertèbre cervicale, 1 vertèbre thoracique, 2 fragments de vertèbres lombaires et une côte) ainsi qu'un fragment droit du bassin sont présents. Les os des membres sont quasiment absents : un fragment de radius et 1 d'ulna gauches ainsi qu'un fragment de fémur droit. Aucun os du segment inférieur des membres n'a été recueilli.

Un fragment proximal de côte (pièce n°7) porte, sur la face interne, sous le col, 4 traces de silex parallèles, orientées transversalement et deux traces obliques, parallèles, sous le tubercule costal, sur le bord dorso-latéral. Certains os présentent des fractures anciennes anthropiques qui semblent liées à l'extraction de la moelle.

Si la représentation des parties squelettiques atteste d'os pouvant provenir d'un seul individu, l'âge des ossements introduit un doute. Les stades d'éruption et d'usure dentaire montrent une cohérence entre les fragments antérieurs et postérieurs de la mandibule (non recollables), avec une attribution d'âge vers 21 mois. L'état d'éruption de la dernière molaire supérieure est analogue à celui de la M3 inférieure et les stades d'usure des jugales supérieures très comparables à ceux de leurs homologues inférieures. Mandibule et maxillaires semblent bien appartenir à un individu de même âge, une femelle, d'après la taille des alvéoles des canines et d'après le fragment de racine de canine supérieure. Les rares observations

sur les stades d'épiphyssation du post-crânien sont en accord avec cet âge, à l'exception d'une vertèbre cervicale qui atteste d'un deuxième individu, plus âgé, représenté par ce seul élément squelettique.

Les quelques mesures prises sur les mâchoires, sur un fragment de radius et sur un coxal, ont été comparées à divers corpus ostéométriques : sangliers mésolithiques, porcs de l'âge du Fer et porcs de l'âge du Bronze final de l'Aube. Les valeurs obtenues se situent dans la fourchette des sangliers mésolithiques et au dessus des valeurs des porcs.

Ces ossements seraient donc des restes de sanglier qui ont probablement été consommés (extraction de la moelle). »

Réf. (fig. 69)	NR	localisation	latéralis.	Pièce squelettique	Espèce	Divers
6	2	dist.	G	côte	suidé	racc. avec 7
7	1	prox.	G	côte	suidé	traces de découpe
11	1			frg vertèbre thoracique	suidé	
3	1			frg vertèbre cervicale	suidé	épiphysée
8	1	prox.	G	radius	sanglier	épiphysée
8	1	mésial	G	ulna	suidé	
8	1	mésial	D	fémur	suidé	stigm. de perc.
8	1			vertèbre lombaire	suidé	non épiphysée
8	1			vertèbre lombaire	suidé	non épiphysée
8	4			frg crâne	suidé	
8	1		D	prémaxillaire	sanglier	racc. avec 1
8	1		G	prémaxillaire	sanglier	racc. avec 1
8	2			zygomatique	suidé	
8	1		D	P1 inférieure	sanglier	remonte sur 2
2	1	frg antérieur	D + G	mandibule	sanglier	
8	1	frg antérieur	D	hémimandibule	sanglier	
1	1		D	hémimaxillaire	sanglier	
.	1		G	hémimaxillaire	sanglier	
.	1		G	prémaxillaire	suidé	racc. prémax. 8
.	1			frg zygomatique	suidé	
.	1	frg postérieur	G	frg maxillaire avec M3	sanglier	
.	1		D + G	os nasal	suidé	
.	1			arrière crâne	sanglier	
.	1		D	coxal	sanglier	
Total	29					

Tableau 21 : inventaire de la faune de la fosse de Blangy-Tronville III (tableau fourni par A. Bridault).

L'industrie lithique issue de la structure 16 compte seulement 15 pièces : 1 nucléus, 1 éclat, 1 débris d'éclat, 2 lamelles, 1 proximal et 1 mésial de lamelle, 1 petit éclat, 6 esquilles et 1 segment (Tabl. 20, fig. 77). Tous sont patinés et recouverts de concrétions. Ces artefacts ont été réalisés à partir d'un silex secondaire homogène de bonne qualité. Le nucléus, les produits laminaires et le segment témoignent d'un débitage de lamelles destinées au façonnage d'armatures. Les produits lamellaires sont irréguliers et correspondent bien au style de Coincy. Le nucléus à 2 plans de frappe principaux, utilisés successivement, atteste lui aussi d'un débitage de lamelles irrégulières, extraites probablement par percussion directe à la pierre tendre. De nombreux accidents de réfléchissements ont sans doute contraint le tailleur à interrompre l'exploitation d'un

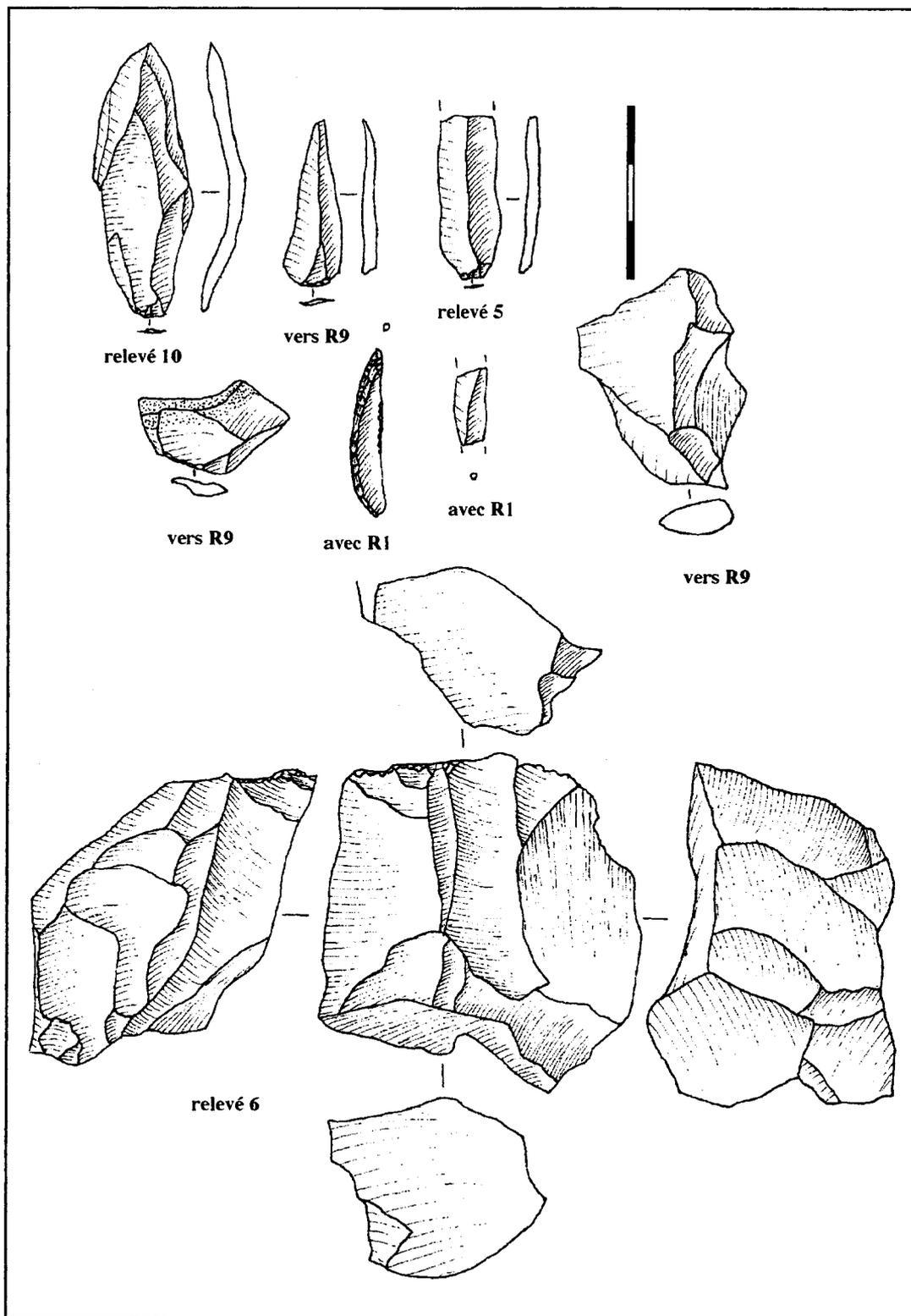


Figure 77 : Blangy-Tronville III. Lamelles, éclats, segment et nucléus de la fosse. Avec R1 signifie que les pièces proviennent du bloc de sédiment emporté avec le relevé 1 (frg de crâne).

nucléus encore assez volumineux (dimensions en cm : L = 6,1 ; l = 5,5 ; ép. = 4,5). Ce petit échantillon est suffisamment caractéristique pour pouvoir être rapproché de l'industrie mésolithique étudiée sur la concentration III.

Évidemment, cette fosse a pu être creusée par des occupants plus récents qui n'aurait pas laissé de vestiges typiques dans le remplissage. Les artefacts lithiques auraient ensuite été piégés naturellement. Cependant, l'association étroite du mobilier lithique et osseux et l'espèce concernée plaident pour une attribution au Mésolithique. En effet, le Sanglier est l'espèce dominante de nombreux corpus fauniques du Mésolithique de la région (voir ci-dessous). Certes, l'existence d'une fosse détritique peut surprendre en contexte mésolithique. Cependant, elles sont bien mises en évidence sur certains gisements très étendus (La Chaussée-Tirancourt, Hangest-sur-Somme) et Blangy-Tronville est un site immense. Cette fosse n'est peut-être pas isolée sur le site. Il est possible que d'autres aient été décapées. Cependant, si elles ont été creusées dans les sédiments argileux, elles sont quasiment indétectables. Une analyse ^{14}C de ces ossements est programmée pour confirmer l'attribution de cette structure au Mésolithique.

Conclusion pour Blangy-Tronville

Un niveau archéologique est partiellement préservé sous les labours dans un mince limon mis en place avant le Chalcolithique.

La présence d'une fosse avec des restes fauniques ouvre de nouvelles perspectives sur les gisements de plateau. Des comparaisons sont envisageables avec les sites de fond de vallée, notamment sur la détermination de la saison d'occupation qui peut varier suivant la position morphologique.

Blangy-Tronville est un site particulièrement étendu (plus de 10 hectares). Bien que plusieurs occupations mésolithiques diachrones soient suspectées sur le locus II, l'examen du mobilier des différentes concentrations permet d'identifier une industrie à segments et pointes à base retouchée oblique sur tous les secteurs étudiés. Ainsi, rien ne permet d'écarter l'hypothèse d'un ensemble de petites unités synchrones dispersées sur une très vaste surface.

3.1.4. Gentelles “Le Mont de l’Évangile”

Données générales

Le gisement de Gentelles est nettement moins étendu que celui de Blangy-Tronville. Une seule concentration a été repérée sur une surface d’un millier de mètres carré. Les labours ont probablement opéré une importante dispersion des pièces. L’ensemble du corpus n’a pas été revu très précisément depuis la publication de 1987. Les quelques données présentées ici s’inspirent de ces travaux. A l’époque, j’avais tenté de séparer les artefacts mésolithiques des artefacts néolithiques. Un rapide réexamen de la série m’a montré que la tâche était bien délicate à accomplir. L’exposé suivant va donc simplement énumérer quelques données essentielles sur l’industrie lithique, notamment sur la série de trapèzes et les lamelles Montbani. Les pièces de débitage et les outils du fonds commun ne seront pas décomptés précisément faute de certitudes quant à leur attribution.

Industrie lithique

Matière première

Cet aspect est traité à partir des nucléus à lamelles, des microlithes et des lamelles à retouche Montbani. Plus de 1/3 de ces artefacts sont réalisés à partir d’un silex de très bonne qualité à pâte homogène noire translucide et cortex peu épais. Ils ont souvent pris une patine bleue prononcée. D’autres types de silex furent utilisés : du gris translucide à cortex mince et du gris opaque à cortex verdâtre. Dans ce cas, la patine est très variable et parfois absente. Quelques uns de ces blocs étaient gelés et se sont fracturés anarchiquement. La totalité des rognons a pu être collectée sur place et en surface dans l’Argile à silex.

Quelques données sur le débitage et l’outillage du fonds commun

Le débitage est extrêmement abondant (Ducrocq, 1987b). Il compte de nombreux éclats (plus de 1000) et près de 2 000 produits laminaires généralement fragmentés. Les tablettes (7) et les pièces à crête sont plutôt rares (23). 70 % des 180 nucléus recensés ont un seul plan de frappe. 80 % ont une longueur moyenne comprise entre 4 et 7 cm. La

régularité des produits laminaires permet de rapprocher le débitage du style de Montbani décrit par J. G. Rozoy (1969).

La patine bleue, quasiment absente de la série typiquement néolithique, permet d'attribuer au Mésolithique une petite série de grattoirs sur éclat, quelques pièces esquillées et des éclats et lame(lle)s à retouches irrégulières.

Lame(lle)s à retouche Montbani

Elles sont très abondantes (68 pièces) et bien typiques (fig. 78). Elles sont toutes réalisées à partir de produits laminaires assez réguliers et plus souvent à trois pans. La comparaison des supports des lame(lle)s Montbani et des armatures (fig. 79 A et B) montre une gamme beaucoup plus étendue pour les pièces à retouches écailleuses. Les plus petits supports peuvent aussi bien convenir pour les 2 types d'outils. En revanche, une bonne partie des retouches Montbani affecte des produits laminaires plus larges et plus épais. Les 2 courbes unimodales de la figure 79 montrent un ensemble homogène qui ne peut être subdivisé, suivant les dimensions des supports, en lames et lamelles Montbani. Ces outils sont toujours fragmentés (cassure au cours de l'utilisation ?). La seule pièce entière (fig. 78, n°20) est en fait le résultat d'un recollage au niveau d'une fracture ancienne patinée.

Un décompte de cette série suivant les critères de J. G. Rozoy (1969) (excepté la distinction entre lame et lamelle) donne :

- 10 pièces à coches multiples unilatérales,
- 34 pièces à retouches partielles unilatérales,
- 8 pièces à retouches jumelles,
- 9 pièces à coches décalées,
- 7 pièces à retouches décalées.

Les retouches directes de type Montbani se combinent souvent avec d'autres formes de retouches : des petites retouches irrégulières inverses des bords libres (utilisation ?) (fig. 78, n°1, 3, 8 et 18), des esquillements inverses (fig. 78, n°16) ou plus rarement un bordage (fig. 78, n°14).

Lamelles bordées

Le bordage est présent sur quelques lamelles Montbani, sur de nombreux trapèzes, mais aussi sur des lamelles brutes de débitage (fig. 80, n°22 à 23). Les supports sont minces et très réguliers. La retouche de *Fère* est bien typique. Elle est inverse et restreinte à une faible portion des bords.

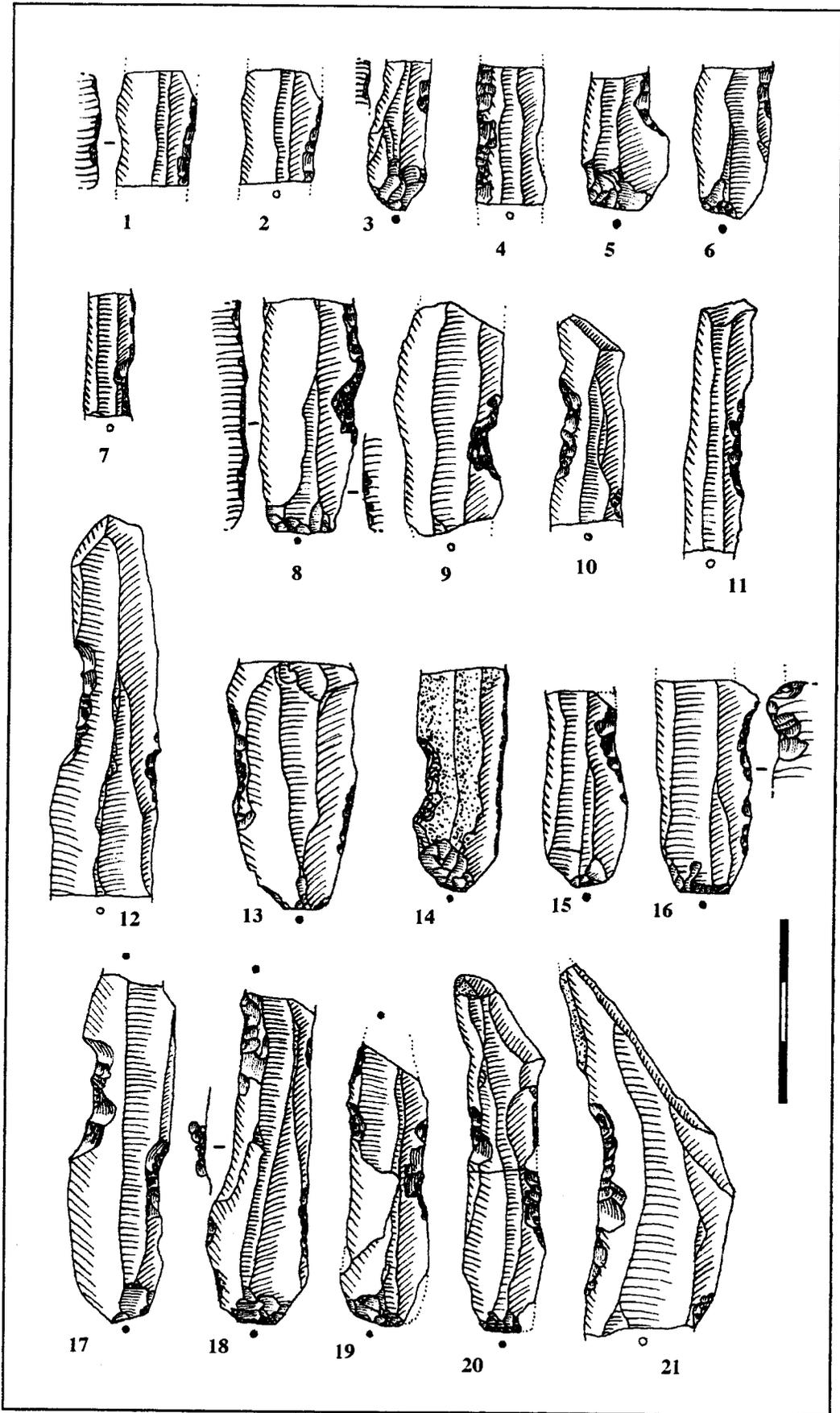


Figure 78 : lame(lle)s Montbani de Gentelles

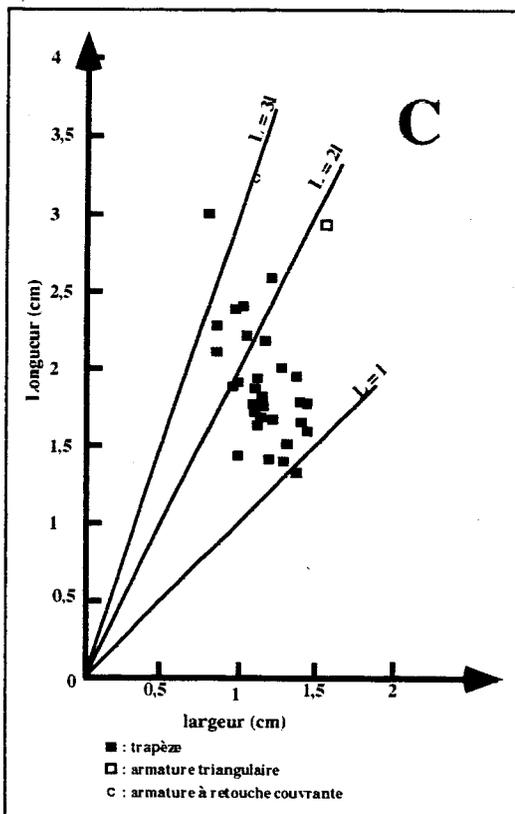
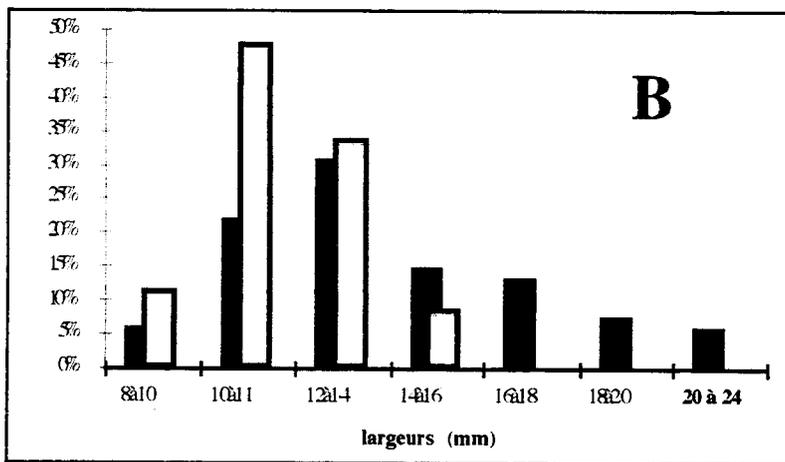
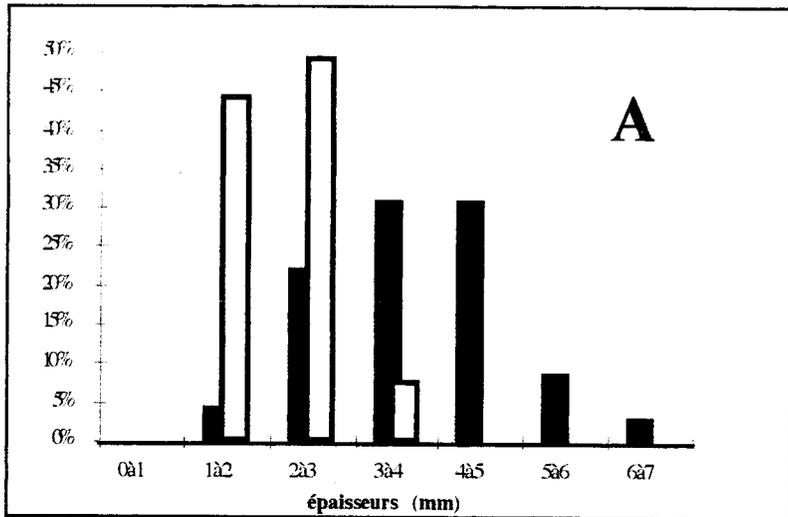


Figure 79 : Gentelles

A : épaisseur des 68 lamelles Montbani (en noir) et des 41 armatures (en blanc).

B : largeur des 68 lamelles Montbani (en noir) et des 36 trapèzes (en blanc).

C : diagramme largeur / longueur des armatures.

Lamelles à troncature oblique

Les 21 lamelles à troncature oblique (fig. 80, n°1 à 21) forment un ensemble hétérogène qui comprend probablement des outils du fonds commun (fig. 80, n°21), des trapèzes cassés ou inachevés (fig. 80, n°8, et 11 à 20) et, peut-être, des armatures (fig. 80, n°1 à 5). Elles se rapprochent des trapèzes : le support, la latéralisation dextre dominante (15/21), l'angle de la troncature, un bordage parfois présent (3/21) et une obtention de la pointe par le procédé du microburin (3 piquants trièdres préservés).

Armatures

	nbre	%	dextre	senestre
Pte de "Sauveterre"	1	2,4		
Pte à base retouchée	2	4,9		2
Pte à ret. couvrante	1	2,4		1
Trapèze	36	87,9	24	11
armat. triang. dériv.	1	2,4	1	
Total	41	100	25	14

Tableau 2 2 : décompte et latéralisation des armatures de Gentelles.

L'assemblage microlithique est largement dominé par les trapèzes. Les autres formes sont peu nombreuses et les conditions de gisement ne garantissent pas leur appartenance à un même ensemble archéologique. Cependant, l'armature à retouche couvrante et la forme triangulaire dérivée d'un trapèze présentent exactement la même patine que la majorité des trapèzes. Ce lot hétéroclite comporte 1 bi-pointe qualifiée de pointe de Sauveterre atypique (fig. 81, n°1), 2 pointes à base retouchée transversale (fig. 81, n°3 à 4), 1 pointe à base ronde (fig. 81, n°2) et une forme triangulaire proche d'un trapèze à bases décalées (fig. 81, n°40).

Quelques faibles variations de l'angle de la petite troncature des trapèzes permettent de les subdiviser en 23 trapèzes rectangles, 5 trapèzes asymétriques, 4 trapèzes symétriques, 3 trapèzes à bases décalées et 1 forme rectangle très allongée que J. Hinout (1984) a décrite sous le terme de « *Bitroncature de Maurégnny* » (fig. 81, n°41). Cette classification ne doit pas oblitérer le caractère continu de la série qui est centrée autour de la forme rectangle. Le diagramme largeur / Longueur (fig. 79 C) fait aussi apparaître une forte homogénéité de l'ensemble. Ce sont souvent des pièces assez petites. La latéralisation à droite domine mais n'est pas systématique (environ 2/3). Le bordage inverse de la grande base et parfois de la petite est très fréquent (15/36). D'autres types de

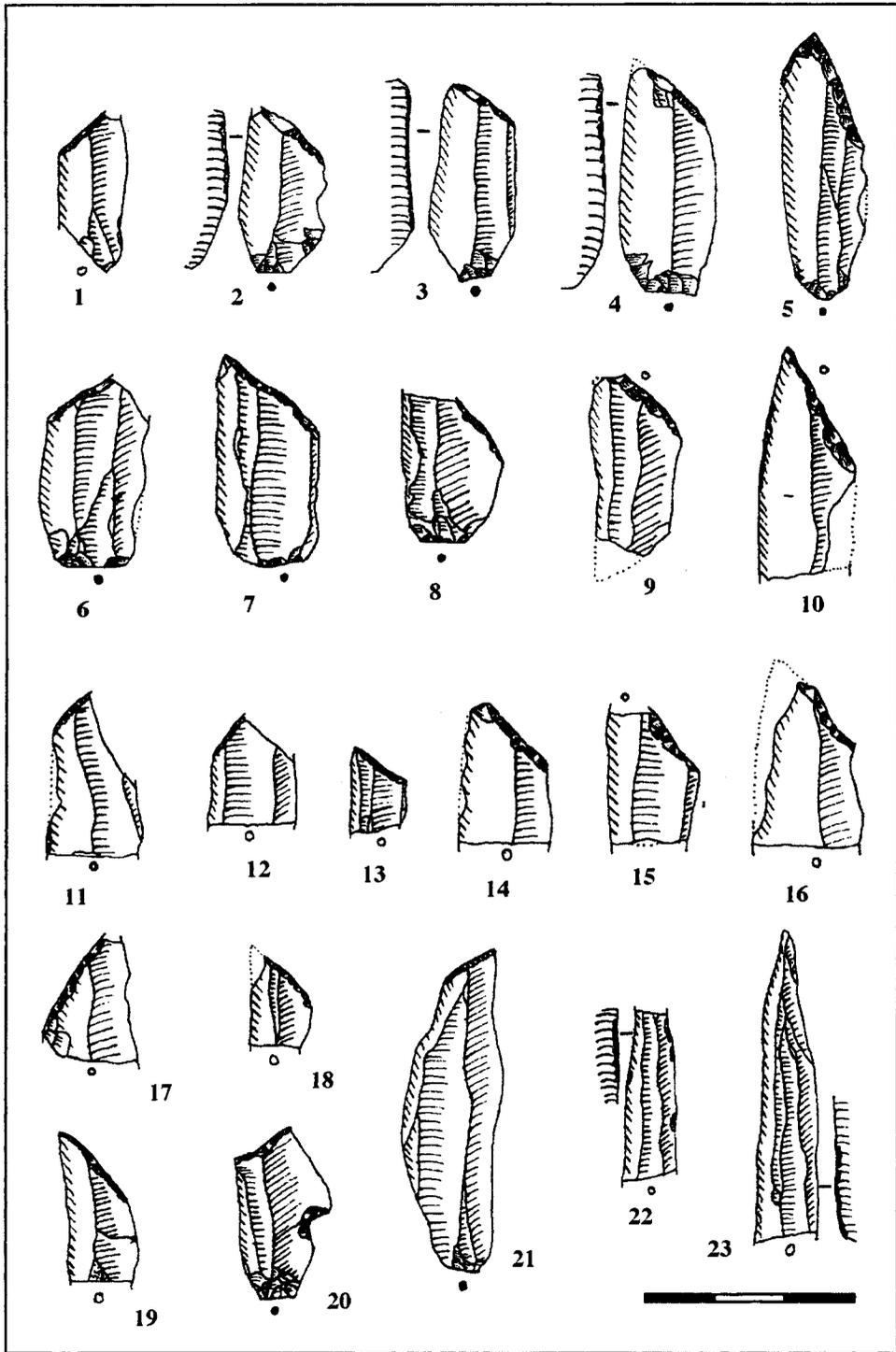


Figure 80 : lamelles à troncature oblique (1 à 21) et lamelles bordées (22 à 23) de Gentelles.

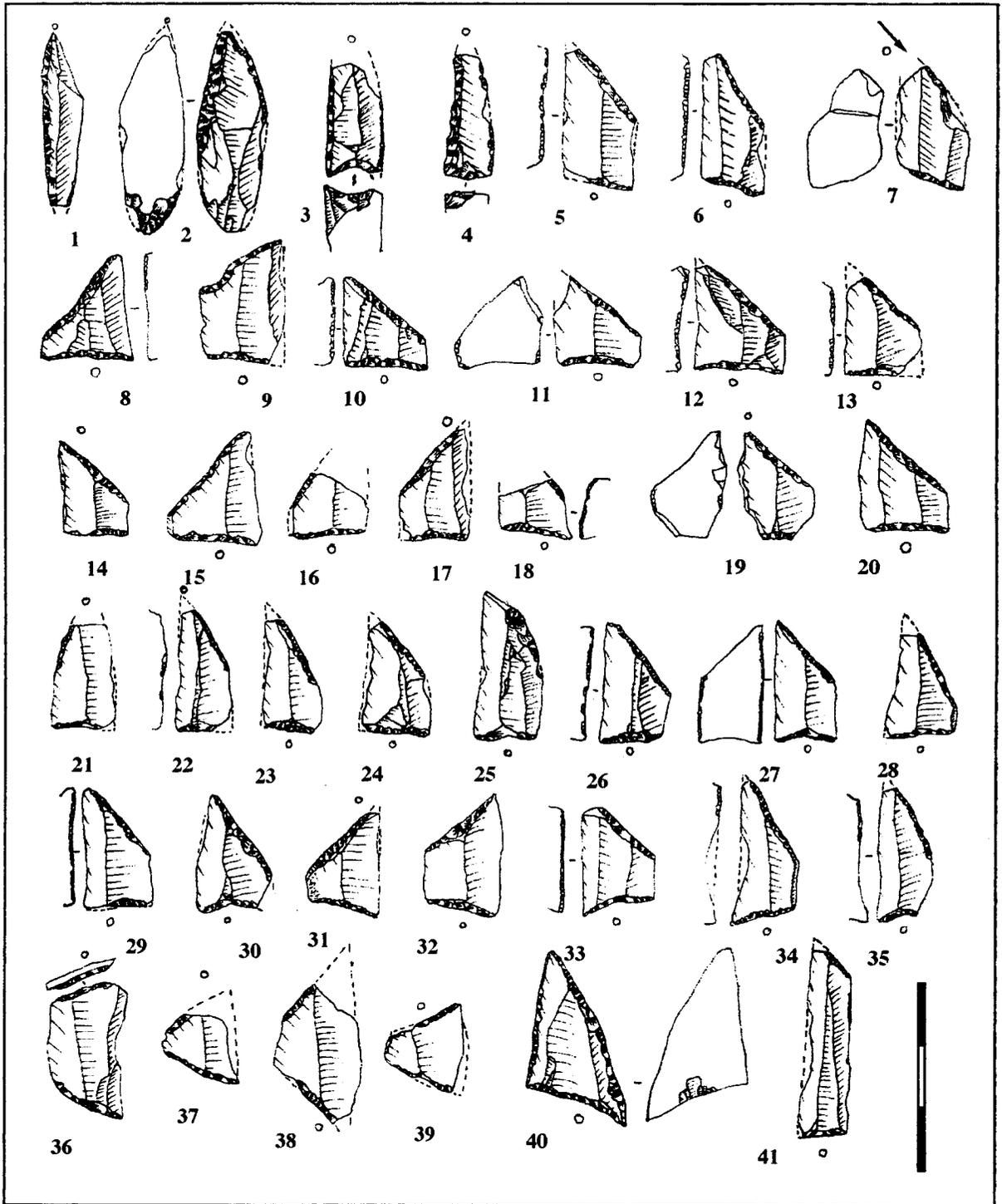


Figure 81 : armatures de Gentelles.

retouches marginales des bords n'existent pas. Certaines pièces présentent des stigmates d'utilisation : fractures sous forme de coup burinant (fig. 81, n°7) et esquillements de la grande base (fig. 81, n°14 et 19).

Microburins et pièces techniques

Microburins	D	G	Total
Microb. prox.	1	22	23
Microb. mésial	1	8	9
Microb. distal	2	6	8
total	4	36	40

Tableau 23 : décompte des microburins de Gentelles

Les microburins témoignent d'une production d'armatures sur place. Leurs caractéristiques coïncident avec celles des armatures. **3** lamelles cassées dans la coche et **5** lamelles cassées au dessus de la coche complètent l'ensemble.

Conclusion sur Gentelles

L'implantation sur un gîte de matière première lithique ne correspond pas un site spécialisé dans l'exploitation du silex. Les nucléus sont évidemment abondants, mais les armatures, les lamelles Montbani et quelques autres outils sont présents comme sur les autres sites.

Par ailleurs, le gisement de Gentelles fournit des indications typologiques non négligeables sur une industrie à trapèzes rectangles qui évoquent certains gisements du Tardenois comme "Montbani 13" à Mont-Notre-Dame, ou plutôt "Le Parc de l'Ancien Château" à Fère-en-Tardenois (Rozoy, 1978 ; Ducrocq, 1987b). La documentation de Gentelles reste essentielle faute d'observations d'une industrie comparable bien conservée dans les plaines alluviales

3.2. VRAIGNES-LES-HORNOY “LE BOIS DE VRAIGNES”

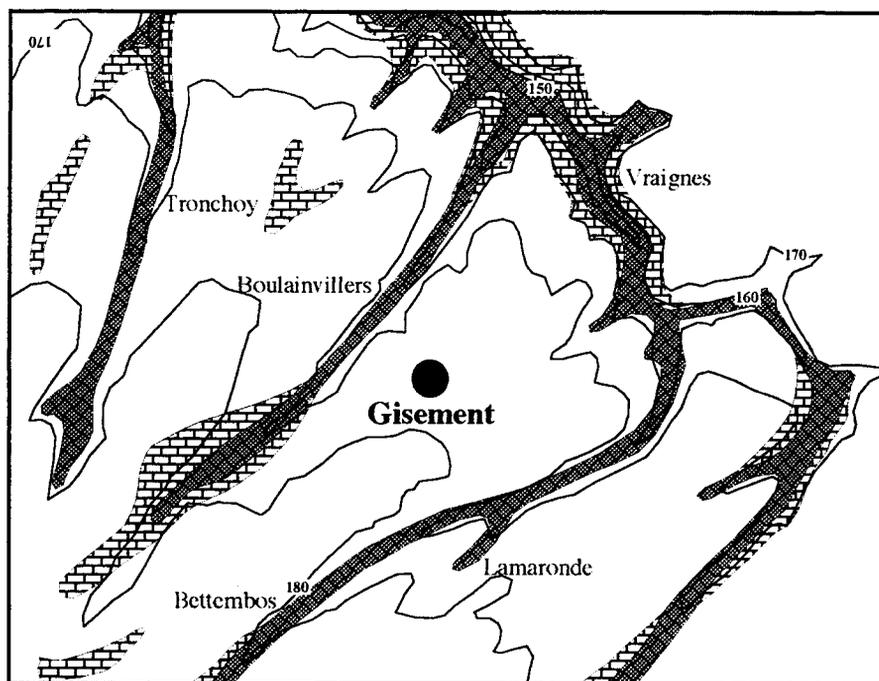
3.2.1. Contexte morphologique

Le gisement de Vraignes (feuille topographique IGN au 1/25 000 de Hornoy-le-Bourg, 2209 ouest, x = 568, y = 1235,25, z = 177) se place en position de rebord de plateau près d'une vallée sèche colmatée par des colluvions (fig. 82). Cette implantation offre un point de vue sur le talweg voisin qui est relié au Liger, le principal affluent de la Bresles. Le réseau hydrographique de la Somme se trouve à 5 km du site avec Les Évoissons, un affluent de la Selle. La concentration I se trouve sur de l'Argile à silex et la Concentration II est implantée sur du limon. Les matières premières lithiques disponibles sont extrêmement abondantes sur le site (Argile à silex) ou sur les versants des vallées sèches (craie coniacienne). La ressource en eau devait se trouver à moins d'1 km du site au niveau des vallées sèches qui fonctionnaient encore à l'époque historique.

3.2.2. État de la documentation

La documentation provient uniquement de ramassages de surface effectués par C. de Vismes qui a bien voulu nous confier sa collection. Les silex portent souvent des stigmates de chocs avec des engins agricoles qui gênent la reconnaissance de retouches authentiques. De plus, des éléments typiquement néolithiques ou chalcolithiques (haches polies etc.) sont présents, surtout sur Vraignes I. Ils sont taillés dans la même matière première et ne sont pas patinés comme les pièces mésolithiques. Quelques ramassages personnels m'ont démontré que les plus petits artefacts avaient été peu collectés, comme certaines pièces plus volumineuses mais moins typiques (éclats corticaux, nucléus, etc..). L'étude se restreint donc à l'analyse des pièces indubitablement mésolithiques (armatures, lamelles Montbani, lamelles à troncature oblique et microburins). Le reste du corpus sera simplement évoqué. Les approches quantitatives resteront aussi de portée limitée.

La concentration I s'étend sur une surface de plus de 2 000 m² sur un sol caillouteux (Argile à silex). Elle est séparée de la concentration II, sise sur limon, par une surface stérile d'une centaine de mètres de long. Ce deuxième locus semble beaucoup moins étendu.



 : colluvions de vallée sèche.

 : craie coniacienne.

 : limons et Argile à silex.

1 km

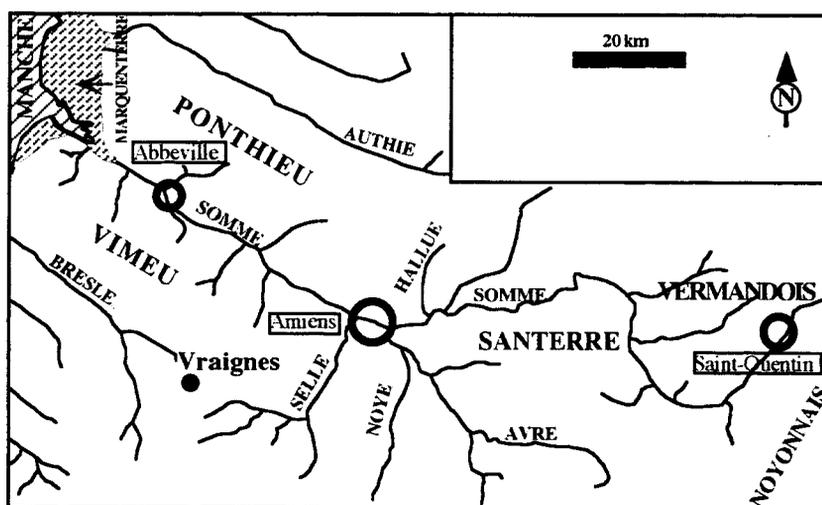


Figure 82: localisation géographique du gisement de Vraignes dans son contexte géologique.

3.2.3. Industrie lithique

Matière première

Le matière première utilisée sur les deux concentrations est exclusivement un silex secondaire d'assez bonne qualité. La pâte est plus souvent grise opaque avec quelques impuretés, mais elle peut être homogène, translucide, noire ou blonde. Quelques silex à grains plus grossiers sont également présents. L'ensemble des blocs débités peut provenir de l'Argile à silex qui affleure au niveau de la concentration I.

Quelques données sur le débitage et le reste de l'outillage

Les pièces de débitage sont relativement abondantes : près de 1000 pièces pour Vraignes I et environ 300 pièces sur Vraignes II. Les lamelles sont régulières et plus souvent à 3 pans. Les nucléus (une quinzaine sur la concentration I et 6 sur II) sont presque tous unipolaires et montrent de beaux débitages de lamelles. Il s'agit souvent de nucléus cannelés avec une table plate bien perpendiculaire au plan de frappe. Quelques uns sont sur éclat. Ils sont assez gros. Certains sont abandonnés avec une table laminaire d'une longueur de 9 cm. Des tablettes totales et des flancs de nucléus sont recensés. L'ensemble s'apparente aisément au style de Montbani (Rozoy, 1969). Quelques pièces furent présentées à J. Pélegrin qui évoqua oralement la forte probabilité d'une percussion indirecte pour l'extraction laminaire.

Une pièce esquillée et quelques grattoirs pourraient éventuellement être attribués au Mésolithique.

Lame(lle)s Montbani

Elles sont bien représentées sur les 2 concentrations (**35** sur I et **12** sur II). De plus, 4 lamelles à troncature oblique de Vraignes II sont affectées par cette retouche (fig. 85, n°12, 15, 22 à 23). La plupart sont fracturées. Les retouches sont bien typiques (fig. 83). Les encoches sont plus rares. Les supports sont exclusivement des produits laminaires aux dimensions variées qui comprennent des supports potentiels d'armatures mais aussi des pièces nettement plus épaisses (fig. 84). Cette caractéristique peut être généralisée à toutes les industries à trapèzes de la région. Cependant, quelques différences subsistent. A Vraignes, les supports des armatures et des lame(lle)s Montbani sont globalement plus épais qu'à Gentelles (fig. 79 A).

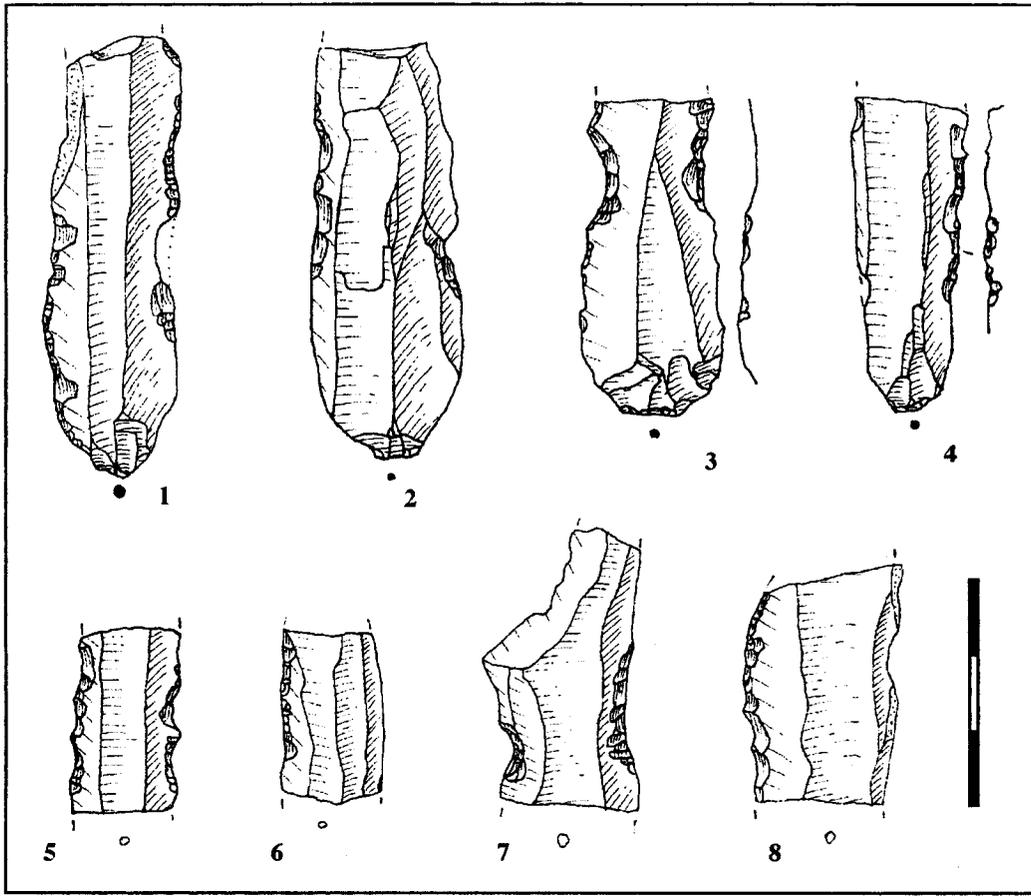


Figure 83 : lame(ille)s Montbani de Vraignes I.

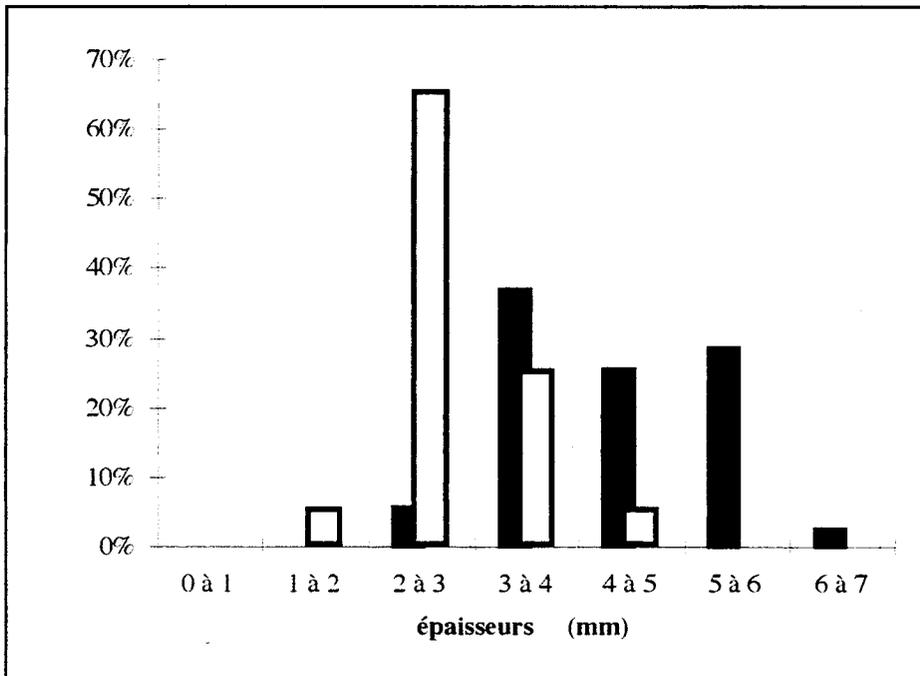


Figure 84: Vraignes I. Épaisseur des 35 lamelles Montbani (en noir) et des 40 armatures (en blanc).

Lamelles à troncature oblique

Les 11 lamelles à troncature oblique de Vraignes I (fig. 85, n°1 à 11) et les 12 pièces de la concentration II (fig. 85, n°12 à 23) comprennent de nombreuses pièces fracturées qui peuvent être interprétées comme des trapèzes cassés en cours de fabrication. Quelques objets entiers sont soit des ébauches de trapèzes, soit des armatures à part entière (pointes à troncature oblique), soit des outils du fonds commun (lamelles tronquées). Les supports sont identiques à ceux des armatures. Quelques petites différences existent entre les 2 concentrations :

- la latéralisation dextre est exclusive sur le site II, mais elle n'est que largement majoritaire sur le site I (9/11),
- la retouche Montbani est seulement attestée sur le site II (cette association de retouches est notée sur Belloy-sur-Somme par J. G. Rozoy (1978)).

Microburins

L'abondance des microburins sur les 2 concentrations (tabl. 24, fig. 86) atteste la fabrication d'armatures sur place. L'encoche toujours à gauche correspond à la latéralisation dextre exclusive des armatures. Le nombre équivalent de microburins proximaux, mésiaux et distaux coïncide avec la grande troncature des armatures indifféremment orientée vers les parties proximales ou distales des lamelles. La longueur conséquente des microburins proximaux et distaux témoigne de l'élimination de grandes portions des 2 extrémités du support. Ces 2 faits impliquent la production de longues lame(lle)s avec une partie mésiale très régulière et d'épaisseur constante. Par ailleurs, l'observation des armatures et des microburins indique que les supports recherchés étaient relativement larges (fig. 86 à 90).

Le bord opposé à l'encoche est très souvent affecté par des retouches. Il s'agit parfois de fines retouches régulières directes antérieures au détachement du microburin (8/44 sur I, et 3/16 sur II ; fig. 86, n°1, 2 et 7). Ce type de retouche est observé sur la grande base de nombreux trapèzes. Il était probablement question de régulariser un des bords du support. D'autres microburins (6/44 sur Vraignes I) sont affectés de retouches irrégulières très localisées qui peuvent témoigner d'une utilisation du tranchant ou résulter d'un choc avec des engins agricoles. Enfin, sur Vraignes II, 1 microburin associé à une troncature oblique répond à la définition du microburin Krukowski. Il convient de joindre à cet ensemble 3 lamelles cassées dans l'encoche qui proviennent de la concentration I.

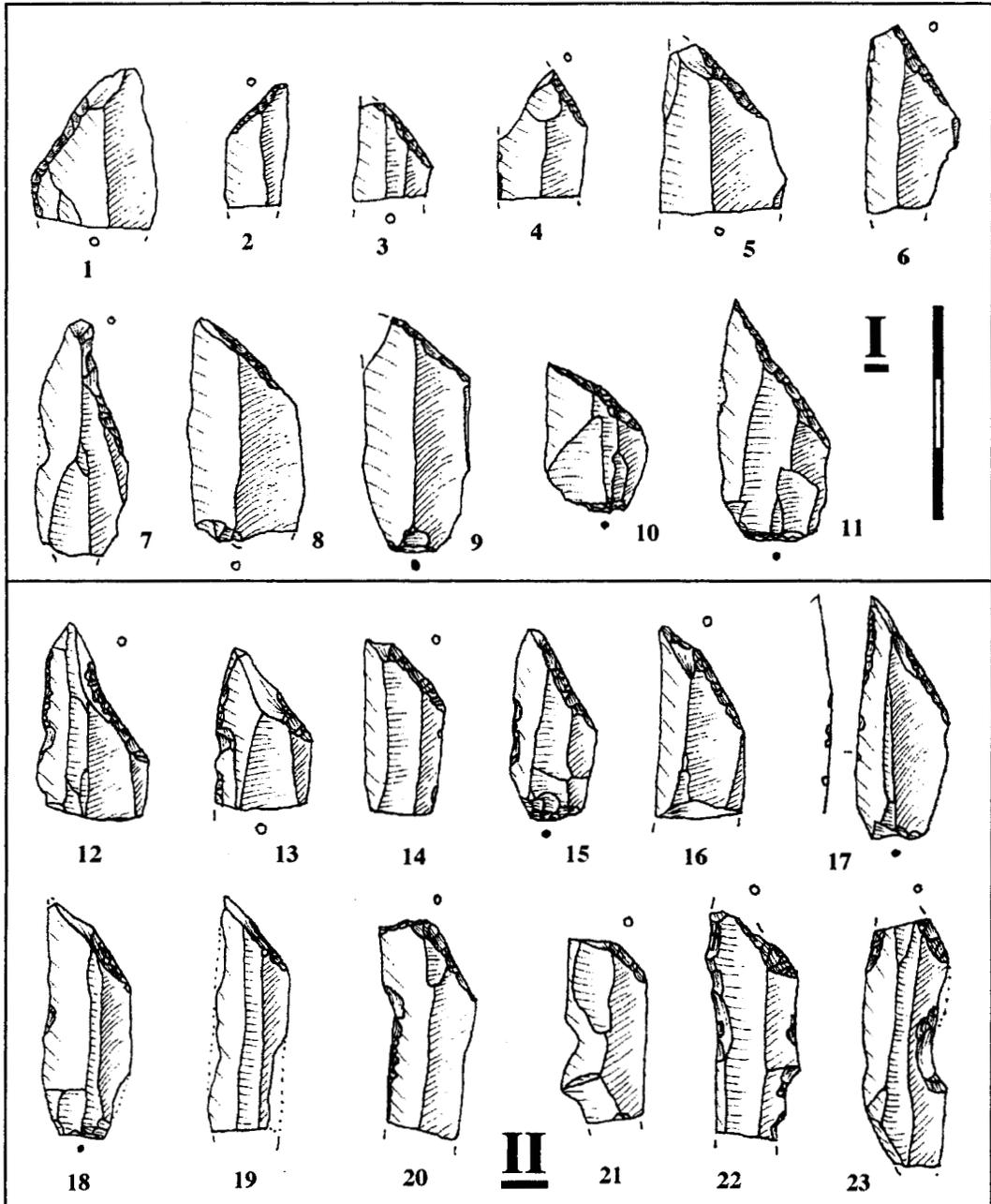


Figure 85 : lamelles à troncature oblique de Vraignes I et II.

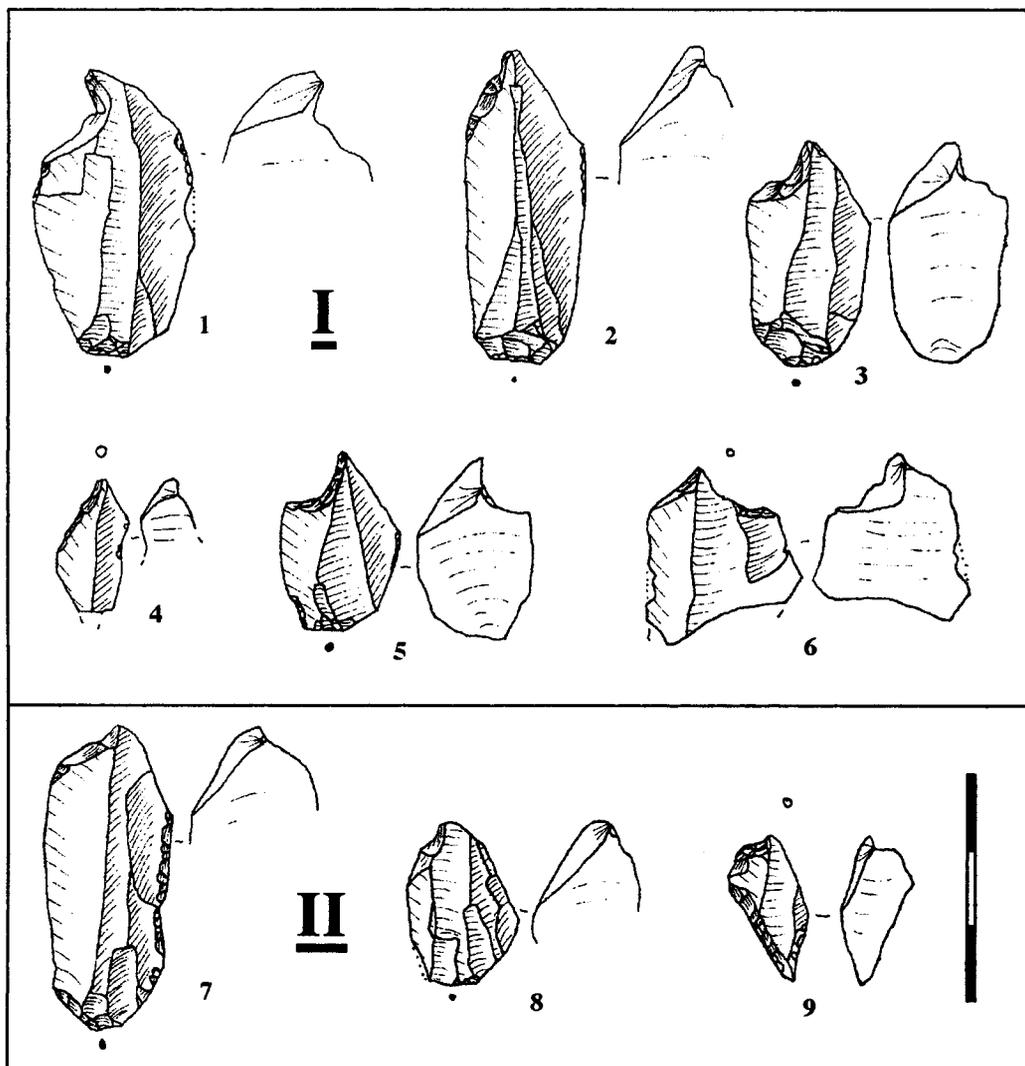


Figure 86 : microburins de Vraignes I et II.

Vraignes I	enc. à droite	enc. à gauche	total	Vraignes II	enc. à droite	enc. à gauche	total
M. prox.	0	16	16	M. prox.	0	5	5
M. més.	0	14	14	M. més.	0	7	7
M. dist.	0	14	14	M. dist.	0	3	3
total	0	44	44	M. kruko.	0	1	1
				total	0	16	16

Tableau 24 : décompte et latéralisation des microburins de Vraignes I et II.

ArmaturesVraignes I

Vraignes I	Nombre	à gauche	à droite	RI
Pointe à base retouchée	2	0	2	2
Trapèze symétrique	1			0
Trapèze rectangle	3	0	3	1
pièce triang. apparentée	1	0	1	1
Trapèze à bases décalées	12	0	12	0
pièce triang. apparentée	7	0	7	3
Trapèze asymétrique	10	0	10	9
pièce triang. apparentée	4	0	4	4
Total	40	0	39	20

Tableau 25 : décompte des armatures de Vraignes I, latéralisation et présence de retouche inverse de la base (pointes) ou de la petite troncature (trapèzes).

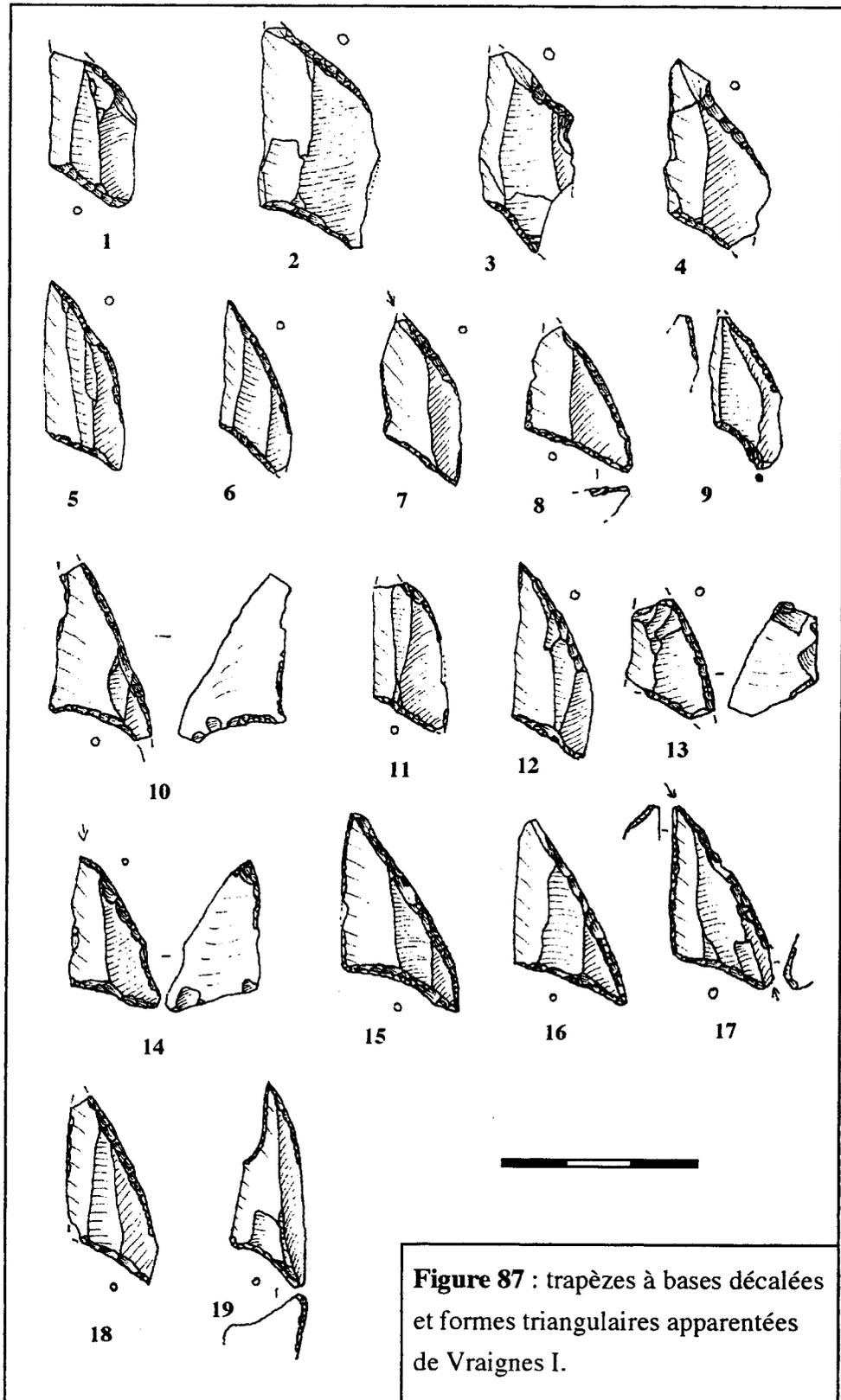
40 armatures et 1 débris permettent d'identifier l'assemblage microlithique qui est largement dominé par les trapèzes et les pièces triangulaires apparentées. Le type majoritaire est le trapèze à bases décalées suivi du trapèze asymétrique.

Un petit trapèze symétrique (fig. 88, n°3) s'isole de l'ensemble par ses caractéristiques morphométriques et typologiques mais aussi par un aspect physique différent. Contrairement au reste du corpus, il présente une patine bleue et a été chauffé. Il est probablement l'oeuvre d'une autre occupation mésolithique. 2 pointes à base retouchée peuvent surprendre dans cet ensemble (fig. 88, n°1 à 2). Cependant, leur latéralisation dextre identique à celle des trapèzes et la retouche inverse plate de la plus grande des 2 plaident pour un rattachement à la série.

Certaines constantes furent respectées par les tailleurs de trapèzes et de pièces triangulaires apparentées :

- la latéralisation dextre exclusive,
- la grande troncature obtenue par le procédé du coup de microburin (nombreuses traces de piquant trièdre),
- un module identique quelque-soit les types, excepté quelques larges trapèzes à bases décalées (fig. 90)
- l'absence de bordage inverse des bases.

Les trapèzes rectangles sont rares (3 pièces, fig. 88, n°4 à 6). Un seul est affecté de retouches inverses plates bien typiques. Une forme triangulaire apparentée est présente (fig. 88, n°7).



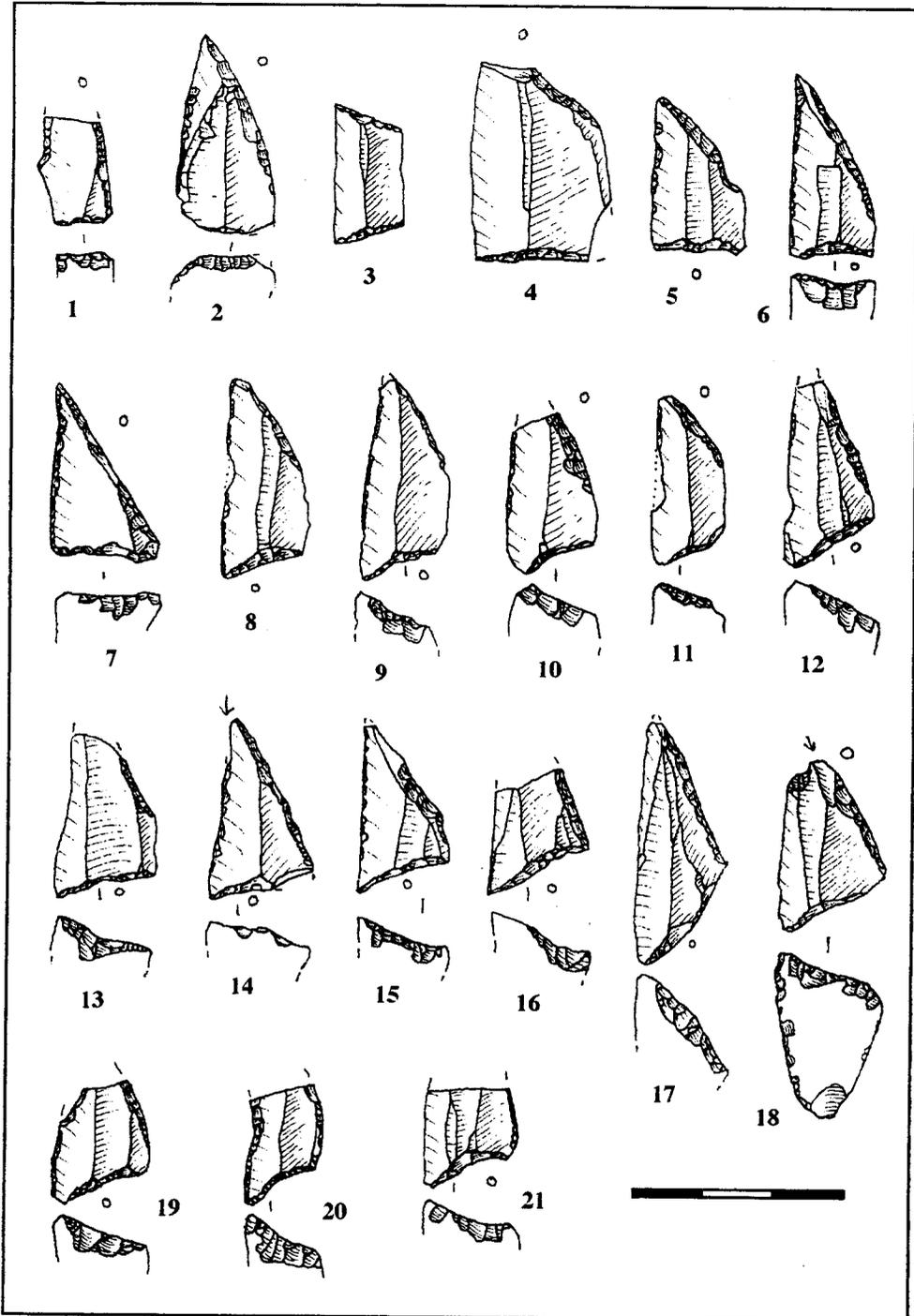


Figure 88 : pointes à base retouchée (1 à 2), trapèze symétrique (3), trapèzes rectangles et pièce triangulaire apparentée (4 à 7), trapèzes asymétriques et pièces triangulaires apparentées (8 à 21) de Vraignes I.

Les trapèzes à bases décalées comptent quelques rhombes (fig. 87, n°1 à 4). Le reste du corpus comprend des pièces à 2 troncutures d'angle différent avec une petite base et une grande troncuture qui dessinent une grande courbure convexe (fig. 87, n°5 à 7, 9, 11, 12, 18 et 19). Ces trapèzes sont morphologiquement très proches de pièces triangulaires (fig. 87, n°8, 10, 13 à 17). Quelques retouches inverses plates peu étendues amincissent parfois la petite troncuture des triangles. Elles ne la rendent jamais tranchante.

Les trapèzes asymétriques (fig. 88, n°8 à 13, 15, 19 à 21) et les pièces triangulaires apparentées (fig. 88, n°14, 16 à 18) forment une série continue. La retouche inverse de la petite troncuture est systématiquement pratiquée, excepté sur un trapèze. Il s'agit d'une retouche plate bien développée qui produit un amincissement de la petite base et la rend tranchante.

L'opposition entre une petite troncuture tranchante sur les pièces asymétriques et non tranchante sur les trapèzes à bases décalées et triangles apparentés suggère un mode d'emmanchement distinct.

Quelques armatures présentent des stigmates d'utilisation (fig. 87, n°7, 13, 14, 17; fig. 88, n°14 et 18). Ce sont généralement des enlèvements burinants placés à l'extrémité pointue de bases décalées ou d'asymétriques. Les stigmates s'étendent parfois sur une bonne partie de l'armature (fig. 87, n°13 et fig. 88, n°18).

Vraignes II

Les 19 armatures (fig. 89) correspondent à un seul des types microlithiques présents sur Vraignes I : des trapèzes asymétriques et des pièces triangulaires apparentées qui forment une série continue. Ce sont de très grandes armatures (fig. 90), toujours latéralisées à droite avec un amincissement systématique de la petite troncuture par retouches inverses plates. Cette dernière rend cette partie tranchante. Elle fait parfois disparaître toute trace de la petite troncuture (fig. 89, n°13). La grande base est parfois régularisée par un bordage direct ou par une retouche plus longue. Un piquant trièdre est quelquefois visible à l'extrémité de la grande troncuture. La petite troncuture est rectiligne ou légèrement concave. La grande troncuture est plutôt rectiligne et parfois un peu convexe.

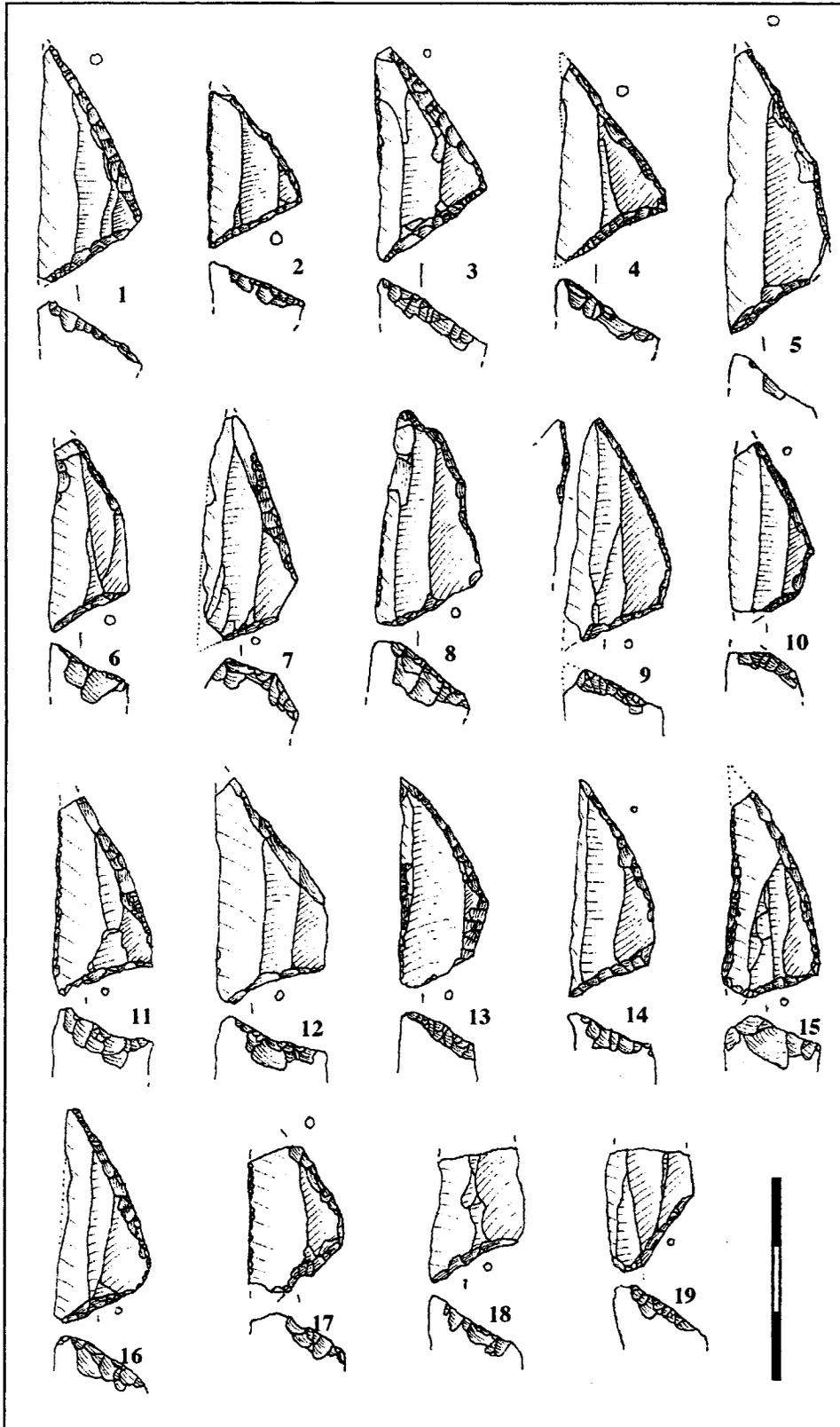


Figure 89 : armatures de Vraignes II.

3.2.4. Conclusions sur Vraignes

Comme Gentelles, Vraignes I se situe sur le gîte de matière première lithique et n'apparaît pas spécialisé dans l'exploitation de cette ressource. Évidemment, la proximité immédiate de nombreux blocs de silex se traduit par l'abandon rapide des nucléus (nucléus volumineux) et probablement par leur multiplication. Elle explique en partie l'élimination de grosses portions de produits laminaires avec le détachement du microburin.

Bien que proches, les assemblages typologiques des deux concentrations de Vraignes diffèrent sur deux points :

- Les lamelles à troncature oblique affectées de retouches Montbani sont uniquement présentes à Vraignes II. Il peut s'agir d'un détail purement anecdotique. Cependant, J. G. Rozoy (1978) a utilisé ce critères, avec d'autres, pour circonscrire le "Groupe de la Somme". En effet, des pièces similaires avaient été découvertes à Belloy-sur-Somme mais jamais dans le Tardenois.
- Vraignes II ne livre qu'un type d'armature qui est le trapèze asymétrique à retouches inverses plates et sa forme triangulaire apparentée. L'assemblage microlithique de Vraignes I est un peu plus diversifié. Il compte ce type mais aussi de nombreux trapèzes à bases décalées et quelques trapèzes rectangles. On peut envisager que le corpus de Vraignes I résulte d'un mélange d'industries entre un ensemble à trapèzes à bases décalées (comparable à celui du Mesnil-Saint-Firmin) et une autre entité comparable à celle observée sur Vraignes II. Cependant, les diagrammes largeurs / longueurs des armatures (fig. 90) permettent de rejeter cette hypothèse. Les trapèzes asymétriques et assimilés de Vraignes I ont des dimensions comparables aux autres types d'armatures présents sur la même concentration. De plus, ils sont globalement plus petits que ceux de Vraignes II.

Les quelques distinctions typologiques entre les deux concentrations de Vraignes pourraient résulter d'une position chronologique légèrement différente. Vraignes II serait plus récent (comparaison avec le gisement daté de Castel ; voir ci-dessous).

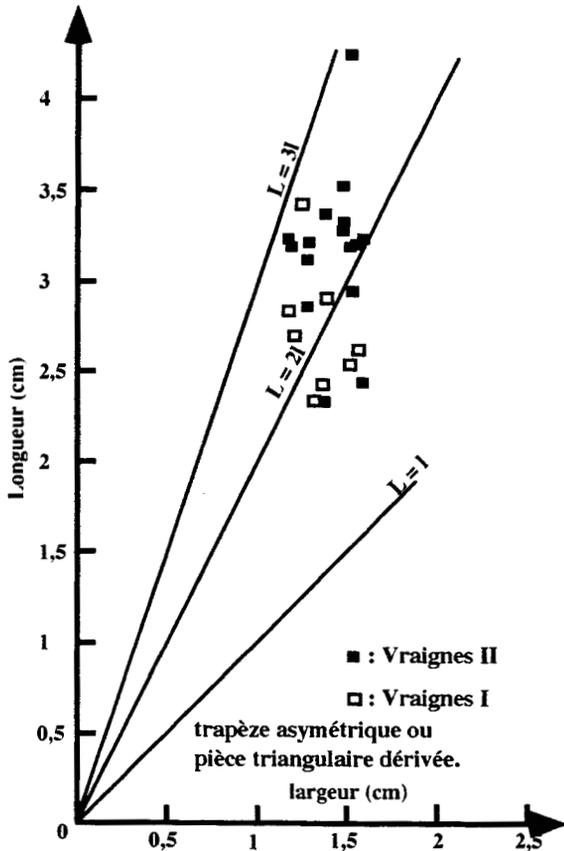
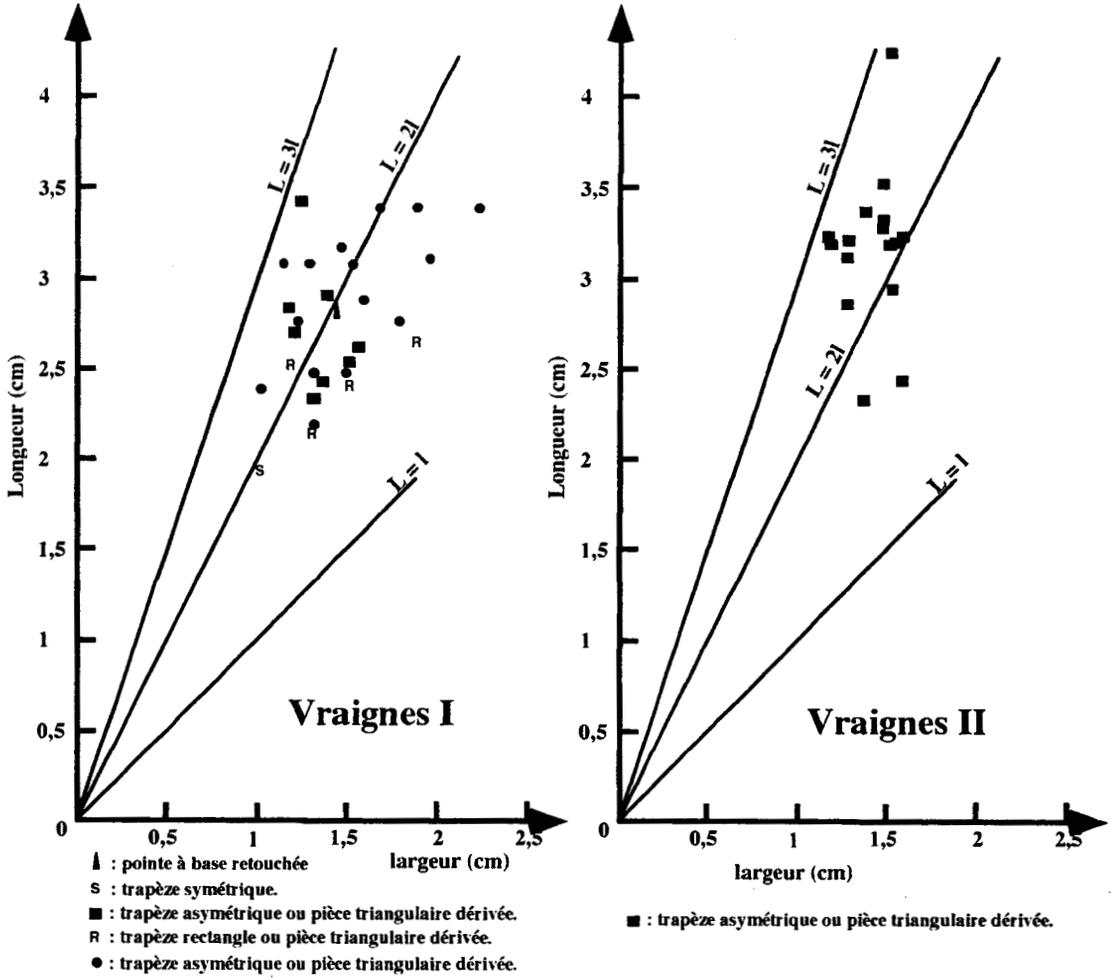


Figure 90 : diagramme largeur/Longueur des armatures des deux concentrations de Vraignes et comparaison des deux séries de trapèzes asymétriques et pièces triangulaires dérivées.

3.3. CONCLUSIONS SUR LES GISEMENTS DES PLATEAUX

3.3.1. Précisions sur le mode d'implantation

Rebords de plateau

Les trois gisements étudiés ont des contextes topographiques et édaphiques identiques : un rebord de plateau offrant un point de vue sur les vallées environnantes, et des affleurements d'Argile à silex à proximité immédiate. Il s'agit d'une des positions privilégiées par les Mésolithiques. En effet, ces trois gisements ne sont pas isolés. Des prospections pédestres ont permis de recueillir des nucléus à lamelles et des armatures sur des dispositifs morphologiques identiques dans la banlieue d'Amiens à Dury et Saint-Acheul, à Guerbigny, à Liercourt-Érondelle, à Bavelincourt, à Framerville-Rainecourt etc. En fait, il existe des dizaines d'endroits où du mobilier mésolithique est signalé en rebord de plateau à proximité d'affleurements d'Argile à silex. Aucun ne semble particulièrement spécialisé dans l'exploitation de la matière première lithique. Certes, les Mésolithiques n'ont pas dédaigné cette ressource qui a probablement en partie motivé leur installation. Cependant, le facteur déterminant est certainement la position haute avec un point de vue sur les vallées environnantes. L'Argile à silex est toujours présente car elle affleure presque systématiquement sur les rebords de plateau.

Plateaux limoneux

Sur la majeure partie des plateaux limoneux (Santerre, Vimeu, Ponthieu) les artefacts mésolithiques sont rares et se résument à deux découvertes. P. Barbet (Afan) m'a signalé 2 armatures sur le site protohistorique du Translay (Vimeu). Aucune pièce de débitage n'était présente. Sur une autre fouille protohistorique à Estrées-Deniécourt (Santerre), L. Blondiau (Afan) a découvert un segment isolé dans une fosse stérile et une dizaine de lamelles chauffées associées à quelques éclats dans une seconde fosse. L'érosion consécutive aux pratiques agricoles peut expliquer cette quasi absence. Deux autres hypothèses sont aussi envisageables :

- il n'y a pas eu d'implantations sur ces zones,
- des implantations ont eu lieu mais les activités de taille furent limitées faute de matière première proche et abondante. Le gisement est donc difficilement détectable.

L'absence d'implantation ne signifie pas que les Mésolithiques n'aient pas exploité et sillonné les plateaux limoneux qui représentent la plus grande partie du bassin de la Somme.

3.3.2. Les vestiges archéologiques

État de conservation

La documentation provient essentiellement de ramassages de surface et elle est, par essence, de mauvaise qualité. Cependant, les sondages réalisés sur Blangy-Tronville ont révélé des niveaux partiellement conservés sous les labours et la présence de restes de sangliers dans une fosse probablement mésolithique.

Une industrie à segments et pointes à base retouchée

Blangy-Tronville recelle des industries proches du style de Coincy avec des assemblages microlithiques composés surtout de segments et de pointes à base retouchée, dont des pointes à base oblique. Ce faciès a été observé ci-dessus dans la région d'Ercheu (Ognolles, Beaulieu-les-Fontaines) et sur les buttes tertiaires de Lihus (Lihus II) et d'Attilly (Mésolithique II)

Diversité des industries à trapèzes

Les gisements de Vraignes et de Gentelles permettent de recenser trois industries à débitage de style Montbani, à lamelles Montbani et à trapèzes. Elles sont toutes les trois différentes.

Vraignes II est fort proche de Lihus IV avec de grands trapèzes asymétriques à retouche inverse plate.

Avec une abondante représentation des trapèzes à bases décalées, Vraignes I ressemble au Mesnil-Saint-Firmin et à Ognolles.

Gentelles livre un assemblage microlithique dominé par des petits trapèzes rectangles qui n'a pas d'équivalent dans la région d'Ercheu ou sur les buttes sableuses.

Ces trois industries sont essentiels pour appréhender la diversité des industries à trapèzes.

